

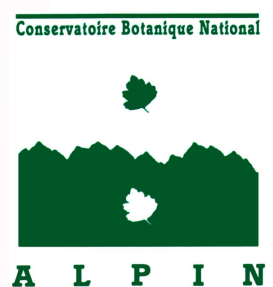
Parc Naturel Régional du Vercors

Cartographie et répartition des habitats naturels

Décembre 2005



Rhône-Alpes Région



INVENTAIRE ET CARTOGRAPHIE DES HABITATS NATURELS ET SEMI-NATURELS DU PARC NATUREL REGIONAL DU VERCORS

Dossier réalisé par : **CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL ALPIN**
Domaine de Charance
05000 GAP

Tél. 04.92.53.01.02 – Fax 04.92.51.94.58

E-mail : cbna@cbn-alpin.org

Ont participé au programme sur l'année 2005

Gilles PACHE

Jean-Charles VILLARET

Olivier CHARLANDIE, Jean-Michel GENIS, SIG, digitalisation numérique,
Nicolas DORNIER, Paul SEGURA, Bettina SPEZZATTI mise en forme cartographique

Paul SEGURAT

Véronique FINIELS, Marie-Hélène MARIE,

Cartographie des habitats, synthèse,
rédaction – secteur du Vercors ouest
Cartographie des habitats, synthèse,
rédaction – secteur du Moucherotte

Imagerie aérienne, orthophotoplans

Secrétariat

SOMMAIRE

INTRODUCTION	P 5
METHODOLOGIE DE DESCRIPTION ET DE CARTOGRAPHIE DES HABITATS	P 7
1 – OBJECTIFS TECHNIQUES DU PROGRAMME	P 9
2 – ELABORATION D'UNE TYPOLOGIE DES HABITATS	P 10
2.1 – Que sont un habitat et une typologie ?	P 10
2.2 - Les relevés botaniques	P 11
2.3 - Les typologies d'habitats existantes	P 11
3 – REALISATION DE LA CARTOGRAPHIE DESCRIPTIVE DES HABITATS (OU MILIEUX)	P 14
3.1 - Phase de préparation aux levés de terrain	P 14
3.2 - Phase de levés cartographiques de terrain et d'identification des habitats	P 15
3.3 - Réalisation et saisie numérique de la carte	P 17
3.4 - Outils et informations cartographiques complémentaires aux inventaires de terrain	P 17
3.5 - Mise en forme et édition de cartes de végétation	P 18
4 – BILAN METHODOLOGIQUE	P 19
 LES HABITATS DU PARC NATUREL REGIONAL – PRESENTATION ET BILAN	 P 21
1 - DESCRIPTION DES HABITATS (OU MILIEUX) DU SITE	P 23
1.1 – Résumé méthodologique et de la construction du SIG	P 23
1.2 - Présentation des unités de végétation	P 23
2 - BILAN ET EVALUATION DES HABITATS DU SITE	P 67
2.1 – La diversité des habitats présents	P 67
2.2 – Evaluation des habitats rares ou menacés à forte valeur patrimoniale	P 68
2.3 – Bilan des habitats rares ou menacés à forte valeur patrimoniale	P 69
3 – LES CARTES THEMATIQUES	P 77
 ANNEXES ET BIBLIOGRAPHIE	 P 79

INTRODUCTION

Les besoins de connaissances sur les habitats naturels et semi-naturels

Avec la mise en œuvre de la **Directive Habitats** et du **réseau Natura 2000**, l'intérêt pour une meilleure connaissance des habitats naturels et semi-naturels en général a connu un vif regain d'intérêt. Il en est de même plus particulièrement pour les habitats liés aux **zones humides**, en relation avec l'application de la **Loi sur l'eau de 1992**, dont un des objectifs est de promouvoir une politique cohérente de conservation de ces espaces dont l'évolution de la qualité et des surfaces est très préoccupante.

Ces besoins d'une meilleure connaissance sur les habitats se traduisent par diverses demandes qui consistent en :

- la rédaction de documents descriptifs de synthèse rassemblant sous une forme facilement utilisable la documentation disponible souvent éparse et très sectorisée ;
- l'élaboration de typologies descriptives d'habitats plus adaptées aux réalités régionales ou locales, en complément des typologies nationales (Prodrome des végétations de France) et européennes (manuels Corine Biotope et EUR15), actuellement disponibles ;
- l'établissement de clefs régionales d'identification des habitats, simples d'utilisation ;
- la rédaction de documents de synthèse permettant une meilleure correspondance et une meilleure relation entre les diverses typologies descriptives nationales et européennes existantes ;
- la mise à disposition de l'état des connaissances sur les répartitions régionales et départementales des habitats ;
- la hiérarchisation des habitats en terme de vulnérabilité et de besoins de conservation au niveau régional (élaboration de livres rouges régionaux et départementaux), afin de mieux adapter les besoins de conservation.

Les besoins en termes de cartographie des habitats naturels et semi-naturels

Les demandes de cartographie sont multiples, car elles émanent de partenaires divers : administrations (DIREN, DDAF, DDE), établissements publics (Parcs Nationaux), collectivités locales ou départementales, syndicats mixtes (Parcs Naturels Régionaux), gestionnaires de l'espace naturel et rural et bureaux d'études d'environnement. Ces divers partenaires ont à la fois des besoins similaires et des demandes spécifiques ayant trait à :

- la réalisation des documents d'objectifs, dans le cadre de la mise en œuvre du réseau Natura 2000 ;
- l'élaboration de plans de gestion d'espaces naturels remarquables pour les gestionnaires de Réserves Naturelles, d'Espaces Naturels Sensibles et d'autres espaces particuliers ...
- la mise en œuvre de politiques sectorielles de développement socio-économique prenant en compte la biodiversité, pour les Parcs Naturels Régionaux et désormais les Parcs Nationaux ;
- l'évolution des paysages liée à l'embroussaillage et à la reforestation, dans le cadre de la déprise agricole ;

- la synthèse d'informations environnementales dans le cadre de l'aménagement du territoire (carte de dynamique de la végétation).

Pour répondre à ces attentes, les cartographies d'habitat et de végétation doivent répondre à divers objectifs :

- la description précise et évaluation de l'état initial des habitats, en regard des typologies officielles et des cahiers méthodologiques ;
- la mise à disposition d'informations précises pour les gestionnaires de l'espace naturel et rural ;
- l'information des acteurs locaux et la communication auprès de publics variés et pas forcément familiarisés avec les cartographies d'habitats ;
- et enfin permettre des synthèses d'ensemble au plan régional ou national, voire européen.

Les travaux de cartographie développés par le Conservatoire Botanique National Alpin

Les activités de cartographie du Conservatoire Botanique National Alpin s'insèrent en majorité dans le cadre de la cartographie d'habitats et de la végétation, bien que d'autres cartes thématiques plus spécifiques puissent être réalisées lors de demandes particulières (par exemple : état et colonisation des prairies et des formations herbacées en relation avec la dynamique des ligneux, réseau bocagers, ...).

La cartographie du Parc Naturel Régional du Vercors

Les travaux de cartographie des habitats naturels et semi-naturels bénéficient du soutien direct de la Région Rhône-Alpes, de la DATAR et du Parc Naturel Régional du Vercors et indirectement du Conseil Général de l'Isère pour les sites vercsiens inclus dans les Espaces Naturels Sensibles.

La cartographie des habitats naturels et semi-naturels du Parc Naturel Régional du Vercors à échelle détaillée est commencée depuis 2001. Au delà d'une simple cartographie de la végétation, elle se traduit en parallèle par l'élaboration d'un SIG afin de permettre l'élaboration de cartes thématiques ou simplifiées issues des informations collectées ou par superposition ou croisement possible avec d'autres types d'information spatialisées digitalisées et géoréférencées sous système informatique.

A la fin de l'année 2004, 60 000 hectares étaient couverts, soit environ un tiers du territoire du parc, dont la surface planimétrique totalise 174 500 ha. L'année 2005 s'est traduite par la couverture de près de 37 000 hectares supplémentaires (voir carte ci-après). Ce sont donc au total 55 % de la surface du Parc qui ont été effectivement cartographiés à l'issue de l'année 2005.

**METHODOLOGIE DE DESCRIPTION ET
DE CARTOGRAPHIE DES HABITATS**

1 OBJECTIFS TECHNIQUES DU PROGRAMME

Il s'agit de réaliser :

- d'une part, la description et l'évaluation des unités écologiques et de végétation ou « habitats élémentaires » présents sur l'ensemble du Parc Naturel Régional du Vercors au travers de l'élaboration d'une typologie des habitats
- et d'autre part, de délimiter par la cartographie les différentes entités de végétation homogènes du territoire étudié (cartographie des habitats)

En plus d'être indispensable à la réalisation de la cartographie des habitats, la description des unités écologiques et de végétation ou « habitats élémentaires » permet également, parallèlement à l'inventaire des espèces au travers des relevés floristiques, d'avoir une représentation du patrimoine biologique existant sur un territoire donné.

En outre, la définition et la délimitation cartographique des habitats naturels et semi-naturels peuvent servir ultérieurement de référence pour :

- évaluer au cours du temps les modifications de la végétation d'un territoire donné ;
- définir de façon globale des politiques sectorielles d'aménagement durable du territoire, en prenant en compte les données du patrimoine naturel ;
- et participer de façon détaillée à l'élaboration (et à leur suivi) de plans de gestion spécifiques de sites particuliers établis au sein de ce territoire.

La délimitation et la cartographie des entités homogènes de végétation et leur traduction (digitalisation de polygones) sous informatique, conduit à créer un petit système d'information géographique (SIG) sur ce territoire. Chaque entité homogène de végétation observée sur le territoire étudié est délimitée par un polygone. Chaque polygone cartographié est alors renseigné en fonction de la nature des différentes unités écologiques et de végétation ou « habitats élémentaires » qu'il recèle. Pour résumer : une entité homogène de végétation correspond à un polygone, lequel est décrit par un à plusieurs habitats élémentaires plus ou moins associés en en mosaïque. Pour un polygone donné, le nombre d'habitats élémentaires est limité volontairement à 6, comprenant celui qui peut-être qualifié de principal ou de prépondérant et 5 autres (au maximum) qui lui sont associés. Chacun des habitats élémentaires étant affecté d'un % de recouvrement en fonction de leur prépondérance, leur ensemble pour un polygone donné totalisant 100 % de recouvrement).

2 ELABORATION D'UNE TYPOLOGIE DES HABITATS

La typologie des habitats a pour objet de reconnaître et de définir les différents « milieux unitaires » ou « habitats élémentaires » présents sur un territoire donné.

2.1 – Que sont un habitat et une typologie ?

Un « habitat » (à l'échelle de l'alliance phytosociologique – Voir ci-après) est un concept « théorique » comprenant :

- 1 Un ensemble de conditions écologiques stationnelles : climat régional et local, microclimat, sol et roche, relief et situation topographique, etc ...
- 2 Une végétation particulière. C'est à dire d'une « communauté » de plantes qui interagissent entres-elles (coactions à bénéfices réciproques ou à un seul bénéficiaire, symbiose, compétition, ...) et les conditions stationnelles. Schématiquement cette communauté est composée :
 - d'une part, d'espèces végétales que l'on peut qualifier de structurantes par la place (biomasse) qu'elles occupent dans l'habitat et qui en impriment la physionomie (ex : Hêtre et hêtraie, Brome dressé et prairie sèche du mésobromion) ;
 - d'autre part, d'espèces végétales très fortement liées à la communauté en question, que l'on peut qualifier de caractéristiques (avec plusieurs nuances ex : caractéristiques exclusives, préférantes ...). Ces espèces peuvent par ailleurs être représentées par petit nombre d'individus dispersés dans l'habitat, mais y être très strictement inféodées (ex : la Listère à feuilles en coeur, minuscule orchidée, exclusive [dans notre région] des pessières subalpines moussues humides des Préalpes et Alpes intermédiaires) ;
 - et bien sur, d'espèces moins strictement liées à la communauté en question, qui apparaissent également dans d'autres communautés aux caractéristiques proches, mais qui sont présentes de façon constante ou presque constante dans la communauté en question.
- 3 Une communauté animale associée. Cela peut-être des espèces animales liées plus ou moins strictement à une seule espèce végétale (ex cas d'insectes), ou à l'inverse qui utilisent (ou fréquentent) l'habitat considéré à un moment ou à un autre de leur cycle biologique ou comme partie de leur territoire.

Pour permettre la cartographie des milieux et de la végétation, la réalisation d'une typologie des habitats est nécessaire au préalable. Cette typologie des habitats est par ailleurs ajustée et complétée au fur et à mesure de l'élaboration de la cartographie sur le terrain. En effet, cette dernière peut, lors des parcours de terrain, révéler la présence d'habitats non répertoriés initialement.

La typologie des habitats (ou milieux) du site a été établie :

- d'une part, en effectuant des relevés botaniques qui sont utiles pour définir les conditions écologiques, les caractéristiques physionomiques et la composition floristique des habitats observés *in situ* ;
- d'autre part, en utilisant les typologies existantes de description des unités de végétation et en les confrontant à ce qui est observé sur le terrain.

2.2 - Les relevés botaniques

Ils ont pour objet de caractériser les différentes unités de végétations par leur cortège floristique. Le relevé botanique phytosociologique s'intéresse à des échantillons de milieu (ou habitat) perceptibles sur le terrain et homogènes dans leur structuration physionomique et floristique. Les surfaces échantillonnées vont de quelques m² (ou dm²) à plusieurs dizaines de m² selon le milieu considéré. La phytosociologie est la discipline qui étudie les cortèges de plantes, littéralement, la sociologie des plantes. Elle cherche à décrire des associations de plantes présentant des exigences écologiques communes, vis à vis par exemple de la lumière, de l'humidité, de la température, des caractéristiques du sol, ou encore du type de roche.

La totalité des habitats rencontrés sur le Parc Naturel Régional du Vercors sont échantillonnés et caractérisés par des relevés botaniques au fur et à mesure de leur mise en évidence lors des phases de reconnaissance de terrain. Cette phase de caractérisation a nécessité des prospections de terrain sur l'ensemble de la zone d'étude, aux périodes optimales de développement de la végétation, soit pour le territoire considéré entre mai et septembre.

La plupart des relevés botaniques effectués sont des relevés floristiques « simples ». C'est à dire que sur une surface échantillon de milieu homogène de quelques m² à quelques dizaines de m², sont notés :

- les caractéristiques principales du milieu : physionomie végétale, recouvrement, conditions de sol et d'humidité, altitude, pente et exposition... ;
- les espèces végétales dominantes et physionomiquement structurantes ;
- les espèces végétales du cortège floristique (plantes à fleurs et fougères), de façon la plus exhaustive possible au moment du relevé.

Chaque relevé botanique est précisément géoréférencé au 1/100^e de milligrade (coordonnées GPS), avec une précision moyenne de 15 à 25 m, de façon à pouvoir être utilisé pour la cartographie des habitats ou la localisation des stations floristiques remarquables.

2.3 - Les typologies d'habitats existantes

Trois typologies des habitats ont été utilisées. Elles s'emboîtent plus ou moins les unes dans autres. La typologie la plus fine, à partir de laquelle il est possible de déduire une correspondance avec les deux autres, est la « typologie phytosociologique ».

a) La typologie phytosociologique

C'est la typologie qui permet le plus de finesse dans la description des milieux. Elle repose sur un système hiérarchique d'unités de végétation emboîtées les unes dans les autres.

L'**association végétale** est l'unité de base de ce système (selon des règles nomenclaturales, sa dénomination se termine par le suffixe « *etum* » qui est associé au nom d'une ou de deux espèces végétales qui la caractérisent). L'**alliance** (suffixe « *ion* ») est le niveau hiérarchique supérieur à l'association végétale. Une alliance phytosociologique englobe donc plusieurs associations végétales voisines entres-elles. C'est à dire présentant de nombreuses espèces végétales et des caractéristiques écologiques en commun.

Les alliances phytosociologiques sont à leur tour groupées en ordre. Les ordres similaires se rangent en classe.

L'association et surtout l'alliance phytosociologique sont les niveaux les plus utilisés pour l'élaboration de la typologie des habitats ou unités de végétation du site (voir tableau de présentation et de description des habitats ci-après).

A échelle de perception humaine, que l'on soit entomologiste, ornithologue, botaniste ou gestionnaire d'espace, l'**alliance phytosociologique** constitue, le niveau de description des habitats qui accorde le plus (ou le moins mal) les différents spécialistes de l'environnement. En effet, ce niveau correspond en général à la perception intuitive d'un milieu défini sommairement par sa physionomie et ses espèces dominantes, alors que les niveaux supérieurs (classes et ordres) ou inférieur (associations végétales) sont souvent plus complexes à appréhender et requièrent une analyse floristique plus élaborée et font très souvent l'objet de divergences d'analyse et de perception entre les spécialistes.

Dans une zone d'étude donnée, la précision de cette typologie est en rapport avec le nombre de communautés végétales décrites. La description de nouvelles communautés végétales, dans la mesure où elle s'effectue selon certaines règles établies par cette discipline, est réalisable par toute personne qui entreprend l'étude de la végétation. La phytosociologie permet donc une typologie évolutive et adaptable à une région donnée, contrairement aux deux autres typologies présentées plus loin.

Dans le cadre de ce travail de description et de cartographie des habitats, la typologie de la végétation n'était pas **un but** mais **un moyen** (c'est à dire un outil) pour cartographier le plus objectivement possible la végétation. Considérer la typologie comme un moyen en vue de cartographier la végétation revient à **répertorier** des « types » (les unités de végétation ou « habitats élémentaires » à cartographier). À l'inverse, la considérer comme un but, revient à analyser la végétation de manière à **identifier** des types.

Dans ce cadre, le principal travail de typologie consiste à répertorier les unités à cartographier et non à réaliser une analyse fine de la végétation par des moyens statistiques. L'approche phytosociologique utilisée ici, consiste donc principalement par l'utilisation de la bibliographie descriptive existante sur le massif du Vercors, ou à défaut sur des massifs proches possédant une forte similitude écologique et botanique (Jura, Bauges et Chartreuse). La liste de ces documents est détaillée dans le § Bibliographie.

L'étude de la végétation représente une entreprise très complexe du fait de la complexité même de la végétation. Celle-ci est conditionnée par de nombreux facteurs écologiques, climatiques, édaphiques et présente de fait une grande variabilité. Lors des relevés botaniques, les observations réalisées ont permis d'identifier de nouveaux types de groupements végétaux, ou d'apprécier leurs différences par rapport à des groupements végétaux similaires décrits dans des massifs proches et de compléter la typologie des habitats du massif du Vercors. Des relevés phytosociologiques ont été effectués mais n'ont pas été analysés statistiquement. Les variantes signalées et commentées dans la description des habitats (voir tableau de description des habitats ci-après) sont donc des observations à approfondir, lors d'études plus analytiques de la végétation.

b) Typologie de Corine Biotope

Cette typologie a pour vocation de servir de **référentiel européen** pour la description des habitats. Bien que s'appuyant largement sur la phytosociologie, cette typologie dépasse le cadre de cette discipline. Pour être simple d'utilisation, elle se réfère fortement à la physionomie de la végétation et constitue un outil de communication entre les différents acteurs « oeuvrant pour la connaissance, la gestion et la conservation du patrimoine naturel et de la biodiversité... » (extrait de la préface de Corine Biotopes).

Une correspondance a été établie entre la typologie phytosociologique présentée précédemment et la typologie Corine Biotope. Celle-ci ne peut s'établir que dans le sens « typologie phytosociologique » vers « typologie Corine Biotope », et non l'inverse du fait de la moins grande précision de cette dernière.

c) Typologie du « Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne (EUR 15) »

Cette typologie dite EUR 15 (Europe des 15) découle de l'annexe I de la Directive Habitats « faune-flore ». Elle a donc une **valeur officielle et juridique**. Elle se base sur la typologie des habitats européens Corine Biotope.

Rappelons que la Directive Habitats s'applique dans les Zones Spéciales de Conservation qui constituent le réseau Natura 2000.

La correspondance entre la typologie Corine Biotope et la typologie EUR 15 a été établie pour les divers habitats reconnus sur le site.

3 REALISATION DE LA CARTOGRAPHIE DESCRIPTIVE DES HABITATS (OU MILIEUX)

L'élaboration de la cartographie des habitats s'articule en trois phases. Une phase préalable de préparation aux levés de terrain, une phase de levés cartographiques de terrain et une phase de réalisation et saisie numérique de la carte de végétation.

3.1 - Phase de préparation aux levés de terrain

Elle permet :

- de réaliser une pré-typologie de la végétation ;
- de préparer les supports qui permettront la saisie des informations cartographiques relevées ultérieurement sur le terrain ;
- d'effectuer un pré-zonage des unités de végétation.

La pré-typologie de la végétation est établie à partir de l'analyse bibliographique (voir § précédent « Elaboration d'une typologie des habitats).

Confrontée ultérieurement aux relevés et observations de terrain, elle sera complétée, modifiée et adaptée pour aboutir à la typologie définitive des habitats du site.

Le travail de repérage et de pré-zonage des habitats est réalisé sur la base des photographies aériennes infra-rouges de l'IGN-IFN au 1/20 000 environ (chaque photo couvre une surface au sol d'environ 4,5 km sur 4,5 km), issues des campagnes de 1993, 1998 et 2003. Elles servent de support pour identifier et délimiter les contours des habitats cartographiés. Elles sont utilisées en tant que support de cartographie, à la fois sous la forme de photocopies, lors du travail de terrain et sous la forme d'orthophotographies (c'est à dire de photographies orthorectifiées pour être conforme aux fonds topographiques standards de l'IGN), lors du report (remise au propre) des informations cartographiques de terrain.

a) La photographie infra-rouge couleur (IRC)

C'est le type de document photographique le plus approprié actuellement, pour l'analyse des milieux naturels. La réflectance des végétaux est en effet maximum dans le domaine de longueur d'onde du proche infra-rouge. Pour chaque domaine de longueur d'onde (visible, proche et moyen infra-rouge), le comportement spectral de la végétation varie :

- dans le visible, la végétation présente un comportement spectral lié à l'existence de pigments chlorophylliens ;
- dans le proche infra-rouge, ce comportement est lié à la structure des tissus.

Globalement, les communautés végétales possèdent un comportement spectral assez caractéristique, qui permet dans la majorité des cas d'identifier visuellement les principales réponses radiométriques.

Schématiquement les formations végétales denses et humides apparaissent en rouge sombre, alors que les milieux secs et peu végétalisés (ex : éboulis) se traduisent par des couleurs claires (roses, blancs et grisés). Les boisements de conifères apparaissent rouge très sombre à noir, alors que les forêts de feuillus sont de couleur rouge soutenu.

b) Agrandissements des photographies IRC pour l'inventaire terrain

Des photocopies couleurs des photographies IRC, agrandies au 1/10 000 par rapport aux originaux, ont été utilisées sur le terrain et ont servi de support pour reporter les observations, afin de déterminer les **contours** des différents habitats.

Ces photocopies couleurs agrandies ont été préférées à des impressions couleurs de l'orthophotographie IRC, en raison d'une qualité localement peu satisfaisante de ceux-ci liée au mosaïquage de photographies de qualité hétérogène d'un cliché à l'autre.

c) L'orthophotographie

La réalisation d'orthophotographie nécessite les étapes suivantes :

- scannage des photographies IRC, avec une précision d'un minimum de 600 dpi ;
- redressement et calage de ces photographies à l'aide du fond topographique numérisé et du **MNT** (modèle numérique de terrain) de la zone étudiée, afin de corriger les déformations liées à la prise de vue et au relief ;
- mosaïquage (c'est à dire assemblage) de ces photographies redressées.

3.2 - Phase de levés cartographiques de terrain et d'identification des habitats

Elle s'est déroulée au cours de l'été 2005. Durant ce travail, il a fallu résoudre les problèmes de méthodes d'échantillonnage, d'échelle de travail, d'identification des habitats et des mosaïques d'habitats.

L'objectif de la cartographie est d'identifier, par des espèces caractéristiques et au travers de la physionomie du couvert végétal, l'ensemble des communautés végétales présentes sur la zone d'étude et de repérer les limites géographiques des entités, ou unités homogènes de végétation, visibles à l'échelle de travail.

Il s'agit également de repérer les entités ou habitats remarquables, qu'il n'est pas possible de non cartographier à l'échelle demandée. Par exemple, un inventaire cartographique complet ne peut négliger de repérer géographiquement certains éléments de végétation, très remarquables ou à forte valeur patrimoniale, de surface cependant trop restreinte pour pouvoir être représentées à l'échelle de restitution demandée (le 1/25.000^e dans le cas présent). C'est le cas par exemple pour de toutes petites zones humides ou des habitats ponctuels caractérisés par la présence d'espèces végétales remarquables...).

Pour atteindre ces objectifs, la variable à considérer est la « surface homogène de végétation » (présentant une composition spécifique et une localisation précise sur le terrain). Elle est caractérisée par le relevé phytosociologique (voir § Elaboration d'une typologie des habitats).

Les conditions écologiques en premier lieu (exposition, géologie, pentes, altitudes....) et la réponse spectrale de la végétation, grâce à l'utilisation des photographies aériennes IRC permettent de définir des entités de végétation plus homogènes. En effet, les conditions écologiques générales permettent de séparer des grands types de végétations, tandis que la photographie aérienne infra-rouge permet grâce aux différences de couleur, de distinguer de nombreuses entités homogènes (formations de résineux, formations de feuillus, éboulis, zones humides, pelouses écorchées, pelouses mésophiles...) au sein de ces grands types de végétation.

Toutefois, dans des conditions écologiques similaires, deux associations végétales physionomiquement proches, mais distinctes floristiquement, peuvent avoir des réponses spectrales dans l'infra-rouge très proches et, cette différence ne se remarque uniquement que lors du parcours de terrain.

La réalisation de l'échantillonnage cartographique sur le terrain s'effectue de la manière suivante :

Les **parcours** sont définis préalablement à la tournée de terrain, mais peuvent évoluer au cours de la journée, en fonction des découvertes soit de milieux inconnus, soit de strates apparaissant comme hétérogènes. Ils sont répertoriés afin de pouvoir visualiser le niveau de prospection du site.

Lors de parcours de terrain journaliers, les **contours** des différents milieux sont relevés sur les photocopies de photographies aériennes en infra-rouge agrandies au 1/10 000. Un code sert à identifier chacun des types d'habitats. Dans les cas où l'habitat correspond à une couleur précise sur la photographie, cela ne pose aucun problème ; dans le cas contraire, le tracé des contours nécessite un temps plus long du fait de la recherche de repères souvent difficiles à trouver. Les contours ainsi obtenus peuvent être affinés par la suite, surtout pour les boisements, à partir des photos-contacts IGN au 1/20 000 observées à la loupe stéréoscopique.

Un autre outil est utilisé pour permettre de définir les contours des milieux : la jumelle qui permet de visualiser, depuis un versant opposé ou un point dominant, la physionomie des milieux non prospectés et vérifier l'homogénéité des unités, préalablement définies d'après photo aérienne.

L'échelle retenue pour la réalisation de la carte de la végétation du site est le 1/25.000^e. Il a été défini pour cette échelle la plus petite surface à cartographier sur le terrain. Cette définition repose sur le fait qu'en dessous de 4 mm², il devient difficile de discriminer la couleur des polygones sur un tirage papier. Sur le terrain cela correspond à une surface de 2500 m² (à titre d'exemple : 50 x 50 m sur le terrain).

A l'intérieur des polygones de végétation homogène ainsi délimités, il est ensuite nécessaire d'**identifier le type d'habitat**. Soit l'observateur reconnaît l'habitat qu'il rencontre, grâce à son expérience personnelle et à la pré-typologie établie antérieurement au travail de terrain, soit il est incapable de le nommer. Il réalise alors un relevé phytosociologique, qui nécessite ultérieurement une analyse ou une confrontation à la bibliographie, permettant le cas échéant de compléter la typologie et de classer l'habitat.

Les **mosaïques d'habitats** posent toutefois d'importants problèmes d'identification et de représentation cartographique.

Sur le terrain, en particulier aux étages de végétation subalpin et alpin, et dans une moindre mesure à l'étage montagnard, les habitats sont très souvent organisés en unités spatiales aux contours irréguliers, imbriqués en mosaïque les uns aux autres ou de petites tailles. A ces étages, particulièrement dans les zones à micro-relief varié, constituées le plus souvent d'une alternance de bosses et de creux, les mosaïques d'habitats sont nombreuses, du fait des faibles surfaces soumises à des conditions écologiques homogènes. Elles sont donc occupées par différentes unités de végétation qui épousent la micro-topographie et donc les micro-conditions écologiques stationnelles.

L'expérience montre alors qu'il est difficile d'isoler chaque habitat élémentaire par un contour unique définissant un polygone, et ce d'autant plus que l'échelle de cartographie est grossière. Il faut donc se résigner à associer à un polygone plusieurs habitats. **Ces polygones de mosaïques sont caractérisés par la liste des habitats qu'il contiennent (dans la limite de 6)**. Au 1/25.000^e, toute unité homogène de végétation inférieure à 2500 m² ne peut être cartographiée en tant que telle et est englobée dans une mosaïque, ou alors repérée sous forme de symboles qui seront surimposés aux contours du ou des habitats les mieux représentés.

3.3 - Réalisation et saisie numérique des données cartographiques

La mise en forme et la saisie numérisée des données cartographiques s'effectue par le report à l'écran (utilisation du logiciel Mapinfo), sur l'orthophotographie IRC, ou sur un orthophotoplan en vrai couleur des données relevées sur le terrain (contours et information des polygones). Le report des polygones des agrandissements des contacts IGN utilisés sur le terrain vers l'orthophotographie IRC où l'orthophotoplan ne pose aucun problème, lors de la digitalisation, malgré les légères distorsions des agrandissements de photos aériennes utilisés sur le terrain.

Afin de ne pas dénaturer la précision des minutes de terrain, cette numérisation des objets polygones est réalisée avec le plus de finesse possible (échelle la plus petite possible). La digitalisation se fait toujours à une échelle supérieure ou égale à l'échelle de restitution cartographique. La restitution se fait au 1/25.000^e, les polygones sont donc digitalisés, au plus, au 1/10.000^e.

Le contour des polygones est ensuite ajusté au fond topographique, de façon à compenser les légères distorsions (décalages) qui peuvent apparaître entre ce dernier et l'orthophotoplan.

À chaque polygone est intégré l'intitulé de l'habitat ou des habitats, lorsque ceux-ci forment des mosaïques. Une mosaïque est nommée d'après l'habitat dominant, c'est à dire celui qui forme la matrice.

3.4 - Outils et informations cartographiques complémentaires aux inventaires de terrain

a) La photo-interprétation

Elle repose sur l'utilisation d'un stéréoscope (outil qui permet une vision en trois dimensions de la photographie aérienne) et sur l'analyse visuelle des couleurs de la photographie IRC. Elle permet la cartographie de zones difficiles d'accès (comme par exemple les falaises et escarpements rocheux) ne peuvent être prospectés que sur leurs bordures, ou de celles dont les contours n'ont pu être clairement définis sur le terrain faute de repères.

b) Les cartes existantes

L'utilisation de cartes de végétations établies sur le secteur, à une échelle toutefois moins détaillée, a été également une aide, notamment pour la cartographie des formations forestières.

c) Les données floristiques

La projection de pointages de stations de certaines espèces végétales issus des relevés botaniques réalisés préalablement ou lors de la phase de terrain et géoréférencés dans la base de données floristique du Conservatoire Botanique National Alpin a été réalisée pour les espèces présentant une forte identité avec des communautés végétales.

Le tableau récapitulatif des habitats, ci-après, établit la liste des espèces végétales représentatives ou caractéristiques d'habitats, utilisées notamment pour le repérage cartographique de certains milieux.

3.5 - Mise en forme et édition de cartes de végétation

L'information obtenue est particulièrement complexe pour être suffisamment lisible, compte tenu d'un choix limité de couleurs, de symboles et surtout de la combinaison possible de ceux-ci (en restant lisible). Aussi, il a été nécessaire de réaliser à partir de la carte numérique dite « Carte initiale détaillée des habitats », une série de cartes thématiques ou synthétiques triant et ordonnant l'information de façon à en faciliter la lecture.

La présentation de la légende et de la carte de végétation est conforme à celle que le C.B.N.A. a définie dans une optique d'homogénéisation de l'information de ses travaux cartographiques.

En particulier, une cohérence par rapport à la perception habituelle des couleurs a été recherchée autant que possible, tout en se réservant des possibilités d'adaptation pour une meilleure lisibilité et une bonne harmonie chromatique du résultat final. D'une manière générale et dans la mesure du possible :

- les couleurs froides sont utilisées pour les habitats humides et froids, les couleurs chaudes pour les habitats secs et chauds ;
- les couleurs grises ou beiges sont réservées aux habitats rocheux (éboulis, falaises, rochers).

Une carte simplifiée des habitats et de la végétation a été réalisée à partir de la carte générale initiale détaillée des habitats, présentant l'ensemble des habitats et unités de végétation observés sur le site.

Dans cette carte simplifiée, pour des raisons de restitution et de confort de lecture, il a été choisi de ne pas attribuer à chaque habitat une couleur ou un figuré propre, mais de regrouper les habitats de même analogie, notamment ceux de petite superficie selon des grandes « familles écologiques » représentées par une couleur (ex. : ensemble des différents types d'éboulis ou de milieux rocheux...).

D'autre part, la carte initiale détaillée des habitats est déclinée (ou peut l'être) en cartes thématiques diverses qui ne s'intéressent qu'à un ou quelques thèmes particuliers. Il en résulte des cartes plus simples à lire, possédant un nombre plus réduit de polygones, de figurés et/ou de couleurs. Par exemple, la carte présentant le statut européen des habitats en deux couleurs est l'une de ses cartes thématiques dérivées de la carte initiale détaillée.

4 BILAN METHODOLOGIQUE

Dans le contexte de l'élaboration d'un document cartographique, ayant notamment pour objectif de disposer d'un outil préalable de gestion et d'évaluation patrimoniale d'un territoire, la carte des habitats et unités de végétation permet, en complément de l'apport de données floristiques, d'introduire dans un Système d'Information Géographique des couches d'information réunissant des connaissances conséquentes sur le patrimoine végétal. Ces différentes couches d'information sont interrogeables par les opérateurs et gestionnaires, et peuvent être déclinées en de nombreuses thématiques.

En résumé, les opérateurs et gestionnaires disposent d'un outil souple et interactif d'analyse et de gestion du territoire. La carte de la végétation et des habitats permet de répondre à de nombreuses interrogations. Elle complète de manière conséquente les données en matière de connaissance et de gestion du patrimoine naturel et constitue une boîte à outils diversifiée :

- outil de connaissance scientifique pour l'évaluation et la localisation fine du patrimoine végétal existant, ou pour la quantification de ce patrimoine (nombre, surface, %).
- outil de base pour diverses analyses thématiques : suivi de l'évolution des milieux dans le temps et dans l'espace, analyses paysagères, etc.
- outil informatique permettant, par croisement avec divers SIG, le croisement de nombreuses données avec la carte des habitats :
 - projection des données floristiques et stations botaniques (valeur patrimoniale d'un secteur, localisation de l'habitat d'une ou plusieurs espèces prises isolément ou en association, ou combinaison) ;
 - projection de données faunistiques associées ou non avec les données floristiques en terme de valeur patrimoniale d'un secteur ;
 - projection de données liées à l'aménagement du territoire.

LES HABITATS DU PARC NATUREL REGIONAL
(sur les secteurs cartographiés en 2005)
PRESENTATION ET BILAN

1 DESCRIPTION DES HABITATS (OU MILIEUX) DU SITE

1.1 – Résumé méthodologique et de la construction du SIG

Une première approche visuelle in situ, par la « lecture du paysage » est tout d'abord utilisée pour identifier les principales formations végétales telles que les différents types de milieux ou habitats présents sur le territoire retenu pour la cartographie : milieux rocheux (falaises, lapiaz, éboulis), pelouses, prairies et autres formations herbaçées, landes, fruticées, boisements et autres habitats.

En deuxième étape, les relevés botaniques effectués sur ce territoire conduisent à la caractérisation botanique et phyto-écologique plus fine des différentes unités (et sous-unités) écologiques et de végétation ou « **habitats élémentaires** » présentes, correspondant ou s'inscrivant dans les grandes formations végétales préalablement identifiées.

Enfin, les parcours de terrain, couplés à l'utilisation de photographies aériennes, permettent la délimitation concrète des **entités et sous-entités homogènes de végétation**. Chaque entité homogène est digitalisée sous forme d'un polygone numérique dans un système d'information géographique (SIG)

Chaque **polygone** produit par la digitalisation (correspondant chacun à une entité homogène de végétation) est identifié par un numéro unique, mis en relation avec une table descriptive qui recense les **six habitats élémentaires et leur %** respectif de recouvrement.

La plupart des entités homogènes de végétation identifiées sur le site ont été cartographiées, lorsqu'elles présentaient une surface significative, compte tenu de l'échelle de représentation retenue (1/25.000^e).

Certaines entités ou sous-entités de surface très restreinte ou établies en mosaïque au sein de plus vastes entités n'ont pu être représentées cartographiquement, ou sont représentées sous forme de symboles permettant leur localisation. Elles sont dans tous les cas décrites dans la légende associée à la cartographie des habitats .

1.2 - Présentation des unités de végétation

Les habitats élémentaires observés (et cartographiés) sur le site sont décrits sous forme d'un tableau (voir pages ci-après « Tableau descriptif des habitats »), dans lequel figure la correspondance entre les trois typologies (phytosociologique, Corine Biotope et Eur 15).

Tout d'abord classée dans l'une des grandes catégories de milieux, chaque unité écologique et de végétation (habitat élémentaire et sous-habitat élémentaire) observée sur le terrain, est ensuite décrite sous la forme d'une ligne du tableau, au travers de différentes rubriques :

- * **Numéro de codification** : composé de lettres et chiffres, il est utile comme repère de correspondance avec la légende des diverses cartes et les textes de commentaire du tableau descriptif et du rapport.
- * **Intitulé du milieu-habitat** : il qualifie de façon succincte l'habitat considéré.
- * **Correspondance phytosociologique** : il s'agit de la correspondance phytosociologique, établie généralement au niveau de l'alliance et plus rarement au

niveau de l'association végétale. Elle est basée sur l'ouvrage de référence intitulé « Prodrome des végétations de France ».

- * **Code Corine Biotopes** : il s'agit de la correspondance avec la codification se rapportant à la typologie européenne Corine Biotopes. Elle a pu être établie de façon à peu près satisfaisante, pour la plupart des « habitats élémentaires » décrits, parfois en opérant des regroupements, ou en se limitant à les classer dans les rubriques Corine Biotopes principales, sans pouvoir décliner faute de correspondance suffisamment précise. Certains habitats semblent cependant mal connus, ou correspondent mal aux descriptions disponibles et parfois imprécises proposées par Corine Biotopes. Dans ce cas, la codification est suivie de la mention (à préciser). Dans quelques cas, certaines unités décrites sur le site présentent des caractéristiques intermédiaires entre deux ou plusieurs habitats Corine Biotopes types. Ces habitats "intermédiaires" correspondent souvent à des unités de transition, entre les habitats types proposés par Corine Biotopes, ou parfois à des unités mosaïques étroitement imbriquées. Aussi, ceux-ci ont-ils été codés avec les deux ou plusieurs numéros Corine Biotopes correspondants.
 - * **Code Natura 2000 générique (EUR 15)** : lorsqu'il est retenu dans la liste des habitats d'intérêt communautaire recensés dans l'annexe 1 de la Directive Habitats, chaque habitat est rattaché au code Natura 2000 figurant dans le manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne – EUR 15.
 - * **Statut européen au regard de la Directive habitats** : chaque habitat possède l'un des trois statuts suivants :
 - Habitat non désigné ;
 - Habitat d'intérêt communautaire ;
 - Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire.
- En raison de la non complète adéquation des différentes typologies descriptives utilisées (typologies phytosociologiques, Corine Biotope et Natura 2000) et de la mauvaise description ou de la méconnaissance de certains groupements végétaux dans la bibliographie phytosociologique, le statut européen de quelques habitats au regard de la Directive habitats est assorti le cas échéant de la mention « A préciser » ou accompagné de commentaires adaptés.
- * **Statut régional et local** : la rareté et la vulnérabilité de l'habitat considéré sont appréciées en fonction des connaissances actuellement disponibles, à l'échelle régionale (Alpes, Alpes du Nord, Préalpes du Nord) ou locale (massif du Vercors), sous forme d'un commentaire succinct.
 - * **Etat de conservation – vulnérabilité** : commentaire succinct présentant l'état de conservation et le degré de vulnérabilité, sur le site, de l'habitat considéré.
 - * **Enjeux locaux de conservation** : Afin d'évaluer de façon simple les enjeux de conservation liés à un habitat élémentaire considéré, trois niveaux d'enjeux ont été définis en fonction de son degré de rareté et de sa vulnérabilité : «Très important», «Important» et «Assez important». Cette échelle d'évaluation n'est indiquée que pour les habitats qui présentent les enjeux de conservation les plus marqués. Bien que sommaire elle a permis d'établir la carte de synthèse « Enjeux locaux pour la gestion-conservatoire des habitats » figurant dans les annexes cartographiques.
 - * **Localisation sur le site** : sous forme d'un commentaire ayant pour objet de faciliter le repérage de l'habitat sur la cartographie.
 - * **Description et caractérisation des conditions écologiques** : l'habitat est décrit succinctement selon sa structure et sa physionomie et aux travers des conditions

écologique auxquelles il est soumis (altitude, pente, exposition, situation topographique, substrat, sol, humidité, caractéristiques pédologiques).

Les habitats les plus fréquemment associés ou en contact avec l'habitat considéré sont également indiqués.

- * **Principaux milieux associés [variabilité ou contact avec d'autres milieux]** : il s'agit des autres habitats élémentaires généralement ou le plus souvent associés à l'habitat considéré. Le ou les habitats associés sont mentionnés d'après leur n° de codification repère.

- * **Cortège floristique :**

- Espèces végétales représentatives ou déterminantes : il s'agit des espèces « indicatrices » du type d'habitat, qui caractérisent l'habitat sur le site. Celles-ci correspondent aux espèces caractéristiques au sens phytosociologique (espèces plus ou moins exclusives de l'habitat) et aux espèces participant le plus à la physionomie de l'habitat.
- Espèces végétales rares ou remarquables observées ou éventuellement présentes dans l'habitat considéré.

Les noms des espèces sont indiqués en français (d'après Binz et Thommen adapté) suivis de leur nom scientifique (nomenclature Kerguelen adaptée).

- * **Relevés floristiques correspondants** : sous la forme de leurs numéros d'enregistrement dans la base de données floristiques du Conservatoire Botanique National Alpin.

Massif du Moucherotte

Tableau descriptif des habitats

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phytosociologique : alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
R Falaises et rochers calcaires des étages montagnard et subalpin														
R1	Falaises calcaires verticales, surplombs et escarpements rocheux - Association à Potentille à tige courte (<i>Potentilla caulescens</i>).	<i>Potentillion caulescens</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & H.Jenny 1926	62.151	8210	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat bien représenté dans les Préalpes du nord, du Chablais au Vercors, à moyenne et plus haute altitude.	Milieu refuge d'espèces rares, mais relativement peu vulnérable et en bon état de conservation.		Milieu bien représenté sur le site, au niveau des principales falaises verticales, en particulier : Les Trois Pucelles, falaises du Pas de l'Echelle et du versant est du Moucherotte.	Fissures des falaises calcaires verticales, des surplombs et des escarpements rocheux à altitude modérée, en conditions mésophiles assez bien ensoleillées à modérément sciaphiles, aux étages montagnard et subalpin inférieur.	R2 à R6, PL1 à PL3	Potentille à tige courte (<i>Potentilla caulescens</i>), Primevère oreille d'ours (<i>Primula auricula</i>), Avoine sétacée (<i>Helictotrichon setaceum</i>), Saxifrage paniculée (<i>Saxifraga paniculata</i>), Kernéra des rochers (<i>Kernera saxatilis</i>), Nerprun nain (<i>Rhamnus pumila</i>), Alchémille à folioles soudées (<i>Alchemilla conjuncta</i>), Doradille faux-capillaire (<i>Asplenium trichomanes</i>), Erine des Alpes (<i>Erinus alpinus</i>), Campanule menue (<i>Campanula cochleariifolia</i>), Epervière peu élevée (<i>Hieracium humile</i>), Silène saxifrage (<i>Silene saxifraga</i>), Doradille rue des murailles (<i>Asplenium ruta-muraria</i>), Athamante de crête (<i>Athamanta cretensis</i>), Epervière des rochers (<i>Hieracium lawsonii</i>), Raiponce de Charmeil (<i>Phyteuma charmelii</i>)	Primevère oreille d'ours (<i>Primula auricula</i>), Arabette à feuilles de serpolet (<i>Arabis serpillifolia</i>), Daphné des Alpes (<i>Daphne alpina</i>), Raiponce de Charmeil (<i>Phyteuma charmelii</i>), Epervière des rochers (<i>Hieracium lawsonii</i>), Asperule des rochers (<i>Asperula rupicola</i>)	29838, 29869, 29877, 29887, 29907, 30329, 30334
R2	Association des parois ensoleillées à Silène saxifrage (<i>Silene saxifraga</i>) et Epervière naine (<i>Hieracium humile</i>).	<i>Potentillion caulescens</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & H.Jenny 1926	62.151	8210	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat bien représenté dans les Préalpes du nord, du Chablais au Vercors, à moyenne et plus haute altitude.	Milieu refuge d'espèces rares, mais relativement peu vulnérable et en bon état de conservation.		Milieu bien représenté sur le site, au niveau des principales falaises verticales, en particulier : Pas de l'Echelle, falaises du versant est.	Fissures des parois et falaises calcaires verticales et des escarpements rocheux à altitude modérée, en conditions héliophiles et mésophiles à modérément sciaphiles, aux étages montagnard et subalpin inférieur.	R1, R3 à R6, PL1 à PL3	Silène saxifrage (<i>Silene saxifraga</i>), Epervière naine (<i>Hieracium humile</i>), Kernéra des rochers (<i>Kernera saxatilis</i>), Doradille faux-capillaire (<i>Asplenium trichomanes</i>), Doradille rue-des-murailles (<i>Asplenium ruta-muraria</i>), Epervière des rochers (<i>Hieracium lawsonii</i>)	Arabette à feuilles de serpolet (<i>Arabis serpillifolia</i>), Daphné des Alpes (<i>Daphne alpina</i>), Epervière des rochers (<i>Hieracium lawsonii</i>)	
R3	Falaises calcaires et barres rocheuses en conditions ombragées - Association à Cystopteris fragile (<i>Cystopteris fragilis</i>) et Silène naine (<i>Silene pusilla</i>).	<i>Violo biflorae-Cystopteridion alpinae</i> Fernandez Casas 1970	62.152	8210	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat assez bien représenté dans le massif alpin, et plus particulièrement dans les Préalpes.	Milieu refuge d'espèces rares, mais relativement peu vulnérable et en bon état de conservation.		Milieu localisé, mais répandu sur l'ensemble des grandes falaises du site, avec une préférence pour les façades les plus ombragées : les Trois Pucelles, Ubac du Moucherotte, Pas de l'Echelle...	Fissures des falaises et rochers calcaires ombragés, en conditions assez fraîches et assez humides (non ruisselantes) souvent en sous-bois, aux étages montagnard supérieur et subalpin.	R1, R2, R4 à R6, PL1 à PL3	Cystopteris fragile (<i>Cystopteris fragilis</i>), Silène fluette (<i>Silene pusilla</i>), Primevère oreille d'ours (<i>Primula auricula</i>), Saxifrage à feuilles opposées (<i>Saxifraga oppositifolia</i>), Campanule menue (<i>Campanula cochleariifolia</i>), Doradille faux capillaire (<i>Asplenium trichomanes</i>), Doradille rue-des-murailles (<i>Asplenium ruta-muraria</i>), Polypode vulgaire (<i>Polypodium vulgare</i>), Doradille verte (<i>Asplenium ramosum</i>), Dryopteris de Linnée (<i>Gymnocarpium dryopteris</i>), Arabette des Alpes (<i>Arabis alpina</i>), Agrostis de Schleicher (<i>Agrostis schleicheri</i>), Campanule menue (<i>Campanula cochleariifolia</i>).	Saxifrage à feuilles opposées (<i>Saxifraga oppositifolia</i>), Primevère oreille d'ours (<i>Primula auricula</i>)	29779, 29780, 29887, 30318, 30329
R4	Falaises et rochers calcaires très ombragés et humides d'altitude - Association à Cystopteris des Alpes (<i>Cystopteris alpina</i>).	<i>Violo biflorae-Cystopteridion alpinae</i> Fernandez Casas 1970	62.152	8210	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat relativement localisé, mais répandu sur l'ensemble des Préalpes du nord, en conditions froides et en altitude.	Milieu refuge d'espèces rares, mais relativement peu vulnérable et en bon état de conservation.	Assez importants	Milieu nettement moins fréquent que le précédent, observé au niveau des hautes crêtes et falaises froides, ainsi que dans les failles et petits escarpements des lapiaz sommitaux de la Roche Saint-Michel.	Rochers calcaires très ombragés et assez humides d'altitude, en conditions froides, à l'étage subalpin moyen et supérieur.	R1 à R3, R5, R6, PL1 à PL3	Cystopteris des Alpes (<i>Cystopteris alpina</i>), Dryade à huit pétales (<i>Dryas octopetala</i>), Arabette naine (<i>Arabis bellidifolia</i> subsp. <i>stellulata</i>), Fétuque des Alpes (<i>Festuca alpina</i>), Arabette des Alpes (<i>Arabis alpina</i>), Silène naine (<i>Silene pusilla</i>), Primevère auricule (<i>Primula auricula</i>).	Arabette naine (<i>Arabis bellidifolia</i> subsp. <i>stellulata</i>), Fétuque des Alpes (<i>Festuca alpina</i>), Primevère auricule (<i>Primula auricula</i>)	
R5	Rochers et éboulis humides moussus, pieds de parois froides et suintantes - Association à Cystopteris des montagnes (<i>Cystopteris montana</i>).	<i>Violo biflorae-Cystopteridion alpinae</i> Fernandez Casas 1970	62.152	8210	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat rare, très localisé en France.	Milieu refuge d'espèces rares, mais relativement peu vulnérable et en bon état de conservation.	Très importants	Milieu rare et localisé à certaines secteurs froids et ombragés, observé uniquement dans le valon des Forges.	Pieds de parois froides et humides, rochers calcaires moussus très suintants et éboulis humides moussus, en conditions ombragées. Sites à forte hygrométrie ambiante (ravins confinés, entrées de gouffres, suintements, abords de cascades).	R1 à R4, PL1 à PL3	Cystopteris des montagnes (<i>Cystopteris montana</i>), Campanule menue (<i>Campanula cochleariifolia</i>), Doradille verte (<i>Asplenium ramosum</i>), Cystopteris fragile (<i>Cystopteris fragilis</i>), Silène naine (<i>Silene pusilla</i>), Moehringie mousse (<i>Moehringia muscosa</i>), Violette à deux fleurs (<i>Viola biflora</i>).	Cystopteris des montagnes (<i>Cystopteris montana</i>)	
R6	Falaises et rochers calcaires ombragés, à moyenne et basse altitude - Association à Doradille des sources (<i>Asplenium fontanum</i>).	<i>Violo biflorae-Cystopteridion alpinae</i> Fernandez Casas 1970	62.152	8210	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat assez bien représenté dans le massif alpin, en particulier dans les Préalpes.	Milieu peu vulnérable et en bon état de conservation		Milieu localisé aux falaises et rochers ombragés et semi-ombragés inclus dans les espaces forestiers des parties basses du site.	Barres rocheuses et rochers calcaires ombragés, souvent en sous-bois, à l'étage montagnard.	R1 à R5, PL1 à PL3	Doradille des sources (<i>Asplenium fontanum</i>), Doradille faux capillaire (<i>Asplenium trichomanes</i>), Polypode des bois (<i>Polypodium vulgare</i>), Erine des Alpes (<i>Erinus alpinus</i>)		
RH Falaises et rochers humides - Ruissellement sur rochers calcaires														
RH1	Associations des fissures suintantes des parois calcaires à Laïche à épis courts (<i>Carex brachystachys</i>) et Grassette des Alpes (<i>Pinguicula alpina</i>)	<i>Riccardio pinguis-Eucladion verticillati</i> Bardat all. nov. hoc loco / <i>Cratoneurion commutati</i> W.Koch 1928 (à préciser)	54.12 & 62.152	7220*	Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire	Habitat ponctuel assez rare et localisé, dans les Préalpes du nord jusqu'au Vercors.	Milieu assez peu vulnérable et en bon état de conservation. Milieu refuge d'espèces rares, à peu fréquentes, dont le maintien est tributaire des circulations aquifères parcourant la paroi rocheuse.	Très importants	Milieu très disséminé, observé ponctuellement sur l'ensemble des falaises du site : Croix des Ramées, valon des Forges, Pas de l'Echelle, mais occupant des surfaces très réduites et localisé au niveau des fissures suintantes.	Milieux qui occupent les fissures suintantes, généralement ombragées ou semi-ombragées, des parois calcaires aux étages montagnard supérieur et subalpin.	R1 à R6, PL1, PL2	Laïche à épis courts (<i>Carex brachystachys</i>), Grassette des Alpes (<i>Pinguicula alpina</i>), Violette à deux fleurs (<i>Viola biflora</i>), Tofieldie des marais (<i>Tofieldia calyculata</i>), Alchémille à folioles soudées (<i>Alchemilla conjuncta</i>), Aster fausse-pâquerette (<i>Aster bellidiastrum</i>)	Laïche à épis courts (<i>Carex brachystachys</i>), Grassette des Alpes (<i>Pinguicula alpina</i>)	29869, 29907, 30329
RH2	Parois suintantes à Saxifrage jaune (<i>Saxifraga aizoides</i>).	<i>Riccardio pinguis-Eucladion verticillati</i> Bardat all. nov. hoc loco / <i>Cratoneurion commutati</i> W.Koch 1928 (à préciser)	54.12 & 62.152	7220*	Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire	Habitat ponctuel, très localisé dans les Préalpes.	Milieu assez peu vulnérable et en bon état de conservation. Milieu refuge d'espèces rares, à peu fréquentes, dont le maintien est tributaire des circulations aquifères parcourant la paroi rocheuse.	Très importants	Milieu rare très localisé à des falaises et parois suintantes, en particulier en versant nord du Moucherotte.	Rochers et parois calcaires, voire éboulis stabilisés, ruisselants d'humidité ou humectés par des cascades, en conditions plutôt froides, aux étages montagnard et surtout subalpin.	R1 à R6, PL1, PL2	Saxifrage jaune (<i>Saxifraga aizoides</i>), Aster fausse-pâquerette (<i>Aster bellidiastrum</i>), Tofieldie des marais (<i>Tofieldia calyculata</i>), Saxifrage à feuilles opposées (<i>Saxifraga oppositifolia</i>), PétaSITE paradoxal (<i>Petasites paradoxus</i>)	Saxifrage jaune (<i>Saxifraga aizoides</i>).	

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phytosociologique : alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
BL Balmes														
BL1	Balmes xéro-thermophiles et nitrophiles à thérophytes	<i>Sisymbrium officinalis</i> Tüxen, Lohmeyer & Preising ex von Rochow 1951 & <i>Alyso alyssoidis-Sedion albi</i> Oberd. & Th.Müll. in Th.Müll. 1961	34.11	6110	Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire	Habitat très ponctuel, assez rare et localisé dans les massifs calcaires des Alpes.	Milieu refuge d'espèces rares, en bon état de conservation sur le site, potentiellement sensible aux activités pastorales, notamment au piétinement et aux risques d'eutrophisation par l'accumulation de déjections du bétail (zones de reposoirs semi-ombragés).		Milieu localisé et occupant des surfaces restreintes, observé au niveau des bas de falaises bien exposés de sud-ouest à est, en particulier sous la Croix des Ramées, au Rocher de Château Bouvier et en versant sud-est des Trois Pucelles.	Milieux spécialisés en pied de falaises chaudes et bien ensoleillées, en situation d'abri au niveau des balmes, surplombs et entrées de grottes, colonisés par des pelouses très ouvertes de thérophytes xéro-thermophiles et plus ou moins nitrophiles. Milieux souvent associé à des reposoirs à Chénopode du Bon Henri (<i>Chenopodium bonus-henricus</i>) et Grande Ortie (<i>Urtica dioica</i>).	R1 à R6, PL1, PL2	Arabette à feuilles de serpolet (<i>Arabis serpillifolia</i>), Hornungie des pierres (<i>Hornungia petraea</i>), Arabette à oreillettes (<i>Arabis auriculata</i>), Pissenlit à fruits rouges (<i>Taraxacum erythrospermum</i>), Sénéçon visqueux (<i>Senecio viscosus</i>), Epinard du bon roi Henri (<i>Chenopodium bonus-henricus</i>)	Arabette à feuilles de serpolet (<i>Arabis serpillifolia</i>), Arabette à oreillettes (<i>Arabis auriculata</i>), Minuartie à fleurs de lin (<i>Minuartia capillacea</i>), Stipe penné à tige laineuse (<i>Stipa eriocalis</i>), Molène des montagnes (<i>Verbascum thapsus</i> subsp. <i>montanum</i>), Pâturin à feuilles étroites (<i>Poa angustifolia</i>)	29877
BL2	Balmes sèches de montagne à Myosotis à fleurs minuscules (<i>Myosotis minutiflora</i>)	<i>Alyso alyssoidis-Sedion albi</i> Oberd. & Th.Müll. 1961	34.11	6110	Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire	Habitat très ponctuel, rare et localisé dans les Préalpes delphino-provençales, encore plus rare dans les Préalpes savoyardes.	Milieu refuge d'espèces rares, en bon état de conservation sur le site, potentiellement sensible aux activités pastorales, notamment au piétinement et aux risques d'eutrophisation par l'accumulation de déjections du bétail (zones de reposoirs semi-ombragés).	Très importants	Milieu très localisé et occupant des surfaces restreintes, observé seulement sous la Croix des Ramées. A rechercher sur d'autres secteurs du site.	Milieux spécialisés en pied de falaises sèches et bien ensoleillées, en situation d'abri au niveau des balmes, surplombs et entrées de grottes, à l'étage montagnard. Pelouses pionnières très ouvertes presque exclusivement constituées par le Myosotis à fleurs minuscules (<i>Myosotis minutiflora</i>) associé à divers lichens saxicoles nitrophiles incrustants.	R1 à R6, PL1, PL2	Myosotis à fleurs minuscules (<i>Myosotis minutiflora</i>)	Myosotis à fleurs minuscules (<i>Myosotis minutiflora</i>)	
LP Lapiaz, grottes et scialets														
LP1	Lapiaz vifs et ouverts à Fougère rigide (<i>Dryopteris villarii</i>), avec Doradille verte (<i>Asplenium ramosum</i>) et Fougère fer-de-lance (<i>Polystichum lonchitis</i>).	<i>Dryopteridion submontanae</i> Rivas Mart., T.E. Diaz, F. Prieto, Loidi & Penas 1984	61.2	8120	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat limité essentiellement aux massifs préalpins, bien représenté dans les Préalpes du nord et du Dauphiné, à moyenne et haute altitude et couvrant des surfaces relativement importantes.	Mieu très spécifique mais relativement peu vulnérable, en bon état de conservation.		Milieu occupant des surfaces relativement importantes au niveau des pentes supérieures du plateau des Ramées - Grande Roche Saint-Michel	Lapié calcaires vifs, en grande partie dénudés, très faiblement colonisés par la végétation, dont l'implantation se limite principalement aux fissures profondes. Milieux présentant de vastes dalles à nu avec fentes et fissures hébergeant notamment des fougères, établis souvent dans des pentes faibles et d'importants replats - Milieux possédant des similitudes écologiques d'une part avec les chaos rocheux stabilisés (unité EB1), auxquels ils sont rattachés dans la classification phytosociologique, et d'autre part avec les parois rocheuses ombragées (unité R3). Les lapiaz vifs sont essentiellement présents aux étages montagnard supérieur et subalpin.	LP2, LP3, CA1 à CA6, LB1, LB2	Fougère rigide (<i>Dryopteris villarii</i>), Doradille verte (<i>Asplenium ramosum</i>), Fougère fer de lance (<i>Polystichum lonchitis</i>), Arabette des Alpes (<i>Arabis alpina</i>), Moehringie mousse (<i>Moehringia muscosa</i>), Ronce des rochers (<i>Rubus saxatilis</i>), Fougère femelle (<i>Athyrium filix-femina</i>), Sureau rouge (<i>Sambucus racemosa</i>), Doradille faux-capillaire (<i>Asplenium trichomanes</i>), Saxifrage sillonnée des Préalpes (<i>Saxifraga exarata</i> subsp. <i>pseudoxarata</i>), Framboisier (<i>Rubus idaeus</i>).		25435, 29793
LP2	Lapiaz plus ou moins colmatés, colonisés par une pelouse fragmentaire discontinue, sur sol très superficiel	<i>Seslerion caeruleae</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & H.Jerry [<i>Drabo aizoidis-Seslerienion caeruleae</i> Béguin 1972 & <i>Piceion excelsae</i> Pawl. in Pawl., Sokolowski & Wallisch 1928]	36.43	6170	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat limité essentiellement aux massifs préalpins, bien représenté dans les Préalpes du nord et du Dauphiné, à moyenne et haute altitude et couvrant des surfaces relativement importantes.	Mieu très spécifique mais relativement peu vulnérable, en bon état de conservation.		Milieu possédant sur le site une répartition analogue au milieu précédent, avec lequel il est associé.	Lapiaz calcaires partiellement colonisés par une pelouse discontinue sur sol très superficiel et où le substrat rocheux affleure encore largement. Les pelouses qui colonisent la surface des lapiaz sont similaires à celles qui occupent les replats rocheux, les rebords de dalles calcaires et les ruptures de ressauts rocheux en conditions sèches et ensoleillées (unités PL4, PL5, PL6 et CA1 à CA5 notamment). Milieux présents aux étages montagnard supérieur et subalpin.	LP1, LP3, CA1 à CA6, LB1, LB2	Seslérie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>), Laîche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>), Gentiane à feuilles étroites (<i>Gentiana angustifolia</i>), Globulaire à feuilles en cœur (<i>Globularia cordifolia</i>), Fétuque lisse (<i>Festuca laevigata</i>), Hippocrépide à toupet (<i>Hippocrepis comosa</i>), Orpin blanc (<i>Sedum album</i>), Orpin des montagnes (<i>Sedum montanum</i>), Orpin acre (<i>Sedum acre</i>), Joubarbe des toits (<i>Sempervivum tectorum</i>), Joubarbe toile d'araignée (<i>Sempervivum archoideum</i>), Hélianthème alpestre (<i>Helianthemum oelandicum</i> subsp. <i>alpestre</i>), Muguet (<i>Convallaria majalis</i>) et flore des lapiaz vifs (voir LP1)		25436
LP3	Lapiaz partiellement boisés par le Pin à crochets (<i>Pinus uncinata</i>), l'Epicéa (<i>Picea abies</i>) et/ou le Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>).	<i>Seslerion caeruleae</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & H.Jerry [<i>Drabo aizoidis-Seslerienion caeruleae</i> Béguin 1972 & <i>Piceion excelsae</i> Pawl. in Pawl., Sokolowski & Wallisch 1928]	62.3 / 42.21 / 42.4	9410 / 9430*	Habitat d'intérêt communautaire dans le cas des boisements d'Epicéa et retenu prioritaire dans le cas des boisements de Pin à crochets	Habitat limité essentiellement aux massifs préalpins, bien représenté dans les Préalpes du nord et du Dauphiné, à moyenne et haute altitude et couvrant des surfaces relativement importantes.	Mieu très spécifique mais relativement peu vulnérable, en bon état de conservation.		Milieu occupant des surfaces relativement importantes au niveau des pentes moyennes et inférieures du plateau des Ramées.	Lapiaz calcaires partiellement boisés d'arbres épars et forêt claire très discontinue, où le substrat rocheux affleure encore largement. Milieux présents aux étages montagnard supérieur et subalpin. Les boisements qui colonisent de façon généralement clairsemée les lapiaz, sont des pessières et ou des pinèdes (voir unités BE et BP). A plus basse altitude, lorsque ce sont des hêtraies qui prennent pied, le recouvrement forestier est rapidement plus important et l'on passe aux unités HP et HN.	LP1, LP2, CA1 à CA6, LB1, LB2, BE2, BE4, BP4, BP3	Epicéa (<i>Picea abies</i>), Pin à crochets (<i>Pinus uncinata</i>) et flore des lapiaz vifs (voir LP1) et des pessières et pessières-pinèdes sur lapiaz : Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>), Airelle rouge (<i>Vaccinium vitis-idaea</i>), Raisin d'ours (<i>Arctostaphylos uva-ursi</i>), Genévrier nain (<i>Juniperus sibirica</i>)		
LP4	Entrées de grottes et scialets.	—	65	8310	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat ponctuel et localisé mais bien représenté dans les Préalpes du nord et du Dauphiné à diverses altitudes.	Mieu très spécifique, en bon état de conservation sur le site, vulnérable à la pollution des eaux et à la fréquentation humaine si celle-ci est conséquente.	Importants	Milieu ponctuel apparaissant au niveau des grandes falaises du site : grotte Vallier, trou Saint-Michel, scialet du Buis, scialet de la Chaise du Ranc et plus rare sur le plateau : scialet des Ramées.	Grottes naturelles et ouvertures de réseau karstique, ici représentées par plusieurs scialets de taille très variable.	R1 à R6	Quelques rares phanérogames peuvent être notées comme l'Arabette des Alpes (<i>Arabis alpina</i>). Ce sont surtout quelques mousses et fougères hygrosclaphiles tolérant un faible éclairciment parviennent à coloniser les puits de lumières des entrées de grottes et scialets : Dryoptère de Robert (<i>Gymnocarpium robertianum</i>), Dryoptère de Linnée (<i>Gymnocarpium dryopteris</i>), Doradille faux-capillaire (<i>Asplenium trichomanes</i> subsp. <i>pachyrachis</i>), Doradille verte (<i>Asplenium ramosum</i>), Cystoptérisme fragile (<i>Cystopteris fragilis</i>).	Cystoptérisme des montagnes (<i>Cystopteris montana</i>)	29877

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
EB Eboulis et chaos rocheux														
EB1	Chaos et empilement de gros blocs rocheux calcaires stabilisés à Fougère rigide (<i>Dryopteris villarii</i>).	<i>Dryopteridion submontanae</i> Rivas Mart., T.E. Diaz, F. Prieto, Loidi & Penas 1984	61.3123	8120	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat relativement répandu dans les massifs préalpins calcaires.	Milieu assez peu vulnérable, mais tributaire de la dynamique fonctionnelle de rajeunissement de l'éboulis (alimentation en blocs), sensible à la fermeture naturelle par colonisation arbustive et forestière.		Milieu localisé à certains secteurs du pied des grandes falaises de la partie est du site.	Eboulis calcaires très grossiers stabilisés, de gros blocs empilés et chaos rocheux, issus d'effondrement de piliers rocheux, situés généralement en pied de falaise, en bas de pente et de cône d'éboulis. Milieu présentant beaucoup d'analogies avec les fentes de lapiaz, où l'on retrouve la Fougère rigide (<i>Dryopteris villarii</i>).	EB2 à EB12, LB2, FT3	Fougère rigide (<i>Dryopteris villarii</i>), <i>Cystopteris fragile</i> (<i>Cystopteris fragilis</i>), Doradille verte (<i>Asplenium ramosum</i>), Fougère herbe-à-Robert (<i>Gymnocarpium robertianum</i>), Arabette des Alpes (<i>Arabis alpina</i>), Framboisier (<i>Rubus idaeus</i>), Polystic fer de lance (<i>Polystichum lonchitis</i>), Fougère mâle (<i>Dryopteris filix-mas</i>), Arabette des Alpes (<i>Arabis alpina</i>), Framboisier (<i>Rubus idaeus</i>), Chèvrefeuille des Alpes (<i>Lonicera alpigena</i>), Sureau rouge (<i>Sambucus racemosa</i>), Renoncule à feuilles de platane (<i>Ranunculus platanifolius</i>), Doradille faux capillaire (<i>Asplenium trichomanes</i>), Valériane des montagnes (<i>Valeriana montana</i>).	<i>Cystopteris</i> des montagnes (<i>Cystopteris montana</i>), Daphné des Alpes (<i>Daphne alpina</i>), Muguet de mai (<i>Convallaria majalis</i>), Polystic lobé (<i>Polystichum aculeatum</i>), Daphné des Alpes (<i>Daphne alpina</i>), Doronic à grandes fleurs (<i>Doronicum grandiflorum</i>)	
EB2	Eboulis stabilisés de blocs moyens à assez grossiers à Valériane des montagnes (<i>Valeriana montana</i>)	<i>Dryopteridion submontanae</i> Rivas Mart., T.E. Diaz, F. Prieto, Loidi & Penas 1984	61.3123	8120	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat commun et répandu dans les Alpes, surtout dans les massifs préalpins calcaires.	Milieu riche en espèces rares ou remarquables, assez peu vulnérable, mais tributaire de la dynamique fonctionnelle de rajeunissement de l'éboulis (alimentation en blocs), sensible à la fermeture naturelle par colonisation arbustive et forestière.		Milieu représenté surtout sur les parties nord et est du site, dans les éboulis qui bordent le pied des falaises est notamment.	Eboulis calcaires de blocs assez grossiers, peu mobiles à relativement stabilisés, en conditions moyennes à assez fraîches, aux étages montagnard supérieur et subalpin.	EB1, EB3 à EB12, LB2, FT3	Valériane des montagnes (<i>Valeriana montana</i>), Fougère herbe-à-Robert (<i>Gymnocarpium robertianum</i>) [absente ou très rare], Séneçon doronic (<i>Senecio doronicum</i>), Gentiane à feuilles étroites (<i>Gentiana angustifolia</i>), Gaillet des éboulis (<i>Galium pseudohelveticum</i>), Erine des Alpes (<i>Erinus alpinus</i>), Chardon décapité (<i>Carduus medius</i>), Campanule menue (<i>Campanula cochleariifolia</i>), Oseille en écussons (<i>Rumex scutatus</i>).	Gaillet des éboulis (<i>Galium pseudohelveticum</i>), Scutellaire des Alpes (<i>Scutellaria alpina</i>), Doronic à grandes fleurs (<i>Doronicum grandiflorum</i>), Aspérule des rochers (<i>Asperula rupicola</i>)	9859
EB3	Eboulis stabilisés de blocs moyens à assez grossiers à Fougère herbe-à Robert (<i>Gymnocarpium robertianum</i>) et Valériane des montagnes (<i>Valeriana montana</i>)	<i>Dryopteridion submontanae</i> Rivas Mart., T.E. Diaz, F. Prieto, Loidi & Penas 1984	61.3123	8120	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat localisé, mais répandu dans les massifs préalpins calcaires.	Milieu riche en espèces rares ou remarquables, assez peu vulnérable, mais tributaire de la dynamique fonctionnelle de rajeunissement de l'éboulis (alimentation en blocs), sensible à la fermeture naturelle par colonisation arbustive et forestière.		Milieu représenté surtout sur les parties nord et est du site, dans les éboulis qui bordent le pied des falaises est notamment.	Eboulis de blocs calcaires, assez stabilisés à faiblement mobiles, de plus petite taille que les éboulis de l'unité EB2, à laquelle ce milieu est souvent associé, mais toujours assez grossiers et dépourvus de terre fine.	EB1, EB2, EB4 à EB12, LB2, FT3	Fougère herbe-à Robert (<i>Gymnocarpium robertianum</i>), Valériane des montagnes (<i>Valeriana montana</i>), Cerfeuil des Alpes (<i>Anthriscus sylvestris</i> subsp. <i>alpina</i>), Saxifrage sillonnée des Préalpes (<i>Saxifraga exarata</i> subsp. <i>pseudoexarata</i>), Adénostyle glabre (<i>Cacalia alpina</i>), Arabette des Alpes (<i>Arabis alpina</i>), Oseille en écussons (<i>Rumex scutatus</i>), Scabieuse luisante (<i>Scabiosa lucida</i>)	Cerfeuil des Alpes (<i>Anthriscus sylvestris</i> subsp. <i>alpina</i>).	
EB4	Eboulis calcaires de blocs petits à fins mobiles, à Adénostyle des Alpes (<i>Cacalia alpina</i>) et Cerfeuil des Alpes (<i>Anthriscus sylvestris</i> subsp. <i>alpina</i>)	<i>Petasition paradoxii</i> Zollitsch ex W.Lippert 1966	61.231	8120	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat assez bien représenté dans les Alpes, dans les massifs calcaires.	Milieu riche en espèces rares ou remarquables, assez peu vulnérable, mais tributaire de la dynamique fonctionnelle de rajeunissement de l'éboulis (alimentation en blocs), sensible à la fermeture naturelle par colonisation arbustive et forestière.	Importants	Milieu représenté surtout sur la partie nord du site : La Cheminée, vallon des Forges.	Eboulis calcaires et marno-calcaires de débris fins et de blocs petits, mobiles, assez humides et frais, plutôt situés sur versant ubac, aux étages montagnard supérieur et subalpin.	EB1 à EB3, EB5 à EB12, LB2, FT3	Adénostyle glabre (<i>Cacalia alpina</i>), Cerfeuil des Alpes (<i>Anthriscus sylvestris</i> subsp. <i>alpina</i>), Tussilage (<i>Tussilago farfara</i>), Pétasite paradoxal (<i>Petasites paradoxus</i>), Calamagrostide des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>), Pâturin du Mont Cenis (<i>Poa cenisia</i>).	Cerfeuil des Alpes (<i>Anthriscus sylvestris</i> subsp. <i>alpina</i>).	9861, 29827, 29835, 29839
EB5	Eboulis de blocs calcaires fins à assez grossiers, avec matrice argileuse, à Pétasite paradoxal (<i>Petasites paradoxus</i>)	<i>Petasition paradoxii</i> Zollitsch ex W.Lippert 1966	61.231	8120	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat relativement peu fréquent et localisé dans les Alpes, principalement dans les massifs calcaires.	Milieu riche en espèces rares ou remarquables, assez peu vulnérable, mais tributaire de la dynamique fonctionnelle de rajeunissement de l'éboulis (alimentation en blocs), sensible à la fermeture naturelle par colonisation arbustive et forestière.		Milieu observé en un seul secteur du site au pied est des Trois Pucelles.	Eboulis calcaires et marno-calcaires de débris fins et de blocs petits, mobiles, assez humides et thermophiles, plutôt situés sur versant adret ou en exposition intermédiaire, aux étages montagnard et subalpin inférieur.	EB1 à EB4, EB6 à EB12, LB2, FT3	Pétasite paradoxal (<i>Petasites paradoxus</i>), Calamagrostide des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>), Silène des glariers (<i>Silene vulgaris</i> subsp. <i>glareosa</i>)		29860, 29870
EB6	Eboulis calcaires de petits blocs et graviers, relativement thermophiles, à Oseille en écusson (<i>Rumex scutatus</i>)	<i>Stipion calamagrostis</i> Jenny-Lips ex Quantin 1932	61.3122	8130	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat commun et répandu dans les Alpes.	Milieu riche en espèces rares ou remarquables, assez peu vulnérable, mais tributaire de la dynamique fonctionnelle de rajeunissement de l'éboulis (alimentation en blocs), sensible à la fermeture naturelle par colonisation arbustive et forestière.		Milieu observé à moyenne et basse altitude sur le site, aussi bien en versant est que sur le versant ouest.	Eboulis calcaires de petits blocs et graviers calcaires, mobiles en conditions plutôt thermophiles, sur des expositions ouest à sud-est	EB1 à EB5, EB7 à EB12, LB2, FT3	Oseilles en écussons (<i>Rumex scutatus</i>), Scrophulaire du Jura (<i>Scrophularia canina</i> subsp. <i>juratensis</i>), Calament des Alpes (<i>Acinos alpinus</i>), Linaira couchée (<i>Linaria supina</i>), Renoncule de Séguier (<i>Ranunculus seguieri</i>), Séneçon doronic (<i>Senecio doronicum</i>)		
EB7	Eboulis calcaires thermophiles, mobiles à blocs assez grossiers à assez fins, à Centranthe à feuilles étroites (<i>Centranthus angustifolius</i>)	<i>Stipion calamagrostis</i> Jenny-Lips ex Quantin 1932	61.311	8130	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat commun et répandu dans les massifs préalpins calcaires.	Milieu riche en espèces rares ou remarquables, assez peu vulnérable, mais tributaire de la dynamique fonctionnelle de rajeunissement de l'éboulis (alimentation en blocs), sensible à la fermeture naturelle par colonisation arbustive et forestière.		Milieu d'éboulis observé surtout sur le versant est du site.	Eboulis thermophiles de blocs calcaires, de taille moyenne, mobiles, situés généralement en pied de barre, en situation plutôt bien ensoleillée, aux étages collinéen supérieur et surtout montagnard à subalpin inférieur dans les situations abritées, en conditions généralement bien ensoleillées.	EB1 à EB6, EB8 à EB12, LB2, FT3	Centranthe à feuilles étroites (<i>Centranthus angustifolius</i>), Valériane des montagnes (<i>Valeriana montana</i>), Laser des montagnes (<i>Laserpitium siler</i>), Scrophulaire du Jura (<i>Scrophularia canina</i> subsp. <i>juratensis</i>), Oseille en écusson (<i>Rumex scutatus</i>), Erine des Alpes (<i>Erinus alpinus</i>), Œil de bœuf (<i>Bupththalmum salicifolium</i>), Campanule à feuilles rondes (<i>Campanula rotundifolia</i>), Epiacre dressée (<i>Stachys recta</i>).	Panicaut blanche-épine (<i>Eryngium spinalba</i>)	9856, 9871, 29837

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
EB8	Eboulis calcaires thermophiles, mobiles à blocs petits à assez fins, à Galeopsis à feuilles étroites (<i>Galeopsis angustifolia</i>) et Linaire couchée (<i>Linaria supina</i>)	<i>Stipion calamagrostis</i> Jenny-Lips ex Quantin 1932	61.31	8130	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat bien répandu dans les Préalpes du Sud Dauphiné, plus rare dans les Préalpes deSavoie.	Milieu riche en espèces rares ou remarquables, assez peu vulnérable, mais tributaire de la dynamique fonctionnelle de rajeunissement de l'éboulis (alimentation en blocs), sensible à la fermeture naturelle par colonisation arbustive et forestière.		Milieu d'éboulis observé surtout sur le versant est du site.	Eboulis thermophiles de blocs calcaires assez fins à petits, mobiles, occupant les versants ensoleillés aux étages collinéen supérieur et surtout montagnard dans les situations abritées et xérophiles à assez sèches.	EB1 à EB7, EB9 à EB12, LB2, FT3	Galéopsis à feuilles étroites (<i>Galeopsis angustifolia</i>), Gaillet des rochers (<i>Galium saxosum</i>), Renoncule de Séguier (<i>Ranunculus seguieri</i>), Ail à fleurs de narcisse (<i>Allium narcissiflorum</i>), Linaire couchée (<i>Linaria supina</i>)	Gaillet des rochers (<i>Galium saxosum</i>), Renoncule de Séguier (<i>Ranunculus seguieri</i>), Ail à fleurs de narcisse (<i>Allium narcissiflorum</i>), Panicaut blanche-épine (<i>Eryngium spinalba</i>), Scutellaire des Alpes (<i>Scutellaria alpina</i>)	29898, 29909, 30321
EB9	Eboulis calcaires de blocs mobiles, à Ail à fleurs de narcisse (<i>Allium narcissiflorum</i>)	<i>Thlaspion rotundifolii</i> Jenny-Lips 1930	61.2	8120	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat assez fréquent dans les Préalpes du Sud Dauphiné, surtout sur les bordures est et méridionale du Vercors. Rare et relictuel en Chartreuse.	Milieu riche en espèces rares ou remarquables, assez peu vulnérable, mais tributaire de la dynamique fonctionnelle de rajeunissement de l'éboulis (alimentation en blocs), sensible à la fermeture naturelle par colonisation arbustive et forestière.	Très importants	Milieu d'éboulis ponctuellement sur le versant est du Trois Pucelles.	Eboulis modérément thermophiles à assez frais de blocs calcaires, petits à assez fins, mobiles, occupant les versants plutôt bien ensoleillés aux étages montagnard supérieur et subalpin, en conditions cependant déjà plus froides que pour les deux autres types d'éboulis précédents (unités EB7 et EB8)	EB1 à EB8, EB10 à EB12, LB2, FT3	Ail à fleurs de narcisse (<i>Allium narcissiflorum</i>), Fougère herbe-à Robert (<i>Gymnocarpium robertianum</i>)	Ail à fleurs de narcisse (<i>Allium narcissiflorum</i>)	29815
EB10	Eboulis calcaires de blocs stabilisés à Gaillet des rochers (<i>Galium saxosum</i>)	<i>Thlaspion rotundifolii</i> Jenny-Lips 1930	61.2	8120	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat peu fréquent à rare du Vercors au Dvoluy	Milieu riche en espèces rares ou remarquables, assez peu vulnérable, mais tributaire de la dynamique fonctionnelle de rajeunissement de l'éboulis (alimentation en blocs), sensible à la fermeture naturelle par colonisation arbustive et forestière.	Très importants	Milieu observé ponctuellement sur le versant est du Moucherotte.	Eboulis modérément thermophiles à assez frais, de petits blocs et graviers calcaires, peu mobiles à nettement stabilisés, occupant les versants plutôt bien ensoleillés, aux étages montagnard supérieur et subalpin.	EB1 à EB9, EB11 à EB12, LB2, FT3	Gaillet des rochers (<i>Galium saxosum</i>)	Ail à fleurs de narcisse (<i>Allium narcissiflorum</i>), Gaillet des rochers (<i>Galium saxosum</i>)	29894
EB11	Eboulis calcaires et marno-calcaires d'altitude de petits blocs mobiles, en conditions relativement thermophiles, à Renoncule de Seguyer (<i>Ranunculus seguieri</i>)	<i>Thlaspion rotundifolii</i> Jenny-Lips 1930	61.2	8120	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat rare et très localisé dans les Préalpes du nord, un peu plus fréquent à partir du Vercors méridional et dans les Alpes du sud.	Milieu riche en espèces rares ou remarquables, assez peu vulnérable, mais tributaire de la dynamique fonctionnelle de rajeunissement de l'éboulis (alimentation en blocs), sensible à la fermeture naturelle par colonisation arbustive et forestière.	Importants	Milieu observé ponctuellement dans le vallon ds Forges.	Eboulis modérément thermophiles à frais, de graviers et débris fins, calcaires et marno-calcaires, modérément mobiles à stabilisés, occupant les versants plutôt bien ensoleillés aux étages montagnard supérieur et subalpin.	EB1 à EB10, EB12, LB2, FT3	Renoncule de Seguyer (<i>Ranunculus seguieri</i>), Gypsophile rampante (<i>Gypsophila repens</i>), Galeopsis à feuilles étroites (<i>Galeopsis angustifolia</i>), Crapaudine des Alpes (<i>Sideritis alpina</i>), Anthyllide des montagnes (<i>Anthyllis montana</i>), Liondent faux-hyosérís (<i>Leontodon hyoseroides</i>).	Minuartie à fleurs de lin (<i>Minuartia capillacea</i>), Renoncule de Séguier (<i>Ranunculus seguieri</i>), Stipe penné à tige laineuse (<i>Stipa eriocalis</i>), Bugrane à feuilles rondes (<i>Ononis rotundifolia</i>), Liondent hyoseroïde (<i>Leontodon hyoseroides</i>), Panicaut blanche-épine (<i>Eryngium spinalba</i>)	
EB12	Ravines marneuses peu ou non végétalisées et ravines marneuses xéro-thermophiles à Calamagrostide argentée (<i>Achnatherum calamagrostis</i>)	<i>Stipion calamagrostis</i> Jenny-Lips ex Quantin 1932	61.311	8130	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat commun et répandu dans les Alpes, notamment dans les massifs préalpins calcaires.	Milieu à diversité plus réduite, assez peu vulnérable, mais tributaire de la dynamique de régénération (alimentation en blocs), sensible à la fermeture naturelle par colonisation arbustive et forestière.		Milieu localisé présent seulement à basse altitude sur le versant est du site.	Eboulis fins marneux et calcaro-marneux des ravines, établis en expositions diverses, avec une préférence pour les conditions chaudes et sèches, aux étages collinéen et montagnard. L'érosion intense limite très fortement l'implantation des végétaux.	EB1 à EB11, LB2, FT3	Calamagrostide argentée (<i>Achnatherum calamagrostis</i>), Scrophulaire du Jura (<i>Scrophularia carina</i> subsp. <i>juratensis</i>), Galeopsis à feuilles étroites (<i>Galeopsis angustifolia</i>). Milieux parfois difficile à caractériser du fait de la quasi-absence de végétaux.	Liondent hyoseroïde (<i>Leontodon hyoseroides</i>)	29878
PE	Pelouses et prairies de fixation d'éboulis - Prairies de couloirs et des pentes argileuses													
PE1	Pelouses ouvertes de colonisation des éboulis calcaires fins à Avoine des montagnes (<i>Helictotrichon sedenense</i>) avec Séslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>).	<i>Seslerion caeruleae</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & H.Jenny 1926	36.432	6170	Habitat d'intérêt communautaire	Milieu fréquent dans le Vercors méridional, plus rare et plus localisé dans le Vercors nord et la Chartreuse.	Milieu assez peu vulnérable, sensible cependant à la fermeture du milieu par la dynamique végétale : colonisation par les arbustes.		Milieu observé en partie supérieure du versant est des crêts du Moucherotte et de la Grande Roche Saint-Michel.	Pelouses pionnières écorchées de colonisation et de fixation des éboulis calcaire fins à calcaro-marneux, sur pentes généralement moyennes à assez fortes, aux étages subalpin et alpin inférieur.	EB1 à EB12, CA1 à CA6	Avoine des montagnes (<i>Helictotrichon sedenense</i>), Séslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>), Valériane des montagnes (<i>Valeriana montana</i>), Pâturin du Mont-Cenis (<i>Poa cenisia</i>)	Panicaut blanche-épine (<i>Eryngium spinalba</i>), Minuartie à fleurs de lin (<i>Minuartia capillacea</i>)	9862, 29899
PE2	Prairies des éboulis grossiers à Laser des montagnes (<i>Laserpitium siler</i>), Laiche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>) et Séslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>).	<i>Seslerion caeruleae</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & H.Jenny 1926 - <i>Drabo aizoidis-Seslerienion caeruleae</i> Béguin 1972	36.4311	6170	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat fréquent et étendu sur des surfaces importantes dans les Préalpes du nord et du Dauphiné.	Milieu assez peu vulnérable, sensible cependant à la fermeture du milieu par la dynamique végétale : colonisation par les arbustes.		Milieu assez bien représenté sur le plateau des Ramées - Grande Roche Saint-Michel.	Formation herbacée assez ouverte, méso-xérophile et héliophile, qui occupe les éboulis calcaires grossiers et pauvre terre fine, en voie de stabilisation, issus du démantèlement des lapiaz, ou en pied de ressauts rocheux, falaises et pentes escarpées, généralement dans les expositions chaudes, plutôt bien ensoleillées sud-est à sud-ouest, sur pentes moyennes à assez fortes (30°), aux étages montagnard supérieur et subalpin. Ces prairies finissent par être colonisées la lande à Raisin d'ours (<i>Arctostaphylos uva-ursi</i>) ou les fruticées thermophiles à Alisier, si le milieu n'est pas rajeuni par l'apport de blocs. Variabilité : variante plus fraîche avec la Globulaire à tige nue abondante (<i>Globularia nudicaulis</i>).	EB1 à EB12, PE3, CA1 à CA6	Laser des montagnes (<i>Laserpitium siler</i>), Laser à feuilles larges (<i>Laserpitium latifolium</i>), Laiche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>), Séslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>), Fétuque lisse (<i>Festuca laevigata</i>), Aconit anthere (<i>Aconitum anthora</i>), Calament des Alpes (<i>Acinos alpinus</i>), Raiponce orbiculaire (<i>Phyteuma orbiculare</i>), Raisin d'ours (<i>Arctostaphylos uva-ursi</i>), Hippocrépide en toupet (<i>Hippocrepis comosa</i>), Globulaire à feuilles en cœur (<i>Globularia cordifolia</i>), Globulaire à tiges nues (<i>Globularia nudicaulis</i>), Orobanche du sermontain (<i>Orobanche laserpitii-sileris</i>), Crapaudine des Alpes (<i>Sideritis alpina</i>), Hélianthème à fleurs sombres (<i>Helianthemum nummularium</i> subsp. <i>obscurum</i>), Centauree alpestre (<i>Centaurea alpestris</i>), Œil de bœuf (<i>Bupththalmum salicifolium</i>), Œillet de Montpellier (<i>Dianthus hyssopifolius</i>).	Aconit anthere (<i>Aconitum anthora</i>), Panicaut blanche-épine (<i>Eryngium spinalba</i>), Muguet de mai (<i>Convallaria majalis</i>), Orobanche du sermontain (<i>Orobanche laserpitii-sileris</i>), Orobanche réticulée (<i>Orobanche reticulata</i>)	10469, 29810, 29811, 29858, 29859, 29883, 29884, 29902, 30356, 30360

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
PE3	Prairies de colonisation des éboulis terreux à Laser des montagnes (<i>Laserpitium siler</i>) et Fétuque lisse (<i>Festuca laevigata</i>).	<i>Seslerion caeruleae</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & H.Jenny 1926	36.431	6170	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat fréquent et étendu sur des surfaces importantes dans les Préalpes du nord et du Dauphiné.	Milieu assez peu vulnérable, sensible cependant à la fermeture du milieu par la dynamique végétale : colonisation par les arbustes.		Milieu bien représenté sur les façades est et ouest du site, au niveau des zones rocailleuses raides des versants.	Type de formation herbacée qui occupe les éboulis calcaires nettement plus terreux que dans le cas de l'unité précédente (PE2a), généralement dans les expositions chaudes et sèches, en pied de ressauts rocheux et de pentes escarpées, aux étages montagnard supérieur et subalpin. Cette unité fait la transition avec celle des pelouses sèches à Fétuque lisse (PL6) établies sur rocaillies stabilisées.	EB1 à EB12, PE2, CA1 à CA6	Laser des montagnes (<i>Laserpitium siler</i>) [dominant], Laîche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>), Orobanche du sermontain (<i>Orobanche laserpitii-sileris</i>), Sésélière bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>), Fétuque lisse (<i>Festuca laevigata</i>), Chardon défleuré (<i>Carduus medius</i>), Anthyllis du Valais (<i>Anthyllis vulneneria</i> ssp. <i>valesiaca</i>), Raisin d'ours (<i>Arctostaphylos uva-ursi</i>), Hippocrépidé (<i>Hippocrepis comosa</i>)	Aconit anthere (<i>Aconitum anthora</i>), Panicaud blanche-épine (<i>Eryngium spinalba</i>), Muguet de mai (<i>Convallaria majalis</i>), Orobanche du sermontain (<i>Orobanche laserpitii-sileris</i>), Orobanche réticulée (<i>Orobanche reticulata</i>)	29772
PC	Prairies de couloirs et des pentes argileuses													
PC1	Prairies de colonisation des éboulis fins à moyens mêlés d'argile, à Laser des montagnes (<i>Laserpitium siler</i>) et Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>).	Transition entre <i>Seslerion caeruleae</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & H.Jenny 1926 et <i>Calamagrostion arundinaceae</i> (Luquet 1926) Jenik 1961	36.4311 / 37.82	6170 / 6430	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat fréquent et étendu sur des surfaces importantes dans les Préalpes du nord et du Dauphiné.	Milieu assez peu vulnérable, car établi en conditions spécialisées (pentes fortes), sensible cependant à la fermeture du milieu par embroussalement.		Milieu localisé, mais représenté sur l'ensemble des versants raides du site, en pied de falaises et d'escarpements rocheux, notamment : Bois de Poussebou, les Trois Pucelles, sous la Croix de la Ramée et près du sommet du Moucherotte.	Type de formation herbacée qui occupe les éboulis moyens à assez fins, mêlés d'argile, généralement en pied de pentes escarpées, au niveau de lapiaz démantelé ou au niveau de clairières, en pied de pentes souvent fortes, aux étages montagnard supérieur et subalpin, aux étages montagnard supérieur et subalpin. Unité intermédiaire entre les unités PL9 et PL11.	PC2, BE1, BP2	Laser des montagnes (<i>Laserpitium siler</i>), Laser à feuilles larges (<i>Laserpitium latifolium</i>), Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>), Anthérie rameuse (<i>Anthericum ramosum</i>), Globulaire à tige nue (<i>Globularia nudicaulis</i>), Sceau-de-Salomon verticillé (<i>Polygonatum verticillatum</i>).	Gymnadérie très odorante (<i>Gymnadenia odoratissima</i>), Orobanche du sermontain (<i>Orobanche laserpitii-sileris</i>), Cerinthe glabre (<i>Cerinthe glabra</i>)	30356, 30360
PC2	Prairies des fortes pentes argileuses et des couloirs à Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>) et dicotylédones diverses.	<i>Calamagrostion arundinaceae</i> (Luquet 1926) Jenik 1961	37.82	6430	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat fréquent dans les Alpes.	Milieu assez peu vulnérable, car établi en conditions spécialisées (pentes fortes), sensible cependant à la fermeture du milieu par embroussalement.		Milieu assez bien représenté sur les façades est et ouest du site : Bois de Poussebou, les Trois Pucelles, sous la Croix de la Ramée et en versant nord-est du Moucherotte.	Formations herbacées se développant dans des pentes argileuses généralement fortes à très fortes (35 à 50°), établies au niveau de secteurs d'arrachement marneux, de combes et de couloirs, souvent en pied de falaises calcaires ou parfois au niveau de vîres, sur ressaut rocheux et éboulis calcaires stabilisés, très aride et relativement humides, en exposition plutôt ombragée à modérément ensoleillée, assez fraîches à relativement humides, aux étages montagnard et subalpin inférieur. Ces prairies sont généralement colonisées par des arbres épars.	PC1, BE1, BP2	Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>), Globulaire à tiges nues (<i>Globularia nudicaulis</i>), Lis martagon (<i>Lilium martagon</i>), Digitale à grandes fleurs (<i>Digitalis grandiflora</i>), Géranium des bois (<i>Geranium sylvaticum</i>), Tussilage (<i>Tussilago farfara</i>), Orchis moucheron (<i>Gymnadenia conopsea</i>), Laser à feuilles larges (<i>Laserpitium latifolium</i>), Knautie des bois (<i>Knautia dipsacifolia</i>), Campanule rhomboïdale (<i>Campanula rhomboidalis</i>), Grande Astrance (<i>Astrantia major</i>), Pétaсите blanc (<i>Petasites albus</i>), Aster fausse-pâquerette (<i>Aster bellidiastrium</i>), Tofieldie des marais (<i>Tofieldia calyculata</i>), Gypsophile rampante (<i>Gypsophila repens</i>), Laîche glauque (<i>Carex flacca</i>), Adénostyle glabre (<i>Calcalia alpina</i>), Pétaсите paradoxal (<i>Petasites paradoxus</i>), Gentianelle ciliée (<i>Gentianella ciliata</i>).	Aconit panaché (<i>Aconitum variegatum</i> subsp. <i>paniculatum</i>), Bartsie des Alpes (<i>Bartsia alpina</i>), Orchis globuleux (<i>Trausteinera globosa</i>), Gentianelle ciliée (<i>Gentianella ciliata</i>)	25454, 29801, 29805, 29807, 29850, 29888, 30330
PC3	Prairies fraîches sur éboulis fixés argilo-calcaires, à Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>) et Laîche méridionale (<i>Carex austroalpina</i>) et Sésélière bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>).	Transition entre <i>Calamagrostion arundinaceae</i> (Luquet 1926) Jenik 1961 et <i>Caricion ferrugineae</i> G.Braun-Blanq. & Braun-Blanq. 1931	36.412	6170	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat relativement localisé dans les Préalpes du Dauphiné.	Milieu possédant plusieurs espèces végétales rares ou remarquables, cependant assez peu vulnérable, car établi en conditions spécialisées (pentes fortes), sensible cependant à la fermeture forestière potentielle, dès lors que les conditions qui le maintiennent (avalanches, érosion, chutes de blocs) ne sont plus opérantes.	Importants	Milieu disséminé au pied de quelques falaises ombragées en versant nord du Moucherotte et en versant est des Trois Pucelles.	Prairies des pentes argilo-terreuses sur éboulis fixés en versant ubac, généralement en pied de falaises ombragées à l'étage subalpin inférieur. Unité de transition entre les unités PL11 et PL13.	PC2, PC4, BP2	Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>), Laîche ferrugineuse (<i>Carex ferruginea</i>), Sésélière bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>), Séséli libanotis (<i>Libanotis pyrenaica</i>), Muguet de mai (<i>Convallaria majalis</i>), Bartsie des Alpes (<i>Bartsia alpina</i>), Laser à feuilles larges (<i>Laserpitium latifolium</i>), Grande Astrance (<i>Astrantia major</i>), Gentianelle ciliée (<i>Gentianella ciliata</i>).	Renoncule vénéneuse (<i>Ranunculus thora</i>), Gentianelle ciliée (<i>Gentianella ciliata</i>), Cerinthe glabre (<i>Cerinthe glabra</i>)	25454, 29876
PC4	Prairies fraîches de couloir à Laîche méridionale (<i>Carex austroalpina</i>) et Sésélière bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>).	<i>Caricion ferrugineae</i> G.Braun-Blanq. & Braun-Blanq. 1931	36.412	6170	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat relativement localisé dans les Préalpes du Dauphiné.	Milieu possédant plusieurs espèces végétales rares ou remarquables, cependant assez peu vulnérable, car établi en conditions spécialisées (pentes fortes), sensible cependant à la fermeture forestière potentielle, dès lors que les conditions qui le maintiennent (avalanches, érosion, chutes de blocs) ne sont plus opérantes.	Importants	Milieu disséminé au pied de quelques falaises ombragées en versant nord du Moucherotte.	Prairies des pentes calcaires, argilo-terreuse, sur éboulis fixé en versant ubac et frais, généralement en pied de falaises ombragées à partir de l'étage subalpin moyen et supérieur. Aux étages montagnard supérieur et subalpin inférieur une prairie de transition avec l'unité précédente peut-être observée associant le Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>) et la Laîche méridionale (<i>Carex austroalpina</i>)	PC3, CA3 à CA6, PE2, BP2	Laîche méridionale (<i>Carex austroalpina</i>), Sésélière bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>), Gentiane jaune (<i>Gentiana lutea</i>), Bartsie des Alpes (<i>Bartsia alpina</i>), Campanule rhomboïdale (<i>Campanula rhomboidalis</i>), Millepertuis de Richer (<i>Hypericum richeri</i>), Globulaire à tige nue (<i>Globularia nudicaulis</i>), Laser à feuilles larges (<i>Laserpitium latifolium</i>), Agrostide fluette (<i>Agrostis agrostiflora</i>), Grande Astrance (<i>Astrantia major</i>), Aster fausse-pâquerette (<i>Aster bellidiastrium</i>), Soldanelle des Alpes (<i>Soldanella alpina</i>)	Laîche méridionale (<i>Carex austroalpina</i>), Buplèvre à longues feuilles (<i>Bupleurum longifolium</i>), Renoncule vénéneuse (<i>Ranunculus thora</i>).	25449, 29890
LF	Pelouses-landines froides													
LF1	Pelouses-landines des rocaillies calcaires exposées, en conditions froides, à Dryade à huit pétales (<i>Dryas octopetala</i>) et Saule à feuilles rétuses (<i>Salix retusa</i>).	A préciser : <i>Arabidion caeruleae</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & H.Jenny 1926	36.12 / 31.49	4060	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat assez bien représenté dans les Préalpes du nord et du Dauphiné, mais localisé aux hautes crêtes froides.	Milieu en assez bon état de conservation sur le site, cependant sensible au piétinement (tourisme, randonnée ...), car souvent établi au niveau de crêtes	Importants	Milieu très localisé aux stations froides abyssales sur blocs : la Cheminée et le vallon des Forges.	Landines des rocaillies calcaires exposées, esur dalles et débris calcaires, au niveau des crêtes exposées d'altitude, dans des pentes ou sur des vîres froides et longuement enneigées, en exposition ubac, à l'étage subalpin moyen et supérieur et plus rarement à plus basse altitude en conditions microclimatiques très froides, sur éboulis et chaos rocheux à l'étage montagnard moyen et supérieur. Ces landines caractérisent alors les parties d'éboulis les plus froides des "stations abyssales sur blocs".	CA3 à CA6, BE3, BP7, BS1	Dryade à huit pétales (<i>Dryas octopetala</i>), Saule à feuilles rétuses (<i>Salix retusa</i>), Oxytropis amethystea (<i>Oxytropis couleour amethyste</i>), Saxifrage musquée (<i>Saxifraga exarata</i> subsp. <i>moschata</i>), Aster fausse-pâquerette (<i>Aster bellidiastrium</i>), Bartsie des Alpes (<i>Bartsia alpina</i>), Renouée vivipare (<i>Polygonum viviparum</i>), Saxifrage à feuilles opposées (<i>Saxifraga oppositifolia</i>)	Buplèvre fausse renoncule (<i>Bupleurum ranunculoides</i>), Coronille engainante (<i>Coronilla vaginalis</i>), Oxytropis amethystea (<i>Oxytropis couleour amethyste</i>)	30364
PL	Rocaillies et pelouses pionnières des vîres et dalles rocheuses calcaires													

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
PL1	Gazons des corniches rocheuses exposées et bien ensoleillées à Avoine sétacée (<i>Helictotrichon setaceum</i>) et Buplèvre des rochers (<i>Bupleurum petraeum</i>).	<i>Potentillion caulescentis</i> Braun-Blanq. & H.Jenny 1926	62.151	8210	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat typique des falaises de moyenne et haute altitude dans le Vecors. Présent ponctuellement en Chartreuse méridionale.	Milieu en bon état de conservation, peu vulnérable (situation en pleine falaise). Sensible cependant aux activités liées à l'escalade et à la varappe.		Milieu bien représenté sur l'ensemble du site, au niveau des falaises et escarpements, notamment : Les Trois Pucelles, falaises du Pas de l'Echelle, de la Croix des Ramées et du versant est du Moucherotte.	Pelouses très ouvertes disposées sur les corniches et vires des façades et crêtes rocheuses exposées, sèches et bien ensoleillées, généralement sur des expositions sud-ouest à sud-est aux étages montagnard supérieur et subalpin.	R1 à R4, PL2	Avoine sétacée (<i>Helictotrichon setaceum</i>), Buplèvre des rochers (<i>Bupleurum petraeum</i>), Anthyllis des montagnes (<i>Anthyllis montana</i>), Globulaire à feuilles en cœur (<i>Globularia cordifolia</i>), Erine des Alpes (<i>Erinus alpinus</i>), Saxifrage paniculée (<i>Saxifraga paniculata</i>)		25438, 29806, 29828, 29834, 29836, 29838, 29907, 30329, 30334
PL2	Pelouses rupicoles des vires et des corniches des falaises calcaires ombragées ou froides à Séslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>).	<i>Sesleria caeruleae</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & H.Jenny 1926 [<i>Drabo aizoidis-Seslerienion caeruleae</i> Béguin 1972]	36.4311	6170	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat fréquent dans les massifs calcaires des Alpes, très fréquent dans les Préalpes.	Milieu en bon état de conservation, peu vulnérable (situation en pleine falaise). Sensible cependant aux activités liées à l'escalade et à la varappe.		Milieu bien représenté sur l'ensemble du site, au niveau des falaises et escarpements, notamment : Les Trois Pucelles, falaises du Pas de l'Echelle, de la Croix des Ramées et du versant est du Moucherotte.	Pelouses des vires et corniches rocheuses des falaises et escarpements, sur sol très superficiel rocheux calcaire compact, plutôt en versant ombragé ou en exposition intermédiaire, aux étages montagnard et subalpin.	R1 à R5, PL1	Séslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>), Drave faux aizoon (<i>Draba aizoides</i>), Aster fausse pâquerette (<i>Aster bellidifolium</i>), Pédiculaire arquée (<i>Pedicularis gyroflexa</i>), Gentiane à feuilles étroites (<i>Gentiana angustifolia</i>), Anthyllide vulnérable du Valais (<i>Anthyllis vulneraria</i> subsp. <i>valesiaca</i>), Polygale des sols calcaires (<i>Polygala calcarea</i>), Raiponce orbiculaire (<i>Phyteuma orbiculare</i>), Hélianthème alpestre (<i>Helianthemum oelandicum</i> subsp. <i>alpestre</i>), Athamante de crête (<i>Athamanta cretensis</i>), Raiponce orbiculaire (<i>Phyteuma orbiculare</i>), Saxifrage paniculée (<i>Saxifraga paniculata</i>), Globulaire à feuilles en cœur (<i>Globularia cordifolia</i>), Globulaire à tige nue (<i>Globularia nudicaulis</i>), Gypsophile rampante (<i>Gypsophila repens</i>), <i>Oxytropis</i> aux couleurs améthyste (<i>Oxytropis amethystea</i>)	Arabette à feuilles de serpolet (<i>Arabis serpillifolia</i> subsp. <i>serpyllifolia</i>), Aster des Alpes (<i>Aster alpinus</i>), Bartsie des Alpes (<i>Bartsia alpina</i>), Pédiculaire arquée (<i>Pedicularis gyroflexa</i>), Buplèvre fausse renoncule (<i>Bupleurum ranunculoides</i>), Coronille engainante (<i>Coronilla vaginalis</i>), Gymnadénie très odorante (<i>Gymnadenia odoratissima</i>), <i>Oxytropis</i> couleuvre améthyste (<i>Oxytropis amethystea</i>).	29828, 29834, 29836, 30329
PL3	Pelouses des crêtes froides et ventées à Androsace velue (<i>Androsace velua</i>) et Gentiane à feuilles étroites (<i>Gentiana angustifolia</i>), Globulaire à feuilles en cœur (<i>Globularia cordifolia</i>), Anthyllide des montagnes (<i>Anthyllis montana</i>)	<i>Sesleria caeruleae</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & H.Jenny 1926 [<i>Drabo aizoidis-Seslerienion caeruleae</i> Béguin 1972]	36.4311	6170	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat assez fréquent dans les Préalpes du Sud Dauphiné, mais localisé à des surfaces restreintes.	Milieu en assez bon état de conservation sur le site, cependant sensible au piétinement (tourisme, randonnée ...), car souvent établi au niveau de crêtes		Milieu localisé aux plus hautes crêtes du site, entre le Moucherotte et la Grande Roche Saint-Michel.	Pelouses pionnières des crêtes et croupes sur sol rocaillieux calcaire compact et très superficiel, en conditions froides et ventées, généralement soumises à l'érosion éolienne, caractéristiques des rebords de falaises et des sommets de croupes et de crêtes exposées et ventées aux hautes altitudes aux étages montagnard supérieur et surtout subalpin.	R1 à R5, CA3 à CA6	Androsace velue (<i>Androsace villosa</i>), Gentiane à feuilles étroites (<i>Gentiana angustifolia</i>), Laiche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>), Drave faux aizoon (<i>Draba aizoides</i>), Dryade à huit pétales (<i>Dryas octopetala</i>), Laiche des rochers (<i>Carex rupestris</i>), Fétuque alpine (<i>Festuca alpina</i>), <i>Oxytropis</i> améthyste (<i>Oxytropis amethystea</i>), Hélianthème alpestre (<i>Helianthemum oelandicum</i> subsp. <i>alpestre</i>), Minuartie printanière (<i>Minuartia verna</i>), Buplèvre fausse renoncule (<i>Bupleurum ranunculoides</i>)	Androsace velue (<i>Androsace villosa</i>), Buplèvre fausse renoncule (<i>Bupleurum ranunculoides</i>), Laiche des rochers (<i>Carex rupestris</i>), Fétuque alpine (<i>Festuca alpina</i>), <i>Oxytropis</i> améthyste (<i>Oxytropis amethystea</i>).	29796
PL4	Pelouses très sèches sur rocaillies xérophiles à Globulaire à feuilles en cœur (<i>Globularia cordifolia</i>), Hélianthème alpestre (<i>Helianthemum oelandicum</i> subsp. <i>alpestre</i>) et Anthyllide des montagnes (<i>Anthyllis montana</i>) et petites labiées suffrutescentes.	<i>Selerion caeruleae</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & H.Jenny 1926 [<i>Drabo aizoidis-Seslerienion caeruleae</i> Béguin 1972]	36.4311	6170	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat assez fréquent dans les massifs préalpins, mais occupant des surfaces restreintes.	Milieu localisé, assez peu vulnérable, en bon état de conservation sur le site, sensible cependant aux loisirs rupestres et à la fermeture du milieu.	Importants	Milieu occupant des surfaces réduites sur le site au contact des escarpements rocheux bordant les versants est et ouest du site et sur le plateau des Ramées.	Pelouses pionnières des rocaillies xérophiles à xérophiles et des rebords de falaises et des sommets de croupes et de crêtes exposées. Unité voisine des pelouses des unités précédentes (PL6), mais en conditions encore plus sèches et sur sol très superficiel ou pratiquement inexistant, sur substrat rocheux calcaire brut, au niveau des buttes rocaillieuses, des dalles rocheuses et des rebords d'escarpements ou de fixation d'éboulis. Les pelouses pionnières qui colonisent la surface des lapiaz sur ébauche de lithosol, sont similaires à celles qui occupent les replats rocheux, les rebords de dalles calcaires et les ruptures de ressauts rocheux en conditions très sèches et ensoleillées. Ces milieux sont présents aux étages montagnard supérieur et subalpin.	R1 à R5, CA1 à CA4	Globulaire à feuilles en cœur (<i>Globularia cordifolia</i>) [bien représentée ou dominante], Fétuque lisse (<i>Festuca laevigata</i>) [plutôt rare], Hélianthème alpestre (<i>Helianthemum oelandicum</i> subsp. <i>alpestre</i>), Hélianthème blanchâtre (<i>Helianthemum oelandicum</i> subsp. <i>incanum</i>), Hippocrépide à toupet (<i>Hippocrepis comosa</i>), Drave faux aizoon (<i>Draba aizoides</i>), Calament des Alpes (<i>Acinos alpinus</i>), Crapaudine des Alpes (<i>Sideritis alpina</i>), Anthyllis des montagnes (<i>Anthyllis montana</i>), Avoine des prés (<i>Avenula pratensis</i>), Orpin blanc (<i>Sedum album</i>), Orpin des montagnes (<i>Sedum montanum</i>), Orpin acre (<i>Sedum acre</i>), Joubarbe des toits (<i>Semprevivum tectorum</i>), Serpolet à nombreuses tiges (<i>Thymus polytrichus</i>), Joubarbe toile d'araignée (<i>Semprevivum archioideum</i>)	Aster des Alpes (<i>Aster alpinus</i>), Daphné des Alpes (<i>Daphne alpina</i>), Oeillet de Montpellier (<i>Dianthus hyssopifolius</i>), Joubarbe des toits (<i>Semprevivum tectorum</i>), Sabline à grandes fleurs (<i>Arenaria grandiflora</i>)	29906
PL5	Pelouses pionnières des rebords de dalles calcaires et rocaillies à Orpin blanc (<i>Sedum album</i>) et/ou Orpin acre (<i>Sedum acre</i>) et Saxifrages (<i>Saxifraga</i> sp.).	Transition entre <i>Alyssa alyssoides-Sedion albi</i> Oberd. & Th.Müll. in Th.Müll. 1961 et <i>Selerion caeruleae</i> Braun-Blanq. & H.Jenny 1926 [<i>Drabo aizoidis-Seslerienion caeruleae</i> Béguin 1972]	36.43 / 34.11	6110*	Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire	Habitat assez fréquent à altitude moyenne à assez haute dans les massifs préalpins, mais occupant des surfaces toujours réduites.	Milieu relativement vulnérable car occupant des surfaces ponctuelles sur sol très superficiel fragile, sensible aux loisirs rupestres et à la fermeture du milieu (colonisation herbacée et arbustive liée à la dynamique de végétation).		Milieu occupant des surfaces réduites sur le site au contact des escarpements rocheux bordant les versants est et ouest du site et sur le plateau des Ramées.	Pelouses pionnières très ouvertes et rases, occupant des surfaces très ponctuelles, en ourlet au contact des pelouses des autres unités PC1 à PC3, au niveau des dalles calcaires plus ou moins horizontales en conditions très sèches et thermophiles, sur sol squelettique pratiquement inexistant, aux étages montagnard net subalpin inférieur. Ces formations sont généralement riches en espèces végétales.	LP1 à LP3, CA1 à CA6	Orpin blanc (<i>Sedum album</i>), Orpin acre (<i>Sedum acre</i>), Fétuque marginée (<i>Festuca marginata</i> subsp. <i>gallica</i>), Fétuque à feuilles lisses (<i>Festuca laevigata</i>), Céraiste dressé (<i>Cerastium arvense</i> subsp. <i>strictum</i>), Germandrée petit-chêne (<i>Teucrium chamaedrys</i>), Joubarbe des toits (<i>Semprevivum tectorum</i>), Séslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>), Globulaire à feuilles en cœur (<i>Globularia cordifolia</i>), Crapaudine des Alpes (<i>Sideritis alpina</i>), Joubarbe des toits (<i>Semprevivum tectorum</i>), Serpolet à nombreuses tiges (<i>Thymus polytrichus</i>), Saxifrage paniculée (<i>Saxifraga paniculata</i>), mousses et lichens	Minuartie à fleurs de lin (<i>Minuartia capillacea</i>)	29806

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phytosociologique : alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
PL6	Pelouses pionnières des rebords de rocaillies et dalles calcaires et calcaro-gréseuses à Orpin blanc (<i>Sedum album</i>) et/ou Orpin acre (<i>Sedum acre</i>), thérophytes et bryophytes	<i>Alyso alyssoidis-Sedion albi</i> Oberd. & Th.Müll. in Th.Müll. 1961	34.11	6110*	Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire	Habitat présent dans l'ensemble des Préalpes à basse et moyenne altitude au contact des falaises, mais occupant des surfaces très ponctuelles et réduites.	Milieu relativement vulnérable car occupant des surfaces ponctuelles sur sol très superficiel fragile, sensible aux loisirs rupestres et à la fermeture du milieu (colonisation herbacée et arbustive liée à la dynamique de végétation).	Importants	Très localisé en quelques points, en marge inférieure du site : Pierregraine, Rocher de l'Ane, Bec du Cornillon.	Pelouses pionnières très ouvertes et rases, caractérisées par de petites plantes annuelles (thérophytes) ou crassulacées (Orpins) occupant des surfaces très ponctuelles, au contact ou incluses dans des pelouses et prairies sèches (en particulier les prairies à Brome dressé (<i>Bromus erectus</i>) ou colonisant des replats et domes rocheux au niveau des dalles calcaires, ou parfois même calcaro-gréseuses, plus ou moins horizontales en conditions très sèches et thermophiles, sur sol squelettique superficiel pratiquement inexistant, à l'étage montagnard. Ces milieux très spécialisés s'observent également en pied de falaises chaudes et bien ensoleillées, en situation d'abri au niveau des balmes et surplombs.	LP1 à LP3, CA1, CA2	Arabette dressée (<i>Arabis auriculata</i>), Silène penchée (<i>Silene nutans</i>), Sabine à feuilles de serpolet (<i>Arenaria serpyllifolia</i>), Calament des Alpes (<i>Acinos alpinus</i>), Potentille printanière (<i>Potentilla neumanniana</i>), Bubiium à bulbe (<i>Bunium bulbocastanum</i>), Véronique des champs (<i>Veronica arvensis</i>), Orpin acre (<i>Sedum acre</i>), Orpin blanc (<i>Sedum album</i>), Orpin jaunâtre (<i>Sedum ochroleucum</i>), Fétuque marginée (<i>Festuca marginata</i> subsp. <i>gallica</i>), Orpin des montagnes (<i>Sedum montanum</i>), Myosotis des coteaux (<i>Myosotis ramosissima</i>), Joubarbe des toits (<i>Sempervivum tectorum</i>), mousses et lichens	Myosotis des coteaux (<i>Myosotis ramosissima</i>), Fétuque marginée (<i>Festuca marginata</i> subsp. <i>gallica</i>)	29762
CA	Pelouses des sols calcaires													
CA1	Pelouses sèches sur rocaillies xérophiles à xérothermophiles à Fétuque lisse (<i>Festuca laevigata</i>).	A préciser : <i>Ononidion cenisiae</i> ou <i>Seslerion caeruleae</i> Braun-Blanq. & H.Jenny 1926	36.43 (36.432 ?)	6170	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat fréquent et étendu sur des surfaces importantes dans les Alpes, en particulier dans les Préalpes méridionales.	Milieu occupant des surfaces peu étendues, en bon état de conservation sur le site, mais sensible à la fermeture du milieu (colonisation par les arbustes).		Milieu occupant des surfaces assez réduites près des escarpements et dans les clairières ensoleillées sur sol superficiel, des versants est et ouest du site.	Pelouses sèches des rocaillies xérophiles à xérothermophiles, sur sol terreux sec. Unité voisine de l'unité précédente PL7, mais établie en conditions encore plus sèches.	PL4 à PL6, CA2, FT2, FT3	Fétuque lisse (<i>Festuca laevigata</i>), Serpolet à nombreuses tiges (<i>Thymus polytrichus</i>), Avoine des prés (<i>Avena pratensis</i>), Potentille printanière (<i>Potentilla neumanniana</i>), Petit Boucage (<i>Pimpinella saxifraga</i>), Ail à tête ronde (<i>Allium sphaerocephalon</i>), Asperule des rochers (<i>Asperula rupicola</i>), Hippocrépide en toupet (<i>Hippocrepis comosa</i>), Germandrée des montagnes (<i>Teucrium montanum</i>), Plantain moyen (<i>Plantago media</i>), Calament des Alpes (<i>Acinos alpinus</i>), Céraiste dressé (<i>Cerastium arvense</i> subsp. <i>strictum</i>), Véronique en épi (<i>Veronica spicata</i>), Anthyllide des montagnes (<i>Anthyllis montana</i>), Germandrée petit-chêne, Koélierie pyramidale (<i>Koeleria pyramidata</i>).	Oeillet des rochers (<i>Dianthus sylvestris</i>)	25425, 25434, 29893, 29895, 30322, 30343, 30346
CA2	Pelouses sèches et assez thermophiles généralement écorchées, sur rocaillies à Fétuque lisse (<i>Festuca laevigata</i>) avec Laïche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>), Séslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>), Calament des Alpes (<i>Acinos alpinus</i>) et Globulaire à feuilles en cœur (<i>Globularia cordifolia</i>).	A préciser : <i>Ononidion cenisiae</i> ou <i>Seslerion caeruleae</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & H.Jenny 1926	36.43 (36.432 ?)	6170	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat fréquent et étendu sur des surfaces importantes dans les Alpes, en particulier dans les Préalpes méridionales.	Milieu occupant des surfaces peu étendues, en bon état de conservation sur le site, mais sensible à la fermeture du milieu (colonisation par les arbustes).		Milieu occupant des surfaces assez réduites près des escarpements et dans les clairières ensoleillées sur sol superficiel, des versants est et ouest du site.	Pelouses qui colonisent les sols superficiels rocaillieux des petits affleurements rocheux, lapiaz faiblement désagrégué en surface, dalles et rocaillies calcaires en conditions xéro-thermophiles et les éboulis fixés de petits blocs assez riches en terre fine, et sur sols terreux superficiels se desséchant rapidement. Ces formations herbacées rases sont généralement bien individualisées au sein de formations herbacées prairiales et des pâturages plus ou moins nitrophiles ou acidiphiles. Pelouses établies aux étages montagnard et subalpin inférieur, cependant à plus basse altitude et en conditions nettement plus sèches et plus thermophiles que celles des unités PC2 et PC3, sur versants d'adret et croupes bien exposées, en conditions très rocheuses et rocailleuses.	PL4 à PL6, CA1, CA3, FT2, FT3	Fétuque lisse (<i>Festuca laevigata</i>) [bien représentée ou dominante], Laïche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>) [souvent codominante], Séslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>), Avoine des prés (<i>Avena pratensis</i>), Globulaire à feuilles en cœur (<i>Globularia cordifolia</i>), Hippocrépide à toupet (<i>Hippocrepis comosa</i>), Calament des Alpes (<i>Acinos alpinus</i>), Gentiane à feuilles étroites (<i>Gentiana angustifolia</i>), Véronique en épi (<i>Veronica spicata</i>), Potentille printanière (<i>Potentilla neumanniana</i>), Polygale du calcaire (<i>Polygala calcaea</i>), Germandrée des montagnes (<i>Teucrium montanum</i>), Plantain moyen (<i>Plantago media</i>), Céraiste dressé (<i>Cerastium arvense</i> subsp. <i>strictum</i>), Crapaudine des Alpes (<i>Sideritis alpina</i>), Serpolet à nombreuses tiges (<i>Thymus polytrichus</i>), Asperule des rochers (<i>Asperula rupicola</i>), Anthyllide des montagnes (<i>Anthyllis montana</i>), Héliantheme blanchâtre (<i>Helianthemum oelandicum</i> subsp. <i>incanum</i>).	Daphné des Alpes (<i>Daphne alpina</i>), Oeillet des rochers (<i>Dianthus sylvestris</i>), Oeillet de Montpellier (<i>Dianthus hyssopifolius</i>), Avoine des prés (<i>Avena pratensis</i>)	25429, 25436, 25439, 29905
CA3	Pelouses calcicoles fraîches de pente en gradins à Séslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>).	<i>Seslerion caeruleae</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & H.Jenny 1926 - <i>Seslerienion caeruleae</i> Béguin 1972	36.4311	6170	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat fréquent et étendu sur des surfaces importantes dans les Alpes. Type de milieu largement répandu, prédominant des pentes calcaires à l'étage subalpin des Préalpes.	Milieu assez peu vulnérable, mais dont le maintien en bon état est tributaire d'une activité pastorale équilibrée.		Pelouses sommitales du site, notamment en versant nord du Moucherotte.	Pelouses ouvertes à très ouvertes, généralement disposées en gradins, sur forte pente calcaire et recouvrant souvent d'anciens éboulis terreux stabilisés, en conditions relativement xérophiles, plutôt fraîches et en tous cas moins thermophiles que les précédentes, généralement au contact ou en mosaïque avec les éboulis calcaires	PL4, PL5, CA4 à CA6, FT3	Séslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>), Laïche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>), Serpolet à nombreuses tiges (<i>Thymus polytrichus</i>), Crapaudine des Alpes (<i>Sideritis alpina</i>), Héliantheme alpestre (<i>Helianthemum oelandicum</i> subsp. <i>alpestre</i>), Héliantheme sombre (<i>Helianthemum nummularium</i> subsp. <i>obscurum</i>), Pédiculaire arquée (<i>Pedicularis gyroflexa</i>), Sabine ciliée (<i>Arenaria gothica</i> subsp. <i>moehringioides</i>), Alchémille à folioles pliées (<i>Alchemilla plicatula</i>)		
CA4	Pelouses généralement écorchées ou en gradins, sur pente d'éboulis ou rocaillies terreuses, à Séslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>) et Laïche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>).	<i>Seslerion caeruleae</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & H.Jenny 1926 - <i>Seslerienion caeruleae</i> Béguin 1972	36.4311	6170	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat fréquent et étendu sur des surfaces importantes dans les Alpes. Type de milieu largement répandu, prédominant des pentes calcaires à l'étage subalpin des Préalpes.	Milieu assez peu vulnérable, en bon état de conservation, sensible cependant à la fermeture du milieu vu sa rareté relative sur le site.		Formations herbacées prédominantes au niveau des pelouses culminales entre la Grande Roche Saint-Michel et le Moucherotte	Pelouses semi-ouvertes à assez fermées, dominées par la Laïche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>) et la Séslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>) colonisant les sols superficiels des pentes rocailleuses ou rocheuses calcaires, les lapiaz faiblement désagrégués en surface et les éboulis fixés de petits blocs assez riches en terre fine. Ces formations herbacées constituent des gradins ou festons bien marqués et se localisent plutôt dans des pentes fortes où l'érosion est active, à l'étage subalpin. La Séslerie bleutée prédomine sur les pentes d'ubac et pentes fraîches, à l'inverse de la Laïche toujours verte favorisée en adret et pentes plus sèches. Variabilité : ces pelouses assez fraîches sont parfois infiltrées à moyenne altitude par des espèces des prairies avoisinantes (<i>Trisetum-Polygonion</i> , <i>Seslerio-mesobromenion</i>) où se présentent sous des formes de transition vers ces deux alliances.	PL4, PL5, CA2, CA3, CA5, FT3	Séslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>), Laïche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>), Gentiane à feuilles étroites (<i>Gentiana angustifolia</i>), Héliantheme à fleurs sombres (<i>Helianthemum nummularium</i> subsp. <i>obscurum</i>), Héliantheme alpestre (<i>Helianthemum oelandicum</i> subsp. <i>alpestre</i>), Chardon découpé (<i>Carduus medius</i>), Crapaudine des Alpes (<i>Sideritis alpina</i>), Anthyllide vulnéraire du Valais (<i>Anthyllis vulneraria</i> subsp. <i>valesiaca</i>), Hippocrépide en toupet (<i>Hippocrepis comosa</i>), Polygale du calcaire (<i>Polygala calcaea</i>), Globulaire à tiges nues (<i>Globularia nudicaulis</i>), Globulaire à feuilles en cœur (<i>Globularia cordifolia</i>), Héliantheme sombre (<i>Helianthemum nummularium</i> subsp. <i>obscurum</i>), Oeillet de Montpellier (<i>Dianthus hyssopifolius</i>), Tabouret alpestre (<i>Nocca alpestris</i> subsp. <i>sylvium</i>)	Oeillet de Montpellier (<i>Dianthus hyssopifolius</i>), Aster des Alpes (<i>Aster alpinus</i>), Pédiculaire arquée (<i>Pedicularis gyroflexa</i>), Buplèvre fausse renoncule (<i>Bupleurum ranunculoides</i>), Coronille engainante (<i>Coronilla vaginalis</i>)	25440, 29784, 29788, 29789, 29868, 29897

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
CA5	Pelouses généralement écorchées ou en gradins à Séslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>) et Laïche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>), variante assez fraîche avec Globulaire à tige nue (<i>Globularia nudicaulis</i>).	<i>Seslerion caeruleae</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & H.Jenny 1926 - <i>Seslerienion caeruleae</i> Béguin 1972	36.4311	6170	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat fréquent et répandu dans les Préalpes du nord, notamment en Chartreuse et dans le Vercors.	Milieu assez peu vulnérable, en bon état de conservation, sensible cependant à la fermeture du milieu vu sa rareté relative sur le site.		Milieu nettement plus localisé que le précédent, disséminé sur l'ensemble de la partie supérieure du plateau des ramées, Roche Saint-Michel, Moucherotte.	Pelouses colonisant les sols superficiels rocaillieux, les lapiaz ou dalles rocheuses faiblement désagrégés en surface et les éboulis fixés de petits blocs assez riches en terre fine, mais se développant sur replats et bas de pentes bénéficiant d'un sol frais et un peu plus épais, grâce au colluvionnement, aux étages montagnard et surtout subalpin.	PL4, PL5, CA3, CA4, CA6	Séslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>), Laïche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>), Gentiane à feuilles étroites (<i>Gentiana angustifolia</i>), Globulaire à tiges nues (<i>Globularia nudicaulis</i>), Sceau-de-Salomon verticillé (<i>Polygonatum verticillatum</i>), Millepertuis de Richer (<i>Hypericum richeri</i>), Trolle d'Europe (<i>Trollius europaeus</i>), Laser à feuilles larges (<i>Laserpitium latifolium</i>).	Gymnadenie très odorante (<i>Gymnadenia odoratissima</i>), Oeillet de Montpellier (<i>Dianthus hyssopifolius</i>)	29787, 29791
CA6	Pelouses calcicoles mésoneutrophiles à faiblement acidifines sur sol plus épais, dominées par la Laïche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>) avec la Séslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>) plus rare ou absente.	<i>Seslerion caeruleae</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & H.Jenny 1926 - <i>Agrostio capillaris-Seslerienion caeruleae</i> Béguin 1972	36.4311	6170	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat bien représenté dans les Préalpes du nord, où il couvre des surfaces relativement importantes.	Habitat peu vulnérable, dont le maintien est cependant tributaire d'une activité pastorale équilibrée.		Type de formation herbacée, localement présente sur le plateau des Ramées.	Pelouses établies à l'interface des pelouses calcicoles (unités CA1 à CA5) et des formations acidifines (unités PA1 et PA2), en conditions neutroclines à modérément acidifines, relativement mésophiles, dans des pentes moyennes à douces, là où le sol à l'origine calcaire commence à subir un début d'acidification, aux étages montagnard supérieur et subalpin.	CA3 à CA5, PA1	Laïche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>) [dominante], Fétuque noirissante (<i>Festuca nigrescens</i>) [souvent assez bien représentée], Flouve odorante (<i>Anthoxanthum odoratum</i>), Agrostide capillaire (<i>Agrostis capillaris</i>), Triséte doré (<i>Trisetum flavescens</i>), Luzule des champs (<i>Luzula campestris</i>), Bugle rampante (<i>Ajuga reptans</i>), Crocus printanier (<i>Crocus vernus</i> subsp. <i>albiflorus</i>), Gesse des prés (<i>Lathyrus pratensis</i>), Pulsatille des Alpes (<i>Pulsatilla alpina</i>), Trèfle des prés (<i>Trifolium pratense</i>), Millepertuis tacheté (<i>Hypericum maculatum</i>), Stellaire graminée (<i>Stellaria graminea</i>), Plantain noirâtre (<i>Plantago atrata</i> subsp. <i>atrata</i>), Cirse acaule (<i>Cirsium acaule</i>), Fléole des Alpes (<i>Pheum alpinum</i>), Thésium des Alpes (<i>Thesium alpinum</i>), Nigritelle noire (<i>Nigritella rhellicani</i>), Oeillet de montpellier (<i>Dianthus hyssopifolius</i>), Cerfeuil de Villars (<i>Chaerophyllum villarsii</i>), Trolle d'Europe (<i>Trollius europaeus</i>), Millepertuis de Richer (<i>Hypericum richeri</i>).	Aster des Alpes (<i>Aster alpinus</i>), Botryche lunaire (<i>Botrychium lunaria</i>), Gaillet frêle (<i>Galium timeroi</i>), Peucedan à feuilles de carvi (<i>Holandrea carvifolia</i>), Orchis globuleux (<i>Traunsteineria globosa</i>), Euphrase des Alpes (<i>Euphrasia alpina</i>)	25428
PA	Pelouses et pâtures acidiphiles													
PA1	Pelouses denses sur pentes douces à moyennes, à Laïche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>) avec Fétuque noirissante (<i>Festuca nigrescens</i>) et souvent Koelerie pyramidale (<i>Koeleria pyramidata</i>).	Transition entre <i>Nardion strictae</i> Braun-Blanq. 1926 et <i>Seslerion caeruleae</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & H.Jenny 1926	36.311 / 36.4311	ND / 6170	Habitat non désigné / Habitat d'intérêt communautaire	Habitat assez bien représenté dans le Dauphiné méridional, en particulier dans le massif du Vercors.	Habitat non vulnérable, dont le maintien est cependant tributaire d'une activité pastorale équilibrée.		Type de formation herbacée, localement présente sur le plateau des Ramées.	Pelouses assez denses, des pentes faiblement à moyennement inclinées, à tendance acidifine, à l'étage subalpin. Unité un peu moins acidiphile que l'unité PA2 et qui peut être considérée comme intermédiaire entre les unités PA2 et CA6.	CA6, PA2, PA3, LB3, LB4	Laïche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>), Fétuque noirissante (<i>Festuca nigrescens</i>), Millepertuis tacheté (<i>Hypericum maculatum</i>), Agrostis capillaire (<i>Agrostis capillaris</i>), Koelerie pyramidale (<i>Koeleria pyramidata</i>) [souvent abondante voire codominante]	Peucedan à feuilles de carvi (<i>Holandrea carvifolia</i>)	
PA2	Pâturages acidiphiles à Fétuque noirissante (<i>Festuca nigrescens</i>) avec Nard raide (<i>Nardus stricta</i>) généralement présent mais non dominant	<i>Nardion strictae</i> Braun-Blanq. 1926	36.31	ND	Habitat non désigné	Habitat bien représenté dans les Alpes du nord et du Dauphiné, où il couvre des surfaces importantes.	Habitat non vulnérable, dont le maintien est cependant tributaire d'une activité pastorale équilibrée.	Assez importants	Type de formation herbacée, largement prédominante au niveau des pâturages aux abords du Habert des Ramées et de la partie inférieure (ouest) du plateau des Ramées.	Pelouses denses à assez denses à prairies basses, plutôt mésophiles, établies sur sol argileux subissant une acidification modérée, à l'étage subalpin, en conditions un peu moins acides que celles qui régissent l'unité PA3 à laquelle elle est étroitement imbriquée suivant la microtopographie. Pelouses à prairies basses établies sur des pentes douces, croupes et replats, où la durée de l'enneigement reste modérée, sur sol argileux acidifié ou nettement décalcifié, plutôt mésophile, à localement méso-hyrophile, de l'étage montagnard à l'étage subalpin moyen. Les pentes douces. Formations herbacées établies en conditions un peu moins acides que celles qui caractérisent les pelouses acidiphiles où le Nard raide (<i>Nardus stricta</i>) est dominant ou bien représenté. Variabilité : les stations les plus sèches permettent l'installation de la Fétuque lisse (<i>Festuca laevigata</i>) qui peut-être parfois codominante et amorcent un passage vers les pelouses sèches à Fétuque lisse (<i>Festuca laevigata</i>). Dynamique progressive : en stations froides et relativement sèches colonisation par le G	CA6, PA1, PA3, LB3, LB4	Fétuque noirissante (<i>Festuca nigrescens</i>) [dominante], Nard raide (<i>Nardus stricta</i>) [présent par taches ou présent ponctuellement mais peu recouvrant], Agrostis capillaire (<i>Agrostis capillaris</i>), Phléole des Alpes (<i>Pheum alpinum</i>), Canche flexueuse (<i>Deschampsia flexuosa</i>), Millepertuis tacheté (<i>Hypericum maculatum</i>), Serpolet petit chêne (<i>Thymus pulegioides</i>), Potentille tormentille (<i>Potentilla erecta</i>), Stellaire graminée (<i>Stellaria graminea</i>), Véronique officinale (<i>Veronica officinalis</i>), Potentille dressée (<i>Potentilla erecta</i>), Epervière auricule (<i>Hieracium luctuella</i>), Potentille dorée (<i>Potentilla aurea</i>), Gentiane printanière (<i>Gentiana verna</i>), Botryche lunaire (<i>Botrychium lunaria</i>), Plantain noirâtre (<i>Plantago atrata</i> ssp. <i>atrata</i>), Gaillet jaune (<i>Galium verum</i>), Flouve odorante (<i>Anthoxanthum odoratum</i>), Luzule des champs (<i>Luzula campestris</i>), Bugle rampante (<i>Ajuga reptans</i>), Crocus printanier (<i>Crocus vernus</i> subsp. <i>albiflorus</i>), Gesse des prés (<i>Lathyrus pratensis</i>), Trèfle des prés (<i>Trifolium pratense</i>), Cirse acaule (<i>Cirsium acaule</i>), Koelerie pyramidale (<i>Koeleria pyramidata</i>), Orchis sureau (<i>Dactylorhiza sambucina</i>), Luzule multiflore (<i>Luzula mu</i>	Achillée rose pâle (<i>Achillea roseo-alba</i>), Botryche lunaire (<i>Botrychium lunaria</i>), Gaillet frêle (<i>Galium timeroi</i>), Peucedan à feuilles de carvi (<i>Holandrea carvifolia</i>), Gnaphale des forêts (<i>Omalotheca sylvatica</i>), Potentille dorée (<i>Potentilla aurea</i>)	25433, 30368, 30369, 30371, 30372
PA3	Pâturages des replats et dépressions acidifiés à Nard raide (<i>Nardus stricta</i>).	<i>Nardion strictae</i> Braun-Blanq. 1926	36.311	ND	Habitat non désigné	Habitat assez localisé dans les Préalpes du nord et le Vercors, où il couvre des surfaces modestes. D'autres types de nardaies couvrent des surfaces importantes dans les grands massifs.	Habitat relativement vulnérable compte tenu des surfaces réduites qu'il occupe, dont le maintien est tributaire d'une activité pastorale équilibrée.		Milieu localement présent au sein de l'unité précédente : aux abords du Habert des Ramées et de la partie inférieure (ouest) du plateau des Ramées.	Pelouses dense à assez dense caractérisée par la dominance du Nard raide (<i>Nardus stricta</i>), installée dans des pentes douces, replats et bas de pentes, et au niveau de dépressions en pente douce où l'enneigement persiste au printemps. Elles apparaissent parfois également au niveau de légères croupes décalcifiées. Ces pelouses sont établies sur des sols argileux nettement acidifiés et lessivés, aux étages montagnard et subalpin. Unité en imbrication étroite avec l'unité précédente (PA2), suivant la microtopographie.	PA1, PA2, LB3, LB4	Nard raide (<i>Nardus stricta</i>), Gnaphale des bois (<i>Omalotheca sylvatica</i>), Orchis blanchâtre (<i>Pseudorchis albida</i>), Potentille dressée (<i>Potentilla erecta</i>), Potentille dorée (<i>Potentilla aurea</i>), Gentiane printanière (<i>Gentiana verna</i>), Botryche lunaire (<i>Botrychium lunaria</i>), Plantain noirâtre (<i>Plantago atrata</i> ssp. <i>atrata</i>), Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>), Serpolet petit-chêne (<i>Thymus pulegioides</i>), Epervière auricule (<i>Hieracium luctuella</i>), Véronique officinale (<i>Veronica officinalis</i>), Cirse acaule (<i>Cirsium acaule</i>), Polygale à feuilles de serpolet (<i>Polygala serpyllifolia</i>)	Polygale à feuilles de serpolet (<i>Polygala serpyllifolia</i>), Orchis blanchâtre (<i>Pseudorchis albida</i>), Potentille dorée (<i>Potentilla aurea</i>)	25426, 25431, 25433, 30344, 30369

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
PN Prairies nitrophiles et reposoirs														
PN1	Pelouses piétinées chionophiles et hygro-nitrophiles à Pâturin couché (<i>Poa supina</i>).	<i>Poion supinae</i> Tüxen ex Rivas Mart. & Géhu 1978	36.5	ND	Habitat non désigné	Habitat bien représenté dans les Alpes, mais très ponctuel et occupant des surfaces restreintes au sein des alpages.	Milieu à flore relativement banale avec cependant quelques espèces remarquables. Habitat non vulnérable, dont le maintien est totalement tributaire des activités pastorales.		Milieu occupant des surfaces réduites, localisé autour des (anciennes) bergeries et des enclos et le long des itinéraires empruntés par le bétail. Observé ponctuellement sur le site, au niveau du Habert des Ramées.	Pelouses rases, denses à assez denses, établies en étroits cordons linéaires le long des passages utilisés par le bétail ou les humains, notamment le long des itinéraires, sentiers et fond de dolines ou étendues en taches plus larges aux abords de bergeries et abreuvoirs, aux étages subalpin et alpin inférieur. Milieux largement dominés par le Pâturin couché (<i>Poa supina</i>), caractérisés par une couleur vert clair, associés souvent aux nardaias et aux reposoirs nitrophiles.	PA1 à PA3, PN2, PN3	Pâturin couché (<i>Poa supina</i>), Trèfle rampant (<i>Trifolium repens</i>), Pâturin des Alpes (<i>Poa alpina</i>), Alchémille vert jaune (<i>Alchemilla xanthochlora</i>), Phléole des Alpes (<i>Phleum alpinum</i> subsp. <i>rhaeticum</i>), Alchemille monticole (<i>Alchemilla monticola</i>), Grand Plantain (<i>Plantago major</i>)		30367
PN2	Pelouses nitrophiles des replats et de reposoirs estivaux du bétail en crêtes, à Pâturin des Alpes (<i>Poa alpina</i>) associé fréquemment à la Phléole des Alpes (<i>Phleum alpinum</i>).	<i>Poion alpinae</i> Gams ex Oberd. 1950	36.52	ND	Habitat non désigné	Habitat ponctuel, mais bien représenté dans l'ensemble des Alpes.	Habitat non vulnérable à valeur patrimoniale assez modeste, tributaire du maintien des activités pastorales (reposoir).		Milieu ponctuel sur le site observé de façon fragmentaire au niveau des crêtes entre le Moucherotte et la Grande Roche Saint-Michel.	Prairies nitrophiles établies sur les sommets de croupes et les replats ventilés en crête, où les troupeaux viennent séjourner lors des fortes chaleurs d'été. Lieux fumés par le séjour prolongé du bétail (zones de repos), sur sol piétiné et enrichi en azote, à l'étage subalpin moyen et supérieur. Milieux souvent associés à des reposoirs à Ortie (<i>Urtica dioica</i>) ou à Epinard du bon Henri (<i>Chenopodium bonus-henricus</i>).	PN1, PL3, PL4, CA2 à CA6	Pâturin des Alpes (<i>Poa alpina</i>), Phléole des Alpes (<i>Phleum alpinum</i> subsp. <i>rhaeticum</i>), Myosotis alpestre (<i>Myosotis alpestris</i>), Epinard sauvage (<i>Chenopodium bonus-henricus</i>), Ortie (<i>Urtica dioica</i>), Capselle bourse à pasteur (<i>Capsella bursa-pastoris</i>), Trinie glauque (<i>Trinia glauca</i>), Euphorbe petit-cyprès (<i>Euphorbia cyparissias</i>)		
PN3	Reposoirs à Epinard du bon Henri (<i>Chenopodium bonus-henricus</i>).	<i>Rumicion pseudalpinii</i> Rübél ex Scharf. 1938 corr. Loidi & Biurun 1996	37.88	ND	Habitat non désigné	Habitat ponctuel, mais bien représenté dans l'ensemble des Alpes.	Habitat non vulnérable à valeur patrimoniale assez modeste, tributaire du maintien des activités pastorales (reposoir).		Milieu ponctuel observé en pied de falaise de la Croix des Ramées.	Milieux des lieux richement engraisés et fumés par le séjour prolongé du bétail ou des ongulés sauvages (zones de repos, parcs de contention, abords de bergeries, abris sous-roche). Sols saturés en azote. L'Ortie (<i>Urtica dioica</i>) domine les reposoirs les plus secs et les plus caillouteux. Ce type de milieu est associé fréquemment aux pelouses piétinées chiono-nitrophiles à <i>Poa supina</i> (unité PN2) et aux balms nitro-thermophiles (unité BL1). L'Epinard du bon Henri (<i>Chenopodium bonus-henricus</i>) prédomine au niveau des reposoirs les plus thermophiles, sur sol peu épais.	PN1, PN2, BL1, BL2, PA1à PA3	Epinard du bon roi Henri (<i>Chenopodium bonus-henricus</i>), Capsella bourse à pasteur (<i>Capsella bursa-pastoris</i>), Géranium des Pyrénées (<i>Geranium pyrenaicum</i>), Grande ortie (<i>Urtica dioica</i>), Pâturin couché (<i>Poa supina</i>)		
PH Prairies hautes et ourlets herbacés préforestiers des lisières et claières														
PH1	Prairies mésônitriles assez grasses à Dactyle aggloméré (<i>Dactylis glomerata</i>) et dicotylédones.	<i>Trisetum flavescens-Polygonion bistortae</i> Braun-Blanquet & Tüxen ex Marschall 1947	38.3	6520	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat fréquent dans les Alpes.	Habitat peu vulnérable à diversité floristique assez élevée, mais comprenant une flore relativement ordinaire, sensibles à la fermeture du milieu.		Milieu observé au niveau des parties inférieures et moyennes des versants du site.	Prairies se développant sur sol assez riche, à tendance nitrocline, assez frais et profond, dominées par le Dactyle (<i>Dactylis glomerata</i>) et à flore assez diversifiée, occupant des terrains plus ou moins remaniés, fumés, souvent en clairière et lisière forestière, depuis les étages inférieurs jusqu'à l'étage subalpin inférieur.	PH2 à PH5, PR1 à PR7, HN, HA	Dactyle aggloméré (<i>Dactylis glomerata</i>), Campanule agglomérée (<i>Campanula glomerata</i>), Fétuque noirissante (<i>Festuca nigrescens</i>), Trisetum doré (<i>Trisetum flavescens</i>), Campanule rhomboïdale (<i>Campanula rhomboidalis</i>), Renoncule acre (<i>Ranunculus acris</i>), Cerfeuil de Villars (<i>Chaerophyllum villarsii</i>) et dicotylédones diverses		29892
PH2	Prairies pré-forestières et ourlets prairiaux de lisières à Brachypode des rochers (<i>Brachypodium rupestre</i>) et dicotylédones diverses.	<i>Trifolium medii</i> Th.Müll. 1962	34.42	ND	Habitat non désigné	Habitat commun dans les Alpes.	Milieu à flore diversifiée, instable et sensible à la fermeture du milieu, dont le maintien est tributaire d'une bonne gestion des ourlets de lisière.		Milieu observé au niveau des parties inférieures et moyennes des versants du site.	Prairies pré-forestières résultant souvent d'un abandon des pratiques de fauche et de pâture, ou établies en ourlet au niveau de lisières non fauchées ou non pâturées en bordure de prairies, en conditions méso-xérophiles à xéroclines, neutrophiles à acidoclines. Milieu généralement établi dans des claières ou en lisière forestière et souvent associées à des fruticées ou à des accrues de feuillus, aux étages montagnard et subalpin inférieur.	PH1, PH3 à PH5, PR1 à PR7, MG1, MG2, HN, HA	Brachypode des rochers (<i>Brachypodium rupestre</i>), Trèfle intermédiaire (<i>Trifolium medium</i>), Knautie des bois (<i>Knautia dipsacifolia</i>), Millepertuis hérissé (<i>Hypericum hirsutum</i>), Coronille bigarrée (<i>Securigera varia</i>), Knautie des bois (<i>Knautia dipsacifolia</i>), Marjolaine (<i>Origanum vulgare</i>), Gaillet dressé (<i>Galium mollugo</i> subsp. <i>erectum</i>), Achillée mille-feuilles (<i>Achillea millefolium</i>), Sarriette commune (<i>Clinopodium vulgare</i>)		
PH3	Prairies des lisières et ourlets forestiers à Orge d'Europe (<i>Hordeum europaeus</i>)	<i>Trifolium medii</i> Th. Müll. 1962	34.42	ND	Habitat non désigné	Habitat fréquent dans les Préalpes, plus rare dans les Alpes internes.	Milieu à flore diversifiée, instable et sensible à la fermeture du milieu, dont le maintien est tributaire d'une bonne gestion des ourlets de lisière.		Milieu observé au niveau des parties inférieures et moyennes des versants du site, au sein des espaces forestiers.	Prairies pré-forestières et ourlets herbacés des lisières de hêtraies-sapinières et sapinières mésophiles et neutrophiles, à l'étage montagnard.	PH1, PH2, PH4 à PH5, PR1 à PR7, HN, HA	Orge d'Europe (<i>Hordeum europaeus</i>), Chiendent des chiens (<i>Roegneria canina</i>), Knautie des bois (<i>Knautia dipsacifolia</i>), Millepertuis hérissé (<i>Hypericum hirsutum</i>)		
PH4	Prairies des claières forestières à Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>)	<i>Trifolium medii</i> Th. Müll. 1962	34.42	ND	Habitat non désigné	Habitat fréquent dans les Alpes, très répandu dans les Préalpes du Dauphiné.	Milieu à flore diversifiée, instable et sensible à la fermeture du milieu, dont le maintien est tributaire d'une bonne gestion des ourlets de lisière.		Milieu observé au niveau des parties moyennes des versants du site, au sein des espaces forestiers, en particulier dans le vallon à l'ouest des Trois Pucelles, les Virets et le plateau des Ramées.	Pentes argileuses douces à moyennes, en conditions plutôt ombragées assez fraîches à relativement humides, aux étages montagnard et subalpin inférieur.	PH1 à PH3, PH5, PR1 à PR7, HN, HA	Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>), Mélampyre des bois (<i>Melampyrum vellebiticum</i>), Brachypode des rochers (<i>Brachypodium rupestre</i>)		

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phytosociologique : alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
PHS	Prairies fraîches des ourlets de lisières forestières à Cerfeuil de villars (<i>Chaerophyllum villarsii</i>), Renoncule à feuilles de platane (<i>Ranunculus platanifolius</i>) et Géranium des bois (<i>Geranium sylvaticum</i>) avec flore variée.	A préciser : <i>Aegopodium podagrariae</i> Tüxen 1967 ou <i>Trisetum flavescens</i> - <i>Polygonum bistortae</i> Braun-Blanq. & Tüxen ex Marschall 1947	37.72 (38.3)	6430 (6520)	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat assez fréquent dans les Alpes du nord, à moyenne altitude.	Milieu à flore diversifiée, sensible à la fermeture des milieux par reforestation et dont le maintien est tributaire d'une bonne gestion des ourlets de lisière.		Milieu ponctuel sur le site sur les parties moyennes et supérieures des versants, notamment les Virets et les Ramées, au contact des hêtraies-sapinières et pessières.	Prairies à flore opulente se développant dans les pentes moyennes à douces, assez fraîches, sur sol argileux riche et relativement bien minéralisé à tendance nitrocline, assez frais et profond, aux étages montagnard supérieur et subalpin. Formation herbacée dense souvent présente en ourlet de lisières forestières nitroclines et plutôt hygroclines. Flore très diversifiée.	PH1 à PH4, PR7, HN, HA, SP, BE1 à BE5	Cerfeuil de villars (<i>Chaerophyllum villarsii</i>), Renoncule à feuilles de platane (<i>Ranunculus platanifolius</i>), Oseille à feuilles de gouet (<i>Rumex arifolius</i>), Géranium des bois (<i>Geranium sylvaticum</i>), Egopode pied de chèvre (<i>Aegopodium podagraria</i>), Triseté doré (<i>Trisetum flavescens</i>), Campanule rhomboidale (<i>Campanula rhomboidalis</i>), Vératre vert (<i>Veratrum lobelianum</i>), Flouve odorante (<i>Anthoxanthum odoratum</i>), Gentiane jaune (<i>Gentiana lutea</i>), Laser à feuilles larges (<i>Laserpitium latifolium</i>), Grande Astrance (<i>Astrantia major</i>), Dactyle pelotonné (<i>Dactylis glomerata</i>), Angélique des bois (<i>Angelica sylvestris</i>), Framboisier (<i>Rubus idaeus</i>), Fougère femelle (<i>Athyrium filix-femina</i>), Gailllet croisetette (<i>Cruciata laevipes</i>), Millepertuis tacheté (<i>Hypericum maculatum</i>), Silène dioïque (Silene dioica), Ortie dioïque (<i>Urtica dioica</i>), Véronique petit-chêne (<i>Veronica chamaedrys</i>), Epiaire des bois (<i>Stachys sylvatica</i>)	Muguet de mai (<i>Convallaria majalis</i>)	
PT	Pelouses mésoxérophiles calcaires de transition													
PT1	Pelouses calcicoles sur forte pente à Seslérie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>) et Brome dressé (<i>Bromus erectus</i>).	<i>Mesobromion erecti</i> (Braun-Blanq. & Moor 1938) Oberd. 1957 - <i>Sesleria caeruleae</i> - <i>Mesobromenion erecti</i> Oberd. 1957	34.322E	6210	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat assez bien représenté dans les Préalpes du nord et du Dauphiné, où il couvre des surfaces importantes.	Milieu à flore diversifiée, sensible à la fermeture des milieux par reforestation naturelle ou provoquée et dont le maintien est tributaire d'une bonne gestion pastorale.		Pentes chaudes du versant est du site, sous les crêtes sommitales du Moucherotte et de la Grande Roche Saint-Michel, entre 1450 et 1700m d'altitude.	Formation herbacée mi-haute intermédiaire entre la pelouse et la prairie, généralement dans des pentes drainantes fortes à assez fortes en gradins où s'infiltrent des espèces thermophiles du Mesobromion, mais où les espèces montagnardes restent bien représentées.	PT2, PT3, PR1 à PR3, FM1, FM2	Seslérie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>), Brome dressé (<i>Bromus erectus</i>), Laïche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>),		9863, 29893, 29895, 29897
PT2	Prairies sèches de montagne sur sol superficiel, à Brome dressé (<i>Bromus erectus</i>) et Fétuque lisse (<i>Festuca laevigata</i>)	<i>Mesobromion erecti</i> (Braun-Blanq. & Moor 1938) Oberd. 1957 - <i>Sesleria caeruleae</i> - <i>Mesobromenion erecti</i> Oberd. 1957	34.3265	6210	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat assez bien représenté dans le Préalpes méridionales et du Dauphiné.	Milieu à flore diversifiée, sensible à la fermeture des milieux par reforestation naturelle ou provoquée et dont le maintien est tributaire d'une bonne gestion pastorale.		Pentes chaudes des versants est et ouest du site, sous les crêtes sommitales du Moucherotte et de la Grande Roche Saint-Michel, et sous la Croix des Ramées.	Prairies mésoxérophiles à xérophiles, des pentes douces à moyennes, sur sol superficiel de replats, croupes et pentes douces sèches et bien exposées.	PT1, PT3, PR1 à PR2, FM1, FM2, CA1, CA2	Brome dressé (<i>Bromus erectus</i>), Fétuque lisse (<i>Festuca laevigata</i>)	Laïche lustrée (<i>Carex liparocarpus</i>)	
PT3	Prairies sèches acidiclives à Brome dressé (<i>Bromus erectus</i>), avec Koelérie pyramidale (<i>Koeleria pyramidata</i>) et Agrostis capillaire (<i>Agrostis capillaris</i>)	<i>Mesobromion erecti</i> (Braun-Blanq. & Moor 1938) Oberd. 1957 - <i>Chamaespartio sagittalis</i> - <i>Agrostidenion tenuis</i> Vigo 1982)	34.3265	6210	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat assez bien représenté dans le Dauphiné méridional, en particulier dans le massif du Vercors.	Milieu à flore diversifiée, sensible à la fermeture des milieux par reforestation naturelle ou provoquée et dont le maintien est tributaire d'une bonne gestion pastorale.		Milieu observé en versant ouest sous la Croix des Ramées.	Prairies mésoxérophiles à xérophiles, acidiclives des pentes douces à moyennes, sur sol superficiel de replats, croupes et pentes douces sèches et bien exposées.	PT1, PT2, PR1 à PR2, CA1, CA2, FT3, FM2	Brome dressé (<i>Bromus erectus</i>), Koelérie pyramidale (<i>Koeleria pyramidata</i>), Agrostis capillaire (<i>Agrostis capillaris</i>)		30323
PR	Prairies de fauche ou de pâture													
PR1	Prairies mésoxérophiles à Brome dressé (<i>Bromus erectus</i>).	<i>Mesobromion erecti</i> (Braun-Blanq. & Moor 1938) Oberd. 1957	34.322E	6210	Habitat d'intérêt communautaire retenu prioritaire pour les sites riches en orchidées	Habitat relativement fréquent dans les Alpes du nord et du Dauphiné, à basse et moyenne altitude.	Milieu à flore diversifiée, sensible à la fermeture des milieux par reforestation et dont le maintien est tributaire d'une bonne gestion pastorale.		Milieu représenté sur les marges inférieures du versant ouest du site au contact des hameaux et de la route D106.	Prairies de hauteur moyenne à assez basse, dominée par des hémicryptophytes graminoides notamment le Brome dressé (<i>Bromus erectus</i>), thermophiles et relativement sèches, cantonnées aux pentes assez fortes et ensoleillées, souvent sur des secteurs où le pâturage reste extensif, car limité par la topographie.	PR2 à PR6, FT3, FT4, FM1, FM2	Brome dressé (<i>Bromus erectus</i>), Sainfoin commun (<i>Onobrychis viciifolia</i>), Polygale du calcaire (<i>Polygala calcarea</i>), Brize moyenne (<i>Briza media</i>)	Orchis homme pendu (<i>Aceras anthropophorum</i>)	9878
PR2	Prairies mésoxérophiles à l'abandon à Brome dressé (<i>Bromus erectus</i>) dominées par le Brachypode des rochers (<i>Brachypodium rupestre</i>).	<i>Mesobromion erecti</i> (Braun-Blanq. & Moor 1938) Oberd. 1957 et transition vers le <i>Trifolion medii</i> Th. Müll. 1962	34.323E (34.3265)	6210	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat relativement fréquent dans les Alpes du nord et du Dauphiné, à basse et moyenne altitude.	Milieu à flore diversifiée, très sensible à la fermeture des milieux par reforestation et dont le maintien est tributaire d'une bonne gestion pastorale.		Habitat localisé à la marge inférieure du versant ouest du site.	Prairies de hauteur moyenne à assez basse, dominée par des hémicryptophytes graminoides, en voie de densification par colonisation par le Brachypode des rochers (<i>Brachypodium rupestre</i>) qui finit par être très recouvrant. Prairies mésoxérophiles à xéroclines, des pentes douces à moyennes, sur sol assez épais des versants secs bien exposés.	PR1, PR3 à PR6, FT3, FT4, FM1, FM2	Brome dressé (<i>Bromus erectus</i>), Brachypode des rochers (<i>Brachypodium rupestre</i>), Petite Pimprenelle (<i>Sanguisorba minor</i>), Lotier corniculé (<i>Lotus corniculatus</i>), Trèfle intermédiaire (<i>Trifolium medium</i>), Bunium à bulbe (<i>Bunium bulbocastanum</i>), Laïche piramnière (<i>Carex caryophyllaea</i>), Arabette ciliée (<i>Arabis ciliata</i>), Serpolet petit-chêne (<i>Thymus pulegioides</i>)	Orchis homme pendu (<i>Aceras anthropophorum</i>)	9878
PR3	Prairies de transition à Brome dressé (<i>Bromus erectus</i>) et Avoine élevée (<i>Arrhenatherum elatius</i>).	<i>Arrhenatherion elatioris</i> W.Koch 1926 / <i>Mesobromion erecti</i> (Braun-Blanq. & Moor 1938) Oberd. 1957	38.23	6510	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat relativement fréquent dans les Alpes du nord et du Dauphiné, à basse et moyenne altitude.	Milieu à flore diversifiée, sensible à la fermeture des milieux par reforestation et dont le maintien est tributaire d'une gestion alternant fauche et pâturage.		Habitat localisé à la marge inférieure du versant ouest du site.	Prairies de fauche établies en conditions xéroclines à Avoine élevée (<i>Arrhenatherum elatius</i>), où le pâturage extensif a vraisemblablement remplacé la fauche, et qui est caractérisé par l'apparition d'espèces liées au Mesobromion et la bonne représentation du Brome dressé (<i>Bromus erectus</i>).	PR1, PR2, PR4 à PR6, FT3, FT4, FM1, FM2	Avoine élevée (<i>Arrhenatherum elatius</i>), Brome dressé (<i>Bromus erectus</i>)		
PR4	Prairies mésophiles de fauche à Avoine élevée (<i>Arrhenaterum elatius</i>).	<i>Arrhenatherion elatioris</i> W.Koch 1926	38.22	6510	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat encore bien représenté à basse et moyenne altitude dans les Alpes du nord et du Dauphiné, en régression forte cependant dans l'avant-pays alpin.	Milieu à flore diversifiée, sensible à la fermeture des milieux par reforestation et dont le maintien est tributaire des activités de fauche.		Habitat localisé à la marge inférieure du versant ouest du site.	Formation liée à l'agriculture traditionnelle, à basse altitude, sur les versants ensoleillés.	PR1 à PR3, PR5, FM1, FM2	Avoine élevée (<i>Arrhenaterum elatius</i>), Rhinanthé crête de coq (<i>Rhinanthus alectorolophus</i>), Crépide bisannuelle (<i>Crepis biennis</i>), Pissenlit de prés (<i>Tragopogon pratensis</i>)		

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phytosociologique : alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
PR5	Prairies mésotrophiles de transition à Brome dressé (<i>Bromus erectus</i>) et Crételle des prés (<i>Cynosurus cristatus</i>).	<i>Mesobromion erecti</i> (Braun-Blanq. & Moor 1938) Oberd. 1957 / <i>Cynosurion cristati</i> Tüxen 1947	38.11	ND	Habitat non désigné	Habitat fréquent dans les Alpes du nord et du Dauphiné, à basse et moyenne altitude.	Milieu à flore diversifiée, sensible à la fermeture des milieux par reforestation et dont le maintien est tributaire d'une bonne gestion pastorale.		Habitat localisé à la marge inférieure du versant ouest du site.	Prairie couvrant de vastes surfaces sur des pentes moyennes, transition entre la pelouse mésoxérophile et le pâturage nitrophile thermophile à <i>Cynosurus cristatus</i> .	PR1 à PR4, PR6, FM1, FM2	Brome dressé (<i>Bromus erectus</i>), Crételle des prés (<i>Cynosurus cristatus</i>)		
PR6	Pâturages à Crételle des prés (<i>Cynosurus cristatus</i>) et Renoncule acre (<i>Ranunculus acris</i>).	<i>Cynosurion cristati</i> Tüxen 1947	38.11	ND	Habitat non désigné	Habitat fréquent dans les Alpes du nord et du Dauphiné, à basse et moyenne altitude, ainsi que dans l'avant-pays alpin.	Milieu à flore diversifiée, sensible à la fermeture des milieux par reforestation et dont le maintien est tributaire d'une bonne gestion pastorale.		Habitat localisé à la marge inférieure du versant ouest du site.	Prairie assez nitrophile, très largement dominée par <i>Cynosurus cristatus</i> , aux expositions plutôt chaudes.	PR1 à PR5, FM1, FM2	Crételle des prés (<i>Cynosurus cristatus</i>), Trèfle rampant (<i>Trifolium repens</i>), Renoncule acre (<i>Ranunculus acris</i>), Plantain majeur (<i>Plantago media</i>), Oseille à feuilles obtuses (<i>Rumex obtusifolius</i>)		
PR7	Prairies fraîches à flore variée riche en Géranium des bois (<i>Geranium sylvaticum</i>) et dicotylédones.	<i>Trisetum flavescentis-Polygonion bistortae</i> Braun-Blanq. & Tüxen ex Marschall 1947	38.3	6520	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat encore bien représenté à moyenne et plus haute altitude dans les Alpes du nord et du Dauphiné.	Milieu à flore diversifiée, sensible à la fermeture des milieux par reforestation et dont le maintien est tributaire des activités de fauche.		Habitat localisé à moyenne altitude du versant ouest du site.	Prairies occupant les pentes moyennes à douces, assez fraîches, sur sol argileux relativement minéralisé, à flore opulente, caractérisée par la dominance de dicotylédones, aux étages montagnard supérieur et subalpin.	MG4 à MG6, FM3, HH, SP, BE	Renouée bistorte (<i>Polygonum bistorta</i>), Trisète doré (<i>Trisetum flavesces</i>), Géranium des bois (<i>Geranium sylvaticum</i>), Grande Berce (<i>Heracleum sphondylium</i>), Oseille à feuilles de goug (<i>Rumex arifolius</i>), Campanule rhomboïdale (<i>Campanula rhomboidalis</i>)		
PF	Prairies artificielles													
PF1	Prairies fourragères artificielles (labour et semis).	<i>Caucalidion jappulae</i> Tüxen 1950 nom. nud.	81 & 82	ND	Habitat non désigné	Habitat artificiel fréquent et en extension, se substituant de plus en plus aux prairies naturelles sur sol plat ou mécanisable	Habitat non vulnérable.		Habitat représenté surtout à l'extérieur du site : plateaux de Lans et Saint-Nizier. Présent sur le site ponctuellement (une parcelle) sur le plateau des Ramées.	Milieux instables continuellement remaniés par les travaux agraires du sol (labours, binages, hersages, fauche, moisson, désherbage ...) ne permettant que le développement de plantes annuelles à cycle court ou d'espèces bisannuelles post culturales.	PR1 à PR7	Ray grass vivace (<i>Lolium perenne</i>), Ray gras d'Italie (<i>Lolium multiflorum</i>), Avoine élevée (<i>Arrhenatherum elatius</i>), Dactyle aggloméré (<i>Dactylis glomerata</i>), Sainfoin cultivé (<i>Lolium perenne</i>), Trèfle des prés (<i>Trifolium pratense</i>), Trèfle hybride (<i>Trifolium hybridum</i>). Plantes messicoles et des cultures sarclées.		
PF2	Remodelage de piste de ski - Revégétalisation en cours.	—	81	ND	Habitat non désigné	Habitat artificiel lié au domaine skiable des stations de ski dans les Alpes, susceptible de se renaturer lentement à long terme.	Habitat non vulnérable.		Présent sur la bordure sud-ouest du site (stade de neige de Lans en Vercors) et au niveau du tremplin de Saint-Nizier.	Milieux artificiels d'espèces introduites par semis, suite à des travaux de reprofilage, susceptible d'être recolonisé à terme par des espèces sauvages et de se renaturer lentement.	PE2, PE3, CA1 à CA6, LB1 à LB4	Ray grass vivace (<i>Lolium perenne</i>), Fétuque rouge (<i>Festuca rubra</i>), Phléole des prés (<i>Phleum pratense</i>), Dactyle aggloméré (<i>Dactylis glomerata</i>), Sainfoin cultivé (<i>Lolium perenne</i>), Trèfle des prés (<i>Trifolium pratense</i>), Trèfle rampant (<i>Trifolium repens</i>).		
MG	Mégaphorbiaies et prairies de hautes herbes													
MG1	Fourrés des clairières forestières et lisières à Epilobe à feuilles étroites (<i>Epilobium angustifolium</i>), Framboisier (<i>Rubus idaeus</i>) et Séneçon de Fuchs (<i>Senecio ovatus</i>).	<i>Epilobion angustifolii</i> Tüxen ex Egger 1952	31.871	ND	Habitat non désigné	Habitat commun et répandu dans les Alpes, aux étages montagnard et subalpin.	Milieu à flore diversifiée, peu vulnérable, dont le maintien est tributaire de la dynamique forestière.		Milieu répandu au niveau des lisières et clairières, associé principalement aux espaces forestiers de l'étage montagnard, notamment sur le versant ouest du site, là où les activités d'exploitation sylvicole sont plus particulièrement marquées.	Fourrés de hautes herbes denses dominés par l'Epilobe à feuilles étroites (<i>Epilobium angustifolium</i>), le Séneçon de Fuchs (<i>Senecio ovatus</i> subsp. <i>ovatus</i>) et le Framboisier (<i>Rubus idaeus</i>) qui occupent les clairières, coupes forestières, lisières et bords de pistes forestières, en conditions héliophiles, mésophiles neutro-acidoclines à acidiphiles et modérément nitroclines, aux étages montagnard et subalpin inférieur.	MG2, PH1 à PH5, HN, HA, SP, BE	Epilobe à feuilles étroites (<i>Epilobium angustifolium</i>) [souvent très largement dominante], Framboisier (<i>Rubus idaeus</i>), Séneçon à feuilles ovales (<i>Senecio ovatus</i> subsp. <i>ovatus</i>), Fougère femelle (<i>Athyrium filix-femina</i>), Epilobe des montagnes (<i>Epilobium montanum</i>), Grande Berce (<i>Heracleum sphondylium</i>), Knaütie des bois (<i>Knautia dipsacifolia</i>), Fraisier des bois (<i>Fragaria vesca</i>), Solidage verge d'or (<i>Solidago virgaurea</i>), Epiaire des bois (<i>Stachys sylvatica</i>), Silène dioïque (<i>Silene dioica</i>), Millepertuis tacheté (<i>Hypericum maculatum</i>), Scrophulaire noueuse (<i>Scrophularia nodosa</i>), Campanule gantelée (<i>Campanula trachelium</i>), Millepertuis hérissé (<i>Hypericum hirsutum</i>), Millepertuis des montagnes (<i>Hypericum montanum</i>)	29767	
MG2	Fourrés des clairières et lisières forestières dominés par le Framboisier (<i>Rubus idaeus</i>)	<i>Epilobion angustifolii</i> Tüxen ex Egger 1952	31.87	ND	Habitat non désigné	Habitat commun et répandu dans les Alpes, aux étages montagnard et subalpin.	Milieu à flore assez peu diversifiée, peu vulnérable, dont le maintien est tributaire de la dynamique forestière.		Milieu répandu au niveau des lisières et clairières, associé principalement aux espaces forestiers de l'étage montagnard, notamment sur le versant ouest du site, là où les activités d'exploitation sylvicole sont plus particulièrement marquées.	Milieu répandu au niveau des lisières et clairières, associé principalement aux espaces forestiers de l'étage montagnard, notamment sur le versant ouest du site, là où les activités d'exploitation sylvicole sont plus particulièrement marquées.	MG1, PH1 à PH5, HN, HA, SP, BE	Framboisier (<i>Rubus idaeus</i>), Epilobe à feuilles étroites (<i>Epilobium angustifolium</i>) [rare ou accessoire]		
MG3	Fourrés des clairières forestières et lisières à Barbe de bouc (<i>Arunco dioicus</i>).	<i>Arunco dioici-Petasition albi</i> Braun-Blanq. & Sutter 1977	37.81	6430	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat assez commun et répandu dans les Alpes à l'étage montagnard.	Milieu à flore diversifiée, peu vulnérable, dont le maintien est tributaire de la dynamique forestière.		Milieu assez répandu, au contact des hêtraies-sapinières, notamment aux altitudes moyennes et basses, observé en particulier sur les parties nord et est du site.	Fourrés de hautes herbes denses qui occupent les clairières, coupes forestières, lisières et bords de pistes forestières, en conditions mésophiles à modérément sciaphiles, hygrocènes et un peu nitrophiles, aux étages montagnard et subalpin inférieur.	PH1 à PH5, HN, HA, ER	Barbe de bouc (<i>Arunco dioicus</i>), Prenanthe pourpre (<i>Prenanthes purpurea</i>), Aconit tue-loup (<i>Aconitum lycoctonum</i> subsp. <i>vulparia</i>), Raiponce en épi (<i>Phyteuma spicatum</i>), Chèvrefeuille des Alpes (<i>Lonicera alpigena</i>), Fougère mâle (<i>Dryopteris filix-mas</i>), Sceau de Salomon verticillé (<i>Polygonatum verticillatum</i>), Lis martagon (<i>Lilium martagon</i>)	29801	
MG4	Mégaphorbiaies montagnardes hygrophiles à Pétaiste blanc (<i>Petasites albus</i>) et Fougère femelle (<i>Athyrium filix-femina</i>).	<i>Arunco dioici-Petasition albi</i> Braun-Blanq. & Sutter 1977	37.81	6430	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat assez commun et répandu dans les Alpes à l'étage montagnard.	Habitat assez vulnérable, sensible aux activités sylvicoles (circulation et débardage des bois) et à la fermeture naturelle du milieu.		Milieu assez fréquent sur le bas du versant ouest du site : bois des Mures, notamment.	Milieux établis sur substrat argileux humide, dans des bas de pentes, ravins humides, fonds de vallons, bords de ruisseaux, lisières forestières humides, où il est associé aux habitats forestiers hygrophiles, aux altitudes inférieures, à l'étage montagnard.	PH1 à PH5, HH, SP, ER	Pétaiste blanc (<i>Petasites albus</i>), Séneçon de Fuchs (<i>Senecio ovatus</i>), Fougère femelle (<i>Athyrium filix-femina</i>), Grande Berce (<i>Heracleum sphondylium</i>), Prenanthe pourpre (<i>Prenanthes purpurea</i>), Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>), Raiponce en épi (<i>Phyteuma spicatum</i>), Actée en épi (<i>Actaea spicata</i>), Tussilage pas d'âne (<i>Tussilago farfara</i>), Renoncule laineuse (<i>Ranunculus lanuginosus</i>), Dryoptère dilaté (<i>Dryopteris dilatata</i>), Saxifrage à feuilles rondes (<i>Saxifraga rotundifolia</i>).	Renoncule laineuse (<i>Ranunculus lanuginosus</i>)	

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
MG5	Mégaphorbiaies subalpines méso-hygrophiles à Aconit tue-loup (<i>Aconitum lycoctonum</i> subsp. <i>vulparia</i>)	A préciser : <i>Adenostylion alliariae</i> Braun-Blanq. 1926	37.81	6430	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat commun dans les Préalpes du Dauphiné et de Savoie, ainsi que dans les Alpes intermédiaires. Plus rare à l'intérieur des grandes Alpes.	Habitat à forte diversité floristique, en bon état de conservation sur le site, mais sensible aux activités pastorales (pâturage en pré-bois) et sylvicoles. Milieu présentant souvent une flore très diversifiée et opulente.	Assez importants	Milieu présent dans la partie moyenne et supérieure des versants boisés : partie supérieure du Bois des Mures, versant est du Moucherotte.	Milieux herbacés hauts et denses, établis dans des creux de lapiaz, fonds de dolines ou de combes, couloirs et ravins ombragés, pied de barres rocheuses ombragées, sur sol argileux richement colluvionné et assez humide, aux étages montagnard supérieur et subalpin inférieur. Ces milieux sont établis cependant en conditions nettement moins humides que celles qui régissent les mégaphorbiaies hygrophiles à Adénostyle à feuilles d'alliaire (unité MG6). Ils sont généralement associés aux pessières acidiphiles sur lapiaz et aux prairies hygroclines fraîches.	MG4, MG6, MG7, HH, SP, BE, ER	Aconit tue-loup (<i>Aconitum lycoctonum</i> subsp. <i>vulparia</i>), Cerfeuil de Villars (<i>Chaerophyllum villarsii</i>), Saxifrage à feuilles rondes (<i>Saxifraga rotundifolia</i>), Gêranium des bois (<i>Geranium sylvaticum</i>), Centaurée des montagnes (<i>Centaurea montana</i>), Laser à feuilles larges (<i>Laserpitium latifolium</i>), Grande Astrance (<i>Astrantia major</i>), Séneçon de Fuchs (<i>Senecio ovatus</i> subsp. <i>ovatus</i>), Eglantier des Alpes (<i>Rosa pendulina</i>)		
MG6	Mégaphorbiaies subalpines hygrophiles à Adénostyle à feuilles d'alliaire (<i>Cacalia alliariae</i>).	<i>Adenostylion alliariae</i> Braun-Blanq. 1926	37.81	6430	Habitat d'intérêt communautaire	Milieu localisé en France aux montagnes humides, assez fréquent dans les Alpes du Nord, occupant cependant des surfaces généralement localisées. Bien représenté en Chartreuse, Vercors nord et dans le massif de Belledonne.	Habitat à forte diversité floristique, en bon état de conservation sur le site, mais sensible aux activités pastorales (pâturage en pré-bois) et sylvicoles. Milieu présentant souvent une flore très diversifiée et opulente.	Assez importants	Habitat localisé aux parties hautes du site en lisière de boisement, dans les combes et pieds de falaises : Pas de l'Echelle, vallon des Forges...	Milieux établis dans des creux de lapiaz, fonds de dolines ou de combes, couloirs et ravins ombragés, pied de falaises humides et ombragées, entrées de gouffres, ... , où l'enneigement persiste tard en saison, sur sol argileux richement colluvionné et très humide, aux étages montagnard supérieur et subalpin. Milieux généralement associés aux pessières acidiphiles sur lapiaz, aux prairies hygroclines fraîches à Cerfeuil de Villars (<i>Chaerophyllum villarsii</i>) et autres prairies appartenant à l'alliance du Triseti flavescentis-Polygonion bistortae.	MG5, MG7, HH, SP, BE, ER	Adénostyle à feuilles d'alliaire (<i>Cacalia alliariae</i>), Saxifrage à feuilles rondes (<i>Saxifraga rotundifolia</i>), Violette à deux fleurs (<i>Viola biflora</i>), Aconit tue-loup (<i>Aconitum lycoctonum</i> subsp. <i>vulparia</i>), Aconit paniculé (<i>Aconitum variegatum</i> subsp. <i>paniculatum</i>), Laitue des Alpes (<i>Cicerbita alpina</i>), Fougère femelle (<i>Athyrium filix-femina</i>), Oseille à feuilles de gouet (<i>Rumex arifolius</i>), Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>), Sorbier des oiseleurs (<i>Sorbus aucuparia</i>)	Aconit paniculé (<i>Aconitum variegatum</i> subsp. <i>paniculatum</i>), Laitue des Alpes (<i>Cicerbita alpina</i>).	
MG7	Mégaphorbiaies subalpines très hygrophiles à Adénostyle à feuilles d'alliaire (<i>Cacalia alliariae</i>) et Laitue des Alpes (<i>Cicerbita alpina</i>).	<i>Adenostylion alliariae</i> Braun-Blanq. 1926	37.81	6430	Habitat d'intérêt communautaire	Milieu localisé en France aux montagnes humides, assez fréquent dans les Alpes du Nord, occupant cependant des surfaces généralement localisées. Bien représenté en Chartreuse, Vercors nord et dans le massif de Belledonne.	Habitat à forte diversité floristique, en bon état de conservation sur le site, mais sensible aux activités pastorales (pâturage en pré-bois) et sylvicoles. Milieu présentant souvent une flore très diversifiée et opulente.	Importants	Habitat très localisé sur le site : vallon des Forges.	Formations de hautes herbes hygrophiles, denses, occupant généralement les clairières et les ourlets de lisières forestières ombragées méso-hygrophiles, les combes et dépressions humides où l'enneigement persiste tard en saison et les couloirs d'avalanches. Ces milieux se rencontrent dans des creux de lapiaz, fonds de dolines ou de combes, couloirs et ravins ombragés, pied de falaises humides et ombrées, entrées de gouffres, ... , sur sol argileux épais, richement colluvionné et très humide, aux étages montagnard supérieur et subalpin. Milieux généralement associés aux pessières acidiphiles sur lapiaz, aux prairies hygroclines fraîches et autres prairies appartenant à l'alliance du Triseti flavescentis-Polygonion bistortae. Milieux proches de l'unité précédente (MG6) mais où la Laitue des Alpes (<i>Cicerbita alpina</i>) est dominante ou fortement représentée.	MG4 à MG6, HH, SP, BE, ER	Adénostyle à feuilles d'alliaire (<i>Cacalia alliariae</i>), Laitue des Alpes (<i>Cicerbita alpina</i>) [abondante ou très recouvrante], Saxifrage à feuilles rondes (<i>Saxifraga rotundifolia</i>), Violette à deux fleurs (<i>Viola biflora</i>), Aconit tue-loup (<i>Aconitum lycoctonum</i> subsp. <i>vulparia</i>), Aconit paniculé (<i>Aconitum variegatum</i> subsp. <i>paniculatum</i>), Fougère femelle (<i>Athyrium filix-femina</i>), Fougère dilatée (<i>Dryopteris dilatata</i>), Oseille à feuilles de gouet (<i>Rumex arifolius</i>), Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>), Sorbier des oiseleurs (<i>Sorbus aucuparia</i>), Eglantier des Alpes (<i>Rosa pendulina</i>), Renoncule laineuse (<i>Ranunculus lanuginosus</i>), Pigamon à feuilles d'ancole (<i>Thalictrum aquilegifolium</i>), Violette à deux fleurs (<i>Viola biflora</i>)	Aconit paniculé (<i>Aconitum variegatum</i> subsp. <i>paniculatum</i>), Laitue des Alpes (<i>Cicerbita alpina</i>), Renoncule laineuse (<i>Ranunculus lanuginosus</i>)	
SR	Sources et cours d'eaux													
SR1	Sources et suintements	—	54.1	ND	Habitat non désigné	Habitat très ponctuel mais largement répandu sur le massif alpin.	Habitat très ponctuel particulièrement vulnérable aux activités humaines.	Importants	Milieux très ponctuels et localisés sur le site : Fontaine du Goulet, Fontaine de la Molasse, Source de la Bergère, sources du versant est du Moucherotte ...	Milieux ponctuels et très localisés, de sources et petites résurgences plus ou moins permanentes et généralement à débit faible. Milieux souvent associés aux formations de parois humides ou plus ou moins suintantes (unités RH1 & RH2) de fort intérêt biologique.	SR2, RH1, RH2	Voir les unités RH1 & RH2	Bartsie des Alpes (<i>Bartsia alpina</i>)	
SR2	Ruisselets et cours d'eaux plus ou moins temporaires ou intermittents.	—	24.16	ND	Habitat non désigné	Habitat très ponctuel mais largement répandu sur le massif alpin.	Habitat linéaire, vulnérable aux activités humaines.		Milieu localisé, en particulier sur les parties inférieures du versant est du site.	Petits cours d'eau temporaires ou intermittents, dont l'écoulement est souvent interrompu lors des périodes sèches, et qui occupent généralement la partie amont du réseau hydrographique, sur substrat caillouteux.	SR1, MG3 à MG7, HH, HA, HN		Renoncule à feuilles d'aconit (<i>Ranunculus aconitifolius</i>)	
LB	Landes basses montagnardes et subalpines													
LB1	Landes subalpines xérophiles à Genévrier nain (<i>Juniperus sibirica</i>)	<i>Juniperion nanae</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq., G.Sissingh & Vlieger 1939	31.431	4060	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat commun et répandu dans les Alpes.	Milieu à flore moyennement diversifiée, répandu et peu vulnérable, sensible à la fermeture du milieu (reconquête forestière).		Milieu commun et bien représenté sur la partie supérieure du site : plateau des Ramées et versant ouest des pentes culminales du Moucherotte.	Landes établies sur substrats rocheux secs, au sol superficiel stable (croupes et crêtes ventées, ressauts rocheux, dalles calcaires...), en conditions sèches à bien ensoleillées, mais en climat plutôt froid, aux étages montagnard supérieur et subalpin. Milieu généralement associée ou en mosaïques avec les unités BP1 à BP7 et CA1 à CA6.	LB2, LB3, CA1 à CA6, BE2 à BE5, BP1, BP5	Genévrier nain (<i>Juniperus sibirica</i>), Raisin d'ours (<i>Arctostaphylos uva-ursi</i>) [absent, rare ou localisé], Cotoneaster du Jura (<i>Cotoneaster jurana</i>), Hippocréide en toupet (<i>Hippocrepis comosa</i>), Nerprun des Alpes (<i>Rhamnus alpina</i>), Chèvrefeuille des Alpes (<i>Lonicera alpengina</i>), Cotoneaster du Jura (<i>Cotoneaster jurana</i>), Centaurée alpestre (<i>Centaurea alpestris</i>).		25433, 25440, 25446, 29790, 29902

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
LB2	Landes subalpines xérophiles à Genévrier nain (<i>Juniperus sibirica</i>) et Raisin d'ours (<i>Arctostaphylos uva-ursi</i>).	<i>Juniperion nanae</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq., Sissingh & Vlieger 1939	31.431 / 31.47	4060	Habitat d'intérêt communautaire	Milieu couvrant des surfaces assez importantes dans les massifs montagneux en France. Commun et répandu dans les Alpes.	Milieu à flore moyennement diversifiée, répandu et peu vulnérable, sensible à la fermeture du milieu (reconquête forestière).		Milieu fréquent et caractéristique des éboulis et rocailles en cours de fixation en pied de falaises, répandu sur l'ensemble des parties supérieures du site : sommet des versant est et ouest du Moucherotte, secteur des Trois Pucelles	Landes établies en conditions xérophiles, avec une préférence pour les expositions chaudes et sèches, sur sol superficiel relativement délitée en surface, au niveau des croupes et crêtes ventées, ressauts rocheux, dalles calcaires et en colonisation des éboulis calcaires terreux stabilisés en pied de falaises, au niveau des pentes marquées sèches bien ensoleillées, aux étages montagnard supérieur et subalpin.	LB1, CA1 à CA6, PE2, PE3, BE5, BP1, BP3 à BP5, FT3	Raisin d'ours (<i>Arctostaphylos uva-ursi</i>), Genévrier nain (<i>Juniperus sibirica</i>), Hélianthème sombre (<i>Helianthemum nummularium</i> subsp. <i>obscurum</i>), Cotonéaster du Jura (<i>Cotoneaster jurana</i>), Laîche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>), Globulaire à feuilles en cœur (<i>Globularia cordifolia</i>), Anthérie rameuse (<i>Anthericum ramosum</i>), Œillet de Montpellier (<i>Dianthus hyssopifolius</i>), Amélanchier à feuilles ovales (<i>Amelanchier ovalis</i>), Germandrée petit-chêne (<i>Teucrium chamaedrys</i>), Germandrée des montagnes (<i>Teucrium montanum</i>), Cotonéaster du Jura (<i>Cotoneaster jurana</i>).	29784, 29829, 25445, 29787, 25431	
LB3	Landes montagnardes thermoacidiphiles à Callune (<i>Calluna vulgaris</i>) et Genêt ailé (<i>Chamaespartium sagittalis</i>).	<i>Genisto pilosae-Vaccinion uliginosi</i> Braun-Blanq. 1926	31.22A	4030	Habitat d'intérêt communautaire	Milieu couvrant des surfaces assez importantes dans les Alpes du Dauphiné méridional, rare et très localisé en Chartreuse.	Milieu à flore assez diversifiée, particulièrement sensible à la fermeture du milieu (reconquête forestière).	Importants	Milieu localisé, observé dans la partie inférieure (bordures sud et ouest du plateau des Ramées).	Landes établies sur des sols généralement assez superficiels, secs à assez secs, maigres et acidiphiles, qui colonisent les lisières et les pâturages mésophiles à acidiphiles, notamment les formations à Fétuque noirissante (<i>Festuca nigrescens</i>), en voie d'abandon, aux expositions chaudes, à basse et moyenne altitude aux étages collinéen et montagnard inférieur. Ce milieu est susceptible d'être colonisé divers arbustes (<i>Eglantiers</i> et <i>Aubépines</i>), dans le cas d'une baisse de la pression pastorale. Variabilité : faciès sur sol moins acide dominé par le Genêt ailé (<i>Chamaespartium sagittale</i>) avec peu de Callune (<i>Calluna vulgaris</i>), faciès sur sol maigre filtrant dominé par cette dernière.	LB2, LB3, PA2, PA3, BE, SP	Callune (<i>Calluna vulgaris</i>), Genêt ailé (<i>Chamaespartium sagittale</i>), Nard raide (<i>Nardus stricta</i>), Potentille dressé (<i>Potentilla erecta</i>), Luzule multiflore (<i>Luzula multiflora</i>), Agrostis capillaire (<i>Agrostis capillaris</i>), Véronique officinale (<i>Veronica officinalis</i>), Orchis de Fuchs (<i>Dactylorhiza fuchsii</i>), Luzule des champs (<i>Luzula campestris</i>), Gaillet nain (<i>Galium timeroiyi</i>), Epervière auricule (<i>Hieracium lactucella</i>), Petit Rhinanth (<i>Rhinanthus minor</i>), Luzule multiflore (<i>Luzula multiflora</i>)	25426, 30322, 30344	
LB4	Landes subalpines asylvatiques acidiphiles à Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>)	<i>Rhododendro ferruginei-Vaccinion myrtilli</i> A. Schnyder 1930	31.42	4060	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat commun et répandu dans les Alpes.	Milieu à flore spécialisée assez peu diversifiée, sensible à la fermeture du milieu (reconquête forestière).		Milieu assez bien répandu sur les parties moyennes et supérieures du site : partie nord du plateau des Ramées, Combe de Saint-Nizier et versant ouest entre la Grande Roche Saint-Michel et le Moucherotte, où il est associé aux formations herbacées des pâturages acidiphiles qui occupent les replats et pentes douces.	Landes qui colonisent les pâturages acides, notamment les pelouses à Fétuque noirissante (<i>Festuca nigrescens</i>) et Nard raide (<i>Nardus stricta</i>), plus ou moins pâturées et le plus souvent en voie d'abandon par le pastoralisme, et les pré-bois subalpins clairs, en conditions mésophiles à légèrement méso-hygrophiles et acidiphiles, aux étages montagnard supérieur et subalpin. Ce milieu est à son tour colonisé par l'Epicéa et divers arbustes (sorbiers et alisiers). Landes établies à plus basse altitude que les unités suivantes (LB5 et LB6) et en conditions plus sèches que (LB5) défavorables au <i>Rhododendron ferrugineux</i> (<i>Rhododendron ferrugineum</i>), sur les revers ombragés de croupes, dans les bas de pentes et en bordure des dolines. Unité étroitement imbriquée à certains types de boisements subalpins (BP3, BP4, BP6 et BE2 à BE4).	LB1, PA1 à PA3, FM5, BE, SP	Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>), Nard raide (<i>Nardus stricta</i>), Homogyne des Alpes (<i>Homogyne alpina</i>), Aposérís fétide (<i>Aposeris foetida</i>), Globulaire à tige nue (<i>Globularia nudicaulis</i>), <i>Rhododendron ferrugineux</i> (<i>Rhododendron ferrugineum</i>) [rare], Orchis blanchâtre (<i>Pseudorchis albid</i> a), Polygale commun (<i>Polygala vulgaris</i>), Véronique officinale (<i>Veronica officinalis</i>), Canche flexueuse (<i>Deschampsia flexuosa</i>), Gaillet nain (<i>Galium timeroiyi</i>), Gnaphale des forêts (<i>Omalothea sylvatica</i>)	Orchis blanchâtre (<i>Pseudorchis albid</i> a), Orchis blanchâtre (<i>Pseudorchis albid</i> a), Daphné bois gentil (<i>Daphne mezereum</i>), Gnaphale des forêts (<i>Omalothea sylvatica</i>)	25431, 30372
LB5	Landes subalpines asylvatiques, méso-hygrophiles et sciaphiles, à <i>Rhododendron ferrugineum</i> (<i>Rhododendron ferrugineum</i>) et Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>).	<i>Rhododendro ferruginei-Vaccinion myrtilli</i> A. Schnyd. 1930	31.42	4060	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat commun et répandu dans les grandes Alpes et la Chartreuse. Plus rare dans le Vercors nord et exceptionnel dans le Vercors méridional.	Milieu à flore assez diversifiée, particulièrement sensible à la fermeture du milieu (reconquête forestière).	Assez importants	Présence ponctuelle et localisée sur le site, notamment en versant nord-ouest du Moucherotte et au niveau des zones froides : vallon des Forges, La Cheminée.	Landes de l'étage subalpin, sur sol humifère, en exposition fraîche, au niveau des versants en ubac.	LB4, BE2, BE3, BP6	<i>Rhododendron ferrugineux</i> (<i>Rhododendron ferrugineum</i>) [abondant], Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>), Homogyne des Alpes (<i>Homogyne alpina</i>), Soldanelle des Alpes (<i>Soldanella alpina</i>), Alisier nain (<i>Sorbus chamaemespilus</i>), Lycopode sélagine (<i>Huperzia selago</i>).	Clématite des Alpes (<i>Clematis alpina</i>), Dryoptère étendu (<i>Dryopteris expansa</i>), Orchis blanchâtre (<i>Pseudorchis albid</i> a), Petite Pyrole (<i>Pyrola minor</i>), Lycopode sélagine (<i>Huperzia selago</i>)	25450
LB6	Landes subalpines acidiphiles froides d'altitude à Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>) et Airelle rouge (<i>Vaccinium vitis-idaea</i>)	<i>Rhododendro ferruginei-Vaccinion myrtilli</i> A. Schnyd. 1930	31.44	4060	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat assez rare et localisé dans les Préalpes, mais plus largement représenté dans les grands massifs alpins.	Milieu à flore assez diversifiée, particulièrement sensible à la fermeture du milieu (reconquête forestière).	Assez importants	Milieu très localisé à des surfaces extrêmement ponctuelles à des croupes très froides d'altitude : crêtes sommitales, vallon des Forges, La Cheminée...	Landes des hautes crêtes en situation très froides, au niveau de croupes ventées, dans les revers d'ubac et les combes ombragées sur substrat humifère acidifié, à l'étage subalpin supérieur. Unité fréquemment associée ou imbriquée aux landines froides à Dryade (unité LF1) et incluant parfois des fragments de rhodoraie	LB4, LB6, BE, BP	Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>), Airelle rouge (<i>Vaccinium vitis idaea</i>) [abondante], Airelle bleue (<i>Vaccinium uliginosum</i>) [localement présente], <i>Rhododendron ferrugineux</i> (<i>Rhododendron ferrugineum</i>) [peu représenté et ponctuel], Homogyne des Alpes (<i>Homogyne alpina</i>), Renouée vivipare (<i>Polygonum viviparum</i>), Orchis blanchâtre (<i>Pseudorchis albid</i> a), Polygale alpestre (<i>Polygala alpestris</i>), Canche flexueuse (<i>Deschampsia flexuosa</i>).	Airelle bleue (<i>Vaccinium uliginosum</i>), Clématite des Alpes (<i>Clematis alpina</i>), Lycopode sélagine (<i>Huperzia selago</i>), Orchis blanchâtre (<i>Pseudorchis albid</i> a), Petite Pyrole (<i>Pyrola minor</i>), Orchis blanchâtre (<i>Pseudorchis albid</i> a)	
FT	Fruticées et fourrés arbustifs thermophiles													
FT1	Fruticées thermophiles d'affinités supra-méditerranéennes à Cytise à feuilles sessiles (<i>Cytisophyllum sessilifolium</i>)	<i>Lavandulo angustifoliae - Geniston cinerae</i> Barbero, Loisel & Quezel 1972	32.6	ND	Habitat non désigné	Habitat assez fréquent à basse et moyenne altitude dans les Préalpes méridionales et le Trièves, rare en Chartreuse.	Milieu à flore assez diversifiée, particulièrement sensible à la fermeture du milieu (reconquête forestière).		Milieu fragmentaire et ponctuel sur le site, observé en partie inférieure du versant ouest du Moucherotte.	Landes d'affinités supra-méditerranéennes établies sur des pentes chaudes et sèches en situation bien ensoleillée, sur substrat calcaire ou marno-calcaire, aux étages supraméditerranéen et montagnard inférieur.	PS, HP	Cytise à feuilles sessiles (<i>Cytisophyllum sessilifolium</i>), Amélanchier à feuilles rondes (<i>Amelanchier ovalis</i>), Fétuque marginée (<i>Festuca marginata</i> subsp. <i>gallica</i>), Brôme dressé (<i>Bromus erectus</i>)	29773	

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
FT2	Fruticées rupicoles des vires et rebords de falaises calcaires à Amélanchier à feuilles ovales (<i>Amelanchier ovalis</i>), avec généralement Nerprun des Alpes (<i>Rhamnus alpina</i>) et Alisier de Mougeot (<i>Sorbus mougeotii</i>).	<i>Berberidion vulgaris</i> Braun-Blanq. 1950	31.81	ND	Habitat non désigné	Habitat bien représenté dans les Préalpes du nord et du Dauphiné, plus rare et localisé dans les Grandes Alpes.	Milieu riche en espèces végétales, assez localisé mais peu vulnérable, car relativement stable (dynamique de fermeture forestière très lente).		Milieu disséminé sur le site, au niveau des falaises et escarpements thermophiles bien ensoleillés, aussi bien sur le versant est sous les crêtes du Moucherotte que sur le versant ouest (falaises du plateau des Ramées).	Milieux établis en conditions assez chaudes et sèches au niveau de versants bien à assez bien exposés. Fruticées héliophiles, méso-xérophiles à xérophiles, voisins des fruticées de colonisation d'éboulis précédentes, colonisant les substrats rocheux stables au sol inexistant ou très superficiel, au niveau des vires, rebords de falaises et aux abords de barres rocheuses fracturées, aux étages montagnard et subalpin inférieur.	R1 à R6, LB1, LB2	Arbustes : Nerprun des Alpes (<i>Rhamnus alpina</i>), Amélanchier à feuilles rondes (<i>Amelanchier ovalis</i>), Alisier de Mougeot (<i>Sorbus mougeotii</i>), Alisier blanc (<i>Sorbus aria</i>), Cotonéaster du Jura (<i>Cotoneaster jurana</i>). Flore associée des parois rocheuses.		29346, 29772
FT3	Fourrés arbustifs de colonisation des éboulis, rocailles et landes thermophiles à Alisier de Mougeot (<i>Sorbus mougeotii</i>) et/ou Alisier blanc (<i>Sorbus aria</i>) et Bourdaine des Alpes (<i>Rhamnus alpina</i>), souvent accompagné par Amélanchier à feuilles ovales (<i>Amelanchier ovalis</i>)	<i>Berberidion vulgaris</i> Braun-Blanq. 1950	31.81	ND	Habitat non désigné	Habitat bien représenté dans les Préalpes du nord et du Dauphiné, plus rare et localisé dans les Grandes Alpes.	Milieu riche en espèces végétales, assez localisé, mais peu vulnérable, tributaire cependant de la dynamique fonctionnelle (réalimentation permanente de l'éboulis)		Milieu assez bien représenté sur l'ensemble du site, en versant est et en versant ouest, notamment en parties moyenne et supérieure de versant où il occupe la frange de contact entre les éboulis ou les lapiaz et les boisements.	Fruticées très ouvertes, héliophiles, méso-xérophiles à xérophiles, établis en conditions assez chaudes et sèches, au niveau de versants bien à assez bien exposés, colonisant les substrats rocheux stables au sol inexistant ou très superficiel, en particulier les éboulis fixés ou en voie de fixation, les abords de barres rocheuses fracturées et les lapiaz un peu comblés en voie de démantèlement, aux étages montagnard moyen et subalpin inférieur. Milieux souvent établis au niveau de la frange de contact entre les éboulis et les boisements de versant, souvent en mosaïque avec les pelouses de fixation d'éboulis à Laser des montagnes (<i>Laserpitium siler</i>), Laïche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>) et Séslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>) et avec les landes à Raisin d'ours (<i>Arctostaphylos uva-ursi</i>) et Genévrier nain (<i>Juniperus sibirica</i>), qui colonisent les mêmes milieux, sur éboulis calcaire fixé en conditions sèches, généralement en pied de falaises ou de ressauts rocheux bien exposés. Unités R1, R2, PP3, PP4, PR1 et PP5	EB1 à EB12, PL4, PE2, PE3	Nerprun des Alpes (<i>Rhamnus alpina</i>), Amélanchier à feuilles rondes (<i>Amelanchier ovalis</i>), Alisier de Mougeot (<i>Sorbus mougeotii</i>), Alisier blanc (<i>Sorbus aria</i>), Cotonéaster du Jura (<i>Cotoneaster jurana</i>), Cotonéaster tomenteux (<i>Cotoneaster tomentosus</i>), Genévrier nain (<i>Juniperus sibirica</i>), Genévrier commun (<i>Juniperus communis</i>), Eglantier très épineux (<i>Rosa pimpinellifolia</i>), Noisetier (<i>Corylus avellana</i>), Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>), Cytise aubour (<i>Laburnum anagyroides</i>), Chardon décapité (<i>Carduus medius</i>), Mélisse penchée (<i>Melica nutans</i>), Origan (<i>Origanum vulgare</i>).	Daphné des Alpes (<i>Daphne alpina</i>)	29811, 29849, 29858, 29868, 29879, 29883, 29884
FT4	Landes hautes de colonisation par le Genévrier commun (<i>Juniperus communis</i>) des prairies mésoxérophiles à Brome dressé (<i>Bromus erectus</i>) et Brachypode des rochers (<i>Brachypodium rupestre</i>).	<i>Berberidion vulgaris</i> Braun-Blanq. 1950	31.88	5130	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat bien représenté dans les Alpes du Dauphiné, plus localisé en Chartreuse et dans les Alpes de Savoie.	Milieu riche en espèces végétales, instable car en transition dynamique rapide vers des stades forestiers.		Milieu observé en partie sud du site dans le secteur du Bec de Cornillon et du hameau de Furon.	Anciennes prairies sèches à Brome dressé (<i>Bromus erectus</i>) et Brachypode des rochers (<i>Brachypodium rupestre</i>), longuement abandonnées et très largement colonisées par le Genévrier commun (<i>Juniperus communis</i>) et autres arbustes, aux étages collinéen et montagnard. A l'étage montagnard supérieur, ce type de lande forme localement en altitude une transition vers les landes de l'étage subalpin avec l'installation du Genévrier nain (<i>Juniperus sibirica</i>).	PT2, PT3, PR1 à PR3	Genévrier commun (<i>Juniperus communis</i>), Brome dressé (<i>Bromus erectus</i>), Raisin d'ours (<i>Arctostaphylos uva-ursi</i>), Alisier blanc (<i>Sorbus aria</i>), Origan (<i>Origanum vulgare</i>), Brachypode des rochers (<i>Brachypodium rupestre</i>).		
FM	Fruticées et fourrés arbustifs mésophiles et accrus forestiers													
FM1	Fruticées mésophiles à mésoxérophiles de colonisation de pâturage à Eglantier des chiens (<i>Rosa canina</i>) et autres églantiers	<i>Berberidion vulgaris</i> Braun-Blanq. 1950	31.81	ND	Habitat non désigné	Habitat assez commun à basse et moyenne altitude dans les Alpes.	Milieu assez riche en espèces, peu vulnérable. A surveiller car susceptible de fermer des milieux prairiaux.		Habitat localisé en quelques secteurs sur le bas du versant ouest du site, au contact des prairies de lisière.	Fruticées colonisant les milieux ouverts et semi-ouverts méso-xérophiles, sur des pentes plutôt bien exposées des étages inférieurs à l'étage montagnard supérieur.	PR1 à PR6, FM2	Arbustes colonisateurs : Eglantier des chiens (<i>Rosa canina</i>), Eglantier tomenteux (<i>Rosa tomentosa</i>), Eglantier des montagnes (<i>Rosa montana</i>), Alisier blanc (<i>Sorbus aria</i>), Aubépine à un style (<i>Crataegus monogyna</i>).		
FM2	Manteaux et fourrés arbustifs mésophiles de colonisation pré-forestière d'arbustes divers : Alisier de Mougeot (<i>Sorbus mougeotii</i>), Sorbier des oiseleurs (<i>Sorbus aucuparia</i>), Chèvrefeuille des Alpes (<i>Lonicera alpigena</i>), Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>).	<i>Sambuco racemosae-Salicion capreae</i> Tüxen & Neumann in Tüxen 1950	31.872	ND	Habitat non désigné	Habitat commun dans les Alpes du nord et du Dauphiné.	Milieu diversifié en espèces végétales, instable, en évolution rapide à très rapide vers des stades forestiers.		Milieu bien représenté sur le site, notamment au niveau du plateau des Ramées, au contact des espaces forestiers.	Fruticées colonisant Généralement en lisière supérieure de versant boisé (hêtre-sapinière ou pessière), aux étages montagnard supérieur et subalpin inférieur. Généralement en mosaïque avec des pelouses à Laser des montagnes (<i>Laserpitium siler</i>), Laïche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>) et Séslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>).	LB3, LB4, HN, HA	Sorbier des oiseleurs (<i>Sorbus aucuparia</i>), Eglantier des Alpes (<i>Rosa pendulina</i>), Chèvrefeuille des Alpes (<i>Lonicera alpigena</i>), Chèvrefeuille noir (<i>Lonicera nigra</i>), Groseiller des Alpes (<i>Ribes alpinum</i>), Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>).	Daphné bois gentil (<i>Daphne mezereum</i>)	
FM3	Fourrés des combes fraîches et humides à Saule à grandes feuilles (<i>Salix appendiculata</i>) avec Sorbier des oiseleurs (<i>Sorbus aucuparia</i>).	<i>Alnion viridis</i> A. Schnyd. 1930	31.6213	ND	Habitat non désigné	Habitat localisé, absent du Vercors méridional, rare dans le Vercors, mais bien représenté en Chartreuse et dans les Préalpes du nord.	Milieu diversifié en espèces végétales, instable à long terme, car susceptible de se refermer (reconquête forestière).	Assez importants	Milieu un peu moins fréquent que le précédent, localisé aux pentes nord et ouest sous le Moucherotte.	Fourrés arbustifs des combes et ravins en situation ombragée et humide à l'étage subalpin, au contact des boisements, au niveau des lisières forestières supérieures et des couloirs qui entaillent les versants boisés.	MG3 à MG7, HH, BE	Saule à grandes feuilles (<i>Salix appendiculata</i>), Sorbier des oiseleurs (<i>Sorbus aucuparia</i>), Eglantier des Alpes (<i>Rosa pendulina</i>), Chèvrefeuille des Alpes (<i>Lonicera alpigena</i>),	Dryoptère étendu (<i>Dryopteris expansa</i>)	

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
FM4	Accrus, après coupe forestière ou recépage par les coulées d'avalanches, ou de recolonisation de prairies abandonnées, d'arbres et arbustes mixtes : Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>), Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>), Bouleau verruqueux (<i>Betula pendula</i>), Frêne élevé (<i>Fraxinus excelsior</i>).	<i>Sambuco racemosae-Salicion capreae</i> Tüxen & Neumann in Tüxen 1950 / <i>Corylo avellanae-Populion tremulae</i> Braun-Blanq. ex Theurillat in Theurillat, Aeschimann, P.Küpfer & Spichiger 1995	31.872 / 41.39	ND	Habitat non désigné	Habitat commun et répandu dans les Alpes.	Milieu assez riche en espèces, peu vulnérable, tributaire des activités sylvicoles, mais transitoire vers d'autres types forestiers plus fermés (hêtraies-sapinières-pessières).		Milieu répandu à moyenne altitude sur les marges et en périphérie du site, notamment sur le versant ouest.	Formations pionnières d'arbustes et de jeunes arbres d'essences feuillues diverses recherchant les conditions de pleine lumière et les sols richement minéralisés, aux étages montagnard et subalpin inférieur. L'exploitation forestière de la hêtraie-sapinière ou des boisements résineux de substitution (pessière et pessière-sapinière), ouvre brutalement des espaces boisés. Ce même phénomène apparaît également lors des perturbations naturelles (chablis ...). Il en résulte un afflux de lumière et une minéralisation importante des matières organiques du sol propices à la régénération forestière et à l'installation d'essences pionnières. Ces milieux sont généralement inclus dans les espaces forestiers (hêtraies-sapinières, sapinières ou pessières) en conditions mésophiles à méso-hygrophiles.	PR1 à PR7, HN, HA	Les clairières et les espaces forestiers récemment ouverts lors des coupes d'exploitation sont activement colonisés par les rejets des essences qui recèpent facilement : Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>) et surtout par divers arbres et arbustes pionniers : Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>), Frêne élevé (<i>Fraxinus excelsior</i>), Tremble (<i>Populus tremula</i>), Sorbier des oiseleurs (<i>Sorbus aucuparia</i>), Sureau à grappes (<i>Sambucus racemosa</i>), Saule marsault (<i>Salix caprea</i>), Bouleau verruqueux (<i>Betula pendula</i>), Chèvrefeuille des haies (<i>Lonicera xylosteum</i>), Viorne lantane (<i>Viburnum lantana</i>).		29892
FM5	Accrus forestiers montagnards à Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>), Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>), Aislier de Mougeot (<i>Sorbus mougeotii</i>), Sorbier des oiseleurs (<i>Sorbus aucuparia</i>) et Epicéa (<i>Picea abies</i>).	<i>Sambuco racemosae-Salicion capreae</i> Tüxen & Neumann in Tüxen 1950 / <i>Corylo avellanae-Populion tremulae</i> Braun-Blanq. ex Theurillat in Theurillat, Aeschimann, P.Küpfer & Spichiger 1995	31.872 / 41.39	ND	Habitat non désigné	Habitat commun et répandu dans les Alpes.	Milieu assez riche en espèces, peu vulnérable, tributaire des activités sylvicoles, mais transitoire vers d'autres types forestiers plus fermés (hêtraies-sapinières-pessières).		Milieu bien représenté sur le site, notamment au niveau du plateau des Ramées, au contact des espaces forestiers.	Colonisation d'arbres et arbustes divers : Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>), Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>), Aislier de Mougeot (<i>Sorbus mougeotii</i>), Sorbier des oiseleurs (<i>Sorbus aucuparia</i>), Epicéa (<i>Picea abies</i>) et plus accessoirement Sapin (<i>Abies alba</i>) de pâturages et landes mésophiles à Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>).	LB1, LB4, CA3 à CA6, PA1 à PA3	Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>), Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>), Aislier de Mougeot (<i>Sorbus mougeotii</i>), Sorbier des oiseleurs (<i>Sorbus aucuparia</i>), Sapin (<i>Abies alba</i>), Epicéa (<i>Picea abies</i>), Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>), Chèvrefeuille des Alpes (<i>Lonicera alpigena</i>), Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>).		29784, 29787, 29788, 30372
FM6	Accrus forestiers submontagnards et montagnards à Tremble (<i>Populus tremula</i>), Bouleau verruqueux (<i>Betula verrucosa</i>), Noisetier (<i>Corylus avellana</i>) et feuillus divers.	<i>Corylo avellanae-Populion tremulae</i> Braun-Blanq. ex Theurillat in Theurillat, Aeschimann, P.Küpfer & Spichiger 1995	41.B3 / 41.D	ND	Habitat non désigné	Habitat fréquent dans les Alpes.	Milieu assez riche en espèces, peu vulnérable, tributaire des activités sylvicoles, mais transitoire vers d'autres types forestiers plus fermés (hêtraies-sapinières-pessières).		Assez bien représenté sur le site, en partie moyenne et inférieure des versants boisés, notamment en versant est du site au niveau du Bois de Poussebou.	Formations pionnières d'arbustes et de jeunes arbres d'essences feuillues diverses recherchant les conditions de pleine lumière et les sols richement minéralisés, aux étages montagnard inférieur et collinéen supérieur. L'ouverture des boisements par l'exploitation sylvicole et lors des perturbations naturelles (chablis ...) ouvre brutalement des espaces boisés. Il en résulte un afflux de lumière et une minéralisation importante des matières organiques du sol propices à la régénération forestière et à l'installation d'essences pionnières. De même les prairies mésophiles à l'abandon offrent des conditions écologiques similaires et sont également colonisées par des essences feuillues diverses, où le Frêne (<i>Fraxinus excelsior</i>) et le Noisetier (<i>Corylus avellana</i>) occupent une bonne place.	LB2, FT3, FT4, HP3, HP4, HN	Noisetier (<i>Corylus avellana</i>), Tremble (<i>Populus tremula</i>), Frêne (<i>Fraxinus excelsior</i>), Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>), Ronce sp. (<i>Rubus spp.</i>), Viorne lantane (<i>Viburnum lantana</i>), Eglantier des chiens (<i>Rosa canina</i>), Aubépine monogyne (<i>Crataegus monogyna</i>)		29859, 29892
FM7	Haies, bocages, bandes boisées de Frêne (<i>Fraxinus excelsior</i>), Erable champêtre (<i>Acer campestre</i>) et Coudrier (<i>Corylus avellana</i>)	<i>Corylo avellanae-Populion tremulae</i> Braun-Blanq. ex Theurillat in Theurillat, Aeschimann, P.Küpfer & Spichiger 1995	84.2	ND	Habitat non désigné	Habitat fréquent dans les Alpes, à moyenne altitude.	Milieu structurant important du paysage et la fonctionnalité écologique, dont le maintien en bon état de conservation est cependant tributaire d'interventions de gestion rurale de qualité.		Présent surtout hors du site en périphérie, aux abords des hameaux, autour des fermes et des prairies de fauche et de pâture.	Haies et corridors bocagers de l'étage montagnard, parfois sur clapiers, généralement au sein des prairies et pâturages exploités	PR1 à PR7	Frêne élevé (<i>Fraxinus excelsior</i>), Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>), Cerisier sauvage (<i>Prunus avium</i>), Noisetier (<i>Corylus avellana</i>), Aubépine monogyne (<i>Crataegus monogyna</i>), Lierre (<i>Hedera helix</i>), Troène (<i>Ligustrum vulgare</i>)		
PS	Pinèdes sylvestres													
PS1	Pinèdes sylvestres méso-xérophiles à xérophiles à Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>)	<i>Erico carnea-Pinion sylvestris</i> Theurillat in Theurillat, Aeschiman, P. Küpfer & Spichiger 1995 [<i>Malinio arundinaceae - Pininion sylvestris</i> Ellenberg & Klötzli ex Theurillat in Theurillat, Aeschiman, P. Küpfer & Spichiger 1995]	42.58	ND	Habitat non désigné	Habitat assez rare et relativement localisé en Chartreuse et dans les Alpes du nord, plus fréquent dans les Alpes du Dauphiné, dans le Vercors méridional et le Trièves.	Milieu assez ouvert et assez riche en espèces, cependant instable à terme, en évolution vers la sapinière et la sapinière-pessière.	Assez importants	Milieu localisé en quelques secteurs sur la partie inférieure du versant ouest du site : Rocher de l'Ane, Roche Rousse et piémont du versant ouest du Moucherotte.	Boisements assez clairs de l'étage montagnard, sur sol superficiel argileux et marneux, établis dans des pertes généralement assez fortes, en conditions un peu plus froides que celles régnant les pinèdes sylvestres de l'unité suivante (PS2). Dynamique : milieu forestier pionnier et post-pionnier évoluant vers la hêtraie-sapinière mésophile à mésoxérocline.	PR1 à PR3, PH2, FT1, FT3, FT4, PS2, PS3	Pin sylvestre (<i>Pinus sylvestris</i>), Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>), Céphalanthère à longues feuilles (<i>Cephalanthera longifolia</i>), Céphalanthère rouge (<i>Cephalanthera rubra</i>), Céphalanthère pâle (<i>Cephalanthera damasonium</i>), Sabot de Vénus (<i>Cypripedium calceolus</i>), Gooyère rampante (<i>Goodyera repens</i>), Pyrole verdâtre (<i>Pyrola chlorantha</i>), Mélampyre des bois (<i>Melampyrum velebiticum</i>)	Sabot de Vénus (<i>Cypripedium calceolus</i>), Epipactis à petites feuilles (<i>Epipactis microphylla</i>), Gooyère rampante (<i>Goodyera repens</i>), Pyrole verdâtre (<i>Pyrola chlorantha</i>)	9870, 29771

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phytosociologique : alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
PS2	Pinèdes sylvestres méso-xérophiles à xéroclines, sur pentes et éboulis marno-calcaires, à <i>Brachypode rupestre</i> (<i>Brachypodium rupestre</i>).	<i>Erico carneae-Pinion sylvestris</i> Theurillat, Aeschiman, P. Küpfer & Spichiger 1995 [<i>Molinio arundinaceae</i> - <i>Pinenion sylvestris</i> Ellenberg & Klotzli ex Theurillat in Theurillat, Aeschiman, P. Küpfer & Spichiger 1995]	42.58	ND	Habitat non désigné	Habitat assez rare et relativement localisé en Chartreuse et dans les Alpes du nord, plus fréquent dans les Alpes du Dauphiné, dans le Vercors méridional et le Trièves.	Milieu assez ouvert et assez riche en espèces, cependant instable à terme, en évolution vers la sapinière et la sapinière-pessière.	Assez importants	Milieu localisé en quelques secteurs sur la partie inférieure du versant ouest du site : au-dessus de la route D106 au lieu-dit Les Mures, Rocher de l'Ane et piémont du versant ouest du Moucherotte.	Boisements de l'étage montagnard établis en conditions sèches avec variations hydriques souvent importantes, occupant les pentes d'adret sur des sols marneux ou calcaro-marneux secs à temporairement hydromorphes. Dynamique : milieu forestier pionnier et post-pionnier évoluant vers la hêtraie-sapinière mésophile à mésoxérocline.	PR1 à PR3, PH2, FT1, FT3, FT4, PS1, PS2	Pin sylvestre (<i>Pinus sylvestris</i>), <i>Brachypode</i> des rochers (<i>Brachypodium rupestre</i>), <i>Calamagrostis</i> des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>), Raisin d'ours (<i>Arctostaphylos uva-ursi</i>), <i>Pyrole</i> verdâtre (<i>Pyrola chlorantha</i>), Anthérie fleur de lis (<i>Anthericum liliago</i>), Genêt poilu (<i>Genista pilosa</i>), Laîche glauque (<i>Carex flacca</i>), Germandrée des montagnes (<i>Teucrium montanum</i>), Germandrée petit-chêne (<i>Teucrium chamaedrys</i>)	<i>Epipactis</i> à petites feuilles (<i>Epipactis microphylla</i>), <i>Pyrole</i> verdâtre (<i>Pyrola chlorantha</i>)	
PS3	Pinèdes sylvestres méso-xérophiles à xéroclines, sur pentes et éboulis marno-calcaires, à <i>Fétuque marginée</i> (<i>Festuca marginata</i> subsp. <i>gallica</i>) et <i>Brôme dressé</i> (<i>Bromus erectus</i>)	<i>Erico carneae-Pinion sylvestris</i> Theurillat, Aeschiman, P. Küpfer & Spichiger 1995 [<i>Molinio arundinaceae</i> - <i>Pinenion sylvestris</i> Ellenberg & Klotzli ex Theurillat in Theurillat, Aeschiman, P. Küpfer & Spichiger 1995]	42.58	ND	Habitat non désigné	Habitat rare et relativement localisé dans les Alpes du Dauphiné, peu fréquent et ponctuel dans le Vercors.	Milieu assez ouvert et assez riche en espèces, cependant instable à terme, en évolution vers la sapinière et la sapinière-pessière.	Assez importants	Milieu localisé en quelques secteurs sur la partie inférieure du versant ouest du site : au-dessus de la route D106 au lieu-dit Les Mures, et piémont du versant ouest du Moucherotte.	Boisements de l'étage montagnard colonisant les sols maigres secs et superficiels, en conditions sèches marquées, occupant les pentes d'adret sur molasses, conglomérats et calcaires gréseux.	PR1 à PR3, PH2, FT1, FT3, FT4, PS1, PS2	Pin sylvestre (<i>Pinus sylvestris</i>), <i>Brome dressé</i> (<i>Bromus erectus</i>), <i>Fétuque marginée</i> (<i>Festuca marginata</i> subsp. <i>gallica</i>), <i>Pyrole</i> verdâtre (<i>Pyrola chlorantha</i>)	<i>Epipactis</i> à petites feuilles (<i>Epipactis microphylla</i>), <i>Pyrole</i> verdâtre (<i>Pyrola chlorantha</i>)	29766
HP	Hêtraies sèches, hêtraies-pinèdes sylvestres et hêtraies-pessières sèches													
HP1	Hêtraies, hêtraies-pessières ou hêtraies-pinèdes claires méso-xérophiles sur lapiaz fragmenté à <i>Calamagrostis</i> des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>) et <i>Siler</i> des montagnes (<i>Laserpitium siler</i>), avec à <i>Mélampyre</i> des bois (<i>Melampyrum velebiticum</i>).	<i>Cephalanthero rubrae-Fagion sylvaticae</i> Tüxen in Tüxen & Oberd. 1958	41.16	9150	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat assez fréquent dans les Préalpes du Dauphiné méridional, plus localisé en Chartreuse.	Habitat en bon état de conservation, assez vulnérable car situé généralement dans des pentes assez fortes sur sol superficiel, dont le maintien ne peut être assuré que dans le cadre d'activités sylvicoles réduites ou très extensives.		Habitat observé dans les pentes au sud du plateau des Ramées, entre le Pas de la Tinette et les pistes de ski de Lans-en-Vercors.	Hêtraies en taillis bas et clair d'arbres peu développés et souvent tortueux, établis sur éboulis grossier et lapiaz en cours de démembrement. Ces boisements sont un stade d'évolution forestière des prairies de colonisation des lapiaz démantelés et des éboulis plus ou moins mêlés d'argile de décarbonatation, à <i>Laser</i> des montagnes (<i>Laserpitium siler</i>) et <i>Calamagrostis</i> des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>). Localement des taches colonisées par la Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>) sont observées sur des secteurs avec décarbonatation plus marquée.	PH4, PE2, PE3, LB1, FT1, FT2	Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>), Epicéa (<i>Picea abies</i>), <i>Laser</i> des montagnes (<i>Laserpitium siler</i>), <i>Mélampyre</i> des bois (<i>Melampyrum velebiticum</i>), <i>Calamagrostis</i> des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>).	Sabot de Vénus (<i>Cypripedium calceolus</i>)	25419, 30357, 30358
HP2	Hêtraies, hêtraies-pinèdes et hêtraies-pessières méso-xérophiles à sous-bois de <i>Calamagrostide</i> des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>).	<i>Cephalanthero rubrae-Fagion sylvaticae</i> Tüxen in Tüxen & Oberd. 1958	41.16	9150	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat assez fréquent dans les Préalpes du Dauphiné et de la bordure est du massif de Chartreuse.	Habitat en bon état de conservation, assez vulnérable car situé généralement dans des pentes assez fortes sur sol superficiel, dont le maintien ne peut être assuré que dans le cadre d'activités sylvicoles réduites ou très extensives.		Habitat présent à basse et moyenne altitude surtout sur le versant est du site (Bois des Prés Vacher notamment).	Hêtraies en taillis bas et clair d'arbres peu développés et souvent tortueux, établis sur pentes marno-calcaires et sols argilo-calcaires, à l'étage montagnard inférieur et moyen, riche en espèces thermophiles, à sous-bois dominé par le <i>Calamagrostis</i> des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>).	PH4, PE3, PC1, PC2, HP3, HP4, HN	Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>), Pin sylvestre (<i>Pinus sylvestris</i>), <i>Calamagrostis</i> des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>), <i>Laser</i> à feuilles larges (<i>Laserpitium latifolium</i>), <i>Laser</i> des montagnes (<i>Laserpitium siler</i>), Mélisque penchée (<i>Melica nutans</i>), Céphalanthère à longues feuilles (<i>Cephalanthera longifolia</i>), Céphalanthère rouge (<i>Cephalanthera rubra</i>), <i>Epipactis</i> à feuilles larges (<i>Epipactis helleborine</i>), Céphalanthère pâle (<i>Cephalanthera damasonium</i>), Néottie nid d'oiseau (<i>Neottia nidus-avis</i>), Erable à feuilles d'obier (<i>Acer opalus</i>), Mélisse à feuilles de mélisse (<i>Melittis melissophyllum</i>), Sabot de Vénus (<i>Cypripedium calceolus</i>), Laîche glauque (<i>Carex flacca</i>).	Sabot de Vénus (<i>Cypripedium calceolus</i>), <i>Epipactis</i> à petites feuilles (<i>Epipactis microphylla</i>), <i>Epipactis</i> de Müller (<i>Epipactis muelleri</i>)	9876, 29770, 29850, 29910, 29913, 29917, 29918
HP3	Hêtraies, hêtraies-pinèdes et hêtraies-pessières méso-xérophiles calcicoles, à sous-bois de <i>Seslérie</i> bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>) avec <i>Calamagrostide</i> des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>).	<i>Cephalanthero rubrae-Fagion sylvaticae</i> Tüxen in Tüxen & Oberd. 1958 ~ [<i>Carici albae</i> Fagetum <i>sylvaticae</i>]	41.16	9150	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat assez bien représenté sur le versant oriental de Chartreuse et dans le Vercors	Habitat en bon état de conservation, assez vulnérable car situé généralement dans des pentes assez fortes sur sol superficiel, dont le maintien ne peut être assuré que dans le cadre d'activités sylvicoles réduites ou très extensives.	Assez importants	Habitat présent à basse et moyenne altitude surtout sur le versant est du site (Bois des Prés Vacher et Bois de Poussebou notamment).	Boisements formés généralement de taillis bas, clairs et ouverts, établis à l'étage montagnard, sur pentes ensoleillées assez fortes, au sol superficiel sec et assez grossier, généralement sur rocalles et sur éboulis terreux calciques, à sous-bois dominé par la <i>Seslérie</i> bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>) et le <i>Calamagrostide</i> des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>).	PH4, PE3, PC1, PC2, HP2, HP4, HN	Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>), Pin sylvestre (<i>Pinus sylvestris</i>), <i>Seslérie</i> bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>), Laîche blanche (<i>Carex alba</i>), <i>Calamagrostis</i> des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>), <i>Laser</i> à feuilles larges (<i>Laserpitium latifolium</i>), <i>Laser</i> des montagnes (<i>Laserpitium siler</i>), Mélisque penchée (<i>Melica nutans</i>), Céphalanthère à longues feuilles (<i>Cephalanthera longifolia</i>), Céphalanthère rouge (<i>Cephalanthera rubra</i>), Mélisse à feuilles de Mélisse (<i>Melittis melissophyllum</i>), Sabot de Vénus (<i>Cypripedium calceolus</i>), Laîche glauque (<i>Carex flacca</i>).	Sabot de Vénus (<i>Cypripedium calceolus</i>), <i>Epipactis</i> à petites feuilles (<i>Epipactis microphylla</i>), <i>Epipactis</i> de Müller (<i>Epipactis muelleri</i>)	29856, 29863, 29874, 29882, 29908, 29914, 29922
HP4	Hêtraies, hêtraies-pinèdes et hêtraies-pessières méso-xérophiles calcicoles, à sous-bois de <i>Seslérie</i> bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>) et Laîche blanche (<i>Carex alba</i>)	<i>Cephalanthero rubrae-Fagion sylvaticae</i> Tüxen in Tüxen & Oberd. 1958 ~ [<i>Carici albae</i> Fagetum <i>sylvaticae</i>]	41.16	9150	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat localisé en périphérie des massifs préalpins, notamment en Chartreuse méridionale et sur le Vercors oriental.	Habitat en bon état de conservation, assez vulnérable car situé généralement dans des pentes assez fortes sur sol superficiel, dont le maintien ne peut être assuré que dans le cadre d'activités sylvicoles réduites ou très extensives.	Assez importants	Habitat présent à basse et moyenne altitude surtout sur le versant est du site (Bois des Prés Vacher notamment).	Boisements formés généralement de taillis bas, clairs et ouverts, établis à l'étage montagnard, sur pentes ensoleillées assez fortes, au sol superficiel sec et assez grossier, généralement sur rocalles et sur éboulis terreux calciques à sous-bois dominé par la <i>Seslérie</i> bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>) et la Laîche blanche (<i>Carex alba</i>).	PH4, PE3, PC1, PC2, HP2, HP4, HN	Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>), <i>Seslérie</i> bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>), Laîche blanche (<i>Carex alba</i>), <i>Calamagrostis</i> des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>)	Sabot de Vénus (<i>Cypripedium calceolus</i>), <i>Epipactis</i> à petites feuilles (<i>Epipactis microphylla</i>), <i>Epipactis</i> de Müller (<i>Epipactis muelleri</i>), aîche blanche (<i>Carex alba</i>)	29914

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
HN Hêtraies et hêtraies-sapinières neutrophiles à acidiclinales (et pessières de substitution à la hêtraie-sapinière)														
HN1	Hêtraies-sapinières sur chaos rocheux calcaires ombragés et moussus, avec Moehringie mousse (<i>Moehringia muscosa</i>).	<i>Cephalanthero rubrae-Fagion sylvaticae</i> (Tüxen in Tüxen & Oberd. 1958) Boullet et Rameau all. nov. hoc loco	41.16 (& 43.16)	9130	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat assez peu fréquent, mais largement disséminé dans les Préalpes du Dauphiné et de Savoie.	Habitat en bon état de conservation, assez vulnérable car situé généralement sur sol superficiel rocheux, dont le maintien ne peut être assuré que dans le cadre d'activités sylvicoles réduites ou très extensives.	Assez importants	Type de hêtraie et hêtraie-sapinière très localisé, en conditions spécialisées apparaissant très ponctuellement sur le site : secteur du Pas de la Tinette notamment.	Boisements composés d'arbres de petite taille et tortueux, spécialisé des lapiaz bruts plus ou moins fragmentés et des chaos rocheux de gros blocs calcaires stabilisés, en conditions ombragées assez fraîches. Milieux au sous-bois ombragé et moussu, où les affleurements rocheux sont encore largement recouvrants. Type de boisement, relayant en altitude à l'étage montagnard les hêtraies thermophiles à Buis (<i>Buxus sempervirens</i>) et souvent associé aux hêtraies et hêtraies-sapinières neutrophiles à Cardamine (<i>Cardamine heptaphylla</i> et <i>C. pentaphyllos</i>) des éboulis calcaires terreux stabilisés. Milieu au contact de la fruticée mésophile sur blocs.	HN2 à HN4, LP3	Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>), Sapin (<i>Abies alba</i>), Moehringie mousse (<i>Moehringia muscosa</i>), Erine des Alpes (<i>Erinus alpinus</i>), Grosellier des Alpes (<i>Ribes alpinum</i>), Laitue des murs (<i>Mycelis muralis</i>), Géranium herbe-à-Robert (<i>Geranium robertianum</i>), Saxifraga rotundifolia (Saxifrage à feuilles rondes), Cardamine à sept feuilles (<i>Cardamine heptaphylla</i>) [apparaissant sur les replats terreux], Chèvrefeuille des Alpes (<i>Lonicera alpigena</i>), Arabette des Alpes (<i>Arabis alpina</i>), Doradille verte (<i>Asplenium ramosum</i>), Cystopteris fragile (<i>Cystopteris fragilis</i>), Doradille faux capillaire (<i>Asplenium trichomanes</i>), mousses rupicoles bien représentées.	Dryoptère écailleux (<i>Dryopteris affinis</i> subsp. <i>borreni</i>).	25420
HN2	Hêtraies-sapinières (faciès à hêtre, à sapin, ou mixte et faciès enrésinés par l'épicéa), neutrophiles sur éboulis calcaire, à Cardamine à sept feuilles (<i>Cardamine heptaphylla</i>), Cardamine à cinq feuilles (<i>Cardamine pentaphyllos</i>) et Mercuriale vivace (<i>Mercurialis perennis</i>).	<i>Fagion sylvaticae</i> Luquet 1926 / <i>Eufagenion sylvaticae</i> ~ [<i>Cardamino heptaphyllae</i> - <i>Abietetum albae</i>]	41.13 & 43.13	9130	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat fréquent dans les Préalpes du nord et du Dauphiné, plus rare dans les Alpes intermédiaires.	Habitat en bon état de conservation, assez peu vulnérable, mais dont le maintien est tributaire des orientations sylvicoles.		Type de boisement largement répandu en conditions moyennes sur l'ensemble des parties inférieures et moyennes des versants est et ouest du site. Présent sous divers faciès en raison des activités sylvicoles anciennes ou récentes (hêtraie pure, hêtraie-sapinière, sapinière-pessière, voire même pessière pure ou presque).	Boisements neutrophiles mésotrophes de l'étage montagnard, sur pentes fortes à assez fortes d'éboulis calcaires stabilisés et de lapiaz démantelés en surface et colmatés de terre fine (sols bruns calcaïques ou humo-calcaïques). Milieux établis en conditions généralement assez ombragées, souvent au niveau de pentes modérées à assez fortes (20 à 35°), au niveau d'éboulis de démantèlement de lapiaz ou sur éboulis stabilisés de versant sous des falaises, souvent associés aux éboulis de ravins sur éboulis, qu'ils remplacent lorsque le substrat tend à se stabiliser.	HN1, HN3, HN4, HA1 à HA5	Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>), Sapin (<i>Abies alba</i>), Epicéa (<i>Picea abies</i>), Cardamine à sept feuilles (<i>Cardamine heptaphylla</i>), Mercuriale vivace (<i>Mercurialis perennis</i>), Lamier jaune (<i>Lamium galeobdolon</i>), Sceau de Salomon verticillé (<i>Polygonatum verticillatum</i>), Cardamine à cinq feuilles (<i>Cardamine pentaphyllos</i>), Polystich lobé (<i>Polystichum aculeatum</i>), Laiche des forêts (<i>Carex sylvatica</i>), Moehringie mousse (<i>Moehringia muscosa</i>) [apparaissant ponctuellement sur des blocs affleurants], Fétuque des bois (<i>Festuca altissima</i>), Renoncule laineuse (<i>Ranunculus lanuginosus</i>), Dryoptère dilaté (<i>Dryopteris dilatata</i>), Laiche des forêts (<i>Carex sylvatica</i>), Actée en épis (<i>Actaea spicata</i>), Sceau-de-Salomon (<i>Polygonatum verticillatum</i>).	Dryoptère écailleux (<i>Dryopteris affinis</i> subsp. <i>borreni</i>), Renoncule laineuse (<i>Ranunculus lanuginosus</i>)	9874, 29851, 29853, 29855, 29911, 29912, 29916
HN3	Hêtraies-sapinières (faciès à hêtre, à sapin, ou mixte et faciès enrésinés par l'épicéa), neutroclines à Aspérule odorante (<i>Galium odoratum</i>) et Mercuriale vivace (<i>Mercurialis perennis</i>).	<i>Fagion sylvaticae</i> Luquet 1926	41.13 & 43.13	9130	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat fréquent dans les Préalpes du nord et du Dauphiné, très rare dans les Alpes intermédiaires.	Habitat en bon état de conservation, assez peu vulnérable, mais dont le maintien est tributaire des orientations sylvicoles.		Type de boisement largement répandu en conditions moyennes sur l'ensemble des parties inférieures et moyennes des versants est et ouest du site. Présent sous divers faciès en raison des activités sylvicoles anciennes ou récentes (hêtraie pure, hêtraie-sapinière, sapinière-pessière, voire même pessière pure ou presque).	Boisements de l'étage montagnard, en conditions mésophiles à légèrement méso-hygrophiles, neutro-basophiles, sur sol calcaire d'ancien éboulis fixé, à sous-bois dominé par l'Aspérule odorante (<i>Galium odoratum</i>) et la Mercuriale vivace (<i>Mercurialis perennis</i>).	HN1, HN2, HN4, HA1 à HA5	Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>), Sapin (<i>Abies alba</i>), Epicéa (<i>Picea abies</i>), Aspérule odorante (<i>Galium odoratum</i>), Mercuriale vivace (<i>Mercurialis perennis</i>), Orge d'Europe (<i>Hordeolum europaeus</i>), Cardamine à cinq feuilles (<i>Cardamine pentaphyllos</i>), Mélampyre des bois (<i>Melampyrum vebiticum</i>), Sceau de Salomon verticillé (<i>Polygonatum verticillatum</i>), Sceau de Salomon multiflore (<i>Polygonatum multiflorum</i>), Parisette à quatre feuilles (Paris quadrifolia), Chèvrefeuille des haies (<i>Lonicera xylosteum</i>), Violette des bois (<i>Viola reichenbachiana</i>), Sanicle d'Europe (<i>Sanicula europaea</i>)	Epipogon sans feuilles (<i>Epipogium aphyllum</i>)	29798, 30324
HN4	Hêtraies-sapinières (faciès à hêtre, à sapin, ou mixte et faciès enrésinés par l'épicéa), neutroclines à Orge d'Europe (<i>Hordeolum europaeus</i>) et Prenanthe pourpre (<i>Prenanthes purpurea</i>).	<i>Fagion sylvaticae</i> Luquet 1926 / <i>Eufagenion sylvaticae</i> ~ [<i>Hordeolum europaeus</i> - <i>Fagetum sylvaticae</i>]	41.13 & 43.13	9130	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat fréquent dans les Préalpes du nord et du Dauphiné, très localisé et pratiquement absent des Alpes intermédiaires.	Habitat en bon état de conservation, assez peu vulnérable, mais dont le maintien est tributaire des orientations sylvicoles.		Type de hêtraie et hêtraie-sapinière observé en particulier sur le versant est du site (Bois de Poussebou et de Pré Vacher).	Boisements méso-neutrophiles proches de l'unité précédente, mais présentant des éléments floristiques à tendance acidiphile, établis sur sol constitué plus épais, plus argileux et à décarbонатation un peu plus marquée, dans des pentes modérées à assez fortes. Sous-bois assez fourni dans les peuplements pas trop fermés, caractérisé par l'Orge d'Europe (<i>Hordeolum europaeus</i>) et le Prenanthe pourpre (<i>Prenanthes purpurea</i>).	HN1 à HN4, HA1 à HA5	Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>), Sapin (<i>Abies alba</i>), Epicéa (<i>Picea abies</i>), Orge d'Europe (<i>Hordeolum europaeus</i>), Prenanthe pourpre (<i>Prenanthes purpurea</i>), Sceau de Salomon verticillé (<i>Polygonatum verticillatum</i>), Mercuriale vivace (<i>Mercurialis perennis</i>), Lamier jaune (<i>Lamium galeobdolon</i>), Luzule blanc de neige (<i>Luzula nivea</i>), Mélampyre des bois (<i>Melampyrum vebiticum</i>).	Epipogon sans feuilles (<i>Epipogium aphyllum</i>)	25422, 29854
HA Hêtraies et hêtraies-sapinières acidiphiles (et pessières de substitution à la hêtraie-sapinière)														
HA1	Hêtraies-sapinières (faciès à hêtre, à sapin, ou mixte et faciès enrésinés par l'épicéa), acidiphiles à Gaillet à feuilles rondes (<i>Galium rotundifolium</i>), Luzule des bois (<i>Luzula sylvatica</i>) et Luzule blanc de neige (<i>Luzula nivea</i>).	<i>Luzulo luzuloidis-Fagion sylvaticae</i> W.Lohmeyer & Tüxen in Tüxen 1954	41.11 (& 43.11)	9110	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat fréquent dans les Préalpes du nord et du Dauphiné, bien représenté dans les Alpes intermédiaires.	Habitat en bon état de conservation, assez peu vulnérable, mais dont le maintien est tributaire des orientations sylvicoles.		Type de hêtraie et hêtraie-sapinière observé dans la partie inférieure et moyenne du versant ouest du site.	Boisements de l'étage montagnard se développant en conditions mésophiles, sur sols acidoclinales à acidiphiles, moyennement à assez épais, dans des pentes moyennes à douces et au niveau de croupes. Milieux forestiers au sous-bois clairsemé souvent couvert d'une litière assez épaisse de feuilles non décomposées. Boisements méso-neutrophiles proches de l'unité précédente, présentant cependant une plus grande richesse en éléments floristiques acidiphiles. Sous-bois généralement clairsemé et litière de feuilles importante.	HN3, HN4, HA2 à HA5	Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>), Sapin (<i>Abies alba</i>), Epicéa (<i>Picea abies</i>), Canche flexueuse (<i>Deschampsia flexuosa</i>), Oxalis petite oseille (<i>Oxalis acetosella</i>), Luzule des forêts (<i>Luzula sylvatica</i>), Luzule blanc de neige (<i>Luzula nivea</i>), Canche flexueuse (<i>Deschampsia flexuosa</i>), Monotrope suce-pin (<i>Monotropa hypopitys</i>), Prenanthe pourpre (<i>Prenanthes purpurea</i>), Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>) [présente par taches, mais peu recouvrante], Chèvrefeuille noir (<i>Lonicera nigra</i>)	Epipogon sans feuilles (<i>Epipogium aphyllum</i>), Monotrope suce-pin (<i>Monotropa hypopitys</i>)	
HA2	Hêtraies-sapinières (faciès à hêtre, à sapin, ou mixte et faciès enrésinés par l'épicéa), acidiphiles à Luzule des forêts (<i>Luzula sylvatica</i>), Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>), et Oxalis petite oseille (<i>Oxalis acetosella</i>).	<i>Luzulo luzuloidis-Fagion sylvaticae</i> W.Lohmeyer & Tüxen in Tüxen 1954	41.112 & 43.112	9110	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat fréquent dans les Alpes du nord et du Dauphiné.	Habitat en bon état de conservation, assez peu vulnérable, mais dont le maintien est tributaire des orientations sylvicoles.		Type de hêtraie et hêtraie-sapinière observé surtout dans la partie inférieure et moyenne du versant ouest du site, plus ponctuel en versant nord-est du Moucherotte.	Boisements de l'étage montagnard en conditions mésophiles à légèrement méso-hygrophiles, acidiphiles, établis généralement au niveau de replats ou de croupes acidifiées, sur sol souvent assez peu épais.	HN4, HA1, HA3 à HA5	Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>), Sapin (<i>Abies alba</i>), Epicéa (<i>Picea abies</i>), Luzule des forêts (<i>Luzula sylvatica</i>), Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>), Luzule blanc de neige (<i>Luzula nivea</i>), Oxalis petite oseille (<i>Oxalis acetosella</i>).	Houx (<i>Ilex aquifolium</i>)	

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phytosociologique : alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
HA3	Hêtraies-sapinières (faciès à hêtre, à sapin, ou mixte et faciès enrésinés par l'épicéa), faciès acidilines à Mélampyre des bois (<i>Melampyrum velebeticum</i>) et Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>)	<i>Luzulo luzuloidis-Fagion sylvaticae</i> W.Lohmeyer & Tüxen in Tüxen 1954 - [<i>Gallio rotundifolii-Abietetum</i>]	41.11 (& 43.11)	9110	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat fréquent dans les Alpes du nord et du Dauphiné.	Habitat en bon état de conservation, assez peu vulnérable, mais dont le maintien est tributaire des orientations sylvicoles.		Type de hêtraie et hêtraie-sapinière observé surtout dans la partie inférieure et moyenne du versant ouest du site : Bois de la Plagne et abords du village de Saint-Nizier	Boisements de l'étage montagnard en conditions mésophiles à légèrement méso-hygrophiles, acidiphiles.	HA1, HA2, HA4 à HA6, SP1	Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>), Sapin (<i>Abies alba</i>), Epicéa (<i>Picea abies</i>), Luzule des forêts (<i>Luzula sylvatica</i>), Mélampyre des bois (<i>Melampyrum velebeticum</i>), Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>), Oxalis petite oseille (<i>Oxalis acetosella</i>), Gaillet à feuilles rondes (<i>Galium rotundifolium</i>) Aposéris fétide (<i>Aposeris fetida</i>)		25421
HA4	Hêtraies-sapinières (faciès à hêtre, à sapin, ou mixte et faciès enrésinés par l'épicéa), submontagnardes et subatlantiques, acidiphiles riches en Houx (<i>Ilex aquifolium</i>).	<i>Luzulo luzuloidis-Fagion sylvaticae</i> W.Lohmeyer & Tüxen in Tüxen 1954 - Phytosociologie à préciser	41.122	9120	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat localisé, assez bien représenté sur les bordures ouest du vercors et de la Chartreuse méridionale, peu fréquent et original pour les Alpes.	Habitat en bon état de conservation, assez peu vulnérable, mais dont le maintien est tributaire des orientations sylvicoles.		Type de boisement localisé à quelques secteurs, en partie inférieure du versant ouest : Bois des Mures, Pierregraine ...	Boisements acidiphiles établis à la transition des étages collinéens supérieur et montagnard inférieur, sur substrat acidophile (molasse avec galets roulés, argiles sableuses), au niveau de croupes acidifiées et de pentes douces (5 à 15°). Boisements au sous-bois pauvre peu développé, caractérisé par une flore acidophile et l'abondance du Houx (<i>Ilex aquifolium</i>) dont le développement est favorisé par l'humidité ambiante [spécimens de grand taille avec des diamètres de tronc dépassant : 15 cm pour une hauteur de 6 à 8 m].	HA1 à HA3	Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>), Sapin (<i>Abies alba</i>), Epicéa (<i>Picea abies</i>), Houx (<i>Ilex aquifolium</i>) [abondant et de belle taille], Luzule des forêts (<i>Luzula sylvatica</i>), Mélampyre des bois (<i>Melampyrum velebeticum</i>), Oxalis petite oseille (<i>Oxalis acetosella</i>)		9866
HA5	Hêtraies-sapinières (faciès à hêtre, à sapin, ou mixte et faciès enrésinés par l'épicéa), acidilines perturbées par l'exploitation, à sous-bois dominé par des espèces des fourrés de clairières et lisières Faciès ouvert et anthropisé à Epicéa (<i>Picea abies</i>).	<i>Luzulo luzuloidis-Fagion sylvaticae</i> W.Lohmeyer & Tüxen in Tüxen 1954 / <i>Carici piluliferae-Epilobion angustifolii</i> Tüxen ex von Rochow 1951	41.14 & 43.131	9110	Habitat pour partie d'intérêt communautaire	Habitat fréquent dans les Alpes du nord et du Dauphiné.	Habitat résultant d'une altération forte des précédents dans le cadre d'une gestion sylvicole intense.		Type de boisement largement répandu en conditions moyennes surtout au niveau des parties inférieures et moyennes du versant ouest du site.	Formation ouverte, très anthropisée, où quelques espèces acidiphiles liées à l'épicéa cotoient de nombreuses espèces de clairières	HA1 à HA4, MG1, MG2, PH1 à PH4	Epicéa (<i>Picea abies</i>), Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>), Sapin (<i>Abies alba</i>), Gaillet à feuilles rondes (<i>Galium rotundifolium</i>), Sénéçon de Fuchs (<i>Senecio ovatus</i>), Epilobe à feuilles étroites (<i>Epilobium angustifolium</i>), Orge d'Europe (<i>Hordelymus europaeus</i>), Framboisier (<i>Rubus idaeus</i>), Mélampyre des bois (<i>Melampyrum velebeticum</i>), Véronique à feuilles d'ortie (<i>Veronica urticifolia</i>)	Sabot de Vénus (<i>Cypripedium calceolus</i>)	
HH	Hêtraies-sapinières et sapinières-pessières hygrophiles à Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>) et hautes herbes, de transition entre les étages montagnard et subalpin													
HH1	Hêtraies-sapinières (faciès à hêtre, à sapin, ou mixte et faciès enrésinés par l'épicéa), hygrophiles à Fougère femelle (<i>Athyrium filix femina</i>) et/ou Pétasite blanc (<i>Petasites albus</i>).	<i>Acerion pseudoplatani</i> Oberd. 1957 ~ [<i>Aceri pseudoplatani -Fagetum sylvaticae</i>]	41.15 (& 43.15)	9140	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat localisé aux massifs montagneux les plus humides, assez bien représenté dans les les Préalpes du nord et du Dauphiné, notamment en Chartreuse et Vercors nord.	Habitat relativement vulnérable, notamment en raison du sol argileux humide sensible au tassement par les engins d'exploitation forestière, et dont le maintien est tributaire d'actions de gestion et d'exploitation sylvicoles restant faibles à modérées.		Type de boisement représenté sur les versant nord et ouest du site.	Boisements hygrocines à assez hygrophiles généralement assez ouverts, de l'étage montagnard inférieur et moyen, sur substrat généralement argileux humide ou sur éboulis humides colmatés, occupant le plus souvent des combes et bas de versants, généralement dans des pentes modérées à assez fortes, en conditions fraîches et ombragées. Type de boisement tendant à remplacer la hêtraie-sapinière à Sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>) à sous-bois d'Adénostyle à feuilles d'alliaire (<i>Cacalia alliariae</i>) plus alticole, lorsque les conditions sont un peu moins froides, à des altitudes généralement plus basses. Outre une bonne représentation de l'Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>) dans la strate arborescente, le sous-bois se caractérise par l'abondance de la Fougère femelle (<i>Athyrium filix-femina</i>) et/ou du Pétasite blanc (<i>Petasites albus</i>).	MG3 à MG5, HH2, HN, HA	Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>), Sapin (<i>Abies alba</i>), Epicéa (<i>Picea abies</i>), Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>), Adénostyle à feuilles d'alliaire (<i>Cacalia alliariae</i>) [peu recouvrant ou même absent], Fougère femelle (<i>Athyrium filix-femina</i>) [largement prédominante], Pétasite blanc (<i>Petasites albus</i>) [bien représenté ou largement prédominant], Dryoptère dilaté (<i>Dryopteris dilatata</i>), Renoncule laineuse (<i>Ranunculus lanuginosus</i>), Saxifrage à feuilles rondes (<i>Saxifraga rotundifolia</i>), Oseille à feuilles de gouet (<i>Rumex arifolius</i>), Pigamon à feuilles d'ancolie (<i>Thalictrum aquilegifolium</i>), Oxalis petite oseille (<i>Oxalis acetosella</i>), Véronique à feuilles d'ortie (<i>Veronica urticifolia</i>).	Aconit panaché (<i>Aconitum variegatum</i> subsp. <i>paniculatum</i>), Renoncule laineuse (<i>Ranunculus lanuginosus</i>), Orme de montagne (<i>Ulmus glabra</i>), Véronique des montagnes (<i>Veronica montana</i>).	
HH2	Hêtraies-sapinières et sapinières-pessières hygrophiles et fraîches, riches en Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>), à sous-bois d'Adénostyle à feuilles d'alliaire (<i>Cacalia alliariae</i>) et Laitue des Alpes (<i>Cicerbita alpina</i>).	<i>Acerion pseudoplatani</i> Oberd. 1957	41.15 (& 43.15)	9140	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat localisé aux massifs montagneux les plus humides, assez bien représenté dans les Alpes du Nord et en particulier dans les Préalpes du nord, notamment en Chartreuse. Plus rare et localisé dans le Vercors nord.	Habitat relativement vulnérable, notamment en raison du sol argileux humide sensible au tassement par les engins d'exploitation forestière, et dont le maintien est tributaire d'actions de gestion et d'exploitation sylvicoles restant faibles à modérées.	Assez importants	Type de boisement occupant une frange altitudinale étroite à l'étage montagnard supérieur, relativement localisé, représenté sur le versant ouest du site, notamment sous le plateau des Ramées en partie supérieure du Bois des Mures.	Boisements hygrocines à assez hygrophiles généralement clairs à relativement ouverts, établis en partie supérieure de l'étage montagnard et à la transition avec l'étage subalpin, en conditions fraîches et ombragées, généralement sur éboulis humides et chaos rocheux largement colmatés d'argiles, dans des pentes modérées à moyennes. Ces boisements se caractérisent en particulier par une bonne représentation de l'Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>) et par un sous-bois à végétation herbacée haute et opulente de dicotylédones à larges feuilles et fougères (flore de mégaphorbiaie).	MG4 à MG6, HH1, HH3, HN, HA	Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>), Sapin (<i>Abies alba</i>), Epicéa (<i>Picea abies</i>), Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>), Adénostyle à feuilles d'alliaire (<i>Cacalia alliariae</i>) [bien représenté et largement recouvrant], Laitue des Alpes (<i>Cicerbita alpina</i>), Fougère femelle (<i>Athyrium filix-femina</i>), Oseille à feuilles de gouet (<i>Rumex arifolius</i>), Pigamon à feuilles d'ancolie (<i>Thalictrum aquilegifolium</i>), Dryoptère dilaté (<i>Dryopteris dilatata</i>), Cerfeuil lustré (<i>Anthriscus nitida</i>), Géranium des bois (<i>Geranium sylvaticum</i>), Campanule rhomboidale (<i>Campanula rhomboidalis</i>), Véronique à feuilles d'ortie (<i>Veronica urticifolia</i>), Violette à deux fleurs (<i>Viola biflora</i>), Chèvrefeuille noir (<i>Lonicera nigra</i>), Lamier jaune (<i>Lamium galeobdolon</i>), Saxifrage à feuilles rondes (<i>Saxifraga rotundifolia</i>), Aconit tue-loup (<i>Aconitum lycoctonum</i> subsp. <i>vulparia</i>)	Aconit panaché (<i>Aconitum variegatum</i> subsp. <i>paniculatum</i>)	

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phytosociologique : alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
HH3	Pessières hygrophiles sur sol profond, à sous-bois largement dominé par l'Adénostyle à feuilles d'alliaire (<i>Cacalia alliariae</i>), la Laitue des Alpes (<i>Cicerbita alpina</i>) et la Fougère femelle (<i>Athyrium filix-femina</i>).	<i>Piceion excelsae</i> Pawl. in Pawl., Sokolowski & Wallisch 1928 / <i>Acernion pseudoplatani</i> Oberd. 1957 ~ [<i>Adenostylo alliariae</i> - <i>Piceetum abietis</i>]	42.212	9410	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat localisé aux massifs montagneux les plus humides, assez bien représenté dans les Alpes du Nord et en particulier dans les Préalpes du nord, notamment en Chartreuse. Plus rare et localisé dans le Vercors nord. Très rare et très localisé dans le Vercors méridional.	Habitat relativement vulnérable, notamment en raison du sol argileux humide sensible au tassement par les engins d'exploitation forestière, et dont le maintien est tributaire d'actions de gestion et d'exploitation sylvicoles restant faibles à modérées.	Assez importants	Type de boisement localisé dans des situations écologiques particulièrement froides et humides avec enneigement persistant, observé dans le Vallon des Forges.	Boisements de l'étage subalpin inférieur établis en conditions hygrophiles, fraîches et humides, au niveau de combes et ravins en exposition généralement ubac. Milieux forestiers proches de l'unité HH3, qui est située à un niveau altitudinal immédiatement inférieur. Ces boisements, établis cependant en conditions plus froides, s'en différencient notamment par l'absence ou la rareté de l'Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>).	MG4 à MG6, HH1, HH2, SP1, BE	Epicéa (<i>Picea abies</i>), Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>), Adénostyle à feuilles d'alliaire (<i>Cacalia alliariae</i>), Laitue des Alpes (<i>Cicerbita alpina</i>), Millet diffus (<i>Milium effusum</i>), Stellaire des bois (<i>Stellaria nemorum</i>), Aconit paniculé (<i>Aconitum variegatum</i> subsp. <i>paniculatum</i>), Aconit tue loup (<i>Aconitum lycoctonum</i> subsp. <i>vulparia</i>), Oseille à feuilles de gouet (<i>Rumex arifolius</i>), Fougère femelle (<i>Athyrium filix-femina</i>), Eglantier des Alpes (<i>Rosa pendulina</i>), Dryoptère dilaté (<i>Dryopteris dilatata</i>), Saxifrage à feuilles rondes (<i>Saxifraga rotundifolia</i>)		29841
SP	Sapinières-pessières de transition entre les étages montagnard et subalpin													
SP1	Sapinières-pessières de transition entre les étages montagnard et subalpin à Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>) et / ou Mélampyre des bois (<i>Melampyrum velebeticum</i>)	Transition entre <i>Luzulo luzuloidis-Fagion sylvaticae</i> W.Lohmeyer & Tüxen in Tüxen 1954 et <i>Piceion excelsae</i> Pawl. in Pawl., Sokolowski & Wallisch 1928	41.11 / 42.211	9110 / 9410	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat commun et répandu dans les Alpes du Nord et du Dauphiné.	Habitat en bon état de conservation, assez peu vulnérable, mais dont le maintien est tributaire des orientations sylvicoles.		Type de boisement observé en partie supérieure des versant nord et ouest du site.	Boisements denses à assez denses codominés par le Sapin (<i>Abies alba</i>) et l'Epicéa (<i>Picea abies</i>), de transition entre les étages montagnard et subalpin, occupant les combes, les fonds de vallons et les pentes d'ubac en conditions mésophiles à hygroclines. Leur cortège floristique est proche des boisements subalpins mésophiles à méso-hygroclines d'Epicéa (BE2 à BE4) situés à une altitude légèrement supérieure et dont ils s'en différencient par une plus forte représentation de plantes liées à l'étage montagnard et par l'abondance du Sapin (<i>Abies alba</i>).	HA, HN, BE	Sapin (<i>Abies alba</i>) [bien représenté ou codominant], Epicéa (<i>Picea abies</i>) [également bien représenté ou codominant], Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>), Mélampyre des bois (<i>Melampyrum velebeticum</i>), Aposeris fétide (<i>Aposeris foetida</i>), Chèvrefeuille des Alpes (<i>Lonicera alpigena</i>), Homogyne (<i>Homogyne alpina</i>), Alisier nain (<i>Sorbus chamaemespilus</i>), Luzule des bois (<i>Luzula sylvatica</i>), Gaillet à feuilles rondes (<i>Galium rotundifolium</i>)		
BE	Pessières subalpines et pessières des stations abyssales													
BE1	Pessières claires et pré-bois d'epicéa (<i>Picea abies</i>), sur couvert de Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>).	Milieu qui peut être interprété de deux manières : <i>Piceion excelsae</i> Pawl. in Pawl., Sokolowski & Wallisch 1928 ou <i>Calamagrostion arundinaceae</i> (Luquet 1926) Jenik 1961 ~ { faciès semi-boisé par l'Epicéa (<i>Picea abies</i>) d'une prairie à Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>) }	42.21 (proche de 42.222 décrit des Alpes internes) X 37.82	6430 X 9410	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat peu fréquent et localisé dans les Préalpes, un peu mieux représenté dans les grands massifs des Alpes du nord.	Milieu assez vulnérable, car établi généralement dans des pentes fortes et dont le maintien est tributaire d'actions de gestion et d'exploitation sylvicoles restant faibles à modérées.	Importants	Milieu localisé, observé notamment dans la combe à l'ouest des Trois Pucelles.	Boisements de colonisation de prairies à Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>) par l'Epicéa (<i>Picea abies</i>), aux étages montagnard supérieur et subalpin inférieur, occupant des pentes généralement fortes, sur sols argilo-marneux.	PH4, PC1, PC2, BP2	Epicéa (<i>Picea abies</i>), Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>), Sésérie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>), Aster fausse-pâquerette (<i>Aster bellidiastrum</i>), Gentiane jaune (<i>Gentiana lutea</i>), Pulsatille des Alpes (<i>Pulsatilla alpina</i>), Valériane des montagnes (<i>Valeriana montana</i>), Tofieldie des marais (<i>Tofieldia calyculata</i>), Laiche glauque (<i>Carex flacca</i>), Chardon décapité (<i>Carduus medius</i>), Muguet (<i>Convallaria majalis</i>), Campanule à feuilles rondes (<i>Campanula rotundifolia</i>).	Sabot de Vénus (<i>Cypripedium calceolus</i>).	
BE2	Pessières (et pessières-sapinières) acidiphiles, mésophiles à assez fraîches, à Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>) et Mélampyre des bois (<i>Melampyrum velebeticum</i>).	<i>Piceion excelsae</i> Pawl. in Pawl., Sokolowski & Wallisch 1928	42.211	9410	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat commun et répandu dans les Alpes du Nord et du Dauphiné.	Habitat peu vulnérable, dont le maintien est cependant tributaire des orientations sylvicoles.		Habitat présent en partie supérieure des versants boisés du site, en particulier sur le versant nord-est du Moucherotte.	Boisements généralement denses à assez denses, occupant les combes et bas de pentes d'ubac nettement colluvionnés par les argiles, ou parfois les lapiaz ombragés en pente faible les plus colmatés de colluvions, en conditions fraîches, mésophiles à méso-hygroclines à l'étage subalpin inférieur et moyen. Les boisements de ce type installés dans les bas de pente, le creux des combes et les revers de versants exposés à l'ubac, sur sols acidifiés assez profonds et relativement humides, car bénéficiant de l'accumulation d'argiles et humus, présentent des faciès plus moussus.	BE3, BE4, BE5, SP1, LB3	Epicéa (<i>Picea abies</i>), Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>), Hylocomnie resplendissante (<i>Hylocomium splendens</i>), Oxalis petite oseille (<i>Oxalis acetosella</i>), Mélampyre des bois (<i>Melampyrum velebeticum</i>), Chèvrefeuille des Alpes (<i>Lonicera alpigena</i>), Aposeris fétide (<i>Aposeris foetida</i>), Homogyne des Alpes (<i>Homogyne alpina</i>), Alisier nain (<i>Sorbus chamaemespilus</i>), Luzule des bois (<i>Luzula sylvatica</i>), Mousses bien représentées dans les faciès les plus humides.		

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phytosociologique : alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
BE3	Pessières acidiphiles des stations froides plus ou moins abyssales, à Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>), avec Airelle rouge (<i>Vaccinium vitis-idaea</i>) et Lycopode à feuilles de genévrier (<i>Lycopodium annotinum</i>).	<i>Piceion excelsae</i> Pawl. in Pawl., Sokolowski & Wallisch 1928	42.211 / 42.215	9410	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat typique des Préalpes calcaires du nord et du Dauphiné, très rare et très localisé.	Habitat vulnérable, dont le maintien est tributaire d'actions de gestion et d'exploitation sylvicoles restant faibles à modérées.	Très importants	Milieu spécialisé, localisé à quelques sites ponctuels particulièrement froid : La Cheminée, vallon des Forges, Trou des Poussebou, ubac du Moucherotte	Boisements clairs à assez denses, sur lande mésophile à modérément méso-xérophile froide, occupant les dalles de lapiaz plus ou moins fracturées et démantelées et les chaos de blocs stabilisés, croupes et dômes soumis au gel et au vent, au niveau des expositions intermédiaires (est ou ouest) à l'étage subalpin inférieur et moyen. Boisements proches de l'unité précédente (BE2) établis cependant à plus basse altitude, à l'étage montagnard, à la faveur de conditions stationnelles particulièrement froides : éboulis et chaos rocheux à circulation d'air froid. Variabilité : il existe des boisement intermédiaires associant le Pin à crochet (<i>Pinus uncinata</i>) à l'Epicéa (<i>Picea abies</i>) et qui constituent la transition vers les pinèdes claires de Pin à crochets (<i>Pinus uncinata</i>) des stations froides sur lande très moussue, avec éricacées notamment Airelle rouge (<i>Vaccinium vitis-idaea</i>), et Rhododendron ferrugineux (<i>Rhododendron ferrugineum</i>), sur chaos rocheux froids (unité BP7).	BE2, BP7, BS1, LF1, LB3, LB4	Epicéa (<i>Picea abies</i>), Chèvrefeuille noir (<i>Lonicera nigra</i>), Chèvrefeuille des Alpes (<i>Lonicera alpigena</i>), Hylocomie brillante (<i>Hylocomium splendens</i>), Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>), Oxalis petite oseille (<i>Oxalis acetosella</i>), Mélampyre du Dauphiné (<i>Melampyrum velebiticum</i> subsp. <i>delphinense</i>), Homogyne des Alpes (<i>Homogyne alpina</i>), Listère à feuilles en coeur (<i>Listera cordata</i>), Lycopode à feuilles de genévrier (<i>Lycopodium annotinum</i>), Doradille verte (<i>Asplenium ramosum</i>), Groseiller des Alpes (<i>Ribes alpinum</i>), Alisier nain (<i>Sorbus chamaemespilus</i>), Eglantier des Alpes (<i>Rosa pendulina</i>), Dryoptère de Linné (<i>Gymnocarpium dryopteris</i>).	Cystopteris des montagnes (<i>Cystopteris montana</i>), Listère à feuilles en coeur (<i>Listera cordata</i>), Lycopode à feuilles de genévrier (<i>Lycopodium annotinum</i>), Pyrole à feuilles rondes (<i>Pyrola rotundifolia</i>)	29803, 29811, 29862, 29866
BE4	Pessières xéroclines froides sur lapiaz à Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>) et/ou Airelle rouge (<i>Vaccinium vitis-idaea</i>)	<i>Piceion excelsae</i> Pawl. in Pawl., Wallisch 1928 / <i>Acerion pseudoplatani</i> Oberd. 1957	42.212	9410	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat typique des Préalpes calcaires du nord et du Dauphiné, assez localisé cependant aux secteurs de lapiaz d'altitude.	Habitat peu vulnérable, mais dont le maintien est tributaire des orientations sylvicoles.		Milieu ponctuel en versant ouest du Moucherotte et au niveau du plateau des Ramées.	Boisement souvent riche en arbuste, physiologiquement marqué par l'alternance de blocs et de creux comblés	LP3, LB1, LB6, MG5 à MG7	Epicéa (<i>Picea abies</i>), Airelle rouge (<i>Vaccinium vitis-idaea</i>), Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>), Saxifrage à feuilles rondes (<i>Saxifraga rotundifolia</i>), Adénostyle à feuilles d'alliaire (<i>Cacalia alliariae</i>), Véronique à feuilles d'ortie (<i>Veronica urticifolia</i>), Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>)		
BE5	Pessières sèches, à Airelle rouge (<i>Vaccinium vitis-idaea</i>), Raisin d'ours (<i>Arctostaphylos uva-ursi</i>) et Genévrier nain (<i>Juniperus sibirica</i>).	<i>Piceion excelsae</i> Pawl. in Pawl., Sokolowski & Wallisch 1928	42.214	9410	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat modérément fréquent dans les Préalpes calcaire du nord et du Dauphiné.	Habitat peu vulnérable, mais situé en conditions écologiques défavorables ou limites et dont le maintien est tributaire d'actions sylvicoles nulles ou très réduites.		Milieu assez bien représenté en versant ouest du Moucherotte et au niveau du plateau des Ramées.	Boisements très ouverts à assez clairs, installés sur lande xérophile de versants secs, au sol rocaillieux et rocheux généralement très superficiels, à l'étage subalpin inférieur et moyen. Ils constituent l'unité vicariante écologique, aux altitudes inférieures des boisements de Pin à crochets appartenant à l'unité BP5.	LB1, LB2, LB6, BP5, BE4	Epicéa (<i>Picea abies</i>), Genévrier nain (<i>Juniperus sibirica</i>) [bien représenté], Raisin d'Ours (<i>Arctostaphylos uva-ursi</i>), Airelle rouge (<i>Vaccinium vitis-idaea</i>), Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>) [rare ou absente], Alisier nain (<i>Sorbus chamaemespilus</i>), Muguet (<i>Convallaria majalis</i>)	Clematite des Alpes (<i>Clematis alpina</i>)	
BP Pinèdes de Pin à crochet														
BP1	Pin à crochets (<i>Pinus uncinata</i>) épars ou en petits bouquets sur barre rocheuse ou en escarpements	<i>Potentillion caulescentis</i> Braun-Blanq. & H.Jenny 1926 et <i>Seslerion caeruleae</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & H.Jenny [<i>Drabo aizoidis</i> - <i>Seslerienion caeruleae</i> Béguin 1972]	42.4	9430*	Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire	Habitat assez fréquent et largement répandu dans les Préalpes du nord et du Dauphiné.	Habitat peu vulnérable, compte tenu de sa localisation écologique.		Milieu représenté au niveau des crêtes sommitales et des falaises du versant est et nord est du site.	Arbres épars ou en petits bosquets clairs disséminés, sur substrat rocheux massif ou partiellement fracturé de lapiaz vifs, de dalles, de crêtes rocaillieuses, ou plus accessoirement en pleine barre rocheuse, en expositions variées, généralement au niveau de crêtes et arêtes exposées, à l'étage subalpin.	R1 à R5, LP1 à LP3, PL1, PL2	Pin à crochets (<i>Pinus uncinata</i>), Kernéra des rochers (<i>Kernera saxatilis</i>), Nerprun des Alpes (<i>Rhamnus alpina</i>), Athamante de crête (<i>Athamanta cretensis</i>), Genévrier nain (<i>Juniperus sibirica</i>), Amélanchier à feuilles rondes (<i>Amelanchier ovalis</i>), Gentiane à feuilles étroites (<i>Gentiana angustifolia</i>) et flore des rochers calcaires	Coronille engainante (<i>Coronilla vaginalis</i>).	29828, 29838, 29905
BP2	Pinèdes claires méso-xérophiles à xérophiles, en bosquets, pré-bois et/ou arbres épars de Pin à crochets (<i>Pinus uncinata</i>), à sous-bois de Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>).	<i>Erico carneae</i> - <i>Pinion sylvestris</i> heurillat in Theurillat, Aeschiman, P. Küpfer & Spichiger 1995 – [<i>Calamagrostio variae</i> - <i>Pinetum sylvestris</i>]	42.42	9430*	Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire	Habitat plutôt rare et localisé dans les Alpes. Très peu fréquent en Vercors et Chartreuse.	Habitat particulièrement vulnérable et fragile, car établi dans des pentes fortes et instables, et dont le maintien est tributaire d'actions sylvicoles nulles ou très réduites.	Très importants	Habitat très localisé sur le site, en particulier dans la combe à l'ouest des Trois Pucelles.	Boisements des étages montagnard supérieur et subalpin inférieur, au niveau de pentes fortes, en versant ubac, sur sol superficiel, assez humide cependant, composé d'éboulis fixés et colluvionnés par des argiles. Type de boisement proche de l'unité BE1.	PH4, PC1, PC2, BE1	Pin à crochets (<i>Pinus uncinata</i>), Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>), Sesiérie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>), Aster fausse-pâquerette (<i>Aster bellidiastrum</i>), Globulaire à tige nue (<i>Globularia nudicaulis</i>), Gentiane jaune (<i>Gentiana lutea</i>), Pulsatille des Alpes (<i>Pulsatilla alpina</i>), Raiponce orbiculaire (<i>Phyteuma orbiculare</i>), Valériane des montagnes (<i>Valeriana montana</i>), Tofieldie des marais (<i>Tofieldia calyculata</i>), Campanule à feuilles rondes (<i>Campanula rotundifolia</i>).	Sabot de Vénus (<i>Cypripedium calceolus</i>).	29804, 29805

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phytosociologique : alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
BP3	Pinèdes claires méso-xérophiles à mésophiles, en bosquets, pré-bois et/ou arbres épars de Pin à crochets (<i>Pinus uncinata</i>), souvent purs ou avec parfois un peu d'Épicéa (<i>Picea abies</i>), sur pelouse rocailleuse calcicole à Sésélière bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>), à Globulaire à feuilles en cœur (<i>Globularia cordifolia</i>) et Laïche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>)	Milieu qui peut être interprété de deux manières soit : <i>Erico carneae-Pinion sylvestris</i> Theurillat in Theurillat, Aeschiman, P. Küpfer & Spichiger 1995 ou <i>Seslerion caeruleae Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & H.Jenny 1926</i> ~ [faciès semi-boisé d'une pelouse calcicole à Sésélière bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>) et Laïche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>)]	42.4221 X 36.43	9430* X 6170	Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire	Habitat assez fréquent et largement répandu dans les Préalpes du nord et du Dauphiné.	Habitat assez vulnérable, établi sur sol superficiel et à développement très lent, sensible aux activités sylvicoles et pastorales.	Assez importants	Milieu représenté sur les pentes sommitales du site entre le Moucherotte et la Grande Roche Saint-Michel.	Boisements clairs et relativement ouverts, surmontant une pelouse, sur sols calcaires superficiels à l'étage subalpin. Ces boisements peuvent être considérés comme un faciès à Pin à crochets (<i>Pinus uncinata</i>) des pelouses calcicoles du <i>Seslerion caeruleae</i> , établis à l'étage subalpin moyen et supérieur, sur sol calcaire squelettique, recouvrant des éboulis, des rocailles ou des dalles rocheuses plus ou moins fracturées et délitées en surface, souvent dans des pentes assez fortes ou sur des sommets et parties supérieures de croupes rocheuses, en conditions mésophiles à assez sèches. Unité associée à divers habitats (CA2 à CA4, LB1, LB2 et divers BP).	BP1, CA2 à CA6, LB1	Pin à crochets (<i>Pinus uncinata</i>), Sésélière bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>) [dominante], Laïche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>), Globulaire à feuilles en cœur (<i>Globularia cordifolia</i>), Œillet de Montpellier (<i>Dianthus hyssopifolius</i>), Gentiane à feuilles étroites (<i>Gentiana angustifolia</i>), Hippocrévide en toupet (<i>Hippocrepis comosa</i>), Crapaudine des Alpes (<i>Sideritis alpina</i>), Anthyllide vulnéraire (<i>Anthyllis vulneraria</i>), Héliarthème sombre (<i>Helianthemum nummularium</i> subsp. <i>obscurum</i>).	Coronille engainante (<i>Coronilla vaginalis</i>).	25445, 25446, 25450, 29790, 29829, 29871, 29873, 29880
BP4	Pinèdes assez denses de Pin à crochets (<i>Pinus uncinata</i>), associées en codominance au Sapin (<i>Abies alba</i>), sur pelouse calcicole à Sésélière bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>) avec souvent Globulaire à tiges nues (<i>Globularia nudicaulis</i>).	Milieu qui peut être interprété de deux manières soit : <i>Erico carneae-Pinion sylvestris</i> Theurillat in Theurillat, Aeschiman, P. Küpfer & Spichiger 1995 ou <i>Seslerion caeruleae Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & H.Jenny 1926</i> ~ [faciès semi-boisé d'une pelouse calcicole à Sésélière bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>) et Laïche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>)]	42.4221	9430*	Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire	Habitat assez fréquent et largement répandu dans les Préalpes du nord et du Dauphiné.	Habitat assez vulnérable, établi sur sol superficiel et à développement instable (évolution vers la sapinière calcicole), sensible aux activités sylvicoles et pastorales.	Assez importants	Milieu représenté sur les pentes sommitales du site entre le Moucherotte et la Grande Roche Saint-Michel.	Boisements clairs à modérément denses, établis à l'étage subalpin moyen et supérieur. Faciès plus densément boisé que dans le cas de l'unité précédente (BP2), sur sol plus frais et souvent avec accumulations argileuses, et généralement avec amas d'aiguilles de pin au sol. La strate herbacée éparse est caractérisée par des plantes sciaphiles et mésophiles, à tendance méso-hygrocline avec Globulaire à tige nue (<i>Globularia nudicaulis</i>) bien représentée. Le Sapin (<i>Abies alba</i>) souvent bien représenté et parfois même codominant se régénère assez bien dans ce milieu.	BP1, BP3, CA2 à CA6, LB1, LB4	Pin à crochets (<i>Pinus uncinata</i>), Sapin (<i>Abies alba</i>), Sésélière bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>) généralement dominante, Globulaire à tiges nues (<i>Globularia nudicaulis</i>), Polygale du calcaire (<i>Polygala calcarea</i>), Laïche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>)		
BP5	Pinèdes claires en bosquets, pré-bois et arbres épars de Pin à crochets (<i>Pinus uncinata</i>), sur lande xérophile à Genévrier nain (<i>Juniperus sibirica</i>) et Raisin d'ours (<i>Arctostaphylos uva-ursi</i>).	<i>Juniperion nanae</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq., G.Sissingh & Vlieger 1939 ~ [faciès semi-boisé de lande à xérophile à Genévrier nain (<i>Juniperus sibirica</i>)]	42.4221	9430*	Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire	Habitat assez fréquent et bien représenté dans les Alpes.	Habitat assez vulnérable, établi sur sol superficiel et à développement très lent, sensible aux activités sylvicoles et pastorales.	Assez importants	Milieu caractéristique des lapiatz et rocailles, représenté sur le versant ouest des pentes sommitales du Moucherotte.	Boisements clairs à très ouverts installés sur lande xérophile de versants secs, au sol rocailleux et rocheux généralement très superficiels, à l'étage subalpin. Type de boisement établi dans des conditions nettement plus sèches que celles des boisements précédents (BP3 et BP4), souvent sur éboulis terreux stabilisés, sur dalles lapiazées massives ou fracturées peu inclinées et dans des pentes rocheuses fortes d'adret bien exposées. Unité également associée à divers habitats (CA2 à CA4, LB1, LB2 et divers BP).	BP1, BP3, LP3, LB1, LB2	Pin à crochets (<i>Pinus uncinata</i>), Genévrier nain (<i>Juniperus sibirica</i>), Raisin d'ours (<i>Arctostaphylos uva-ursi</i>), Cotonéaster du Jura (<i>Cotoneaster jurana</i>), Globulaire à feuilles en cœur (<i>Globularia cordifolia</i>), Laser des montagnes (<i>Laserpitium siler</i>).		
BP6	Pinèdes claires en bosquets, pré-bois et arbres épars de Pin à crochets (<i>Pinus uncinata</i>), souvent pur ou parfois avec Épicéa (<i>Picea abies</i>), sur lande méso-hygrophile à Rhododendron ferrugineux (<i>Rhododendron ferrugineum</i>) et Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>).	<i>Rhododendro ferruginei-Vaccinion myrtilli</i> A.Schryd. 1930 ~ [faciès semi-boisé de lande à Airelles (<i>Vaccinium</i> sp.) et/ou Rhododendron ferrugineux (<i>Rhododendron ferrugineum</i>)]	42.411	9430*	Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire	Habitat assez fréquent et bien représenté dans les Préalpes du nord et du Dauphiné.	Habitat assez vulnérable, établi sur sol superficiel et à développement très lent, sensible aux activités sylvicoles et pastorales.	Importants	Milieu localisé sur le site à quelques secteurs des pentes sommitales du versant nord-est du Moucherotte.	Boisements clairs à assez denses installés sur lande acidiphile, méso-hygrophile froide dominée par le Rhododendron ferrugineux (<i>Rhododendron ferrugineum</i>) et la Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>) reposant sur un épais matelas d'humus brut, couvrant généralement des éboulis grossiers ou des accumulations de blocs, en exposition fraîche à froide, au niveau des versants en ubac, à l'étage subalpin moyen et supérieur. Unité notamment associée aux landes LB4 et LB5.	BP3, BP5, BE2 à BE5, LB4 à LB6	Pin à crochets (<i>Pinus uncinata</i>), Rhododendron ferrugineux (<i>Rhododendron ferrugineum</i>) [abondant], Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>), Airelle rouge (<i>Vaccinium vitis-idaea</i>), Alisier nain (<i>Sorbus chamaemespilus</i>), Lycopode sélagine (<i>Huperzia selago</i>), Homogyne des Alpes (<i>Homogyne alpina</i>), Eglantier des Alpes (<i>Rosa pendulina</i>), Globulaire à tige nue (<i>Globularia nudicaulis</i>), Campanule rhomboidale (<i>Campanula rhomboidalis</i>), Soldanelle des Alpes (<i>Soldanella alpina</i>).	Airelle bleue (<i>Vaccinium uliginosum</i>), Clématite des Alpes (<i>Clematis alpina</i>), Dryoptère étalé (<i>Dryopteris expansa</i>), Lycopode sélagine (<i>Huperzia selago</i>).	

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phytosociologique : alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
BP7	Pinèdes claires de Pin à crochets (<i>Pinus uncinata</i>) des stations froides sur lande très moussue, avec éricacées notamment Airelle rouge (<i>Vaccinium vitis-idaea</i>), et Rhododendron ferrugineux (<i>Rhododendron ferrugineum</i>), sur chaos rocheux	<i>Rhododendro ferruginei-Vaccinium myrtilli</i> A. Schnyd. 1930 ~ [<i>Huperzia selagi</i> - <i>Pinetum uncinatae</i> - <i>Salicetosum retusae</i>]	42.4223	9430*	Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire	Habitat très rare et localisé dans les Alpes.	Habitat très vulnérable, car situé en conditions forestières écologiques défavorables ou limites et dont le maintien est tributaire d'actions sylvicoles nulles ou très réduites.	Très importants	Milieu spécialisé, très localisé à quelques sites. Au lieu-dit "Les Pucelles", entre "La Cheminée" et "Les Pucelles" et dans le vallon des Forges.	Boisements dominés par le Pin à crochets (<i>Pinus uncinata</i>), associé parfois à l'Epicéa (<i>Picea abies</i>) et/ou au Bouleau pubescent (<i>Betula alba</i>) proches des unités précédentes (BP5 et BP6 notamment), établis en conditions stationnelles particulièrement froides, aux étages montagnard (stations "abyssales") et subalpin inférieur, au niveau d'éboulis et de chaos rocheux présentant de nombreux vides avec circulation d'air froid et humide, généralement en exposition nord à nord-ouest et à sous-sol gelé de façon permanente (pergélisol) ou au moins sur une partie de l'année. Variabilité : il existe des boisements mixtes associant l'Epicéa (<i>Picea abies</i>) au Pin à crochets (<i>Pinus uncinata</i>) formant une transition vers les pessières acidiphiles des stations froides plus ou moins abyssales, à Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>), avec Airelle rouge (<i>Vaccinium vitis-idaea</i>) et Lycopode à feuilles de genévrier (<i>Lycopodium annotinum</i>) de l'unité BE3.	LF1, BE3, BS1, LB5, LB6	Pin à crochets (<i>Pinus uncinata</i>) [souvent nanifiés], Dryade à huit pétales (<i>Dryas octopetala</i>), Saule à feuilles rétuses (<i>Salix retusa</i>), Airelle rouge (<i>Vaccinium vitis-idaea</i>), Airelle bleue (<i>Vaccinium uliginosum</i>), Rhododendron ferrugineux (<i>Rhododendron ferrugineum</i>), Alisier nain (<i>Sorbus chamaemespilus</i>), Bouleau pubescent (<i>Betula alba</i>), Saule à grandes feuilles (<i>Salix appendiculata</i>), Ronce des rochers (<i>Rubus saxatilis</i>), Petite Pyrole (<i>Pyrola minor</i>), Clématite des Alpes (<i>Clematis alpina</i>), Lycopode sélagine (<i>Huperzia selago</i>), Bartsie des Alpes (<i>Bartsia alpina</i>), Globulaire à feuilles en cœur (<i>Globularia cordifolia</i>), grande richesse en bryophytes et lichens.	Bouleau pubescent (<i>Betula alba</i>), Airelle bleue (<i>Vaccinium uliginosum</i>), Clématite des Alpes (<i>Clematis alpina</i>), Lycopode sélagine (<i>Huperzia selago</i>), Petite Pyrole (<i>Pyrola minor</i>)	29816, 29817, 29820, 29862, 29880
BS	Boisements subalpins de Sorbier (<i>Sobus aucuparia</i>) et Bouleau pubescent (<i>Betula alba</i>).													
BS1	Boisements clairs de Bouleau pubescent (<i>Betula alba</i>) et de Sorbier des oiseleurs (<i>Sorbus aucuparia</i>), avec parfois le Pin à crochets (<i>Pinus uncinata</i>) et/ou l'Epicéa (<i>Picea abies</i>) sur lande à Rhododendron ferrugineux (<i>Rhododendron ferrugineum</i>) et Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>), colonisant les chaos rocheux froids.	<i>Rhododendro ferruginei-Vaccinium myrtilli</i> A. Schnyd. 1930 ~ [<i>Betulo albae</i> - <i>Sorbetum aucupariae</i> , faciès dominés par le Bouleau pubescent (<i>Betula pubescens</i>) et/ou le Sorbier des oiseleurs (<i>Sorbus aucuparia</i>)]	41.B32	9410	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat rare et localisé dans les Alpes du nord et du Dauphiné.	Habitat très vulnérable, car situé en conditions forestières écologiques défavorables ou limites et dont le maintien est tributaire d'actions sylvicoles nulles ou très réduites.	Très importants	Milieu spécialisé, également localisé à des surfaces restreintes, en versant nord-est du Moucherotte sur le secteur de La Cheminée et du vallon des Forges.	Boisements qui remplacent localement la pinède à Rhododendron ferrugineux (<i>Rhododendron ferrugineum</i>) ou la pessière acidiphile moussue à <i>Hylocomie</i> brillante (<i>Hylocomium splendens</i>) et Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>) des stations particulièrement froides de chaos rocheux, à gel tardif, au niveau de dépressions occasionnées par les effondrements de toits de cavités karstiques et occupées généralement de chaos rocheux. Boisements colonisant d'éboulis stables de gros blocs et les secteurs de démantèlement de lapiaz, avec circulation d'air froid, généralement en conditions ombragées d'ubac.	LF1, BP7, BE3, LB5, LB6	Bouleau pubescent (<i>Betula alba</i>), Sorbier des oiseleurs (<i>Sorbus aucuparia</i>), Saule à grandes feuilles (<i>Salix appendiculata</i>), Rhododendron ferrugineux (<i>Rhododendron ferrugineum</i>), Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>), Lycopode à feuilles de genévrier (<i>Lycopodium annotinum</i>), Géranium des bois (<i>Geranium sylvaticum</i>), Campanule rhomboidale (<i>Campanula rhomboidalis</i>), Alisier nain (<i>Sorbus chamaemespilus</i>), Eglantier des Alpes (<i>Rosa pendulina</i>), Adénostyle à feuilles d'alliaire (<i>Cacalia alliariae</i>)	Bouleau pubescent (<i>Betula alba</i>), Airelle bleue (<i>Vaccinium uliginosum</i>), Dryopteris étalé (<i>Dryopteris expansa</i>)	
ER	Erablaies de ravins et boisements spécialisés de feuillus mixtes sur blocs et éboulis													
ER1	Boisements mixtes de petits feuillus mésoxérophiles : Erable à feuilles d'obier (<i>Acer opalus</i>), Alisier de Mougeot (<i>Sorbus mougeotii</i>), Nerprun des Alpes (<i>Rhamnus alpina</i>), Noisetier (<i>Corylus avellana</i>), Frêne (<i>Fraxinus excelsior</i>).	<i>Tilion platyphylli</i> Moor 1973	41.4	9180*	Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire	Habitat répandu principalement dans les Préalpes calcaires delphino-provençales, moins fréquent plus au nord, occupant des surfaces localisées en conditions écologiques spécialisées.	Type de boisements peu répandu, vulnérable eu égard à sa situation sur éboulis et pentes instables, notamment par rapport aux activités sylvicoles (utilisation des ravins pour l'accès ou le débardage des troncs notamment) et dont le maintien est tributaire d'une gestion sylvicole précautionneuse.	Assez importants	Milieu bien représenté sur le versant est du site, entre la Grande Roche Saint-Michel et le Moucherotte, au contact des éboulis de versant.	Boisements mixtes de petits feuillus mésoxérophiles au tronc tortueux ou brisé et abimé par les chutes de blocs, colonisant les franges d'éboulis thermophiles et les zones de démantèlement de lapiaz, succédant souvent aux fourrés arbustifs pionniers de colonisation des éboulis et rocailles à Alisier de Mougeot (<i>Sorbus mougeotii</i>) et/ou Alisier blanc (<i>Sorbus aria</i>) et Bourdaine des Alpes (<i>Rhamnus alpina</i>) de l'unité FT3.	EB, FT3, ER2, ER3, HP	Erable à feuilles d'obier (<i>Acer opalus</i>), Alisier de Mougeot (<i>Sorbus mougeotii</i>), Nerprun des Alpes (<i>Rhamnus alpina</i>), Noisetier (<i>Corylus avellana</i>), Frêne (<i>Fraxinus excelsior</i>), Origan (<i>Origanum vulgare</i>)		29810, 29917, 29918
ER2	Erablaies de ravins à Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>), Doradille langue-de-cerf (<i>Asplenium scolopendrium</i>), Polystic lobé (<i>Polystichum aculeatum</i>) et Cardamine à sept feuilles (<i>Cardamine heptaphylla</i>).	<i>Tilio platyphylli-Acerion pseudoplatani</i> Kilka 1955 ~ [<i>Phyllitido scolopendri</i> - <i>Aceretum pseudoplatani</i>]	41.41	9180*	Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire	Habitat assez rare et localisé dans les Alpes du nord et du Dauphiné, assez bien représenté en Chartreuse et Vercors nord.	Type de boisements peu répandu, vulnérable eu égard à sa situation sur éboulis et pentes instables, notamment par rapport aux activités sylvicoles (utilisation des ravins pour l'accès ou le débardage des troncs notamment) et dont le maintien est tributaire d'une gestion sylvicole précautionneuse.	Assez importants	Type de boisement très localisé à quelques ravins de mi-versant, observé principalement sur le versant ouest sous les falaises du plateau des Ramées.	Boisements spécialisés occupant des ravins et pieds de falaises, généralement en pente forte, sur éboulis de blocs calcaires assez grossiers, encore mobiles, à basse et moyenne altitude jusqu'à l'étage montagnard inférieur.	ER3, MG3, MG4, HN	Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>), Frêne élevé (<i>Fraxinus excelsior</i>), Noisetier (<i>Corylus avellana</i>), Doradille langue-de-cerf (<i>Asplenium scolopendrium</i>), Polystic lobé (<i>Polystichum aculeatum</i>), Latue des murs (<i>Mycelis muralis</i>), Cardamine à cinq feuilles (<i>Cardamine pentaphylla</i>), Cardamine à sept feuilles (<i>Cardamine heptaphylla</i>).		29851
ER3	Erablaies de ravins à Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>) sur hautes herbes caractérisées par la Barbe de bouc (<i>Aruncus dioicus</i>).	<i>Tilio platyphylli-Acerion pseudoplatani</i> Kilka 1955 ~ [<i>Aruncodioici</i> - <i>Aceretum pseudoplatani</i>]	41.43	9180*	Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire	Habitat assez rare et localisé dans les Alpes du nord et du Dauphiné, assez bien représenté en Chartreuse et Vercors nord.	Type de boisements peu répandu, vulnérable eu égard à sa situation sur éboulis et pentes instables, notamment par rapport aux activités sylvicoles (utilisation des ravins pour l'accès ou le débardage des troncs notamment) et dont le maintien est tributaire d'une gestion sylvicole précautionneuse.	Assez importants	Type d'erablaie localisé comme les précédents à des situations de ravins, principalement sur les versants nord et est du site.	Boisements spécialisés occupant des ravins et pieds de falaises, généralement en pente forte sur éboulis très terreux fortement colluvionnés, à l'étage montagnard inférieur et moyen.	ER2, MG3, HN	Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>), Frêne élevé (<i>Fraxinus excelsior</i>), Noisetier (<i>Corylus avellana</i>), Véronique à feuilles d'ortie (<i>Veronica urticifolia</i>), Barbe de bouc (<i>Aruncus dioicus</i>), Fougère femelle (<i>Athyrium filix-femina</i>), Laiche des forêts (<i>Carex sylvatica</i>), Orge d'Europe (<i>Hordeylus europaeus</i>), Framboisier (<i>Rubus idaeus</i>), Renoncule à feuilles de platane (<i>Ranunculus platentifolius</i>).		29919

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
ER4	Erablaies de ravins et combes d'Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>) sur mégaphorbiaie montagnarde à Fougère femelle (<i>Athyrium filix femina</i>) et Pétasite blanc (<i>Petasites albus</i>).	<i>Tilio platyphylli-Acerion pseudoplatani</i> Klika 1955	41.43	9180	Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire	Habitat assez rare et localisé dans les Alpes du nord et du Dauphiné, bien représenté en Chartreuse, plus rare dans le Vercors.	Habitat vulnérable, notamment par sa situation (fortes pentes et substrat instable) en regard des activités sylvicoles potentielles (utilisation des ravins pour l'accès ou le débardage des troncs notamment) et dont le maintien est tributaire des orientations sylvicoles.	Assez importants	Type d'érablaie localisé à quelques ravins de la partie inférieure des versants ouest du site.	Boisements spécialisés occupant des pentes fortes et ravins, sur substrat argileux humides et sur éboulis calcaire peu mobiles assez fortement colmatés de terre fine à l'étage montagnard inférieur et moyen. Variante plus hygrophile que l'érablaie de ravin à Barbe de bouc (<i>Aruncus dioicus</i>) de l'unité ER3.	ER3, MG3, MG4, HN	Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>), Frêne élevé (<i>Fraxinus excelsior</i>), Pétasite blanc (<i>Petasites albus</i>), Fougère femelle (<i>Athyrium filix-femina</i>), Renoncule laineuse (<i>Ranunculus lanuginosus</i>), Saxifrage à feuilles rondes (<i>Saxifraga rotundifolia</i>), Aconit tue-loup (<i>Aconitum lycoctonum</i> subsp. <i>vulparia</i>), Oseille à feuilles de gouet (<i>Rumex arifolius</i>), Stellaire des bois (<i>Stellaria nemorum</i>), Adénostyle à feuilles d'alliaire (<i>Cacalia alliariae</i>) [rare ou peu abondant].	Véronique des montagnes (<i>Veronica montana</i>), Renoncule laineuse (<i>Ranunculus lanuginosus</i>)	29976
ER5	Erablaies de ravins et combes d'Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>) à hautes herbes, sur mégaphorbiaie subalpine à Adénostyle à feuilles d'alliaire (<i>Cacalia alliariae</i>), Séneçon à feuilles ovales (<i>Senecio ovatus</i>) et Aconits (<i>Aconitum lycoctonum</i> subsp. <i>vulparia</i> & <i>Aconitum variegatum</i> subsp. <i>paniculatum</i>).	<i>Tilio platyphylli-Acerion pseudoplatani</i> Klika 1955 ~ [<i>Ulmo glabrae - Aceretum pseudoplatani</i>]	41.43	9180*	Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire	Habitat assez rare et localisé dans les Alpes du nord et du Dauphiné, assez rare en Chartreuse et rare dans le Vercors.	Habitat vulnérable, notamment par sa situation (fortes pentes et substrat instable) en regard des activités sylvicoles potentielles (utilisation des ravins pour l'accès ou le débardage des troncs notamment) et dont le maintien est tributaire des orientations sylvicoles.	Importants	Type d'érablaie d'altitude représenté en partie supérieure de versant est et ouest, au niveau des ravins et pentes fortes, sous les falaises du plateau des Ramées et dans le secteur de la grotte Vallier notamment.	Boisements spécialisés occupant des ravins et pieds de falaises, généralement en pente forte sur éboulis plus ou moins colmatés d'argiles, souvent en pied de parois, en conditions fraîches et humides, aux étages montagnard supérieur et subalpin inférieur, dans des conditions plus froides (plus en altitude) que pour l'Erablaie à Pétasite blanc (<i>Petasites albus</i>) et Fougère femelle (<i>Athyrium filix-femina</i>).	ER4, MG5 à MG7, HN, HH	Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>), Orme de montagne (<i>Ulmus glabra</i>), Sorbier des oiseleurs (<i>Sorbus aucuparia</i>), Adénostyle à feuilles d'alliaire (<i>Cacalia alliariae</i>) [dominant ou bien représenté], Pétasite blanc (<i>Petasites albus</i>) [absent ou rare], <i>Fraxinus excelsior</i> [rare ou absent], Aconit paniculé (<i>Aconitum variegatum</i> subsp. <i>paniculatum</i>), Aconit tue-loup (<i>Aconitum lycoctonum</i> subsp. <i>vulparia</i>), Cerfeuil hérissé (<i>Chaerophyllum hirsutum</i>), Saxifrage à feuilles rondes (<i>Saxifraga rotundifolia</i>), Pigamon à feuilles d'ancolie (<i>Thalictrum aquilegifolium</i>), Séneçon à feuilles ovales (<i>Senecio ovatus</i>), Saxifrage à feuilles rondes (<i>Saxifraga rotundifolia</i>), Oseille à feuilles de gouet (<i>Rumex arifolius</i>), Framboisier (<i>Rubus idaeus</i>).		29776, 29891
BA	Boisements artificiels et plantations de résineux													
BA1	Plantations résineuses, ou enrésinement de substitution de la hêtraie ou de la hêtraie-sapinière, ou au sein de boisements feuillus divers, à sous-bois très très pauvre dominé par une flore acidiphile.	<i>Luzulo luzuloidis-Fagion sylvaticae</i> W.Lohmeyer & Tüxen in Tüxen 1954	42.26	ND	Habitat non désigné	Habitat fréquent dans les Alpes du nord et du Dauphiné.	Habitat résultant d'une altération des précédents dans le cadre d'une gestion sylvicole nettement plus intense.		Habitat de substitution observé sur la partie inférieure du versant ouest du site.	Enrésinement et plantations de conifères à vocation sylvicole généralement dans l'étage de la hêtraie-sapinière et peuplements artificiels d'épicéa presque monospécifiques issus de reboisemnt d'anciennes prairies. Milieux souvent très ombragés, à accumulation de litière au sol important et souvent encombrés des bois morts issus des travaux d'égagement	HA, HN, PH, PN	Epicéa (<i>Picea abies</i>), Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>), Sapin (<i>Abies alba</i>), Gaillet à feuilles rondes (<i>Galium rotundifolium</i>), Monotrope suce-pin (<i>Monotropa hypopitys</i>)	Monotrope suce-pin (<i>Monotropa hypopitys</i>)	
BA2	Boisements artificiels anciens de Mélèze (<i>Larix decidua</i>).	—	83.3111	ND	Habitat non désigné	Habitat d'origine artificielle.	Habitat non vulnérable.		Habitat de substitution observé ponctuellement sur la partie inférieure du versant ouest du site, près du hameau de la Chênevarie.	Anciens reboisements de prairies à l'aide de Mélèze (<i>Larix decidua</i>).	HA, HN, PH, PN	Mélèze (<i>Larix decidua</i>).		
AH	Autres habitats													
AH1	Remblais non végétalisés ou peu végétalisés par une flore rudérale, zones terrassées et talus de pistes	—	87	ND	Habitat non désigné	Habitat diffus à diverses altitudes.	Habitat non vulnérable, à flore généralement diversifiée mais banale.		Parking du stade de neige de Lans et abords du Tremplin de Saint-Nizier.	—	AH1, MG1, PH, PR, PF	Ortie dioïque (<i>Urtica dioica</i>), Benoîte des murs (<i>Geum urbanum</i>), Oseille à feuilles otuses (<i>Rumex obtusifolius</i>)		
AH2	Habitations isolées ou en petits hameaux, fermes et dépendances, routes, chemins.	—	86.2 / 85.3	ND	Habitat non désigné	Habitat diffus à basse et moyenne altitude.	Habitat non vulnérable.		Partie inférieure et marges ouest du site.	—	AH2, PR, PF			

Partie nord-ouest du Parc Naturel Régional du Vercors

Tableau descriptif des habitats

Code	Intitulé du Milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : ordre / alliance	Correspondance phyto-sociologique : Sous-alliance [association]	Code CORINE Biotopes	Code EUR 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Fréquence - Répartition sur a zone d'étude	Description et caractérisation des conditions écologiques	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes. Espèces végétales caractéristiques (en gras les espèces non arborescentes à fort recouvrement)	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Remarques
Car acide	Carrière de sable acides			86.411	ND	Habitat non désigné	Rare, limité au Royans				
Car cal	Carrière calcaire			86.413	ND	Habitat non désigné	Cà et là				
Car galet	Carrière de galets et sables			86.412	ND	Habitat non désigné	Rare, dans la plaine de l'Isère				
Merdetum	Zone de carrière ou de déblais colonisé par des espèces sociales comme Artemisia ssp, Buddleia davidii, Erigeron, ...			87.2	ND	Habitat non désigné	Avec les carrières	Zones de granulométrie variable mais remaniées et bénéficiant d'apport de propagules	Ambrosia artemisiifolia, Artemisia vulgaris, Artemisia verlotiorum, Buddleia davidii, Daucus carota, Erigeron annuus, Mellilotus albus, Verbena officinalis		
Urb	Zones urbanisées (villages, maisons, usines, fermes,...)			85.3 / 86.2	ND	Habitat non désigné	Fréquent		Eragrostis minor, Erigeron annuus, Verbena officinalis		
B Calpi	Balme fraîche sur éboulis à Arabis serpyllifolia, Cacialia alpina, Valeriana montana	A préciser		61.2	8120	Habitat d'intérêt communautaire.	Très rare, sous les falaises surplombant Mallevial		Cacialia alpina, Noccoea montana, Polystichum lonchitis, Valeriana montana	Arabis serpyllifolia	La phytosociologie de ce groupement très original et marginal mériterait d'être précisé.
B Saust	Balme thermophile terreuse à Sisymbrium austriacum	Alyso alyssoidis- Sedion albi Oberdorfer & Müller in Müller 1961		34.11 / 34.8 / 65	6110*	Habitat d'intérêt communautaire retenu prioritaire.	Assez courant en Royans	Balme thermophile et nitrophiles (zones reposoirs) du collinéen et montagnard inférieur	Arabis scabra, Arabis muralis, Bromus madritensis, Bromus squarrosus, Bombycilaena erecta, Chenopodium murale, Cynoglossum officinale, Sisymbrium austriacum, Verbascum thapsus	Clypeola jonthlaspi, Marrubium vulgare, Telephium imperati, Tragopogon crocifolius	
Cauc	Moissons sur calcaire ou argiles et calcaires	Caucalidion lappulae Tuxen 1950 nom. nud.		82	ND	Habitat non désigné	Rare, sur La Chapelle-en- Vercors	Moisson non ou peu désherbées le plus souvent sur limons calcaires	Bunium bulbocastanum, Caulalis platycarpus, Centaurea cyanus, Euphorbia falcata, Kikxia elatine, Kikxia spuria, Legousia speculum veneris, Papaver rhoeas, Stachys annua, Thlaspi arvense	Bromus secalinus	Groupements fragementaires (excepté sur La Chapelle) et marginaux

Code	Intitulé du Milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : ordre / alliance	Correspondance phyto-sociologique : Sous-alliance [association]	Code CORINE Biotopes	Code EUR 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Fréquence - Répartition sur a zone d'étude	Description et caractérisation des conditions écologiques	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes. Espèces végétales caractéristiques (en gras les espèces non arborescentes à fort recouvrement)	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Remarques
Ci	Cultures annuelles intensives, le plus souvent estivales (maïs, tournesol, tabac, colza, blé, orge)	Panico crus-galli- Setarion viridis Sissingh in Westhoff, Dijk, Passchier & Sissingh 1946	Eu-Polygono persicariae- Chenopodienion polyspermi Oberdorfer 1957	82	ND	Habitat non désigné	Courant en plaine	Culture estivales ou hivernales fertilisées et fortement desherbées sur sol sans contraintes majeures (pente, pierrosité, hydromorphie)	Ambrosia artemisiifolia, Amaranthus hybridus, Chenopodium album, Echinochloa crus-galli, Panicum capillare, Polygonum aviculare, Setaria viridis	Euphorbia stricta, Ranunculus sardous	L'inclusion de différents types de cultures, et donc de flores, se justifie par la rotation des cultures et par la banalisation qu'induit la culture intensive
Csarcl	Cultures sarclées (maraîchage, petits fruits, ...)	Panico crus-galli- Setarion viridis Sissingh in Westhoff, Dijk, Passchier & Sissingh 1946	Eu-Polygono persicariae- Chenopodienion polyspermi Oberdorfer 1957	82	ND	Habitat non désigné	Rare		Pas prospecté		
Luz	Luzernière	Caucalidion lappulae Tüxen 1950 nom. nud.		82	ND	Habitat non désigné	Fréquent sur le plateau du Vercors	Essentiellement au submontagnard et au montagnard sur sol limono-calcaire le plus souvent	Pas prospecté		Les luzernières du plateau du Vercors occupent une parcelle pendant 4 à 10 ans et sont progressivement colonisées par les espèces prairiales (toutes les transitions existent donc entre les deux milieux), puis sont généralement semées en céréales pendant 1 ou 2 ans.
Noy	Végétation compagne des noyeraies	Panico crus-galli- Setarion viridis Sissingh in Westhoff, Dijk, Passchier & Sissingh 1946		82	ND	Habitat non désigné	Fréquent en plaine et Royans		Pas prospecté		Les noyeraies sont soit sarclées (cas encore fréquent sur le Vercors sensus stricto) soit enherbées (cas général sur le piedmont). Les deux types n'ont pas été distingués, mais quelques parcelles sur St-André-en-Royans sur limons et calcaires peuvent offrir un intérêt botanique (Lathyrus aphaca)
Scleranthion	Végétation ségétale des cultures de céréales sur sol sableux acides à acidiclins	Scleranthion annui (Kruseman & Vlieger 1939) Sissingh in Westhoff, Dijk, Passchier & Sissingh 1946		82	ND	Habitat non désigné	Rare, entre St- Julien-en- Vercors et La Chapelle-en- Vercors	Moisson non ou peu desherbées essentiellement au montagnard sur sables albiens	Aphanes arvensis, Scleranthus annuus, Spargula arvensis, Viola arvensis	Anthemis cotula	Bien présent sur la Chapelle et ses environs
Groenlandia	Ru mésotrophe à eutrophe à Groenidia densa	Potamion pectinati (Koch 1926) Libbert 1931		22.422	ND	Habitat non désigné	Très rare, au lac de Bouvante	Ruisseau à eau dure et claire	Groenlandia densa, Chara sp., Nitella sp.	Groenlandia densa, Chara sp., Nitella sp.	
Lac meso	Végétation flottante ou fixée des lacs mésotrophes à eutrophes	Non concerné		22.13 & 22.14	3150 & 3160	Habitat d'intérêt communautaire avec restriction.	Très rare, sur St-Romans	Lac collinéen ou submontagnard à eau calcaire	Lemna minor		
Acc Apsp	Erablaie-frênaie du montagnard post-pastorale nitrophile	Corylo avellanae- Populion tremulae (Braun-Blanq, ex Theurillat in Theurillat, Aeschmann, P. Küpfer & Spichiger 1995) Géhu all. prov. et stat. prov.		41.39	ND	Habitat non désigné	Rare, sur Mallevall, Echevis et Chatelus	Accru de combe ou d'ubac de colonisation de prairie abandonnées à flore nitrophile, évoluant vers la Hêtraie sauf conditions topographiques particulères (pente fortet)	Achillea millefolium, Arrhenatherum elatius, Circea lutetiana, Geranium robertianum, Rubus idaeus, Senecio ovatus, Urtica dioica	Aconitum napellus	
Acc Fr	Accru post-pastoral de Frêne et autres feuillus du collinéen et montagnard	Corylo avellanae- Populion tremulae (Braun-Blanq, ex Theurillat in Theurillat, Aeschmann, P. Küpfer & Spichiger 1995) Géhu all. prov. et stat. prov.		41.39	ND	Habitat non désigné	Assez courant, disséminé	Accru de Fraxinus excelsior et Salix capraea principalement sur anciennes prairies du submontagnard	Achillea millefolium, Arrhenatherum elatius, Circea lutetiana, Geranium robertianum, Lamium galeobdolon , Rubus fruticosus , Urtica dioica		
Acc FraxCor	Accru post-pastoral de Frêne et autres feuillus du montagnard sur sol riche en éléments grossiers	A préciser		41.H	ND	Habitat non désigné	Très rare, vers Le Faz de Presles	Accru de Fraxinus excelsior et Corylus avellana établi sur éboulis stabilisés avec des blocs épars, au voisinage de pâtures, et servant de reposoirs	Acer campestre, Helleborus foetidus, Origanum vulgare, Sanicula europaea, Urtica dioica		
Acc Rob	Accru de Robinia pseudacacia sur prairie mésohygrophile à mésophile	A préciser		41.244 / 41.711 / 83.324	ND	Habitat non désigné	Assez fréquent (et en augmentation) sur la plaine et le Bas-Royans	Accru de Robinia pseudacacia, avec Acer campestre et Corylus avellana, sur prairie collinéenne, à flore pauvre et nitrophile	Galium aparine, Glechoma hederacea, Lamium galeobdolon, Lamium maculatum, Rubus fruticosus , Urtica dioica		

Code	Intitulé du Milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : ordre / alliance	Correspondance phyto-sociologique : Sous-alliance [association]	Code CORINE Biotores	Code EUR 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Fréquence - Répartition sur a zone d'étude	Description et caractérisation des conditions écologiques	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes. Espèces végétales caractéristiques (en gras les espèces non arborescentes à fort recouvrement)	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Remarques
Acc Salix	Accru de Salix ssp et Frangula alnus	Salicion cinereae Müller et Görs 1958		44.922	ND	Habitat non désigné	Très rare, sur St-Romans	Accru de Salix cinerea, Salix caprea, Frangula alnus et Fraxinus excelsior sur ancienne prairie à Molinie ou Phragmitaie sur sol paratourbeux	Carex acutiformis, Cirsium palustre, Frangula alnus, Molinia arundinacea, Salix cinerea		
Ca Buis	Charmaie à Buxus sempervirens	Carpinion betuli Issler 1931		41.271	ND	Habitat non désigné	Peu courant, sur Izeron	Charmaie-chênaie sur niveaux à gros galets d'anciennes terrasses de l'Isère	Buxus sempervirens , Carpinus betulus, Geranium robertianum , Polygonatum odoratum, Quercus streinii, Rosa arvensis		
Ca Cacut	Charmaie-frênaie sur sol paratourbeux à Carex acutiformis	Alnion glutinosae Malcuit 1929		44.911 / 41.51	ND	Habitat non désigné	Très rare, sur St-Romans	Frênaie-charmaie sur terrasse ancienne de l'Isère occupant une dépression humide, sur sol paratourbeux alcalin	Carex acutiformis , Carex elata , Cirsium palustre, Galium palustre, Juncus effusus, Lysimachia vulgaris, Molinia arundinacea, Ranunculus flammula	Thelypteris palustris	Il manque sur le relevé pris pour ce milieu Alnus glutinosa, mais des aulnaies-frênaies-charmaies à grands Carex existent sur des sols semblables non loin sur Saint-Sauveur, Saint-Hilaire-du-Rosier, Saint-Just-de-Claix
CaQp Buis	Chênaie-Charmaie à Buis	Quercion pubescenti-sessiliflorae Braun-Blanquet, 1932	Buxo sempervirentis-Quercion pubescentis (Zólyomi & Jakucs in Jakucs 1960) Rivas-Martínez 1972	41.711 / 41.271	ND	Habitat non désigné	Assez courant	Chênaie pubescente et Charmaie sur pente modérée, sur calcaire un peu argileux	Buxus sempervirens , Carex digitata, Carpinus betulus, Cornus sanguinea, Daphne laureola, Geranium robertianum, Hedera helix , Ligustrum vulgare, Polygonatum odoratum		
CaQs Fhete	Charmaie-chênaie sur galets mésoxérophile à Festuca heterophylla	Carpinion betuli Issler 1931		41.27	ND	Habitat non désigné	Peu courant, dans la plaine de l'Isère entre St-Romans et Izeron	Charmaie-chênaie sur terrasse alluviale ancienne de l'Isère, sur convexité et/ou sur substrats riches en galets calcaires	Acer campestre, Carpinus betulus, Festuca heterophylla , Quercus humilis, Quercus streinii, Robinia pseudacacia, Ruscus aculeatus		
CaQs meso	Charmaie-chênaie mésophile calcicole sur terrasse alluviale de l'Isère	Carpinion betuli Issler 1931		41.271	ND	Habitat non désigné	Peu courant, dans la plaine de l'Isère entre St-Romans et Izeron	Charmaie-chênaie sur terrasse alluviale ancienne de l'Isère, en topographie plane ou légèrement concave et/ou sur substrats pauvres en galets calcaires	Anemone nemorosa , Arum italicum, Carpinus betulus, Melica uniflora , Polygonatum multiflorum, Quercus petraea, Quercus robur, Ranunculus ficaria , Rosa arvensis, Rubus caesius, Scilla bifolia		
CaQs Munif	Charmaie-chênaie mésophile acidocline à Melica uniflora	Quercion roboris Malcuit 1929	Quercion robori-petraeae Rivas-Martínez 1975	41.244 (41.57)	AP	A préciser	Peu courant, dans la plaine de l'Isère entre St-Romans et Izeron et sur les premiers contreforts molassiques de St-Pierre-de-Chérennes	Charmaie-chênaie sur molasse, sur convexité	Anemone nemorosa , Carpinus betulus, Ilex aquifolium , Melica uniflora , Polygonatum multiflorum, Quercus petraea, Quercus streinii, Rosa arvensis, Stellaria holostea		
Chat Lig	Châtaigneraie-charmaie calcicoles à Ligustrum	Carpinion betuli Issler 1931		41.2 / 41.9	ND	Habitat non désigné	Peu courant, sur les premiers contreforts molassiques de entre Izeron et St-André-en-Royans	Châtaigneraies sur molasse ou dépôts glaciaires sur pente faible ou rectiligne	Castanea sativa, Brachypodium sylvaticum, Hedera helix, Ligustrum vulgare, Quercus humilis		Le faciès à Châtaignier peut être codé sous 41.9
Chat Lperi	Châtaigneraie-(chênaie sessiliflore) acidiphile à Lonicera periclymenum	Quercion roboris Malcuit 1929	Quercion robori-petraeae Rivas-Martínez 1975	41.244	AP	A préciser	Assez courant en plaine, plus rare en Bas-Royans	Châtaigneraies sur molasse ou dépôts glaciaires et milieux associés (notamment les ornières des pistes forestières)	Anemone nemorosa, Castanea sativa, Deschampsia flexuosa, Ilex aquifolium, Lathyrus linifolius subsp montanus, Lonicera periclymenum , Luzula forsteri, Rubus fruticosus	Hypericum androsaemum	Là où le Chêne sessile n'a pas été supplanté, on passe à la Chênaie sessile à Canche flexueuse et Myrtille sur les sols les plus acides ou à la Chênaie à Gesse des montagnes sur les sols moins acides
Chat Marun	Châtaigneraie et Chênaie mésophyrophile sur limon à Molinia arundinacea	Molinio caeruleae-Quercion roboris Scamoni & Passarge 1959		41.51	ND	Habitat non désigné	Rare et moins typique que les formations du plateau de Chambaran, entre St-Romans et Auberives-en-Royans	Châtaigneraies sur limons éoliens, à sol présentant une hydromorphie temporaire	Betula alba, Castanea sativa, Frangula alnus, Molinia arundinacea , Populus tremula, Pteridium aquilinum		
Es hautes herbes	Erablaie sur colluvions à Aconitum ssp, et fougères	Tilio platyphylli-Acerion pseudoplatani Klika 1955		41.4	9180*	Habitat d'intérêt communautaire, retenir prioritaire.	Rare, en Haut-Royans et sporadiquement sur Mallevial	Erablaie du montagnard établies sur sol assez riche en éléments fins, à strate herbacée exubérante	Acer pseudoplatanus, Achillea macrophylla, Aconitum lycoctonum subsp vuparia , Aconitum variegatum, Athyrium filix-femina , Cactalia allariae, Fraxinus excelsior, Silene dioica, Stellaria nemorum , Urtica dioica		

Code	Intitulé du Milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : ordre / alliance	Correspondance phyto-sociologique : Sous-alliance [association]	Code CORINE Biotopes	Code EUR 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Fréquence - Répartition sur a zone d'étude	Description et caractérisation des conditions écologiques	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes. Espèces végétales caractéristiques (en gras les espèces non arborescentes à fort recouvrement)	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Remarques
------	----------------------------	--	--	----------------------------	----------------	--	---	--	--	--	-----------

Es Lrediv	Erablaie à Erable sycomore sur éboulis assez fin à Lunaria rediviva	Tilio platyphylli-Acerion pseudoplatani Klika 1955		41.4	9180*	Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire.	Rare, disséminé	Erablaie du montagnard établies sous falaise en ubac sur sol assez riche en éléments fins, à strate herbacée exhubérante	Acer pseudoplatanus, Aconitum variegatum, Aruncus dioicus , Dryopteris filix-mas , Fraxinus excelsior, Lunaria rediviva , Silene dioica, Stellaria nemorum, Ulmus scabra, Urtica dioica	Allium victorialis	
Es Scolop	Erablaie à Erable sycomore sur éboulis à Phyllitis scolopendrium	Tilio platyphylli-Acerion pseudoplatani Klika 1955		41.4	9180*	Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire.	Assez courant, disséminé	Erablaie du montagnard établies sous falaise sur sol riche en éléments grossiers	Asplenium scolopendrium , Cardamine heptaphylla , Galium odoratum, Gymnocarpium robertianum, Moehringia muscosa, Polystichum aculeatum , Saxifraga rotundifolia	Cynoglossum germanicum	
Feuillus Buis	Forêt de feuillus divers nitrophile à Buxus sempervirens, Phyllitis scolopendrium et Cardamine impatiens	Tilio platyphylli-Acerion pseudoplatani Klika 1955		41.4	9180*	Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire.	Assez rare, le long de l'Isère, de la Bourne et de la Lyonne	Forêts de feuillus très variés sur pentes de limons et galets calcaires du thalweg des grandes rivières	Acer campestre, Acer platanoides, Asplenium scolopendrium, Buxus sempervirens , Cardamine impatiens , Carpinus betulus, Hedera helix, Fraxinus excelsior, Polystichum aculeatum, Vinca minor		Milieu très hétérogène, notamment car très riche en espèces arborées ; le classeùent phytosociologique proposé est sous réserve
Frax Aursi	Frênaie-charmaie à Allium ursinum et Vinca minor	Carpinion betuli Issler 1931		41.233	ND	Habitat non désigné	Rare, principalement vers les berges de l'Isère	Frênaie-charmaie de bas de versant sur sol colluvial et frais mais non engorgé, le plus souvent au pied du thalweg de l'Isère	Aegopodium podagraria , Allium ursinum , Fraxinus excelsior, Glechoma hederacea, Lamium galeobdolon, Rubus caesius , Vinca minor		
Frax Card	Frênaie-érablaie à Cardamine sur colluvions mixtes	Tilio platyphylli-Acerion pseudoplatani Klika 1955		41.4	9180*	Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire.	Très rare, sur Rencurel	Frênaie sur colluvions molassiques et issus de calcaires, à flore nitrophile, en cours de peuplement par le Hêtre	Cardamine heptaphylla, Fagus sylvatica, Fraxinus excelsior, Geranium robertianum, Urtica dioica		Le Buis est rare ou fait défaut
Frax Ehyem	Frênaie-chênaie riveraine à Equisetum hyemale et Rubus caesius	Alnion incanae Pawloski in Pawloski, Sokolowski & Wallisch 1928	Alnenion glutinoso-incanae Oberdorfer 1953	44.33	91EO*	Habitat d'intérêt communautaire retenu prioritaire	Très rare, sur les bords de l'Isère et sporadique sur la Lyonne	Frênaie riveraine de l'Isère sur sol gorgé d'eau et très temporairement submergé	Alnus glutinosa, Arum italicum , Carex acutiformis, Carex pendula, Equisetum hyemale, Fraxinus excelsior, Populus nigra, Viburnum opulifolium		
Frax foug	Frênaie de ravins à Phyllitis scolopendrium et autres fougères	Polystichum setiferi-Fraxinion excelsioris (O. Bolòs 1973) Rameau 1996 nom. inval.		41.3	AP	A préciser	Fréquent dans toutes les combes molassiques encaissées descendant du Vercors vers l'Isère	Frênaie de ravins molassiques à forte humidité atmosphérique	Asplenium scolopendrium , Carpinus betulus, Dryopteris filix-mas , Fraxinus excelsior, Lamium galeobdolon, Polystichum aculeatum	Orobanche hederacea	
Frax Gurba	Frênaie de combe (riveraine) nitrophile à fougères et Geum urbanum	A préciser : plutôt Fraxino excelsioris-Quercion roboris		41.23	91EO*	Habitat d'intérêt communautaire retenu prioritaire	Assez fréquent dans les combes et petits vals de la zone molassique	Frênaie et peupleraie mésohydrophile des combes molassiques et ourlets forestiers associés	Fraxinus excelsior, Carex acutiformis, Carex pendula, Epilobium hirsutum, Geum urbanum , Rubus fruticosus , Urtica dioica	Ribes rubrum	
Saules Cvaria	Saulaies sur suintement et bord de cours d'eau temporaire à Calamagrostis varia, Molinia arundinacea, Saifraga aizoides	A préciser		44.11 / 24.224	AP	A préciser	Rare, limité aux secteurs marno-calcaires de la Vernaion et de Combe Laval	Formations des bords de cours d'eau plus ou moins intermittants sur marno-calcaire	Calamagrostis varia, Molinia arundinacea, Salix eleagnos, Salix purpurea		Phytosociologie complexe ; semble tenir à la fois du Riccardio pinguis-Eucladion verticillati et du Salicion incanae.
Frax Scolop	Erablaie-frênaie sur éboulis à Scolopendre	Tilio platyphylli-Acerion pseudoplatani Klika 1955		41.45	91EO*	Habitat d'intérêt communautaire retenu prioritaire	Assez fréquent mais disséminé	Erablaie riche en Fraxinus excelsior des ravins calcaires du submontagnard	Acer pseudoplatanus, Asplenium scolopendrium, Daphne laureola, Lamium galeobdolon, Polystichum aculeatum		
Frax Sovat	Frênaie-érablaie à fougères et Senecio ovatus	Tilio platyphylli-Acerion pseudoplatani Klika 1955		41.4	9180*	Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire.	Fréquent sur le Haut-Royans	Frênaie de combe et d'ubac de rétage montagnard inférieur sur colluvions à flore herbacée exhubérante	Athyrium filix-femina, Fraxinus excelsior, Dryopteris filix-mas , Senecio ovatus , Silene dioica, Urtica dioica		
FraxAln	Forêt galerie à Fraxinus excelsior et Alnus glutinosa, rarement Alnus incana	Alnion incanae Pawloski in Pawloski, Sokolowski & Wallisch 1928	Alnenion glutinoso-incanae Oberdorfer 1953	44.21 / 44.32	91EO*	Habitat d'intérêt communautaire retenu prioritaire	Assez fréquent sur les berges de la Bourne, Lyonne et Vernaion	Forêt galerie riveraine des cours d'eau sur calcaire	Alnus incana, Alnus glutinosa, Dryopteris filix-mas, Ligustrum vulgare, Fraxinus excelsior		
FraxPop	Frênaie-peupleraie nitrophile à Ronce	A préciser : plutôt Fraxino excelsioris-Quercion roboris		41.23	91EO*	Habitat d'intérêt communautaire retenu prioritaire	Assez rare et dans le secteur molassique (paline et Royans)	Frênaie et peupleraie mésophile des combes molassiques et ourlets forestiers associés	Fraxinus excelsior, Populus nigra, Rubus fruticosus , Urtica dioica		

Code	Intitulé du Milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : ordre / alliance	Correspondance phyto-sociologique : Sous-alliance [association]	Code CORINE Biotopes	Code EUR 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Fréquence - Répartition sur a zone d'étude	Description et caractérisation des conditions écologiques	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes. Espèces végétales caractéristiques (en gras les espèces non arborescentes à fort recouvrement)	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Remarques
FraxT Buis	Frênaie-Tiliaie à Buis et Scolopendre	Tilio platyphylli-Acerion pseudoplatani Klika 1955		41.4	9180*	Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire.	Assez courant, sur les Coulmes et le Royans	Frênaie-tiliaie et feuillus divers (notamment Hêtre et Erable sycomore) de ravins sur éboulis moyens à grossiers du submontagnard et montagnard inférieur	Asplenium scolopendrium, Buxus sempervirens , Fagus sylvatica, Fraxinus excelsior, Polystichum aculeatum, Tilia platyphyllos		Forte diversité d'essences forestières ; le Hêtre est largement présent dans ces groupements sur les parties les plus stabilisées
H Fhete	Hêtraie-(sapinière) mésophile à Festuca heterophylla	Luzulo luzuloidis-Fagion sylvaticae Lohmeyer & Tüxen in Tüxen 1954	Luzulo luzuloidis- Fagenion sylvaticae (Lohmeyer & Tüxen in Tüxen 1954) Oberdorfer 1957	41.112 (43.112, 42.132 & 42.254)	9110	Habitat d'intérêt communautaire.	Rare, en Vercors dans la Forêt de l'Allier et ça et là	Hêtraie du montagnard inférieur sur dalles conçassés (sol bruns peu profonds avec blocs apparents épars) mésophile à flore composite	Daphne laureola, Fagus sylvatica, Festuca heterophylla, Galium odoratum, Luzula nivea, Prenanthes purpurea, Solidago virgaurea		
H Muniflo	Hêtraies-sapinières neutro-acidiline à Mélica uniflora	Luzulo luzuloidis-Fagion sylvaticae Lohmeyer & Tüxen in Tüxen 1954	Luzulo luzuloidis- Fagenion sylvaticae (Lohmeyer & Tüxen in Tüxen 1954) Oberdorfer 1957	41.112 (43.112, 42.132 & 42.254)	9110	Habitat d'intérêt communautaire.	Rare	Hêtraie-(sapinières) du montagnard inférieur sur calcaire argileux	Fagus sylvatica, Luzula nivea, Melica uniflora, Mercurialis perennis, Prenanthes purpurea		
H Saria Buis	Hêtraie rabougrie à Sorbus aria et Buis	Cephalanthero rubrae- Fagion sylvaticae (Tüxen in Tüxen & Oberdorfer 1958) Rameau 1996 nom. inval.		41.16 (41.13)	9150	Habitat d'intérêt communautaire.	Fréquent en Royans et dans vers La Chapelle-en- Vercors	Hêtraie montagnarde sur dalles fracturées ou lapiaz, de faible recouvrement, avec Buxus sempervirens très développé	Amelanchier ovalis, Arabis turrita, Buxus sempervirens, Fagus sylvatica, Laburnum anagyroides, Polygonatum odoratum, Sorbus aria		Taillis bas sur dalles fracturées, lapiaz. Classement par défaut, car il s'agit probablement d'une transition avec les Hêtraies méridionales à Buis (41.17)
Haie Frax	Haie dominée par Fraxinus excelsior du collinéen et du montagnard			84.2 / 84.4	ND	Habitat non désigné	Fréquent, diséminé	Haies bocagères des pâtures	Chaerophyllum temulum, Crataegus laevigata, Fraxinus excelsior, Glechoma hederacea		
HFrax Mpere	Hêtraie-frênaie (et Tiliaie) à Mercurialis perennis	Fagion sylvaticae Luquet 1926	Eu-Fagenion sylvaticae Oberdorfer 1957	41.133 (43.133) & 42.112	9130	Habitat d'intérêt communautaire.	Rare, sur Bouvante et Mallevial	Hêtraie du montagnard sous falaise sur éboulis moyen à grossier non stabilisé	Cacalia alpina, Cardamine pentaphyllos, Fagus sylvatica, Fraxinus excelsior, Mercurialis perennis , Solidago virgaurea		Milieu de transition entre les Tiliaies de ravins et les Hêtraies sur éboulis
HP Scaer	Hêtraie-pessière à Sesleria caerulea	Cephalanthero rubrae- Fagion sylvaticae (Tüxen in Tüxen & Oberdorfer 1958) Rameau 1996 nom. inval.		41.16 (43.16, 42.122 & 42.254)	9150	Habitat communautaire	Rare, en Haut- Royans et sporadiquement sur Mallevial	Hêtraie-sapinière- pessière sur vire ou éperon rocheux du montagnard supérieur	Abies alba, Cacalia alpina, Fagus sylvatica, Noccoea montana, Noccoea brachypetalum subsp sylvium, Rhamnus alpinus, Sesleria caerulea	Arabis serpyllifolia	
HS Buis	Hêtraie (ou plus rarement Hêtraie-sapinière) à Buis	Cephalanthero rubrae- Fagion sylvaticae (Tüxen in Tüxen & Oberdorfer 1958) Rameau 1996 nom. inval.		41.16 (41.13)	9150	Habitat d'intérêt communautaire.	Fréquent en secteur calcaire	Hêtraie-(sapinière) à forte productivité sur éboulis stabilisé à Buxus sempervirens très développé, et milieux associés	Atropa belladonna, Campanula persicifolia, Carex digitata, Buxus sempervirens , Daphne laureola, Fagus sylvatica, Hedera helix, Helleborus foetidus, Mycelis muralis, Prenanthes purpurea	Epipactis microphylla	Futaies (plus rarement taillis) productives sur éboulis anciens ou calcaires concassés
HS Cacalia	Hêtraie-sapinière à Cacalia alpina	Fagion sylvaticae Luquet 1926	Eu-Fagenion sylvaticae Oberdorfer 1957	41.133 (43.133) & 42.112	9130	Habitat d'intérêt communautaire.	Assez rare, sous les falaises élevées du Plateau du Vercors	Hêtraie-sapinière sur éboulis moyens (à grossiers) stabilisés ou dalles fracturées du montagnard	Abies alba, Cacalia alpina , Calamagrostis varia , Cardamine heptaphylla , Cardamine pentaphyllos , Fagus sylvatica, Lonicera alpigena, Rhamnus alpinus, Valeriana tripteris		
HS Card	Hêtraie-sapinière, avec Frêne et Erable sycomore, à Cardamines	Fagion sylvaticae Luquet 1926	Eu-Fagenion sylvaticae Oberdorfer 1957	41.133 (43.133) & 42.112	9130	Habitat d'intérêt communautaire.	Assez fréquent, en secteur calcaire	Hêtraie-sapinière sur éboulis moyens stabilisés ou non du montagnard (sol humo-calcaire ou humo-calcaire)	Asplenium solopendrium, Abies alba, Calamintha grandiflora, Cardamine heptaphylla , Cardamine pentaphyllos , Galium odoratum, Fagus sylvatica, Fraxinus excelsior, Lamium galeobdolon, Lonicera alpigena, Ribes alpinum	Epipactis microphylla, Cynoglossum germanicum	
HS comp	Hêtraie-sapinière sur dalles fracturées à flore composite	Luzulo luzuloidis-Fagion sylvaticae Lohmeyer & Tüxen in Tüxen 1954	Luzulo luzuloidis- Fagenion sylvaticae (Lohmeyer & Tüxen in Tüxen 1954) Oberdorfer 1957	41.112 (43.112, 42.132 & 42.254)	9110	Habitat d'intérêt communautaire.	Assez fréquent en secteur calcaire, sur calcaire compact (Coulmes, Allien)	Hêtraie-sapinière sur dalles fracturées ou lapiaz du montagnard, avec une forte accumulation de matière organique	Abies alba, Cardamine heptaphylla, Galium odoratum, Hordeolum europaeus, Luzula nivea, Luzula sieberi, Mercurialis perennis , Picea excelsa, Veronica urticifolia, Vaccinium myrtillus		
HS Grotu	Hêtraie-sapinière-pessière acidiline montagnarde à Galium rotundifolium	Luzulo luzuloidis-Fagion sylvaticae Lohmeyer & Tüxen in Tüxen 1954	Luzulo luzuloidis- Fagenion sylvaticae (Lohmeyer & Tüxen in Tüxen 1954) Oberdorfer 1957	41.112 (43.112, 42.132 & 42.254)	9110	Habitat d'intérêt communautaire.	Fréquent	Hêtraie-sapinière et pessière sur calcaire gréseux, sables, molasse, à fort recouvrement arboré et strate herbacée rare et pauvre (sol brun acide à lessivé)	Abies alba, Asarum europaeum, Fagus sylvatica, Dryopteris dilatata, Lonicera nigra, Mycelis muralis, Neottia nidus-avis, Sanicula europaea, Vaccinium myrtillus	Epipactis leptochila	Inclut les pessières de substitution âgées oupas trop dense

Code	Intitulé du Milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : ordre / alliance	Correspondance phyto-sociologique : Sous-alliance [association]	Code CORINE Biotopes	Code EUR 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Fréquence - Répartition sur a zone d'étude	Description et caractérisation des conditions écologiques	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes. Espèces végétales caractéristiques (en gras les espèces non arborescentes à fort recouvrement)	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Remarques
HS hautes herbes	Hêtraie-sapinière-pessière à fougères et Dicotylédones à feuilles larges	Acerion pseudoplatani (Oberdorfer 1957) Rameau in Rameau, Mansion & Dumé 1993 nom. nud.		41.15 (& 43.15), 42.1112	9140	Habitat d'intérêt communautaire.	Rare, sur les pentes les plus élevées du Vercors et Royans et vers Herbouilly	Hêtraie-sapinière et pessières riches en Acer pseudoplatanus du montagnard supérieur sur sol argilo-limeux profond, à strate herbacée exubérante (sol brun)	Abies alba, Achillea macrophylla , Athyrium filix-femina , Cacalia alliariae , Calamintha grandiflora, Hordelymus europaeus, Picea excelsa, Ranunculus acrifolius, Rumex arifolius, Senecio ovatus , Stellaria nemorum	Aconitum variegatum, Tozzia alpina	
HS Heurop	Hêtraie-sapinière mésophile à mésohygrophile à Orge d'Europe, Mercuriale et Cardamines	Fagion sylvaticae Luquet 1926	Eu-Fagion sylvaticae Oberdorfer 1957	41.13 (43.13) & 42.112	9130	Habitat d'intérêt communautaire.	Fréquent au montagnard	Hêtraie-sapinière et pessières sur sol brun profond avec peu de matériaux grossiers (sol brun)	Abies alba, Calamintha grandiflora, Epilobium montanum, Fagus sylvatica, Galium odoratum, Hordelymus europaeus, Melampyrum nemorosum, Mercurialis perennis, Prenanthes purpurea, Polygonatum multiflorum, Veronica urticifolia	Festuca altissima	
HS Lap Myrt	Hêtraie-sapinière-pessière sur dalles fracturées à Myrtille	Luzulo luzuloidis-Fagion sylvaticae Lohmeyer & Tüxen in Tüxen 1954	Luzulo luzuloidis-Fagion sylvaticae (Lohmeyer & Tüxen in Tüxen 1954) Oberdorfer 1957	41.112 (43.112, 42.132 & 42.254)	9110	Habitat d'intérêt communautaire.	Rare, et disséminé sur les Coulmes, les plateaux du Vercors	Hêtraie-sapinière et pessières sur dalles fracturées et lapiaz, avec sol à forte accumulation de matière organique peu décomposée (sol de type tangel)	Abies alba, Fagus sylvatica, Luzula nivea, Luzula sierberi, Solidago virgaurea, Vaccinium myrtillus , Vaccinium vitis-idaea		
HS Mmusc	Hêtraie-sapinière et pessière sur blocs à Moehringia muscosa	Fagion sylvaticae Luquet 1926	Eu-Fagion sylvaticae Oberdorfer 1957	41.13 (43.13) & 42.112	9130	Habitat d'intérêt communautaire.	Assez rare	Hêtraie-sapinière et pessières sur dalles gros blocs avec terre fine entre les blocs (sol humo-calcaïque), en ubac ou en combe	Asplenium scolopendrium, Asplenium ramosum, Abies alba, Fagus sylvatica, Mercurialis perennis, Moehringia muscosa , Picea excelsa, Polystichum aculeatum, Ribes alpinum,		
HS Mpere	Hêtraie-sapinière et pessières à Mercurialis perennis	Fagion sylvaticae Luquet 1926	Eu-Fagion sylvaticae Oberdorfer 1957	41.13 (43.13) & 42.112	9130	Habitat d'intérêt communautaire.	Assez fréquent	Hêtraie-sapinière et pessières du montagnard inférieur sur dalles fracturées et lapiaz, avec terre fine (sol humo-calcaïque à litho-calcaire)	Asplenium scolopendrium, Abies alba, Cardamine heptaphylla, Cardamine pentaphyllos, Fagus sylvatica, Mercurialis perennis, Moehringia muscosa, Picea excelsa, Ribes alpinum,		
HS Myrt	Hêtraie-sapinière-pessière acidiphile à Vaccinium myrtillus et Deschampsia flexuosa	Luzulo luzuloidis-Fagion sylvaticae Lohmeyer & Tüxen in Tüxen 1954	Gallo rotundifolii-Abietenion albae Oberdorfer 1962	43.112, 42.132 & 42.254	9110	Habitat d'intérêt communautaire.	Assez rare, aux alentours de La Chapelle-en-Vercors et vers Herbouilly	Hêtraie-sapinière et pessières du montagnard sur sables albiens ou calcaire gréseux (sol brun acide à lessivé), et milieux associés	Abies alba, Calluna vulgaris, Deschampsia flexuosa, Dryopteris dilatata , Fagus sylvatica, Lonicera nigra, Luzula sierberi, Luzula luzulina, Orthilia secunda, Picea excelsa, Vaccinium myrtillus	Isolepis setaceus, Ornithopus perpusillus	
HS Rsaxa	Hêtraie-sapinière sur Lapiaz à Rubus saxatilis	Luzulo luzuloidis-Fagion sylvaticae Lohmeyer & Tüxen in Tüxen 1954	Luzulo luzuloidis-Fagion sylvaticae (Lohmeyer & Tüxen in Tüxen 1954) Oberdorfer 1957	41.112 (43.112, 42.132 & 42.254)	9110	Habitat d'intérêt communautaire.	Rare, sur les plateaux du Vercors et çà et là	Hêtraie-sapinière et pessières du montagnard supérieur sur lapiaz et gros blocs avec forte accumulation de matière organique mal décomposée (sol humo-calcaire à tangel)	Abies alba, Acer pseudoplatanus, Fagus sylvatica, Convallaria majalis, Lonicera alpigena, Orthilia secunda, Picea excelsa, Ribes alpinum, Rubus saxatilis, Solidago virgaurea, Valeriana montana		Position phytosociologique incertaine : il s'agit de hêtraies-sapinière-pessière se rapprochant par le substrat (lapiaz, gros blocs) et l'altitude (montagnard supérieur) du Piceion abietis
HS Sovat	Hêtraie-sapinière mésohygrophile à Hordelymus europaeus et Senecio ovatus	Acerion pseudoplatani (Oberdorfer 1957) Rameau in Rameau, Mansion & Dumé 1993 nom. nud.		41.15 (& 43.15), 42.1112	9140	Habitat d'intérêt communautaire.	Fréquent en Haut-Royans notamment	Hêtraie-sapinière et pessières sur sol brun profond avec peu de matériaux grossiers (sol brun parfois marmorisé)	Abies alba, Athyrium filix-femina, Calamintha grandiflora, Dryopteris filix-mas, Fagus sylvatica, Galium odoratum, Hordelymus europaeus, Polygonatum multiflorum, Senecio ovatus, Silene dioica, Sorbus aucuparia, Veronica urticifolia		Milieu intermédiaire entre les hêtraies-sapinières à hautes herbes (avec Cacalia alliariae, Achillea macrophylla...) et les hêtraies-sapinières à Orge d'Europe ; l'exubérance de la strate herbacée et la présence des espèces de la mégaphorbiaie incite à classer ce milieu dans l'Acerion pseudoplatani
HS Vmont	Hêtraie-sapinière-pessière à Valeriana montana	Fagion sylvaticae Luquet 1926	Eu-Fagion sylvaticae Oberdorfer 1957	41.13 (43.13) & 42.112	9130	Habitat d'intérêt communautaire.	Assez rare, sous les falaises élevées du Plateau du Vercors	Hêtraie-sapinière-pessière du montagnard supérieur sur éboulis stabilisés (sol humo-calcaïque)	Abies alba, Acer pseudoplatanus, Calamagrostis varia, Cardamine heptaphylla, Cardamine pentaphyllos, Fagus sylvatica, Convallaria majalis, Lonicera alpigena, Picea excelsa, Ribes alpinum, Valeriana montana, Valeriana tripteris		Proche de la Hêtraie-sapinière à Rubus saxatilis ; s'en distingue par la présence de limon et d'argile dans les sol
P Dflex	Pessière-sapinière à Deschampsia flexuosa et Vaccinium myrtillus	Luzulo luzuloidis-Fagion sylvaticae Lohmeyer & Tüxen in Tüxen 1954	Gallo rotundifolii-Abietenion albae Oberdorfer 1962	43.112, 42.132 & 42.254	9110	Habitat d'intérêt communautaire.	Rare, vers Herbouilly et çà et là	Sapinière-pessière du montagnard supérieur sur argile de décarbonatation ou sables (sol brun acide à lessivé)	Abies alba, Deschampsia flexuosa , Picea excelsa, Poa chaixii, Vaccinium myrtillus , Veronica officinalis, Viola riviniana		

Code	Intitulé du Milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : ordre / alliance	Correspondance phyto-sociologique : Sous-alliance [association]	Code CORINE Biotopes	Code EUR 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Fréquence - Répartition sur a zone d'étude	Description et caractérisation des conditions écologiques	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes. Espèces végétales caractéristiques (en gras les espèces non arborescentes à fort recouvrement)	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Remarques	
P Esylv	Pessière-sapinière à Equisetum sylvaticum	Luzulo luzuloidis-Fagion sylvaticae Lohmeyer & Tüxen in Tüxen 1954	Luzulo luzuloidis- Fagenion sylvaticae (Lohmeyer & Tüxen in Tüxen 1954) Oberdorfer 1957	43.112	9110	Habitat d'intérêt communautaire.	Rare, sur Herbouilly, par manque de substrat had hoc au subalpin et Equisetum sylvaticum étant en limite d'aire	Sapinière-pessière du montagnard supérieur sur calcaire argilo-siliceux (sol brun lessivé plus ou moins marmorisé)	Abies alba, Deschampsia flexuosa , Equisetum sylvaticum , Gymnocarpium dryopteris, Luzula luzulina, Luzula sieberi , Maianthemum bifolium, Oxalis acetosella, Picea excelsa, Vaccinium myrtillus , Veronica urticifolia	Juncus squarrosus		
P Lanno	Pessière à Vaccinium vitis idaea et Lycopodium annotinum	Piceion excelsae Pawloski in Pawloski, Sokolowski & Wallisch 1928	Eu-Vaccinio myrtilli- Piceenion abietis Oberdorfer 1957	42.215 / 42.253 (mosaïque de 42.211, 62.152 et 36.431)	9410	Habitat d'intérêt communautaire.	Très rare, au Pot du Loup et assez fragmentaire	Pessière du montagnard supérieur-subalpin de doline froide, sur lapiaz (sol à tangel)	Abies alba, Lycopodium annotinum, Vaccinium myrtillus, Vaccinium vitis idaea	Listera cordata, Lycopodium annotinum		
P sub	Pessière dense de substitution presque dépourvue d'autres plantes			42.26	ND	Habitat non désigné	Assez courant	Pessière du submontagnard au montagnard sur anciennes prairies	Galium rotundifolium			
PEs Meg	Pessière-éraablaie à mégaphorbiaie	Acerion pseudoplatani (Oberdorfer 1957) Rameau in Rameau, Mansion & Dumé 1993 nom. nud.		42.1112 / 42.212	9140	Habitat d'intérêt communautaire.	Très rare, dans les environs de Château Julien et d'Herbouilly et sur l'ubac du Col de Carî (moins typique)	Pessière-éraablaie du montagnard supérieur et subalpin très ouvertes à mégaphorbiaie, sur sol brun	Acer pseudoplatanus, Achillea macrophylla , Aconitum lycoctonum subsp vuparia, Aconitum variegatum, Athyrium filix- femina , Cacalia alliariae , Chaerophyllum hirsutum, Silene dioica, Stellaria nemorum	Aconitum variegatum		
Pn sub	Pinède de Pin noir à Brachypodium rupestre	Cephalanthero rubrae- Pinion sylvestris Vanden Berghen 1963		42.591 / 42.58 (34.322)	ND	Habitat non désigné	Très rare, vers Bouvante-le- Haut	Pinède de subsitution d'anceinnes pâtures sur marno-calcaire (sol brun calcaire)	Brachypodium rupestre, Pinus nigra		Phytosociologie à préciser	
Pop	Végétation herbacée des plantations de Peupliers	Convolvulion sepium Tüxen in Oberdorfer 1957		41.H & 37.71 / 37.72	ND	Habitat non désigné	Assez courant, en plaine et Bas Royans	Hautes herbes nitrophiles des plantations de peupliers, en général dans les combes un peu larges (sol brun colluvial)	Carex acutiformis , Calystegia sepium, Epilobium hirsutum , Eupatorium cannabinum , Geum urbanum, Glechoma hederacea, Humulus lupulus, Phragmites australis, Urtica dioica		Ces milieux sont parfois envahis par diverses espèces sociales (Senecio, Reynoutria) ; ce milieu correspond en général à la flore des peupleriaies plantées dans les combes larges du Royans mais parfois aussi aux lisières des frênaies riveraines de l'Isère	
Ps Auvau	Pinède sylvestre à Arctostaphylos uva-ursi	Erico carneae-Pinion sylvestris Braun-Blanq. in Braun-Blanq. , Sissingh & Vlieger 1939 nom. inv. propos.	Erico carneae-Pinenion sylvestris Theurillat in Theurillat, Aeschimann, P. Küpfer & Spichiger 1995	42.58	ND	Habitat non désigné	Très rare, en un point sur St- Martin-en- Vercors	Pinède sylvestre sur affleurement calcaire xérophile et calcicole (sol litho-calcaire)	Arctostaphylos uva-ursi, Juniperus communis, Pinus sylvestris		Je n'ai plus le relevé, alors la caractérisation floristique est à reprandre	
Ps Brachyp	Pinède sylvestre à Brachypodium rupestre	Cephalanthero rubrae- Pinion sylvestris Vanden Berghen 1963		42.591 / 42.58 (34.322)	ND	Habitat non désigné	Assez courant dans la vallée de la Vernaïson	Pinède sylvestre post- pastorale sur marno- calcaire, au voisinage des pâtures (sol brun calcaire)	Brachypodium rupestre , Bromus erectus, Campanula persicifolia, Cephalanthera xiphophyllum, Epipactis helleborine, Pinus sylvestris, Origanum vulgare, Teucrium chamaedrys, Verbascum thapsus			
Ps Call	Pinède sylvestre à Calluna vulgaris (et milieux associés)	A préciser		42.52	ND	Habitat non désigné	Rare, limité au plateau du Vercors entre St- Martin-en- Vercors et La Chapelle-en- Vercors	Pinède sylvestre du montagnard inférieur sur sables acides et xériques (albiens) acides (sol lessivé, ocreux voire podzolique)	Pinède sylvestre du montagnard sur calcaire argileux ou gréseux, post- pastorale (sol brun calcaique)	Calluna vulgaris , Deschampsia flexuosa, Hieracium maculatum, Hypericum pulchrum, Juncus squarrosus, Pinus sylvestris, Pteridium aquilinum, Vaccinium myrtillus	Hypericum pulchrum, Juncus squarrosus	Le code 42.522 concerne les pinèdes médio-européennes des plaines et des massifs hercyniens, donc a priori pas le Vercors. Mais d'une part il n'y a pas d'autre biotope satisfaisant, et d'autre part ces pinèdes ont des éléments floristiques à affinités subatlantiques (Hypericum pulchrum). Par ailleurs, rien dans le Prodrôme ne semble convenir.
Ps Lvulg	Pinède sylvestre à Ligustrum vulgare	Cephalanthero rubrae- Pinion sylvestris Vanden Berghen 1963		42.591 / 42.58 (34.322)	ND	Habitat non désigné	Rare et mal caractérisé	Pinède sylvestre du montagnard sur calcaire argileux ou gréseux, post- pastorale (sol brun calcaique)	Brachypodium rupestre, Crataegus oxyacantha, Hedera helix, Ligustrum vulgare, Pinus sylvestris		Peut-être une simple forme de la Pinède à Brachypode	
Ps Marun	Pinède sylvestre à Molinia arundinacea	Erico carneae-Pinion sylvestris Braun-Blanq. in Braun-Blanq. , Sissingh & Vlieger 1939 nom. inv. propos.	Molinio arundinaceae- Pinenion sylvestris Ellenberg & Klötzli ex Theurillat in Theurillat, Aeschimann, P. Küpfer & Spichiger 1995	42.58	ND	Habitat non désigné	Rare, dans la vallée de la Vernaïson et ponctuellement dans celle de Combe Laval	Pinède sylvestre du submontagnard, sur marno-calcaire, avec suintements temporaires localement (sol brun calcaire)	Brachypodium rupestre, Cirsium tuberosum, Pinus sylvestris, Molinia arundinacea		Je n'ai plus le relevé correspondant : la caractérisation floristique sera à revoir	

Code	Intitulé du Milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : ordre / alliance	Correspondance phyto-sociologique : Sous-alliance [association]	Code CORINE Biotopes	Code EUR 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Fréquence - Répartition sur a zone d'étude	Description et caractérisation des conditions écologiques	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes. Espèces végétales caractéristiques (en gras les espèces non arborescentes à fort recouvrement)	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Remarques
Ps Paqui	Pinède sylvestre à Pteridium aquilinum et Molinia arundinacea	Erico carneae-Pinion sylvestris Braun-Blanq. in Braun-Blanq., Sissingh & Vlieger 1939 nom. inv. propos	Molinio arundinaceae-Pinenion sylvestris Ellenberg & Klotzli ex Theurillat in Theurillat, Aeschimann, P. Küpfer & Spichiger 1995	42.58	ND	Habitat non désigné	Très rare, sur La Chapelle sur des sables glauconieux	Pinède sylvestre du montagnard sur sables glauconieux, avec hydromorphie temporaire (sol lessivé à pseudogley)	Epipactis helleborine, Molinia arundinacea, Pinus sylvestris, Pteridium aquilinum		
Qp Brachyp	Chênaie pubescente post-pastorale à Brachypodium rupestre et Buis	Quercion pubescenti-sessiliflorae Braun-Blanq. 1932	Buxo sempervirentis-Quercenion pubescentis (Zólyomi & Jakucs in Jakucs 1960) Rivas-Martinez 1972	41.711	ND	Habitat non désigné	Assez courant dans la vallée de la Vernaïson	Chênaie pubescente sur marno-calcaire, au voisinage des pâtures, encore pâturées occasionnellement ou servant de reposoir (sol brun calcaire)	Carex halleriana, Brachypodium rupestre , Bromus erectus, Cephalanthera damasium, Cephalanthera xiphophyllum, Melampyrum velebeticum , Quercus humilis, Teucrium chamaedrys,	Lathyrus setifolius, Orchis pallens, Ophrys drumana	Ophrys drumana existe sur Chatelus notamment dans ce groupement
Qp Buis	Chênaie pubescente à Buis	Quercion pubescenti-sessiliflorae Braun-Blanq. 1932	Buxo sempervirentis-Quercenion pubescentis (Zólyomi & Jakucs in Jakucs 1960) Rivas-Martinez 1972	41.711	ND	Habitat non désigné	Très courant	Chênaie pubescente sur calcaire dur et sol stable, ouverte, et à fort recouvrement en Buis	Acer opalus, Buphtalmum salicifolium, Buxus sempervirens , Carex halleriana, Carex humilis, Cytisus sessilifolius, Lanunum anagyroides, Melampyrum velebeticum, Prunus mahaleb, Quercus humilis, Rubia peregrina, Vincetoxicum hirundinaria, Viola alba		
Qp Onigr	Chênaie pubescente à Oreoselinum nigrum	Quercion pubescenti-sessiliflorae Braun-Blanq. 1932		41.711	ND	Habitat non désigné	Rare, limité aux adrets des côteaux molassiques du Royans (Saint-André-en-Royans)	Chênaie pubescente sur molasse ouverte et basse	Bromus erectus, Carex halleriana, Festuca marginata subsp gallica, Ononix natrix, Oreoselinum nigrum, Stachys recta, Teucrium chamaedrys, Teucrium montanum,		La phytosociologie de ces Chênaies xérophiles sur molasse reste à faire apparemment.
QpCa Cflac	Chênaie pubescente-charmaie à Carex flacca	Carpinion betuli Issler 1931		41.271	ND	Habitat non désigné	Rare, en Bas-Royans	Chênaie pubescente-charmaie sur calcaire argileux, à strate arbustive bien développée (sol brun calcaire)	Carex flacca , Carex montana, Carpinus betulus, Cornus sanguinea , Hedera helix, Ligustrum vulgare , Tamus communis, Viburnum lantana		
QpH Buis	Chênaie-hêtraie à Buxus sempervirens	Cephalanthero rubrae-Fagion sylvaticae (Tüxen in Tüxen & Oberdorfer 1958) Rameau 1996 nom. inval.		41.16 (41.13)	9150	Habitat d'intérêt communautaire.	Peu courant, bien représenté vers la Chapelle-en-Vercors et sur Izeron-Malleval	Chênaie pubescente-hêtraie sur calcaire dur et sol stable, ouverte et basse, à fort recouvrement en Buis	Amelanchier ovalis, Buphtalmum salicifolium, Buxus sempervirens , Cytisus sessilifolius, Fagus sylvatica, Laburnum anagyroides, Quercus humilis, Sorbus aria		Transition entre les Chênaies à Buis et les Hêtraies à Buis
Qs Lini	Chênaie sessile et pubescente à Lathyrus linifolius ssp montanus	Quercion roboris Malcuit 1929	Quercenion robori-petraeae Rivas-Martinez 1975	41.244	AP	A préciser	Rare et couvrant de petites surfaces, sur les contreforts molassiques du Vercors et le Bas-Royans	Chênaie pubescente et sessile sur butte et pente convexe sur molasse (sol brun acide)	Carex digitata, Carex montana, Deschampsia flexuosa, Lathyrus infolius subsp montanus, Lathyrus niger, Melica uniflora, Pulmonaria saccharata, Quercus humilis, Quercus petraea		
Qs Racul	Chênaie sessile et pubescente neutrocline à Ruscus aculeatus	Quercion roboris Malcuit 1929	Quercenion robori-petraeae Rivas-Martinez 1975	41.244	AP	A préciser	Rare, sur pente molassique rectiligne	Chênaie pubescente et sessile sur butte et pente convexe sur molasse (sol brun)	Carex digitata, Festuca heterophylla , Hedera helix, Melica uniflora, Pulmonaria saccharata, Quercus humilis, Quercus petraea, Ruscus aculeatus		
S Sauri	Saussaie à Salix aurita	Salicion cinereae Müller et Górs 1958		44.922	ND	Habitat non désigné	Très rare, en bord d'une mare à l'Osence	Saussaie à Salix aurita de bord de mare oligotrophe sur sables albiens	Carex nigra, Carex panicea, Eleocharis palustris, Salix aurita		
Salix Cacut	Saulaie blanche à Carex acutiformis	Salicion albae Soó 1930		44.13	91EO*	Habitat d'intérêt communautaire	Très rare, en bordure de l'Isère	Saulaie blanche sur alluvions fins, soumise à une inondation semi-permanente	Alnus glutinosa, Carex acutiformis , Lythrum salicaria , Phragmites australis , Scutellaria galericulata, Solanum dulcamara, Sparganium ramosum, Typha latifolia	Rumex hydroclapathum	
Salix Pop	Forêt alluviale à Saules, Frêne, Aulne glutineux et Peupliers du bord de l'Isère	Salicion albae Soó 1930		44.13 / 44.33	91EO*	Habitat d'intérêt communautaire	Assez rare, le long de l'Isère	Forêt riveraine soumise à une inondation temporaire	Alnus glutinosa, Angelica sylvestris, Carex pendula, Cucubalus baccifer, Fraxinus excelsior, Lycopodium europaeus, Lysimachia vulgaris, Phragmites australis , Populus alba, Populus nigra, Salix alba, Typha latifolia	Carex riparia, Thalictrum flavum	Milieu intermédiaire entre les Saulaies blanches pionnières et les Frênaies moins longtemps exondées. Les deux "milieux" sont en mosaïque étroite et souvent fragmentaires car la topographie des berges de l'Isère laisse peu de place à ce type de milieu
Saules	Forêt galerie à Salix purpurea, S. pentandra, S. viminalis, Faxonius excelsior	Salicion incanae Aichinger 1933		44.11 / 24.224	3240	Habitat d'intérêt communautaire	Assez fréquent sur les rus des vallées de la Vernaïson et de Combe Laval	Forêt galerie riveraine, souvent peu végétalisées, des cours d'eau sur marno-calcaire, et leur milieux associés	Eupatorium cannabinum, Molinia arundinacea, Salix purpurea, Salix vimeana, Saxifraga aizoides		

Code	Intitulé du Milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : ordre / alliance	Correspondance phyto-sociologique : Sous-alliance [association]	Code CORINE Biotopes	Code EUR 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Fréquence - Répartition sur a zone d'étude	Description et caractérisation des conditions écologiques	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes. Espèces végétales caractéristiques (en gras les espèces non arborescentes à fort recouvrement)	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Remarques
SP foug	Sapinière-pessière et hêtraie acidiline à acidiphile à fougères	Luzulo luzuloidis-Fagion sylvaticae Lohmeyer & Tüxen in Tüxen 1954	Luzulo luzuloidis- Fagenion sylvaticae (Lohmeyer & Tüxen in Tüxen 1954) Oberdorfer 1957	41.112 (43.112, 42.132 & 42.254)	9110	Habitat d'intérêt communautaire.	Assez rare et disséminé dans les combes et dolines du Haut- Royans et Vercors	Sapinière-pessière du montagnard à fort recouvrement arboré, en combe ou doline large, sur argiles de décarbonatation ou sables	Athyrium filix-femina , Abies alba, Deschampsia flexuosa, Dryopteris dilatata , Oxalis acetosella, Picea excelsa, Prenanthes purpurea, Vaccinium myrtillus		
TAo Buis	Forêt de ravin thermophile à Tilia platyphyllos, Acer opalus, Fraxinus excelsior et Buxus sempervirens	Tilion platyphyllo Moor 1973		41.45	9180*	Habitat prioritaire	Assez fréquent, disséminé en Vercors-Royans	Tiliaie-frênaie du submontagnard et montagnard inférieur à Erable à feuille d'Obier sur éboulis mobile en exposition intermédiaire ou chaude	Acer opalus, Buxus sempervirens , Fraxinus excelsior, Mercurialis perennis, Sorbus aria, Tilia platyphyllos		
Fr BuisAm	Fruticée à Buis et Amelanchier rupicole	Berberidion vulgaris Braun-Blanq. 1950	Berberidenion vulgaris Géhu, de Foucault & Delelis 1983	31.82 / 38.9123	5110	Habitat d'intérêt communautaire.	Très fréquent jusque vers 1.000 m	Fruticée à Buxus sempervirens du collinéen et montagnard inférieur sur calcaire dur et peu fragmenté, et milieux associés (lapiaz peu végétalisés, ourlets)	Amelanchier ovalis, Antirrhinum latifolia, Buxus sempervirens , Campanula medium, Hypericum montanum, Melica ciliata, Polygonatum odoratum, Prunus mahaleb, Saxifraga paniculata, Sorbus aria		Je n'ai pas distingué les formations rupicoles à Amelanchier ovalis et celle à Buxus sempervirens, les deux espèces étant le plus souvent étroitement mélangées ; de plus Buxus sempervirens monte aussi haut en altitude en Vercors qu'Amelanchier ovalis
Fr Jthur	Fruticées rupicoles xéro-thermophiles des vires et rebords de falaise à Amelanchier ovalis et Juniperus thurifera	Berberidion vulgaris Braun-Blanq. 1950	Berberidenion vulgaris Géhu, de Foucault & Delelis 1983	31.8123 (32.136)	5210	Habitat d'intérêt communautaire.	Très rare, uniquement dans les Gorges du Nant	Fruticée rupicole à Juniperus thurifera	Amelanchier ovalis, Buxus sempervirens, Erysimum ruscinonense, Juniperus communis, Juniperus thurifera, Melica ciliata,		
Fr Pspino	Fruticées post-pastorales à Prunus spinosa et Crataegus oxyacantha	Carpino betuli-Prunion spinosa Weber 1974		31.81	ND	Habitat non désigné	Assez courant	Fruticée de colonisation de pâture du Mesobromion à recouvrement ligneux > 50%, de faciès très divers	Cornus sanguinea , Crataegus oxyacantha , Ligustrum vulgare , Prunus spinosa , Rosa gr canina , Rosa gr villosa , Rubus fruticosus		
Fr Ralat	Fruticées thermophiles à Rhamnus alaternus, Pistacia terebinthus et Buxus sempervirens	Berberidion vulgaris Braun-Blanq. 1950	Berberidenion vulgaris Géhu, de Foucault & Delelis 1983	31.822 (31.823)	5110	Habitat d'intérêt communautaire.	Rare, aux alentours de Pont-en-Royans	Fruticée thermophile à affinités supraméditerranéennes rupicole	Antirrhinum latifolia, Amelanchier ovalis, Cotinus coggygria, Buxus sempervirens , Pistacia terebinthus, Rhamnus alaternus, Senecio viscosus, Verbascum boerhavii		
Fr Ralpi	Fruticée montagnarde sur éboulis stabilisé et rocailles à Rhamnus alpinus	Berberidion vulgaris Braun-Blanq. 1950	Berberidenion vulgaris Géhu, de Foucault & Delelis 1983	31.81 (41.4)	ND	Habitat non désigné.	Assez rare, entre Herbouilly et le Pas de Saint-Martin	Fruticée montagnarde sur éboulis fixés ou chaos à gros blocs	Cacalia alpina, Gymnocarpium robertianum, Laserpitium latifolium, Laserpitium siler, Lonicera alpigena, Rhamnus alpinus, Sorbus aria, Sorbus mougeotii,		
Cicerbita	Hautes herbes à Cacalia alliariae, Cicerbita alpina	Adenostylon alliariae Braun-Blanq. 1926		37.81	6430	Habitat d'intérêt communautaire.	Très rare, à l'est du Pas de la Sambue	Mégaphorbiaie de doline quasiment asylvatique sur accumulation d'argile de décarbonatation (sol brun marmorisé)	Athyrium filix-femina, Cacalia alliariae , Chaerophyllum hirsutum, Chrysosplenium alternifolium, Cicerbita alpina , Hypericum maculatum, Ranunculus aconitifolius, Rumex arifolius, Saxifraga rotundifolia, Stellaria nemorum, Thalictrum aquilegifolium		

Code	Intitulé du Milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : ordre / alliance	Correspondance phyto-sociologique : Sous-alliance [association]	Code CORINE Biotopes	Code EUR 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Fréquence - Répartition sur a zone d'étude	Description et caractérisation des conditions écologiques	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes. Espèces végétales caractéristiques (en gras les espèces non arborescentes à fort recouvrement)	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Remarques
CI Sovatus	Clairière forestière à fougères et Senecio ovatus	Adenostylin alliariae Braun-Blanq. 1926		37.81	6430	Habitat d'intérêt communautaire.	Fréquent notamment en Haut-Royans	Hautes herbes du montagnard supérieur des trouées forestières sur sol argileux et profond	Athyrium filix-femina , Dryopteris filix-mas , Geranium sylvaticum , Impatiens noli-tangere, Knautia dipsacifolia , Milium effusum, Myosotis decumbens, Polygonatum multiflorum, Rubus idaeus , Rumex arifolius, Senecio ovatus , Silene dioica		J'ai inclus aussi des formes moins typiques de clairières (notamment celles à Rubus idaeus) ou d'ouvertures forestières sans Cacalia alliariae mais où Senecio ovatus jouait un grand rôle physionomique
HH Alyco	Hautes herbes sur suintement à Aconitum lycoctonum subsp vulparia	Adenostylin alliariae Braun-Blanq. 1926		37.81	6430	Habitat d'intérêt communautaire.	Très rare, en Haut-Royans (Combe de la Garnie) et dans des couloirs de falaise colluvionnés et ombragés à Aconitum lycoctonum subsp vulparia	Hautes herbes du montagnard au pied de falaises suintantes ou des couloirs de falaise colluvionnés et ombragés à Aconitum lycoctonum subsp vulparia	Aconytum lycoctonum subsp vulparia , Arabis alpina, Chrysosplenium oppositifolium, Cystopteris fragilis, Rubus idaeus, Veratrum lobelianum	Aconitum paniculatum, Arabis serpyllifolia, Cerinthe glabra, Primula auricula	
HH Ehirs	Hautes herbes à Epilobium hirsutum	Convolvulin sepium Tüxen in Oberdorfer 1957		41.H & 37.71 / 37.72	ND	Habitat non désigné	Assez courant, mais dispersé	Hautes herbes du collinéen, nitrophiles, des suintements en pâture, des fossés de drainage et des rus	Calystegia sepium, Carex hirta, Epilobium hirsutum, Epilobium parviflorum, Equisetum arvense, Eupatorium cannabinum, Pulicaria dysenterica, Senecio errucifolius, Symphytum officinale, Urtica dioica		
HH Palbu	Hautes herbes à Petasites albus	Aruncio dioici-Petasition albi Braun-Blanq. & Sutter 1977		37.8 (37.71)	6430	Habitat d'intérêt communautaire.	Assez rare et dispersé	Hautes herbes du montagnard sur suintement, en trouées forestières	Aruncus dioicus , Athyrium filix-femina , Cirsium palustre, Dryopteris filix-mas, Geranium sylvaticum , Heracleum spodylem, Petasites albus , Ranunculus lanuginosus, Stellaria nemorum, Tussilago farfara		
HH Poffi	Hautes herbes à Petasites hybridus	Petasition officinalis Sill. 1933		37.714	6430	Habitat d'intérêt communautaire.	Assez rare, dispersé le long de la Vernaizon. La Lyonne, le ruisseau de Léoncel	Hautes herbes du montagnard en bordure des cours d'eau, en ambiance non forestière, à Petasites hybridus	Angelica sylvestris, Chaerophyllum hirsutum , Filipendula ulmaria , Mentha longifolia, Petasites hybridus , Polygonum bistorta , Roegneria canina, Veratrum lobelianum	Cirsium rivulare	
Impatiens	Hautes herbes à fougères, Cacalia alliariae, Impatiens noli- tangere	Adenostylin alliariae Braun-Blanq. 1926		37.81	6430	Habitat d'intérêt communautaire.	Assez courant en Haut- Royans, mais dispersé	Hautes herbes des dolines et clairières forestières, sur sol colluvionné	Acer pseudoplatanus, Athyrium filix-femina , Cacalia alliariae, Chrysosplenium alternifolium, Chrysosplenium oppositifolium, Dryopteris filix-mas , Impatiens noli-tangere , Polystichum aculeatum, Rubus idaeus, Saxifraga rotundifolia, Urtica dioica		

Code	Intitulé du Milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : ordre / alliance	Correspondance phyto-sociologique : Sous-alliance [association]	Code CORINE Biotopes	Code EUR 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Fréquence - Répartition sur a zone d'étude	Description et caractérisation des conditions écologiques	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes. Espèces végétales caractéristiques (en gras les espèces non arborescentes à fort recouvrement)	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Remarques
Megaphorbiaie	Hautes herbes à Knautia dipsacifolia	Aegopodion podagrariae Tüxen 1967 nom. cons. propos.		37.72 (38.3)	6430 / 6520	Habitat d'intérêt communautaire.	Assez courant mais localisé au secteur de des Hauts-Plateaux entre Château Julien et Puy de Bois en Vercors	Hautes herbes du montagnard supérieur des clairières et ourlets forestiers	Cacalia alliariae, Crepis paludosa, Crepis pyreneica, Geranium sylvaticum, Hieracium prenanthoides, Knautia dipsacifolia, Senecio ovatus		
Ortie	Hautes herbes à Urtica dioica	Aegopodion podagrariae Tüxen 1967 nom. cons. propos.		37.72 (38.3)	6430 / 6520	Habitat d'intérêt communautaire.	Assez courant, mais dispersé	Hautes herbes nitrophiles du submontagnard et montagnard inférieur de colonisation d'ancienne pâtur fraîche à Urtica dioica	Cardamine impatiens, Chaerophyllum hirsutum , Chaerophyllum temulum, Crucjata laevipes, Fraxinus excelsior, Glechoma hederacea, Lamium maculatum, Ranunculus acris, Urtica dioica		
Phytolacca	Fourré de Phytolacca americana			87 (31.872)	ND	Habitat non désigné	Rare, localisé sur Izeron et Saint-Romans	Fourré dense de Phytolacca americana de colonisation de carrière ou des charmaies au voisinage de ces carrières	Phytolaca americana		Je n'ai pas fait de relevés détaillés pour séparer les fourrés de carrières et les fourrés sylvatiques
Reynoutria	Fourré de Reynoutria x bohemica	Convolvulion sepium Tüxen in Oberdorfer 1957		37.71	ND	Habitat non désigné	Assez courant, dans les thalweg de la plupart des rivières et cà et là en carrières et bords de route	Fourré dense, quasi mono-spécifique de Reynoutria x bohemica, sur sol colluvial ou remanié	Reynoutria x bohemica , Urtica dioica		Je n'ai pas fait de relevés de ces mimieux
Ronce	Halliers à Rubus fruticosus			31.831 (31.86 & 31.87 & 34.4)	ND	Habitat non désigné.	Assez courant	Halliers plus ou moins humides de colonisation d'anciennes prairies ou de coupes forestières	Rubus fruticosus		Je n'ai pas distingué les différents types de ronciers
Veratre	Hautes herbes à Hypericum maculatum, Senecio ovatus, Veratrum lobelianum	Aegopodion podagrariae Tüxen 1967 nom. cons. propos.		37.72 (38.3)	6430 / 6520	Habitat d'intérêt communautaire.	Assez rare et localisé (Coulmes, environs du Pas de la Sambue)	Hautes herbes du montagnard supérieur nitrophiles et mésohygrophiles de colonisation de pâtures abandonnées	Centaurea montana, Chaerophyllum hirsutum , Deschampsia cespitosa, Gentiana lutea , Geranium sylvaticum, Hypericum maculatum , Ranunculus aconitifolius, Ranunculus lanuginosus, Senecio ovatus , Trollius europaeus, Veratrum lobelianum		

Code	Intitulé du Milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : ordre / alliance	Correspondance phyto-sociologique : Sous-alliance [association]	Code CORINE Biotopes	Code EUR 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Fréquence - Répartition sur a zone d'étude	Description et caractérisation des conditions écologiques	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes. Espèces végétales caractéristiques (en gras les espèces non arborescentes à fort recouvrement)	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Remarques
L Callu	Lande sèche à Calluna vulgaris et Vaccinium myrtillus	Genisto pilosae- Vaccinion uliginosi Braun-Blanq. 1926		31.214	4030	Habitat d'intérêt communautaire	Assez rare, localisé au secteur de La Chapelle-en- Vercors et de Saint-Martin-en- Vercors	Lande sèche, essentiellement intra- sylvatique, du montagnard inférieur, sur sables grossiers et acides, dominée par Calluna vulgaris	Calluna vulgaris , Deschampsia flexuosa, Hieracium maculatum, Juncus squarrosus, Pteridium aquilinum, Vaccinium myrtillus , Vaccinium vitis-idaea, Veronica officinalis	Juncus squarrosus	
L Csagit	Lande à Calluna vulgaris et Chamaespartium sagittale	Genisto pilosae- Vaccinion uliginosi Braun-Blanq. 1926		31.22A	4030	Habitat d'intérêt communautaire	Assez fréquent dans les Coulmes, le Haut-Royans et le Vercors mais occupe des surfaces faibles	Lande mésophile acidophile en mosaïque dans les pâturages sur marno-calcaire (sur les convexités) ou sur calcaire gréseux	Agrostis capillaris , Calluna vulgaris , Chamaespartium sagittale, Danthonia decumbens, Deschampsia flexuosa, Genista germanica, Hypericum maculatum, Polygala vulgaris, Veronica officinalis	Polygala serpyllifolia (en 26)	fréquemment en tâches dans les pelouses calcicoles
L Gcine	Lande à Genêt cendré	Lavandulo angustifoliae- Geniston cinereae Barbero, Loisel & Quézel 1972		32.62	AP	A préciser	Très rare, sur Bouvante	Lande peu dense du submontagnard en adret sur marno-calcaire à Genista cinerea	Buxus sempervirens, Carex flacca, Catananche caerulea, Genista cinerea , Genista pilosa, Hippocrepis emerus, Linum salsoides, Teucrium chamaedrys		
L Jcomm	Lande haute à Juniperus communis	Berberidion vulgaris Braun-Blanq. 1950	Berberidenion vulgaris Géhu, de Foucault & Delelis 1983	31.881	5130	Habitat communautaire	Assez courant, dispersé sur les Coulmes, dans la vallée de la Vernaison	Lande haute semi-fermée du submontagnard et montagnard inférieur de colonisation des prairies mésoxérophiles à Bromus erectus et Brachypodium rupestre	Brachypodium rupestre , Bromus erectus, Buphtalmum salicifolium, Buxus sempervirens, Carex humilis, Genista pilosa, Hippocrepis emerus, Juniperus communis, Laburnum anagurioides, Orchis purpurea, Pinus sylvestris, Polygala calcareo, Sorbus aria		Stations riches en Orchidées
L Jnana	Lande subalpine à Juniperus sibirica	Juniperion nanae Braun- Blanq. in Braun-Blanq., Sissingh & Vlieger 1939		31.431	4060	Habitat d'intérêt communautaire	Rare, sur les plus hautes crêtes des Hauts-Plateaux et du Haut- Royans	Lande du montagnard supérieur et subalpin sur rocaille à Juniperus sibirica	Cerastium arvense subsp strictum, Cotoneaster obtusisepalus , Festuca laevigata, Helictitrichon sedenense, Juniperus sibirica , Laserpitium siler, Sesleria caerulea, Sidertis hyssopifolia		
L Paquil	Lande à Pteridium aquilinum			31.86	AP	A préciser	Assez courant mais disséminé sur les Coulmes et sur Bouvante	Lande du submontagnard et montagnard inférieur en prairie ou d'ourlet, sur substrat calcaire décalfifié ou sables acides à Pteridium aquilinum	Brachypodium rupestre, Chamaespartium sagittale, Festuca rubra, Genista tinctoria, Luzula multiflora, Melampyrum pratense, Polygala vulgaris, Potentilla erecta, Pteridium aquilinum , Teucrium scorodonia		
L Vacc	Lande à Calluna vulgaris et Lycopodium clavatum	Genisto pilosae- Vaccinion uliginosi Braun-Blanq. 1926		31.214	4030	Habitat d'intérêt communautaire	Très rare, sur la Chapelle-en- Vercors et Saint- Martin-en- Vercors	Lande du montagnard mésophile, avec zones de terre à nu, sur sable abien à Calluna vulgaris	Calluna vulgaris , Juncus squarrosus, Lycopodium clavatum, Pinus sylvestris, Sorbus aucuparia	Sphagnum sp., Oreopteris limbosperma	La station des Poudreaux, réduite en surface, doit son existence (et son maintien éventuel) aux opérations de coupe et broyage d'entretien du dessous d'une ligne électrique
Drabion	Pelouse à Draba aizoides, Festuca laevigata et Globularia codifolia	Seslerion caeruleae Braun-Blanq. in Braun- Blanq. & H. Jenny 1926	Drabo aizoidis- Seslerienion caeruleae Béguin 1972	36.431	6170	Habitat d'intérêt communautaire.	Courant	Pelouse du montagnard sur les crêtes et bords de falaise à Draba aizoides (sol lithocalcique)	Aconitum anthora, Arenaria ciliata, Bupleurum petraeum, Carduus defloratus, Cerastium arvense subsp strictum, Draba aizoides, Erysimum ochroleucum, Erysimum ruscinonense, Festuca laevigata, Helianthemum nummularium gr., Saxifraga paniculata, Sedum album,		
Jac	Jachère à Graminées diverses (Dactylis glomerata, Holcus lanatus, Festuca ssp, Lolium perenne)	Cynosurion cristati Tüxen 1947	Bromo mollis- Cynosurelion cristati Passarge 1969	38.11	ND	Habitat non désigné	Assez courant en plaine et Bas- Royans	Jachère collinéenne gyrobroyée, fréquemment semée en Graminées sociales	Centaurea jacea gr., Conyza canadensis, Convolvulus arvensis, Dactylis glomerata, Erigeron annuus, Festuca arundinacea, Festuca rubra, Holcus lanatus, Lolium perenne, Verbascum thapsus		
Partif Dact	Prairie artificielle à Dactylis glomerata, Festuca arundinacea, Lolium perenne et leur faciès quasi mono- spécifiques	Arrhenatherion elatioris Koch 1926	Colchico autumnalis- Arrhenatherenion elatioris de Foucault 1989	38.22	AP	A préciser	Assez courant en plaine et Bas- Royans et localement entre Saint-Julien-en- Vercors et La Chapelle-en- Vercors	Prairie fauchée sur faible pente	Dactylis glomerata , Festuca arundinacea , Lolium perenne , Trifolium pratense		Le rattachement phytosociologique correspond au potentiel de ces prairies, non à leur état actuel

Code	Intitulé du Milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : ordre / alliance	Correspondance phyto-sociologique : Sous-alliance [association]	Code CORINE Biotoxes	Code EUR 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Fréquence - Répartition sur a zone d'étude	Description et caractérisation des conditions écologiques	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes. Espèces végétales caractéristiques (en gras les espèces non arborescentes à fort recouvrement)	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Remarques
Pat Arh Mont	Pâtûre à Arrhenatherum elatius, Geranium sylvaticum et Gentiana lutea	Trisetio flavescentis-Polygonion bistortae Braun-Blanq. & Tüxen ex Marschall 1947	Campanulo rhomboidalis-Trisetion flavescentis Dierschke in Theurlilat 1992	38.3	6520	Habitat d'intérêt communautaire.	Assez rare, disséminé	Pâtûre, parfois également prairie de fauche, du montagnard supérieur, mésohygrophile, à Arrhenatherum elatius, Geranium sylvaticum, riche en Dicotylédones, sur sol brun profond et argileux	Arrhenatherum elatius, Cynosurus cristatus, Dactylis glomerata , Gentiana lutea , Geranium sylvaticum , Hypericum hirsutum, Hypericum maculatum, Knautia dipsacifolia , Leucanthemum vulgare, Polygonum bistorta, Veratrum lobelianum		Prairies souvent intra-sylvatiques ou en lisière de forêt, proche phytosociologiquement des ourlets forestiers et des prairies de fauche à Polygonum bistorta
Pat Arh nitro	Pâtûre à Arrhenatherum elatius nitrophile avec zones reposoirs à Urtica dioica et refus (Cirsium ssp, Ranunculus ssp)	Arrhenatherion elatioris Koch 1926	Rumici obtusifolii-Arrhenatherenion elatioris de Foucault 1989	38.22	6510	Habitat communautaire	Assez fréquent, disséminé	Pâtûre du collinéen et du montagnard inférieur, riche en Graminées et avec des signes de surpâturage, sur sol brun profond	Arrhenatherum elatius , Cirsium vulgare, Cruciatia laevipes, Colchicum autumnale, Cynosurus cristatus, Festuca arundinacea , Festuca pratensis, Ranunculus acris , Ranunculus repens, Rumex obtusifolius , Urtica dioica		Le code 38.1 est assez large
Pat ArhBro	Pâtûre à Arrhenatherum elatius et Bromus erectus	Mesobromion erecti (Braun-Blanq. & Moor 1938) Oberd. 1957 nom. cons. propos.		34.322 / 38.22	6210 / 6510	Habitat communautaire	Très fréquent jusque vers 1.100 m	Pâtûre du collinéen et du montagnard inférieur sur sol peu profond et/ou caillouteux, ou en exposition chaude	Arrhenatherum elatius , Bromus erectus , Centaurea jacea gr., Crepis vesicaria subsp taraxicifolia , Galium mollugo subsp erectum, Galium verum, Knautia arvensis, Orobanche caryophyllacea, Phleum pratense, Plantago lanceolata, Rumex acetosa, Salvia pratensis , Securigera varia, Tragopogon pratensis, Trisetum flavescens		Transition entre le Mesobromion et l'Arrhenatherion, finalement assez fréquente
Pat Berec	Pâtûre à Bromus erectus	Mesobromion erecti (Braun-Blanq. & Moor 1938) Oberdorfer 1957 nom. cons. propos.	Mesobromenion erecti Braun-Blanq. & Moor 1938	34.322	6210*	Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire pour les sites riches en orchidées	Assez fréquent jusque vers 1.000 m	Pâtûre du collinéen et montagnard inférieur, mésoxérophile, sur calcaire massif (sol lithocalcaire à brun calcaire peu épais)	Asperula cynanchica, Brachypodium rupestre, Bromus erectus , Carex flacca, Dactylis glomerata, Festuca marginata subsp gallica, Globularia vulgaris, Knautia arvensis, Lotus corniculatus, Pimpinella saxifraga, Ranunculus bulbosus, Sanguisorba minor,	Bombacilaena erecta, Bupleurum baldense	transition entre le Mesobromion et le Xerobromion, mais que l'on peut aussi interpréter comme une mosaïque fine de ces deux alliances ; il me semble que ces groupements sont plutôt pauvres en Orchidées (sol trop sec)
Pat Brachyp	Pâtûre à Brachypodium rupestre(recouvrement >35%)	Mesobromion erecti (Braun-Blanq. & Moor 1938) Oberd. 1957 nom. cons. propos.		34.322, 34.323 & 34.4	6210*	Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire pour les sites riches en orchidées	Fréquent dans la vallée de la Vernaïson, Les Coulmes	Pâtûre du (collinéen)-montagnard inférieur du Mesobromion plus ou moins abandonnée, sur calcair dur ou marno-calcaire (sol brun calcaire peu épais), largement colonisée par Brachypodium rupestre et divers ligneux	Brachypodium rupestre , Bromus erectus, Buxus sempervirens, Carina accaulis, Carina vulgaris, Carex halleriana, Himantoglossum hircinum, Orchis militaris, Prunus spinosa, Rosa canina gr. , Teucrium chamaedrys		
Pat CynoBro	Pâtûre à Bromus erectus et Cynosurus cristatus	Cynosurion cristati Tüxen 1947	Sanguisorbo minoris-Cynosurenion cristati Passarge 1969	38.11 (et transition vers 34.322)	ND	Habitat non désigné	Assez rare, dans le secteur molassique de la plaine et du Bas-Royans et rare en Vercors	Pâtûre du collinéen-montagnard inférieur mésophile à mésoxérophile acidiline sur substrat sableux ou convexités	Agrostis capillaris, Avenula pubescens , Bromus erectus , Carex caryophyllaea, Cynosurus cristatus, Festuca marginata subsp gallica , Filago vulgaris, Helianthemum nummularium gr., Pteridium aquilinum, Salvia pratensis, Trifolium campestre		
Pat Mesob Mont	Pâtûre à Bromus erectus et Gentiana lutea	Mesobromion erecti (Braun-Blanq. & Moor 1938) Oberdorfer 1957 nom. cons. propos.	Seslerio caeruleae-Mesobromenion erecti Oberdorfer 1957	34.322E	6210*	Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire pour les sites riches en orchidées	Assez rare, disséminé	Pâtûre ou prairie de fauche du montagnard, mésophile à mésohygrophile, sur calcaire massif altéré (sol brun peu profond)	Arrhenatherum elatius, Bromus erectus , Campanula rhomboidalis, Carex flacca, Gentiana lutea , Pimpinella saxifraga, Potentilla erecta, Tragopogon pratensis	Erigeron atticus	
Pat Orchid	Pâtûre à Bromus erectus riche en Orchidées	Mesobromion erecti (Braun-Blanq. & Moor 1938) Oberdorfer 1957 nom. cons. propos.	Tetragonolobo maritimi-Mesobromenion erecti Royer 1991 nom. inval.	34.322	6210*	Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire pour les sites riches en orchidées	Assez rare, dans la vallée de la Vernaïson essentiellement	Pâtûre du submontagnard et montagnard inférieur sur marno-calcaire, mésophile à Bromus erectus	Anacamptis pyramidalis, Brachypodium rupestre, Briza media, Bromus erectus , Carex halleriana, Gymnadenia conopsea, Orchis militaris, Orchis morio, Orchis purpurea, Polygala calcarea, Sanguisorba minor, Teucrium chamaedrys	Gymnadenia odoratissima, Ophrys drumana, Orchis provincialis	
Pel Aalys	Pelouse à Alyssum alyssoides	Sileno conicae-Cerastion semidecandri Korneck 1974		34.12	AP	A préciser	Rare, sur les molasses en Bas-Royans	Pelouse du collinéen sur sable molassique d'altération ("arène") plus ou moins stabilisés, acidiline à calcicline, à Alyssum alyssoides et nombreuses autres annuelles	Alyssum alyssoides , Bromus diandrus subsp maximus, Bromus tectorum , Medicago minima, Petrorhagia prolifer, Petrorhagia tunica, Teucrium chamaedrys, Vulpia myuros		

Code	Intitulé du Milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : ordre / alliance	Correspondance phyto-sociologique : Sous-alliance [association]	Code CORINE Biotopes	Code EUR 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Fréquence - Répartition sur a zone d'étude	Description et caractérisation des conditions écologiques	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes. Espèces végétales caractéristiques (en gras les espèces non arborescentes à fort recouvrement)	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Remarques
Pel Acamp	Pelouse à Artemisia campestris et Bromus erectus	<u>Corvnephoretalia canescentis Klika 1934</u>		34.12 / 34.332	AP	A préciser	Rare, sur les molasses en Bas-Royans	Pelouse sur molasse et sables d'altération stabilisés, calcicline à Artemisia campestris et Bromus erectus et nombreuses autres vivaces	Artemisia campestris, Bromus erectus, Festuca marginata subsp gallica , Fumana procumbens, Helichrysium stoechas, Koeleria macrantha gr., Lathyrus sphaericus, Oreoselinum nigrum, Pheum boehmeri , Stachys recta		
Pel Acapill	Pelouses à Agrostis capillaris et Hypericum maculatum	Violion caninae Schwickerath 1944		35.12	6230*	Habitat d'intérêt communautaire retenu prioritaire uniquement pour les sites riches en espèces.	Assez fréquent sur le plateau du Vercors	Pelouse mésoxérophile à mésophile du montagnard inférieur acidiphile sur calcaire à silex, sable ou argile de décarbonatation	Agrostis capillaris, Anthoxanthum odoratum, Carex pillulifera , Cynosurus cristatus, Deschampsia flexuosa, Festuca rubra , Galium verum, Holcus mollis, Hypericum maculatum, Jasione montana, Pteridium aquilinum		
Pel Airion	Pelouse à Aira sp.	Thero-Airion Tüxen ex Oberdorfer 1957		35.21	2330 (à préciser)	A préciser	Très rare, sur les sables albiens du Royans ou sur des arènes molassiques et dépôts alluviaux	Pelouse écorchée du collinéen sur sable grossier acide, dominée par les annuelles, à Aira sp.	Aira caryophyllea subsp caryophyllea, Aira caryophyllea subsp multiculmis, Aira elegantissima, Filago vulgaris, Jasione montana, Logfia minima, Petrorhagia proflifer, Petrorhagia tunica, Trifolium arvense, trifolium striatum, Vulpia myuros, Vulpia unilateralis	Aira caryophyllea subsp multiculmis, Aira elegantissima, Logfia minima, Vulpia unilateralis	
Pel Ccrist	Pelouse à Cynosurus cristatus, Agrostis capillaris et Nardus stricta	Violion caninae Schwickerath 1944		35.1	6230*	Habitat d'intérêt communautaire retenu prioritaire uniquement pour les sites riches en espèces.	Assez rare, entre Saint-Julien-en- Vercors et La Chapelle-en- Vercors	Pâture ou prairie de fauche, montagnarde mésophile à mésohygrophile acidiciene (calcaire à silex, argiles de décarbonatation) à Cynosurus cristatus, Agrostis capillaris et localement Nardus stricta	Agrostis capillaris, Campanula rhomboidalis, Carex pillulifera, Carum carvi, Crepis biennis, Cynosurus cristatus , Dactylis glomerata, Festuca pratensis, Luzula multiflora, Nardus stricta, Pheum pratense , Pimpinella magna, Trautsetheiria globosa		Pâture acidiciene, où l'engraisement par le pâturage masque plus ou moins l'évolution vers l'acidification ; transition vers les Nardales
Pel Csagi	Pelouse, le plus souvent pâturées, acidiphile à Chamaespatrium sagittale et Calluna vulgaris	Violion caninae Schwickerath 1944		35.12	6230*	Habitat d'intérêt communautaire retenu prioritaire uniquement pour les sites riches en espèces.	Rare, entre Saint-Julien-en- Vercors et La Chapelle-en- Vercors et localement dans les Coulmes	Pelouse, le plus souvent pâturées, du submontagnard et montagnard inférieur, acidiphile à Chamaespatrium sagittale et Calluna vulgaris	Agrostis capillaris, Anthoxanthum odoratum, Calluna vulgaris , Carex pillulifera, Chamaespatrium sagittale , Deschampsia flexuosa, Festuca rubra		Le plus souvent en mosaïque au sein de pâture non acidiphiles ; très proche de la lande à Chamaespatrium, la différence étant le plus grand développement de la Callune et l'extension spatiale plus importante
Pel Csemp	Pelouse à Carex sempervirens	Seslerion caeruleae Braun-Blanq. & H. Jenny 1926	Seslerienion caeruleae Béguin 1972	36.4311	6170	Habitat d'intérêt communautaire	Rare, sur les crêtes du Haut- Royans	Pelouse du montagnard supérieur de crête ou en gradins, calcicole, à Carex sempervirens et Sesleria caerulea	Carex sempervirens , Festuca laevigata, Globularia cordifolia, Gypsophila repens, Helianthemum oelandicum gr., Koeleria macrantha, Pedicularis rostrato-spicata, Polygala alpestris, Sesleria caerulea, Sidertis hyssopifolia, Veronica spicata		
Pel Dcesp	Pelouse à Deschampsia cespitosa et Poa chaixii	Calthion palustris Tüxen 1937		37.213	ND	Habitat non désigné	Rare, dans les grandes clairières du Haut-Royans	Pelouse du montagnard supérieur sur argile de décarbonatation plus ou moins lessivées, sur sol tassé à hydromorphie saisonnière, à fort recouvrement en Deschampsia cespitosa	Agrostis capillaris, Deschampsia flexuosa , Festuca nigrescens, Gnaphalium sylvaticum, Nardus stricta, Poa chaixii, Potentilla erecta, Viola tricolor		
Pel Dsuff	Pelouse xérothermophile à Bromus erectus et Dorycnium suffruticosum	Mesobromion erecti (Braun-Blanq. & Moor 1938) Oberdorfer 1957 nom. cons. propos.	Tetragonolobo maritimi- Mesobromion erecti Royer 1991 nom. inval.	34.3265	6210*	Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire pour les sites riches en orchidées	Rare, dans les environs de Pont-en-Royans	Pelouse du collinéen essentiellement sur marne-calcaire, xérothermophile, à recouvrement herbacée discontinu, à Dorycnium suffruticosum	Ajuga chamaepitys, Anthericum liliago, Argyrolobium zanonii, Carex humilis, Convolvulus cantabricus, Dianthus sylvestris gr., Dorycnium suffruticosum, Helianthemum nummularium gr., Helichrysium stoechas, Inula montana, Teucrium montanum		On sort du Xerobromion pour rentrer dans les Ononidion (vicaraint méridional)
Pel Flaev	Pelouse à Festuca laevigata et Koeleria macrantha	Ononidion cenisiae Barbero 1972	Ononidenion cristatae Gautier 1989 nom. ined. et inval.	36.43 (31.7E)	6170	Habitat d'intérêt communautaire.	Assez fréquent en Haut-Royans et Haut-Vercors	Pelouse écorchées du montagnard sur convexité ou en gradins, à Festuca laevigata	Acinos alpinus, Anthyllis vulneraria subsp valesiaca, Carduus deffloratus, Festuca laevigata , Gentianella campestris, Globularia cordifolia, Koeleria macrantha , Leontodon hyoserioides, Sesleria caerulea		

Code	Intitulé du Milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : ordre / alliance	Correspondance phyto-sociologique : Sous-alliance [association]	Code CORINE Biotopes	Code EUR 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Fréquence - Répartition sur a zone d'étude	Description et caractérisation des conditions écologiques	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes. Espèces végétales caractéristiques (en gras les espèces non arborescentes à fort recouvrement)	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Remarques
Pel Jonc	Pâtûre à Juncus inflexus et Juncus effusus	Mentho longifoliae- Juncion inflexi Müller & Görs ex de Foucault 1984 nom. ined.		37.241	ND	Habitat non désigné.	Assez rare, dispersé	Pâtûre sur suintement ou ne bord de ru, fortement piétiné, à sol eutrophe, à Juncus sp.	Juncus effusus , Juncus inflexus , lysimachia nummularia, Polygala serpyllifolia, Potentilla reptans, Urtica dioica, Veronica beccabunga		
Pel Jsqua	Pelouse à Nardus stricta et Juncus squarrosus	Nardo strictae-Juncion squarrosi (Oberdorfer 1957) Passarge 1964		35.1	6230*	Habitat d'intérêt communautaire retenu prioritaire uniquement pour les sites riches en espèces.	Assez rare, entre Saint- Martin-en- Vercors et La Chapelle-en- Vercors, et vers Herbouilly	Pelouse du montagnard sur sol à régime hydrique contrasté (une sécheresse prononcée pouvant faire suite à un engorgement), acidiphile, sur sable albiens ou calcaire gréseux (Lumachelle), à Juncus squarrosus	Calluna vulgaris, Carex nigra, Carex ovals, Carex panicea, Deschampsia flexuosa, Juncus squarrosus, Potentilla erecta	Juncus squarrosus	CB désigne sous le code 35.1 les pelouses acidiphiles sèches atlantiques et subatlantiques à Nard raide. Ici il s'agit de formation hygroclines à hygrophiles, se rencontrant en milieu forestier (piste) ou dans les ouvertures des landes à Callune.
Pel Lsile	Pelouse à Laserpitium siler	Ononidion cenisiae Barbero 1972	Ononidenion cristatae Gauttier 1989 nom. ined. et inval.	36.43 (31.7E)	6170	Habitat d'intérêt communautaire.	Assez rare, sou les falaises vers Herbouilly et du Pas de St- Martin	Pelouse du montagnard sur éboulis stabilisé (pente <30° en général), dominée par Laserpitium siler	Allium lusitanicum, Buphtalmum salicifolium, Coronilla minima, Globularia cordifolia, Laserpitium siler , Sesell libanotis, Sideritis hyssopifolia, Sesleria caerulea , Thalictrum minus	Orobanche laserpitium-silerii	
Pel Nard	Pelouse à Nardus stricta	Nardion strictae Braun- Blanq. 1926		36.311	6230*	Habitat d'intérêt communautaire retenu prioritaire uniquement pour les sites riches en espèces.	Assez rare, dans les grandes clairières du Haut-Royans et sur Herbouilly	Pelouse du montagnard supérieur acidiphile, méophile à mésohygrophile, sur argiles de décarbonatation lessivées	Agrostis capillaris, Deschampsia flexuosa, Festuca nigrescens, Gymnadenia rhellicani, Nardus stricta , Omalothea sylvatica, Viola tricolor	Erythronium dens-canis	
Pel Scaer	Pelouse à Sesleria caerulea, Koeleria macrantha et Helictotrichon sedenense	Seslerion caeruleae Braun-Blanq. & H. Jenny 1926	Seslerienion caeruleae Béguin 1972	36.432	6170	Habitat d'intérêt communautaire	Assez rare, sur le Haut-Royans	Pelouse du montagnard supérieur, sur les ruptures de pente et en gradins, à Sesleria caerulea et Helictotrichon sedenense	Arabis ciliata, Arenaria cilata gr., Carex sempervirens, Gentiana angustifolia, Helianthemum oelandicum gr., Helictotrichon sedenense, Juniperus sibirica, Koeleria macrantha, Minuartia verna, Sesleria caerulea , Sideritis hyssopifolia		Proche des pelouses à Carex sempervirens et
Pel Stipa	Pelouse écorchée sur dalles calcaires du Xerobromion avec Stipa eriocalulis	Xerobromion erecti (Braun-Blanq. & Moor 1938) Moravec in Holub, Heijny, Moravec & Neuhäusl 1967	Xerobromenion erecti Braun-Blanq. & Moor 1938	34.332	6210*	Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire pour les sites riches en orchidées	Rare, sur Presles	Pelouse du montagnard inférieur de crête rocalieuse, ouverte, avec Stipa eriocalulis	Aethionema saxatile, Anthericum liliago, Anthyllis montana, Bromus erectus, Erysimum ochroleucum, Globularia bisnagarica, Stipa eriocalulis, Teucrium montanum		Groupe de transition entre le Xerobromion et le Stipo capitatae-Poion carniolicae
Pel Vmyur	Pelouses à Vulpia myuros, Bromus sterilis et autres thérophytes	Thero-Airion Tüxen ex Oberdorfer 1957	A préciser	35.21	ND	Habitat non désigné	Rare, entre Pont-en-royans et Auberives-en- Royans	Pelouse du collinéen acidocline, sur dépôts alluviaux essentiellement sableux de la Bourne, à Vulpia myris et autres annuelles	Bromus tectorum, Cerastium brachypetalum, Cerastium semidecandrum, Filago vulgaris, Linaria supina, Minuartia laxa gr., Petrorhagia saxifraga, Vulpia myuros, Vulpia unilateralis		
Pel Vtric	Pelouse à Viola tricolor	Nardion strictae Braun- Blanq. 1926		36.311	6230*	Habitat d'intérêt communautaire retenu prioritaire uniquement pour les sites riches en espèces.	Assez fréquent dans les grandes clairières du plateau du Vercors te deu Haut-Royans	Pelouse du montagnard supérieur acidocline, mésophile à mésohygrophile, à Agrostis capillaris et Viola tricolor	Agrostis capillaris , Anthoxanthum odoratum, Carum carvi, Festuca pratensis , Gentiana verna, Gnaphalium sylvaticum, Holandrea carvifolia, Hypericum maculatum , Meum athamanticum, Nardus stricta		
Pf Aodor	Prairie à Agrostis capillaris, Anthoxanthum odoratum et Cynosurus cristatus	Mesobromion erecti (Braun-Blanq. & Moor 1938) Oberdorfer 1957 nom. cons. propos.	Chamaespartio sagittalis-Agrostidenion tenuis Vigo 1982	34.322	6210*	Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire pour les sites riches en orchidées	Assez fréquent entre Saint- Julien-En- Vercors et La Chapelle-en- Vercors, et sur Mallevall	Prairie de fauche du collinéen et montagnard inférieur, acidocline, sur sable ou calcaire gréseux, plus rarement sur argile de décarbonatation, à Anthoxanthum odoratum	Agrostis capillaris , Anthoxanthum odoratum , Campanula rhomboidalis, Cynosurus cristatus , dactylis glomerata, Festuca rubra, Holcus lanatus, Phleum pratense , Rumex acetosella, Stellaria graminea		

Code	Intitulé du Milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : ordre / alliance	Correspondance phyto-sociologique : Sous-alliance [association]	Code CORINE Biotopes	Code EUR 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Fréquence - Répartition sur a zone d'étude	Description et caractérisation des conditions écologiques	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes. Espèces végétales caractéristiques (en gras les espèces non arborescentes à fort recouvrement)	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Remarques
Pf ArhBro	Prairie à Arrhenatherum elatius et Bromus erectus	Arrhenatherion elatioris Koch 1926	Centaureo jaceae- Arrhenatherenion elatioris de Foucault 1989	38.22	6510	Habitat communautaire	Fréquent sur tous les secteurs	Prairie de fauche du collinéen et montagnard inférieur, sur sol assez profond	Arrhenatherum elatius, Bromus erectus, Centaurea jacea gr., Crepis vesicaria subsp taraxicifolia, Festuca arundinacea, Galium verum, Lotus corniculatus, Salvia pratensis, Sanguisorba minor, Trifolium pratense, Trisetum flavescens		Transition entre le Mesobromion et l'Arrhenatherion
Pf ArhTri	Prairie à Arrhenatherum elatius, Crepis biennis et Trisetum flavescens	Trisetum flavescens- Polygonion bistortae Braun-Blanq. & Tüxen ex Marschall 1947	Campanulo rhomboidalis- Trisetenion flavescens Dierschke in Theurillat 1992	38.3	6520	Habitat d'intérêt communautaire.	Fréquent dans les Coulmes	Prairie de fauche du submontagnard et montagnard sur sol profond et assez frais, dense et haute, riche en Dicotylédones	Arrhenatherum elatius, Colchicum automnale, Crepis biennis, Heracleum spondylium, Knautia arvensis, Leucanthemum vulgare, Pimpinella magna, Trisetum flavescens		Transitions entre l'Arrhenatheron et le Polygono-Trisetion typique
Pf Berec	Prairie à Bromus erectus, souvent riche en Orchidées	Mesobromion erecti (Braun-Blanq. & Moor 1938) Oberdorfer 1957 nom. cons. propos.	Tetragonolobo maritimi- Mesobromenion erecti Royer 1991 nom. inval.	34.322	6210*	Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire pour les sites riches en orchidées	Disséminé, sur la façade ouest du Vercors	Prairie de fauche du collinéen et montagnard inférieur sur sol profond et assez frais (mano- calcaire, placage glaciaire) à Bromus erectus	Aceras anthropophorum, Bromus erectus Carex flacca, Knautia arvensis, Sanguisorba minor, Ophrys apifera, Ophrys fuciflora, Orchis militaris, Origanum vulgare, Ranunculus bulbosus, Salvia pratensis		
Pf Farun	Prairie à Arrhenatherum elatius et Festuca arundinacea	Arrhenatherion elatioris Koch 1926	Colchico autumnalis- Arrhenatherenion elatioris de Foucault 1989	38.22	6510	Habitat communautaire	Assez fréquent en plaine et Bas- Royans	Prairie de fauche du collinéen mésophile et nitrophile à Arrhenatherum elatius et Festuca arundinacea	Arrhenatherum elatius, Carex hirta, Dactylis glomerata, Euphorbia brittengeri, Festuca arundinacea, Galium mollugo, Lolium perenne, Orobanche caryophyllacea, Poa trivialis, Rumex acetosa, Trifolium pratense		
Pf Fprat	Prairie à Festuca pratensis et autres graminées, riche en Dicotylédones	Arrhenatherion elatioris Koch 1926	Colchico autumnalis- Arrhenatherenion elatioris de Foucault 1989	38.22	6510	Habitat communautaire	Assez rare, sur le plateau du Faz et en Haute- Vernaison	Prairie de fauche, fréquemment pâturée après la première coupe, du montagnard sur argile de décarbonatation mésophile à mésohygrophile	Arrhenatherum elatius, Carum carvi, Campanula rhomboidalis, Cynosurus cristatus, Festuca pratensis, Galium verum, Geranium sylvaticum, Lathyrus pratensis, Leucanthemum vulgare, Onobrychis montana, Tragopogon pratensis, Trifolium dubium, Trisetum flavescens		Prairie tendant vers le Cynosurion, mais pas encore trop fertilisées
Pf Pbish	Prairide à Trisetum flavescens, Polygonum bistorta et Geranium sylvaticum	Trisetum flavescens- Polygonion bistortae Braun-Blanq. & Tüxen ex Marschall 1947	Campanulo rhomboidalis- Trisetenion flavescens Dierschke in Theurillat 1992	38.3	6520	Habitat d'intérêt communautaire.	Peu fréquent, sur les Coulmes et Mallevall notamment	Prairie de fauche du montagnard supérieur mésohygrophile à Polygonum bistorta	Astrantia major, Carum carvi, Colchicum automnale, Crepis biennis, Gentiana lutea, Geranium sylvaticum, Heracleum spondylium, Polygonum bistorta, Silene dioica, Trisetum flavescens, Trollius europaeus, Veratrum lobelianum		
Rep Anape	Reposoir à Urtica dioica et Aconitum napellus	Rumicion pseudalpinii Rübel ex Scharf, 1938 corr. Loidi & Biurrun 1996		37.88	ND	Habitat non désigné	Assez rare, localisé aux clairières du Haut-royans	Doline du montagnard nitrophile servant de reposoir, à Urtica dioica et Aconitum napellus	Aconitum napellus, Chaerophyllum hirsutum, Urtica dioica		
Rep Cbh	Reposoir à Chenopodium bonus-henricus et Urtica dioica	Rumicion pseudalpinii Rübel ex Scharf, 1938 corr. Loidi & Biurrun 1996		37.88	ND	Habitat non désigné	Assez rare, disséminé	Reposoir intra-prairiaux à hautes hernes nitrophiles, avec Chenopodium bonus- henricus et Urtica dioica	Chenoodium bonus-henricus, Epilobium parviflorum, Heracleum spondylium, Rumex acetosa, Rumex obtusifolius, Symphytum officinale, Urtica dioica		
Xerob	Pelouse écorchées à Bromus erectus et Chaméphytes du Xerobromion	Xerobromion erecti (Braun-Blanq. & Moor 1938) Moravec in Holub, Hejirný, Moravec & Neuhausl 1967	Xerobromenion erecti Braun-Blanq. & Moor 1938	34.332	6210*	Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire pour les sites riches en orchidées	Rare, disséminé	Pelouse écorchée du collinéene et montagnard inférieur, sur calcaire massif à Bromus erectus et Chaméphytes	Bromus erectus, Carex humilis, Convolvulus cantabricus, Fumana procumbens, Globularia bisnagarica, Linum suffruticosum subsp appressum, Linum tenuifolium, Melica ciliata, Teucrium montanum		Pelouse xéophile ouverte sur divers substrats calcaire à calcicline avec Globularia vulgaris, Teucrium montanum, Linum tenuifolium, Fumana procumbens
Xerob Ccant	Pelouse à Bromus erectus et Convolvulus cantabricus	Xerobromion erecti (Braun-Blanq. & Moor 1938) Moravec in Holub, Hejirný, Moravec & Neuhausl 1967		34.33	6210*	Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire pour les sites riches en orchidées	Rare, le long de la Basse Bourne	Pelouse xérophile ouverte sur dépôts alluviaux (sable et galets calcaires) à Bromus erectus et Convolvulus cantabricus	Alyssum montanum, Bromus erectus, Fumana procumbens, Globularia bisnagarica, Helichrysium stoechas, Linum tenuifolium, Orlaya grandiflora, Teucrium montanum	Scabiosa lucida	Groupement de transition entre le Xerobromion et l'Ononidion striatae, à affinité subméditerranéennes, rattaché ici au Xerobromion ; car le cortège dominant est très largement celui du Xerobromion ; par ailleurs, ce groupement présente desaffinités avec le Terho- Airion.

Code	Intitulé du Milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : ordre / alliance	Correspondance phyto-sociologique : Sous-alliance [association]	Code CORINE Biotopes	Code EUR 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Fréquence - Répartition sur a zone d'étude	Description et caractérisation des conditions écologiques	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes. Espèces végétales caractéristiques (en gras les espèces non arborescentes à fort recouvrement)	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Remarques
Alysso-Session	Dalles calcaires à Sedum	Alyso alyssoidis- Session albi Oberdorfer & Müller in Müller 1961		34.111 / 34.114	6110*	Habitat d'intérêt communautaire retenu prioritaire.	Assez fréquent, mais disséminé	Dalle de calcaire massif du collinéen et montagnard avec végétation clairsemée dominée par divers Sedum	Sedum album, Sedum dasyphyllum, Sedum ochroleucum, Sedum rupestre, Sedum nicaense, Teucrium chamaedrys		
Eb Acal	Eboulis à Achnatherum calamagrostis	Stipion calamagrostis Jenny-Lips ex Quantin 1932		61.311	8130	Habitat d'intérêt communautaire.	Rare, sur Vassieux-en- Vercors notamment	Eboulis du collinéen et surtout montagnard, sur substrat fin (<1cm environ) et non ou peu stabilisé, à végétation éparse, dominée par Achnatherum calamagrostis	Achnatherum calamagrostis, Calamagrostis varia, Galeopsis angustifolia, Gentianella ciliata, Tussilago farfara		
Eb Grobe	Eboulis à Gymnocarpium robertianum	Scrophularion juratensis Béguin ex Richard 1971		61.3123	8120	Habitat d'intérêt communautaire.	Assez fréquent	Eboulis du montagnard à blocs mobile, de taille moyenne (décimétrique environ), à Gymnocarpium robertianum et Valeriana montana gr.	Galium anisophyllum, Galium obliquum, Galium pumilum, Gymnocarpium robertianum, Rumex scutatus, Valeriana montana gr.		
Eb Sjurit	Eboulis à Scrophularia juratensis	Scrophularion juratensis Béguin ex Richard 1971		61.3123	8120	Habitat d'intérêt communautaire.	Assez fréquent (Vernaison, gorges du Nant, Lyonne, ...)	Eboulis moyen à grossier mobile du collinéen et montagnard inférieur à Scrophularia juratensis	Epilobium dodonaei subsp dodonaei, Galeopsis angustifolia, Galium obliquum, Ptychotis heterophylla, Scrophularia juratensis		
Fal Buis	Falaise collinéenne à Buis	Potentillion caulescentis Braun- Blanq. in Braun-Blanq. & H. Jenny 1926		62.151	8210	Habitat d'intérêt communautaire.	Assez courant sur tousles secteurs	Falaise collinéenne d'ubac ou d'exposition intermédiaire à Buxus sempervirens	Asplenium fontanum, Buxus sempervirens		
Fal Cbrac	Falaise à Carex brachystachys, Cystopteris fragilis et Silene pusilla	Riccardio pinguis- Eucladion verticillati Bardat all. prov.		54.12 & 62.152	7220	Habitat d'intérêt communautaire retenu prioritaire.	Rare et disséminé sur Mallevall, en Haut-Royans	Falaise du montagnard suintante, avec parfois léger dépôt de tuff, à Carex brachystachys	Agrostis schleicheri, Asplenium ramosum, Campanula cochlaerifolia, Carex brachystachys, Cystopteris fragilis, Pinguicula grandiflora, Silene pusilla		
Fal Hseta	Falaise à Helictotrichon setaceum, Hieracium humile et Silene saxifraga	Potentillion caulescentis Braun- Blanq. in Braun-Blanq. & H. Jenny 1926	Kernero saxatilis- Potentillion caulescentis Theurillat in Theurillat, Aeschmann, P. Küpfer & Spichiger 1995	62.151	8210	Habitat d'intérêt communautaire.	Fréquent	Falaise montagnarde ensolaillée à mésophile à Helictotrichon setaceum et Hieracium humile	Athamenta cretensis, Bupleurum petraeum, Campanula rotundifolia gr., Helictotrichon setaceum, Hieracium alexandriae, Hieracium humile, Kernera saxatilis, Potentilla caulescens, Silene saxifraga		
Fal Pauri	Falaise mésophile d'altitude à Primula auricula	Potentillion caulescentis Braun- Blanq. in Braun-Blanq. & H. Jenny 1926	Kernero saxatilis- Potentillion caulescentis Theurillat in Theurillat, Aeschmann, P. Küpfer & Spichiger 1995	62.151	8210	Habitat d'intérêt communautaire.	Rare, sur Mallevall et dans les falaises bordant les Hauts-Plateaux du Vercors	Falaise du montagnard supérieur ombragée à mésophile à Primula auricula	Arabis serpyllifolia, Bupleurum petraeum, Draba aizoides, Kernera saxatilis, Potentilla caulescens, Primula auricula, Silene saxifraga		Très proche des falaises à Helictotrichon setaceum ; peut-être une répartition plus septentrionale
Fal Pcaul	Falaise collinéenne à submontagnarde à Potentilla caulescens	Potentillion caulescentis Braun- Blanq. in Braun-Blanq. & H. Jenny 1926		62.151	8210	Habitat d'intérêt communautaire.	Fréquent	Falaise collinéenne à submontagnarde ensolaillée à mésophile, à Potentilla caulescens	Amelanchier ovalis, Asplenium ruta-muraria, Buxus sempervirens, Dianthus sylvestris gr., Globularia cordifolia, Juniperus communis, Melica ciliata, Phyteuma chamaedrys, Potentilla caulescens		
Lap Dvill	Lapiatz à Dryopteris villarii	Dryopteridion submontanae Rivas- Martinez, T. E. Díaz, F. Prieto, Loidi & Penas 1984		61	8120	Habitat d'intérêt communautaire.	Très rare, sur les Rochers de Bournette et vers Herbouilly	Lapiatz plus ou moins démantelé (faux éboulis) du montagnard supérieur et subalpin à Dryopteris villarii	Aspidium lonchitis, Calamagrostis varia, Dryopteris villarii, Gymnocarpium robertianum, Mercurialis perennis		
Roc Afont	Rochers à Asplenium fontanum	Violo biflorae- Cystopteridion alpinae F. Casas 1970		62.152	8210	Habitat d'intérêt communautaire.	Fréquent mais disséminé	Rochers et blocs ombragés du collinéen et montagnard inférieur à Asplenium fontanum	Asplenium fontanum, Asplenium ruta-muraria, Buxus sempervirens, Campanula rotundifolia		

Code	Intitulé du Milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : ordre / alliance	Correspondance phyto-sociologique : Sous-alliance [association]	Code CORINE Biotopes	Code EUR 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Fréquence - Répartition sur a zone d'étude	Description et caractérisation des conditions écologiques	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes. Espèces végétales caractéristiques (en gras les espèces non arborescentes à fort recouvrement)	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Remarques
Roc Cysto	Rochers montagnards ombragés et bas de falaise à Cystopteris fragilis, Silene pusilla	Violo biflorae- Cystopteridion alpinae F. Casas 1970		62.152	8210	Habitat d'intérêt communautaire.	Rare, dans les dolines des clairières du Haut-Royans	Rochers ombragés, souvent suintants, du montagarn supérieur, des dolines et gouffres prairiaux , à Silene pusilla	Agrostis schleicheri, Asplenium ramosum, Carex sempervirens, Cystoperis fragilis, Kerneria saxatilis, Sesleria caerulea, Silene pusilla		
Tuff	Tuffière à Adiantum capillus-veneris	Adiantion capilli-veneris Braun-Blanq. ex Horvatic 1939		62.51 (54.12)	7220	Habitat d'intérêt communautaire retenu prioritaire.	Très rare, sur Auberives-en- Royans	Tuffière du collinéen, des sources d'eau dure, peu végétalisée et souvent sub-vorticale, à Adiantum capillus- veneris	Adiantum capillus-veneris		
Schoenus	Tuffière à Schoenus nigricans et Molinia arundinacea	Caricion davallianae Klika 1934	Schoenenion nigricantis Giugbi 1991	52.21	7220	Habitat d'intérêt communautaire retenu prioritaire.	Très rare, sur saint-Laurent-en- Royans ; existe en Basse- Bourne (secteur non cartographié)	Tuffière du collinéen, des sources d'eau dure, assez fortement végétalisée, à pente faible, à Schoenus nigricans	Cirsium monspessulanum, Eupatorium cannabinum , Frangula alnus, Molinia arundinacea , Parnassia palustris, Schoenus nigricans, Tofeldia caliculata	Très menacé par l'abanon de l'entretien ou la plantation de peupliers	
Calthion	Prairies à Caltha palustris, Scirpus sylvaticus et Juncus ssp.	Calthion palustris Tuxen 1937		37.21 (37.25)	ND	Habitat non désigné	Courant, mais disséminé	Prairie marécageuse à semi-palustre des bords de ruisseaux à Caltha palustris	Caltha palustris , Cirsium plaustre, Epilobium hirsutum, Epilobium roseum, Juncus effusus Juncus inflexus , Mentha aquatica, Mentha longifolia, Polygonum bistorta, Scirpus sylvaticus , Veronica beccabunga		
Car acut	Prairie à Carex acutiformis, Cirsium palustre et Filipendula ulmaria	Filipendulo ulmariae- Petasition Braun-Blanq. 1949		37.1	ND	Habitat non désigné.	Assez rare, disséminé entre Saint-Julien-en- Vercors et LaChapelle-en- Vercors	Prairie du submontagnad et du montagnard des bords de ruisseaux et suintements, faiblement pâturée, nitrophile à Carex acutiformis, Cirsium palustre et Filipendula ulmaria	Angelica sylvestris, Carex acutiformis , Carex paniculata, Cirsium palustre, Deschampsia cespitosa, Filipendula ulmaria , Galium palustre, Mentha longifolia, Scirpus sylvaticus, Silene flos- cuculi		

Code	Intitulé du Milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : ordre / alliance	Correspondance phyto-sociologique : Sous-alliance [association]	Code CORINE Biotopes	Code EUR 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Fréquence - Répartition sur a zone d'étude	Description et caractérisation des conditions écologiques	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes. Espèces végétales caractéristiques (en gras les espèces non arborescentes à fort recouvrement)	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Remarques
Car dava	Marais à Carex davalliana	Caricion davallianae Klika 1934	Caricion davallianae Giugni 1991	54.23	7230	Habitat d'intérêt communautaire	Très rare, sur Léoncel	Bas-marais alcalin à Carex davalliana	Carex davalliana, Parnassia palustris		
Car hirta	Prairie à Carex hirta, Lythrum salicaria et Phalaris arundinacea	Phalaridion arundinaceae Kopecky 1961	[Phalaridetum aruninaceae]	53.16	ND	Habitat non désigné.	Rare, le long des berges de l'Isère	Prairie collinéenne en voie d'abandon (ou jachère) mésohygrophile et nitrophile à Carex hirta, Lythrum salicaria et Phalaris arundinacea	Arrhenatherum elatius, Calystegia sepium, Carex acutiformis, Carex hirta , Lythrum salicaria , Mentha suaveolens, Phalaris arundinacea , Rumex obtusifolius		Prairie nitrophile denses, ça et là vers les berges de l'Isère ou sur ses terrasses ; le rattachement phytosociologique est à prendre avec précautions (milieux dégradés)
Car nig	Pelouse à Carex nigra	Caricion fuscae Koch 1926		54.421	ND	Habitat non désigné	Rare, vers Herbouilly et La Chapelle-en- Vercors	Bas-marais et bords de ruisseau du montagnard acidophile, dominé par Carex nigra	Carex echinata, Carex nigra, Carex ovalis, Eleocharis palustris, Epilobium palustre, Gnaphalium sylvaticum, Juncus acutiflorus, Juncus articulatus		Classement par défaut, car les autres Carex acidiphiles manquent en général (hormis C. echinata sur Château Julien) et ce groupement de rencontre à des altitudes montagnardes en Vercors ; de plus, il est souvent étroitement imbriqué avec du Calthion

Code	Intitulé du Milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : ordre / alliance	Correspondance phyto-sociologique : Sous-alliance [association]	Code CORINE Biotopes	Code EUR 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Fréquence - Répartition sur a zone d'étude	Description et caractérisation des conditions écologiques	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes. Espèces végétales caractéristiques (en gras les espèces non arborescentes à fort recouvrement)	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Remarques
Car psdeu	Magnocariçaie à Carex pseudocyperus	Carici pseudocyperi- Rumicion hydrolapathi Passarge 1964		53.218	ND	Habitat non désigné	Rare, sur les berges en pente douce de l'Isère	Magnocariçaie semi- palustre et mésotrophe à Carex pseudocyperus	Carex pseudocyperus , Carex rostrata, Cyperus fuscus, Juncus articulatus, Juncus effusus , Phragmites australis, Rumex hydrolapathum, Scutellaria galericulata		
Car remo	Végétation des suintements et ornières humides forestières à Carex remota	Caricion remotae Kästner 1941	Caricion remotae Zechmeister & Mucina 1994	54.112 (44.31)	ND	Habitat non désigné.	Très rare, sur La Chapelle-en- Vercors	Végétation des bords de rus et ornières humides forestières du montagnard sur substrats siliceux à Carex remota	Athyrium filix-femina, Cardamine flexuosa, Carex remota, Dryopteris dilatata, Juncus bufonius		
Car rost	Magnocariçaie à Carex rostrata	Magnocaricion elatae Koch 1926		53.2141	ND	Habitat non désigné	Très rare, sur Bouvante	Magnocariçaie à Carex rostrata des bords de lacs-mares	Carex paniculata, Carex rostrata , Cirsium palustre, Epilobium parviflorum, Equisetum limosum , Filipendula ulmaria, Phragmites australis, Typha latifolia		

Code	Intitulé du Milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : ordre / alliance	Correspondance phyto-sociologique : Sous-alliance [association]	Code CORINE Biotopes	Code EUR 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Fréquence - Répartition sur a zone d'étude	Description et caractérisation des conditions écologiques	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes. Espèces végétales caractéristiques (en gras les espèces non arborescentes à fort recouvrement)	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Remarques
Cladium	Prairie humide à Cladium mariscus	Phragmiton communis Koch 1926		53.3	7210	Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire au plan européen	Très rare, sur Saint-Romans	Prairie humide du collinéen calcaire, para- tourbeuse à tourbeuse, en voie d'abandon, à Cladium mariscus	Carex echinata, Carex hirta, Carex panicea, Cladium mariscus , Cirsium palustre, Lysimachia vulgaris, Molinia arundinacea , Phragmites australis, Schoenus nigricans		Très menacé par l'abandon de l'entretien ou la plantaton de peupliers
Cyperus	Suintement à Cyperus fuscus	Nanocyperion flavescentis Koch ex Libbert 1932		22.3232	3130	Habitat d'intérêt communautaire	Très rare, sur Bouvante et de manière fragmentaire sur les berges de l'Isère	Végétation des bords de ruisseaux eutrophes et calcaires sur vase, du collinéen et submontagnard, à nombreuses annuelles dont Cyperus fuscus	Bidens tripartita , Cyperus fuscus, Galium plaustre, Juncus bufonius, Mentha arvensis, Polygonum persicaria, Rorripa sylvestris, Veronica beccabunga		Les "milieux" observés sur les berges de l'Isère sont très fragmentaires et plus eutrophes que ceux du barrage de Bouvante.
Eleo pal	Gazons à Eleocharis palustris	Oenanthon aquaticae Hejny ex Neuhäusl 1959		53.14A	ND	Habitat non désigné	Très rare, sur quelques mares et dépressions humides sur La Chapelle-en- Vercors	Ceinture de mare ou de dépression humide à Eleocharis palustris	Alopecurus aequalis, Carex panicea, Eleocharis palustris, Juncus bufonius, Polygonum persicaria, Sagina procumbens, Veronica scutellata, Veronica serpyllifolia subsp humifusa		

Code	Intitulé du Milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : ordre / alliance	Correspondance phyto-sociologique : Sous-alliance [association]	Code CORINE Biotopes	Code EUR 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Fréquence - Répartition sur a zone d'étude	Description et caractérisation des conditions écologiques	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes. Espèces végétales caractéristiques (en gras les espèces non arborescentes à fort recouvrement)	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Remarques
Etelm	Hautes herbes à Equisetum telmateia	Convolvulus sepium Tuxen in Oberdorfer 1957	Epilobio hirsuti- Equisetetum telmateiae	37.1 / 37.71 à préciser	ND	Habitat non désigné	Rare, vers les berges de l'Isère et ça et là sur les marnes de Bouvante-le-Bas	Hautes herbes sur suintement calcaire et ru temporaire dominées par Equisetum telmateia	Epilobium hirsutum, Equisetum telmateia , Phalaris arundinacea, Rubus caesius, Solidago gigantea		
Filipendulion	Prairie à Filipendula vulgaris	Filipendulo ulmariae- Petasition Braun-Blanq. 1949		37.1	ND	Habitat non désigné.	Assez fréquent entre Saint- Julien-En- Vercors et La Chapelle-en- Vercors	Prairie du montagnard, généralement fauchée, marécageuse, à Filipendula vulgaris	Angelica sylvestris, Carex paniculata, Chaerophyllum hirsutum, Cirsium palustre, Deschampsia cespitosa, Eupatorium cannabium, Filipendula ulmaria , Juncus effusus, Silene dioica, Silene flos-cuculi		Ensemble de groupements riches et diversifiés
Ile galet	Végétation pionnière des îles de galets de la Bourne et de la Lyonne	Daucus carota- Mellilotion albi Górs 1966		24.22	AP	A préciser	Assez fréquent sur la Basse Bourne et la Basse Vernaison	Végétation pionnière des îles de galets de la Bourne et de la Lyonne	Buddleia davidii, Meillotus albus, Salix eleagnos, Salix purpurea,		Rattachement phytosociologique incertain ; de plus, d'une île à l'autre, les faciès peuvent changer profondément

Code	Intitulé du Milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : ordre / alliance	Correspondance phyto-sociologique : Sous-alliance [association]	Code CORINE Biotopes	Code EUR 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Fréquence - Répartition sur a zone d'étude	Description et caractérisation des conditions écologiques	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes. Espèces végétales caractéristiques (en gras les espèces non arborescentes à fort recouvrement)	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Remarques
Jun bufo	Gazons à Juncus bufonius	Radiolion linoidis Pietsch 1971		22.3231	ND	Habitat non désigné	Assez rare aux alentours de La Chapelle-en- Vercors et disséminé dans les châtaigneraies du secteur molassique	Végétation des ornières des chemins et pistes forestières sur argile et substrats siliceux à Juncus bufonius	Cardamine flexuosa, Carex remota, Isolepis setacea, Juncus bufonius, Juncus effusus, Juncus tenuis, Stellaria alsine		ISOETO DURIEUI-JUNCETEA BUFONII Braun-Blanq. & Tuxen ex V. West. , Dijk & Paschier 1946
Jun bulb	Gazon à Juncus bulbosus	Eleocharition acicularis Pietsch 1967		22.312	3130	Habitat d'intérêt communautaire	Très rare, au bord d'une mare sur La Chapelle- en-Vercors	Gazon pionnier des vasières de mares oligotrophes à Juncus bulbosus	Agrostis capillaris, Juncus bulbosus, Veronica serpyllifolia subsp humifusa		
Jun eff	Jonçaille riveraine de l'Isère dominée par Juncus effusus	Phragmition communis Koch 1926		53.1	ND	Habitat non désigné	Rare, en bordure de l'Isère	Jonçaille semi-palustre eutrophe dominée par Juncus effusus	Bidens frondosa, Carex acutiformis, Iris pseudacorus, Juncus articulatus, Juncus effusus , Lysimachia vulgaris, Lythrum salicaria, Phalaris arundinacea, Phragmites australis , Scutellaria galericulata		Formations riveraine de l'Isère en marge des Phragmitaies denses inondées et des Cariçales à C. pseudocyperus sur dépôts limoneux, assez longtemps exondées

Code	Intitulé du Milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : ordre / alliance	Correspondance phyto-sociologique : Sous-alliance [association]	Code CORINE Biotopes	Code EUR 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Fréquence - Répartition sur a zone d'étude	Description et caractérisation des conditions écologiques	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes. Espèces végétales caractéristiques (en gras les espèces non arborescentes à fort recouvrement)	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Remarques
Magnocariçaie	Prairie à Carex acutiformis	Magnocaricion elatae Koch 1926		53.2122	ND	Habitat non désigné	Rare, en bord d'Isère et disséminé en Royans	Prairie du collinéen, mésohygrophile à hygrophile, eutrophe, dominée par Carex acutiformis	Carex acutiformis , Lysimachia vulgaris, Scirpus sylvaticus, Typha latifolia, Urtica dioica		
Pel Mol	Prairie à Molinia arundinacea	Molinion caeruleae Koch 1926	Allo angulosi- Molinienion caeruleae de Foucault & Géhu 1980	37.311 (37.241)	6410	Habitat d'intérêt communautaire	Très rare, sur Saint-Romans	Prairie du collinéen sur sol para-tourbeux et calcaire, dominée par Molinia arundinacea	Carex echinata, Carex panicea, Eupatorium cannabinum, Juncus articulatus, Juncus subnodulosus, Lysimachia vulgaris, Molinia arundinacea , Phragmites australis,		Milieu rare et de plus dégradé par abandon de l'entretien traditionnel, en voie de colonisation par les Saules, le Frêne ou la Phragmitaie
Phragm	Phragmitaie dense immergée	Phragmition communis Koch 1926		53.111	ND	Habitat non désigné	Rare, en bord d'Isère	Phragmitaie semi- palustre haute et dense	Calystegia sepium, Lythrum salicaria, Phragmites australis , Solanum dulcamara		Milieu très pauvre en espèces

Code	Intitulé du Milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : ordre / alliance	Correspondance phyto-sociologique : Sous-alliance [association]	Code CORINE Biotopes	Code EUR 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Fréquence - Répartition sur a zone d'étude	Description et caractérisation des conditions écologiques	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes. Espèces végétales caractéristiques (en gras les espèces non arborescentes à fort recouvrement)	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Remarques
Pinguicula	Suintement à Pinguicula ssp	Caricion davallianae Klika 1934 (à préciser)		54.12	7220	Habitat d'intérêt communautaire retenu prioritaire.	Très rare, dans la vallée de la Vernaison	Suintement et source temporaire d'eau dure du collinéo- submontagnard, sur marno-calcaire, peu végétalisé, avec Pinguicula sp.	Eupatorium cannabinum, Molinia arundinacea, Pinguicula grandiflora subsp grandiflora, Pinguicula vulgaris,		Se différencie des suintements à Saxifraga aizoides par le recouvrement végétal (Molinia arundinacea, Eupatorium cannabinum, voire Cirsium morspessulanum) important
Rorripa	Gazon à Rorripa sylvestris, Bidens tripartita et Polygonum pericaria	Bidention tripartitae Nordhagen 1940		22.33	ND	Habitat non désigné	Très rare, sur les berges du lac de Bouvante	Gazon pionnier des vasières à exondation estivale d'étangs méso- eutrophe et calcaire à Rorripa sylvestris, Bidens tripartita et Polygonum pericaria	Bidens tripartita, Polygonum persicaria, Rorripa sylvestris		
S aizoides	Suintement à Saxifraga aizoides	Riccardio pinguis- Eucladion verticillati Bardat all. prov.		54.12	7220	Habitat d'intérêt communautaire retenu prioritaire.	Rare, dans la vallée de la Vernaison et celle de Combe Laval	Suintement sur marno- calcaire, avec nombreux blocs, peu végétalisé, à Saxifraga aizoides	Achnatherum calamagrostis, Cacalia alpina, Eupatorium cannabinum, Hieracium staticifolium, Molina arundinacea, Saxifraga aizoides		

Code	Intitulé du Milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : ordre / alliance	Correspondance phyto-sociologique : Sous-alliance [association]	Code CORINE Biotopes	Code EUR 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Fréquence - Répartition sur a zone d'étude	Description et caractérisation des conditions écologiques	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes. Espèces végétales caractéristiques (en gras les espèces non arborescentes à fort recouvrement)	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Remarques
Typha	Typhaie dense	Phragmiton communis Koch 1926		53.13	ND	Habitat non désigné	Rare, en bors d'Isère et en quelques mares du Vercors- Royans	Typhaie palustre des mares ou des bords de cours d'eau lents, sur alluvions eutrophes à mésotrophes	Typha latifolia		
Leersia	Herbiers semi-aquatiques à Leersia oryzoides	Glycerio fluitantis- Sparganion neglecti Braun-Blanq. & Sissingh in Boer 1942		53.4	ND	Habitat non désigné	Rare, en bord d'Isère et fragmentaire au lac de Bouvante	Herbiers à petits hélrophytes des berges vaseuses ou tourbeuses des cours d'eau mésotrophes à eutrophes, avec Leersia oryzoides	Berula erecta, Glyceria notata, Leersia oryzoides, Veronica beccabunga		
Frangula	Pelouse à Molinia arundinacea, colonisée par Salix ssp et Frangula alnus	Salicion cineræae Müller et Gös 1958		44.92	ND	Habitat non désigné	Très rare, sur Saint-Romans	Pelouse du collinéen sur sol para-troubeux abandonnée, en voie de colonisation par différents Salix et Frangula alnus	Cirsium palustre, Frangula alnus, Lysimachia vulgaris, Molinia arundinacea, Salix capraea, Salix cinerea		
Pel Mcili	Pelouse à Melica ciliata	Potentillion caulescentis Braun- Blanq. in Braun-Blanq. & H. Jenny 1926		62.151	8210	Habitat d'intérêt communautaire.	Assez fréquent, disséminé	Pelouse rocailleuse et escarpement rocheux collinéens-montagnards à Melica ciliata	Buphtalmum salicifolium, Epilobium dodonaei subsp dodonaei, Fourraea alpina, Globularia bisnagarica, Laserpitium latifolium, Laserpitium siler, Melica cilata, Seseil libanotis, Turritis glabra		

2 BILAN ET EVALUATION DES HABITATS DU SITE

2.1 – La diversité des habitats présents

a) Secteur du Moucherotte

137 unités écologiques et de végétation ou **habitats élémentaires** sont décrits sur le site et ses bordures proches. Ces 137 habitats élémentaires se groupent en 33 grandes catégories physiologiques.

Le tableau ci-dessous établit le récapitulatif des habitats élémentaires par grandes catégories physiologiques de milieu.

Catégorie physiologique de milieu	Nombre d'habitats élémentaires
Falaises et rochers calcaires des étages montagnard et subalpin	6
Falaises et rochers humides - Ruissellement sur rochers calcaires	2
Balmes	2
Lapiatz, grottes et scialets	4
Eboulis et chaos rocheux	12
Pelouses et prairies de fixation d'éboulis	3
Prairies de couloirs et des pentes argileuses	4
Pelouses-landines froides	1
Rocailles et pelouses pionnières des vives et dalles rocheuses calcaires	6
Pelouses des sols calcaires	6
Pelouses et pâtures acidiphiles	3
Prairies nitrophiles et reposoirs	3
Prairies hautes et ourlets herbacés préforestiers des lisières et clairières	5
Pelouses mésoxérophiles calcaires de transition	3
Prairies de fauche ou de pâture	7
Prairies artificielles	2
Mégaphorbiaies et prairies de hautes herbes	7
Sources et cours d'eaux	2
Landes basses montagnardes et subalpines	6
Fruticées et fourrés arbustifs thermophiles	4
Fruticées et fourrés arbustifs mésophiles et accrus forestiers	7
Pinèdes sylvestres	3
Hêtraies sèches, hêtraies-pinèdes et hêtraies-pessières sèches	4
Hêtraies et hêtraies-sapinières neutrophiles à acidiphiles (et pessières de substitution)	4
Hêtraies et hêtraies-sapinières acidiphiles (et pessières de substitution)	5
Hêtraies-sapinières et sapinières-pessières hygrophiles à Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>) et hautes herbes	3
Sapinières-pessières de transition entre les étages montagnard et subalpin	1
Pessières subalpines et pessières des stations abyssales	5
Pinèdes de Pin à crochet	7
Boisements subalpins de Sorbier (<i>Sorbus aucuparia</i>) et Bouleau pubescent (<i>Betula alba</i>).	1
Erablaies de ravins et boisements spécialisés de feuillus mixtes sur blocs et éboulis	5
Boisements artificiels et plantations de résineux	2
Autres habitats	2
Total	136

Il faut tout particulièrement remarquer la grande diversité des habitats présents sur le massif du Vercors, notamment ceux liés aux complexes rocheux, avec 6 types de communautés végétales inféodées aux falaises et escarpements rocheux, et 12 types d'éboulis.

Les milieux herbacés du territoire comprenant : rocailles, pelouses, prairies, ourlets et mégaphorbiaies sont aussi très divers. Ils comprennent notamment des pelouses et prairies de fixation d'éboulis (3 types), des prairies de couloir (4), des pelouses pionnières des rocailles et vires rocheuses (6), des pelouses calcicoles (6), des pâturages acidiphiles (3), des ourlets de lisières (5), des prairies des fauche ou de pâture (7) et des mégaphorbiaies (7).

La grande diversité des types de boisements est également à souligner avec des pinèdes sylvestres (3), des hêtraies et hêtraies-sapinières diverses (16), des pessières subalpines (5) et surtout des pinèdes de Pin à crochet (7) et des érablaies de ravins (5).

b) Partie nord-ouest du Parc Naturel Régional du Vercors

Environ 200 habitats naturels ou semi-naturels ont été identifiés sur cette partie du Parc Naturel Régional du Vercors. Parmi ceux-ci, 37 sont reconnus prioritaires au sens de la Directive Européenne Habitats, et d'autres présentent un intérêt local ou régional. Les plus originaux sont rapidement présentés ci-dessous ainsi que les espèces patrimoniales s'y rencontrant.

2.2 – Evaluation des habitats rares ou menacés à forte valeur patrimoniale

Pour chacun des habitats élémentaires considérés, le « Tableau de descriptif des habitats élémentaires » détaille les statuts à l'échelle européenne, ainsi qu'à l'échelle régionale et locale, et fournit un commentaire de l'état de conservation et de la vulnérabilité.

La classification européenne du statut des habitats élémentaires à l'échelle se révèle bien souvent insuffisante ou pas suffisamment satisfaisante pour répondre aux enjeux locaux de la conservation. C'est pourquoi, il est nécessaire de prévoir également une évaluation des enjeux de conservation des habitats répondant d'avantage aux attentes locales.

a) Les habitats reconnus remarquables au plan européen

A partir de la typologie " Corine Biotopes ", la Directive Habitats (Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels, ainsi que de la faune et de la flore sauvages) désigne d'intérêt communautaire ou prioritaire la préservation de certains types d'habitats en Europe.

Les habitats reconnus **d'intérêt communautaire** répondent au moins à l'un des critères suivants :

- ils sont en danger de disparition dans leur aire de répartition naturelle ;
- ils ont une aire de répartition réduite, par suite de leur régression ou de causes intrinsèques ;
- ils constituent des exemples remarquables ou représentatifs des différentes régions biogéographiques en Europe.

Parmi les habitats reconnus d'intérêt communautaire, les **habitats prioritaires** sont considérés par la Directive Habitats comme étant en danger important de disparition et une responsabilité particulière des états membres de l'union européenne est engagée pour leur conservation.

b) Les habitats remarquables au plan local :

Il n'existe pas encore de liste hiérarchisée d'habitats et de leur intérêt patrimonial au plan national et régional. Une première approche de ce type d'évaluation peut cependant être tentée. L'évaluation de l'intérêt ou des particularités régionales d'un habitat ou d'une unité écologique est intéressante à mener, à une échelle locale, de façon à mieux orienter les mesures de gestion conservatoire.

Pour chacun des habitats élémentaires, la rubrique « Enjeux de conservation sur le site » du tableau descriptif des habitats » propose cette évaluation. Celle-ci est établie à partir du degré de rareté et de vulnérabilité de l'habitat considéré, c'est à dire à partir de son statut régional et local, de sa répartition sur le site, de son état général de conservation, de sa vulnérabilité ou des menaces observées ou potentielles par rapport aux activités anthropiques...).

Les enjeux locaux de conservation liés à un habitat élémentaire ont été évalués selon quatre niveaux : «Très fort», «Fort», «Fort à assez fort», et «Assez fort». Cette classification sommaire a permis d'établir la carte de synthèse « Enjeux locaux pour la gestion-conservatoire des habitats » figurant dans les annexes cartographiques.

2.3– Bilan des habitats rares ou menacés à forte valeur patrimoniale

Le tableau récapitulatif, ci-après, désigne les habitats reconnus remarquables au plan européen sur les deux secteurs cartographiés

Catégorie d'habitat	Nbre d'habitats élémentaire	N° repère	Code Corine biotopes	Code EUR15	Statut européen
Falaises et rochers calcaires des étages montagnard et subalpin	6	R	62.151 ; 62.152	8210	Communautaire
Falaises et rochers humides - Ruissellement sur rochers calcaires	2	RH	54.12 & 62.152	7220*	Prioritaire
Balmes	2	BL	34.11	6110	Prioritaire
Lapiaz, grottes et scialets	4	LP	36.43 ; 61.2 ; 62.3 / 42.21 / 42.4	6170 ; 8120 ; 8310 ; 9410 / 9430*	Communautaire et prioritaire
Eboulis et chaos rocheux	12	EB	61.2 ; 61.231 ; 61.31 ; 61.311 ; 61.3122 ; 61.3123	8120 ; 8130	Communautaire
Pelouses et prairies de fixation d'éboulis	3	PE	36.431 ; 36.4311 ; 36.432	6170	Communautaire
Prairies de couloirs et des pentes argileuses	4	PC	36.412 ; 37.82 ; 36.4311	6170 ; 6430	Communautaire
Pelouses-landines froides	1	LF	36.12 / 31.49	4060	Communautaire
Rocailles et pelouses pionnières des vires et dalles rocheuses calcaires	6	PL	36.43 ; 36.4311 ; 34.11 ; 62.151	6110 ; 6170 ; 8210	Communautaire et prioritaire
Pelouses des sols calcaires	6	CA	36.43 ; 36.4311 ; 36.432	6170	Communautaire
Pelouses et pâtures acidiphiles	3	PA	36.31 ; 36.311 ; 36.4311	/ 6170	Non désigné et communautaire
Prairies nitrophiles et reposoirs	3	PN	36.5 ; 36.52 ; 37.88	ND	Habitat non désigné
Prairies hautes et ourlets herbacés préforestiers des lisières et clairières	5	PH	34.42 ; 37.72 ; 38.3	6430 ; 6520	Non désigné et communautaire
Pelouses mésoxérophiles calcaires de transition	3	PT	34.322E ; 34.3265	6210	Communautaire
Prairies de fauche ou de pâture	7	PR	34.322E ; 34.323E ; 34.3265 ; 38.11 ; 38.22 ; 38.23 ; 38.3	6210 ; 6510 ; 6520	Habitat non désigné, communautaire et prioritaire

Prairies artificielles	2	PF	81 & 82	ND	Habitat non désigné
------------------------	---	----	---------	----	---------------------

Catégorie d'habitat	Nbre d'habitats élémentaire	N° rep ère	Code Corine biotopes	Code EUR15	Statut européen
Mégaphorbiaies et prairies de hautes herbes	7	M G	37.81 ; 37.87 ; 31.871	6430	Non désigné et communautaire
Sources et cours d'eaux	2	SR	24.16 ; 54.1	ND	Habitat non désigné
Landes basses montagnardes et subalpines	6	LB	31.22A ; 31.42 ; 31.431 ; 31.44 ; 31.47	4030 ; 4060	Communautaire
Fruticées et fourrés arbustifs thermophiles	4	FT	31.81 ; 31.88 ; 32.6	5130	Non désigné et communautaire
Fruticées et fourrés arbustifs mésophiles et accrus forestiers	7	FM	31.6213 ; 31.81 ; 31.872 ; 41.39 ; 41.B3 ; 41.D ; 84.2	ND	Habitat non désigné
Pinèdes sylvestres	3	PS	42.58	ND	Habitat non désigné
Hêtraies sèches, hêtraies-pinèdes et hêtraies-pessières sèches	4	HP	41.16	9150	Communautaire
Hêtraies et hêtraies-sapinières neutrophiles à acidiclinales (et pessières de substitution)	4	HN	41.13 ; 43.13 ; 41.16 ; 43.16	9130	Communautaire
Hêtraies et hêtraies-sapinières acidiphiles (et pessières de substitution)	5	HA	41.11 ; 41.112 ; 41.14 ; 43.11 ; 43.112 ; 43.131	9110	Communautaire
Hêtraies-sapinières et sapinières-pessières hygrophiles à hautes herbes	3	HH	41.15 ; 42.212 ; 43.15	9140	Communautaire
Sapinières-pessières de transition entre les étages montagnard et subalpin	1	SP	41.11 / 42.211	9110 / 9410	Communautaire
Pessières subalpines et pessières des stations abyssales	5	BE	42.21 ; 42.211 ; 42.212 ; 42.214 ; 42.215	6430 ; 9410	Communautaire
Pinèdes de Pin à crochet	7	BP	42.4 ; 42.411 ; 42.42 ; 42.4221 ; 42.4223	6170 ; 9430*	Prioritaire
Boisements subalpins de Sorbier et Bouleau pubescent (Betula alba).	1	BS	41.B32	9410	Communautaire
Erablaies de ravins et boisements spécialisés de feuillus mixtes sur blocs et éboulis	5	ER	41.41 ; 41.43	9180*	Prioritaire
Boisements artificiels et plantations de résineux	2	BA	42.26 ; 83.3111	ND	Habitat non désigné
Autres habitats	2	AH	87 ; 86.2 / 85.3	ND	Habitat non désigné

a) Les habitats rares et remarquables du site du Moucherotte

• Les habitats d'intérêt européen

Parmi les 137 unités écologiques ou habitats élémentaires décrits sur le site et ses environs proches, **104 sont désignés " d'intérêt communautaire "**. Parmi ceux-ci, **19 sont retenus " prioritaires "**. Enfin 32 habitats ne sont pas désignés.

Ces 104 unités écologiques ou habitats élémentaires d'intérêt communautaire se rapportent à **21 types d'habitats naturels de l'annexe 1 de la Directive Habitats** (codes EUR15 : 4030, 4060, 5130, 6110, 6170, 6210, 6430, 6510, 6520, 7220, 8120, 8130, 8210, 8310, 9110, 9130, 9140, 9180, 9410, 9430). Elles concernent en particulier :

- des milieux rocheux : falaises, rochers, lapiaz et éboulis (unités R1 à R6, RH1 à RH2, BL1 & BL2, LP1 à LP4, EB1 à EB12),
- différents types de pelouses et prairies (unités PE1 à PE3, PL1 à PL5, PC1 à PC4, LF1, PL1 à PL6, CA1 à CA6, PH1, PH5, PT1 à PT3, PR1 à PR4, PR7),
- des mégaphorbiaies ou formations de hautes herbes (unités MG3 à MG7),
- des landes et fruticées (unités LB1 à LB6, FT4),
- divers types de hêtraies et hêtraies-sapinières (unités HP1 à HP4, HN1 à HN4, HA1 à HA4, HH1 à HH3, SP1),
- des pessières et pinèdes à crochets (unités BE1 à BE5, BP& à BP7),

- des boisements spécialisés de feuillus à bouleaux et sorbiers et des érablaies de ravins (unités BS1, ER1 à ER5).

Les 19 unités écologiques retenues prioritaires (unités PL4, PL5, PR1, PA1, PA2, BM2, PS6, ET2, ET3, ET4), se rapportent à **4 types d'habitats de l'annexe 1** de la Directive Habitats. Il s'agit des formations végétales suivantes :

- des pelouses pionnières des dalles rocheuses calcaires (code 6110),
- des sources et ruissellements pétrifiants (7220),
- des boisements de feuillus mixtes de ravins du Tilio-Acerion (code 9180)
- et des boisements de Pin à crochets sur sol calcaire (code 9430).

A l'échelle européenne, la plupart des habitats désignés d'intérêt communautaire présents sur le site du Moucherotte peuvent être considérés comme ayant une extension géographique limitée, voire même très limitée, ou comme étant représentatifs du domaine biogéographique alpin. Il n'en demeure pas moins qu'ils sont pour certains d'entre-eux assez largement à communément répandus dans l'ensemble des Préalpes du Dauphiné et de Savoie. C'est le cas en général des milieux rocheux, falaises et éboulis calcaires, des fruticées thermophiles, de certains types de formations herbacées de pelouses et prairies, ou encore des hêtraies et hêtraies-sapinières neutrophiles ou acidiphiles, ainsi que des pessières. Le critère de rareté de ces milieux est donc tout relatif selon l'échelle géographique de référence.

En revanche, les milieux désignés prioritaires, qui occupent du reste des surfaces très restreintes et ponctuelles sur le site, tels que les pelouses pionnières des balms thermophiles et des dalles rocheuses calcaires (BL1, BL2, PL5 et PL6), les associations des fissures suintantes des parois calcaires avec dépôts pétrifiants (RH1 & RH2), les boisements de ravins du Tilio-Acerion (unités ER1 à ER5) ainsi que dans une moindre mesure les pinèdes de Pin à crochet (unités BP1 à BP7), sont beaucoup plus localisés et même relativement rares dans les Alpes. Les efforts de gestion-conservatoire devront donc prioritairement porter sur ces types d'habitats. Il en est de même, pour certains habitats non désignés ou non retenus prioritaires au plan européen, qui sont naturellement rares ou peu fréquents sur le site, le massif du Vercors ou même dans les Alpes.

• **Les habitats remarquables au plan national, régional ou local**

Cette évaluation régionale ou locale figure également dans le tableau descriptif des unités écologiques et de végétation ou habitats.

En dehors des milieux déjà cités comme étant prioritaires en terme de conservation à l'échelle européenne (pelouses pionnières des dalles rocheuses calcaires, sources et ruissellements pétrifiants, boisements de feuillus mixtes de ravins du Tilio-Acerion et boisements de Pin à crochets sur sol calcaire et dont l'intérêt régional et local n'est pas à démentir), plusieurs unités écologiques sont à remarquer dans une optique de gestion-conservatoire des habitats. Ce sont en particulier :

- **23 habitats dont les enjeux de conservation peuvent être qualifiés d'assez importants :**
 - Falaises et rochers calcaires très ombragés et humides d'altitude - Association à *Cystopteris* des Alpes (*Cystopteris alpina*) [unité R4]
 - *Pâturages acidiphiles à Fétuque noirissante* (*Festuca nigrescens*) avec Nard raide (*Nardus stricta*) [unité PA2]
 - Mégaphorbiaies subalpines méso-hygrophiles à Aconit tue-loup (*Aconitum lycoctonum subsp. vulparia*) [unité MG5]
 - Mégaphorbiaies subalpines hygrophiles à Adénostyle à feuilles d'alliaire (*Cacalia alliariae*) [unité MG6]

- Landes subalpines asylvatiques, méso-hygrophiles et sciaphiles, à Rhododendron ferrugineux (*Rhododendron ferrugineum*) et Myrtille (*Vaccinium myrtillus*) [unité LB5]
 - Landes subalpines acidiphiles froides d'altitude à Myrtille (*Vaccinium myrtillus*) et Airelle rouge (*Vaccinium vitis-idaea*) [unité LB6]
 - Fourrés des combes fraîches et humides à Saule à grandes feuilles (*Salix appendiculata*) avec Sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*) [unité FM3]
 - Pinèdes sylvestres méso-xérophiles à xérophiles à Calamagrostis des montagnes (*Calamagrostis varia*) [unité PS1]
 - Pinèdes sylvestres méso-xérophiles à xéroclines, sur pentes et éboulis marno-calcaires, à Brachypode rupestre (*Brachypodium rupestre*) [unité PS2]
 - Pinèdes sylvestres méso-xérophiles à xéroclines, sur pentes et éboulis marno-calcaires, à Fétuque marginée (*Festuca marginata* subsp. *gallica*) et Brome dressé (*Bromus erectus*) [unité PS3]
 - Hêtraies, hêtraies-pinèdes et hêtraies-pessières méso-xérophiles calcicoles, à sous-bois de Sesslerie bleutée (*Sesleria caerulea*) avec Calamagrostide des montagnes (*Calamagrostis varia*) [unité HP3]
 - Hêtraies, hêtraies-pinèdes et hêtraies-pessières méso-xérophiles calcicoles, à sous-bois de Sesslerie bleutée (*Sesleria caerulea*) et Laïche blanche (*Carex alba*) [unité HP4]
 - Hêtraies-sapinières sur chaos rocheux calcaires ombragés et moussus, avec Moehringie mousse (*Moehringia muscosa*) [unité HN1]
 - Hêtraies-sapinières et sapinières-pessières hygrophiles et fraîches, riches en Erable sycomore (*Acer pseudoplatanus*), à sous-bois d'Adénostyle à feuilles d'alliaire (*Cacalia alliariae*) et Laitue des Alpes (*Cicerbita alpina*) [unité HH2]
 - Pessières hygrophiles sur sol profond, à sous-bois largement dominé par l'Adénostyle à feuilles d'alliaire (*Cacalia alliariae*), la Laitue des Alpes (*Cicerbita alpina*) et la Fougère femelle (*Athyrium filix-femina*) [unité HH3]
 - Pinèdes claires méso-xérophiles à mésophiles, en bosquets, pré-bois et/ou arbres épars de Pin à crochets (*Pinus uncinata*), souvent purs ou avec parfois un peu d'Epicéa (*Picea abies*), sur pelouse rocailleuse calcicole à Sesslerie bleuté (*Sesleria caerulea*), à Globulaire à feuilles en coeur (*Globularia cordifolia*) et Laïche toujours verte (*Carex sempervirens*) [unité BP3]
 - Pinèdes assez denses de Pin à crochets (*Pinus uncinata*), associées en codominance au Sapin (*Abies alba*), sur pelouse calcicole à Sesslerie bleuté (*Sesleria caerulea*) avec souvent Globulaire à tiges nues (*Globularia nudicaulis*) [unité BP4]
 - Pinèdes claires en bosquets, pré-bois et arbres épars de Pin à crochets (*Pinus uncinata*), sur lande xérophile à Genévrier nain (*Juniperus sibirica*) et Raisin d'ours (*Arctostaphylos uva-ursi*) [unité BP5]
 - Boisements mixtes de petits feuillus mésoxérophiles : Erable à feuilles d'obier (*Acer opalus*), Alisier de Mougeot (*Sorbus mougeotii*), Nerprun des Alpes (*Rhamnus alpina*), Noisetier (*Corylus avellana*), Frêne (*Fraxinus excelsior*) [unité ER1]
 - Erablaies de ravins à Erable sycomore (*Acer pseudoplatanus*), Doradille langue-de-cerf (*Asplenium scolopendrium*), Polystic lobé (*Polystichum aculeatum*) et Cardamine à sept feuilles (*Cardamine heptaphylla*) [unité ER2]
 - Erablaies de ravins à Erable sycomore (*Acer pseudoplatanus*) sur hautes herbes caractérisées par la Barbe de bouc (*Aruncus dioicus*) [unité ER3]
 - Erablaies de ravins et combes d'Erable sycomore (*Acer pseudoplatanus*) sur mégaphorbiaie montagnarde à Fougère femelle (*Athyrium filix-femina*) et Pétasite blanc (*Petasites albus*) [unité ER4]
- 14 habitats dont les enjeux de conservation peuvent être qualifiés Importants :

- Entrées de grottes et scialets [unité LP4]
 - Eboulis calcaires de blocs petits à fins mobiles, à Adénostyle des Alpes (*Cacalia alpina*) et Cerfeuil des Alpes (*Anthriscus sylvestris* subsp. *alpina*) [unité EB4]
 - Eboulis calcaires et marno-calcaires d'altitude de petits blocs mobiles, en conditions relativement thermophiles, à Renoncule de Segui (Ranunculus seguieri) [unité EB11]
 - Prairies fraîches sur éboulis fixés argilo-calcaires, à Calamagrostis des montagnes (*Calamagrostis varia*), avec Laîche méridionale (*Carex austroalpina*) et Séslerie bleutée (*Sesleria caerulea*) [unité PC3]
 - Prairies fraîches de couloir à Laîche méridionale (*Carex austroalpina*) et Séslerie bleutée (*Sesleria caerulea*) [unité PC4]
 - Pelouses-landines des rocailles calcaires exposées, en conditions froides, à Dryade à huit pétales (*Dryas octopetala*) et Saule à feuilles rétuses (*Salix retusa*) [unité LF1]
 - Pelouses très sèches sur rocailles xérophiles à xérothermophiles à Globulaire à feuilles en cœur (*Globularia cordifolia*), Héliantheme alpestre (*Helianthemum oelandicum* subsp. *alpestre*) et Anthyllide des montagnes (*Anthyllis montana*) et petites labiées suffrutescentes [unité PL4]
 - Pelouses pionnières des rebords de rocailles et dalles calcaires et calcarogréseuses à Orpin blanc (*Sedum album*) et/ou Orpin acre (*Sedum acre*), thérophytes et bryophytes [unité PL6]
 - Mégaphorbiaies subalpines très hygrophiles à Adénostyle à feuilles d'alliaire (*Cacalia alliariae*) et Laitue des Alpes (*Cicerbita alpina*) [unité MG7]
 - Sources et suintements [unité SR1]
 - Landes montagnardes thermoacidiphiles à Callune (*Calluna vulgaris*) et Genêt ailé (*Chamaespartium sagittalis*) [unité LB3]
 - Pessièrès claires et pré-bois d'épicéa (*Picea abies*), sur couvert de Calamagrostis des montagnes (*Calamagrostis varia*) [unité BE1]
 - Pinèdes claires en bosquets, pré-bois et arbres épars de Pin à crochets (*Pinus uncinata*), souvent pur ou parfois avec Epicéa (*Picea abies*), sur lande mésohygrophile à Rhododendron ferrugineux (*Rhododendron ferrugineum*) et Myrtille (*Vaccinium myrtillus*) [unité BP6]
 - Erablaies de ravins et combes d'Erable sycomore (*Acer pseudoplatanus*) à hautes herbes, sur mégaphorbiaie subalpine à Adénostyle à feuilles d'alliaire (*Cacalia alliariae*), Sèneçon à feuilles ovales (*Senecio ovatus*) et Aconits (*Aconitum lycoctonum* subsp. *vulparia* & *Aconitum variegatum* subsp. *paniculatum*) [unité ER5]
- **et 10 habitats dont les enjeux de conservation peuvent être qualifiés de très importants :**
- Rochers et éboulis humides moussus, pieds de parois froides et suintantes - Association à Cystoptéris des montagnes (*Cystopteris montana*) [unité R5]
 - Associations des fissures suintantes des parois calcaires à Laîche à épis courts (*Carex brachystachys*) et Grassette des Alpes (*Pinguicula alpina*) [unité RH1]
 - Parois suintantes à Saxifrage jaune (*Saxifraga aizoides*) [unité RH2]
 - Balmes sèches de montagne à Myosotis à fleurs minuscules (*Myosotis minutiflora*) [unité BL2]
 - Eboulis calcaires de blocs mobiles, à Ail à fleurs de narcisse (*Allium narcissiflorum*) [unité EB9]
 - Eboulis calcaires de blocs stabilisés à Gaillet des rochers (*Galium saxosum*) [unité EB10]
 - Pessièrès acidiphiles des stations froides plus ou moins abyssales, à Myrtille (*Vaccinium myrtillus*), avec Airelle rouge (*Vaccinium vitis-idaea*) et Lycopode à feuilles de genévrier (*Lycopodium annotinum*) [unité BE3]

- Pinèdes claires méso-xérophiles à xérophiles, en bosquets, pré-bois et/ou arbres épars de Pin à crochets (*Pinus uncinata*), à sous-bois de Calamagrostis des montagnes (*Calamagrostis varia*) [unité BP2]
- Pinèdes claires de Pin à crochets (*Pinus uncinata*) des stations froides sur lande très moussue, avec éricacées notamment Airelle rouge (*Vaccinium vitis-idaea*), et Rhododendron ferrugineux (*Rhododendron ferrugineum*), sur chaos rocheux [unité BP7]
- Boisements clairs de Bouleau pubescent (*Betula alba*) et de Sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*), avec parfois le Pin à crochets (*Pinus uncinata*) et/ou l'Épicéa (*Picea abies*), sur lande à Rhododendron ferrugineux (*Rhododendron ferrugineum*) et Myrtille (*Vaccinium myrtillus*), colonisant les chaos rocheux froids [unité BS1]

Pour les habitats dont les enjeux de conservation peuvent être qualifiés de très importants en dehors des milieux rocheux (rochers, parois, balmes et éboulis), il faut tout particulièrement remarquer que les habitats concernés sont essentiellement des milieux forestiers de stations froides sur chaos rocheux. Ces milieux forestiers particuliers et remarquables se concentrent sur la partie nord-est du site : Trou de Poussebou, les Trois Pucelles, vallons de la cheminée et des Forges.

Les efforts de gestion-conservatoire devront également porter plus particulièrement sur ces milieux et sur ce secteur.

b) Les habitats rares et remarquables de la partie ouest du Vercors

• Les habitats forestiers remarquables

- ✓ Les forêts de ravins sur calcaire (diverses érablaies et frênaies) sont encore assez fréquente mais se raréfient fortement en allant vers le sud de la zone et du Vercors en général. Les forêts de l'étage montagnard ont la flore la plus riche avec des espèces comme l'Aconit panaché (*Aconitum variegatum*) et le Cynoglosse d'Allemagne (*Cynoglossum germanicum*).
- ✓ Dans la zone ouest, à substrat molassique, certaines combes hébergent des frênaies à Groseiller rouge (*Ribes rubrum*) avec des espèces rares comme Millepertuis androsème (*Hypericum androsaemum*) ou la Laîche maigre (*Carex strigosa*).
- ✓ Une originalité de ce secteur consiste en la présence de cordons de forêts alluviales (aulnaies-frênaies et saulaies) le long de l'Isère (environs de Saint-Romans), habitats rare au sein du parc et réduits en surface à cause de l'encaissement du cours d'eau. Les Saulaies longuement inondées hébergent en particulier l'Oseille géante (*Rumex hydrolapathum*). Ces milieux dépendent de la hauteur moyenne du niveau de l'eau. EDF qui contrôle pour partie celle-ci au niveau du barrage de Beauvoir-en-Royans joue donc un rôle important dans la dynamique de ceux-ci.

• Les pelouses, prairies et landes sèches remarquables

- ✓ Les pelouses calcaires à bilan hydrique moyen, dominées par le Brome dressé (*Bromus erectus*), milieux hébergeant de nombreuses orchidées, dont les seules stations iséroises d'Ophrys miroir (*Ophrys drumana*), sont bien représentées mais leur diversité est localement menacée par l'abandon du pastoralisme et surtout de la fauche, qui se traduisent peu à peu par un embroussaillage croissant.

- ✓ Si le Vercors est un massif essentiellement calcaire, des affleurements de roches non calcaires (sables et argiles acides) existent sur son territoire. Sur ces substrats relativement localisés, des milieux originaux et souvent très localisés sur des surfaces modestes se sont constitués :
 - o les sables grossiers de l'Albien, particulièrement présents dans la région de la Chapelle-en-Vercors, hébergent une flore très intéressante pour la région ou le parc du Vercors, avec notamment des pelouse et landes à Callune fausse-bruyère (*Calluna vulgaris*), Jonc rude (*Juncus squarrosus*), Lycopode en massue (*Lycopodium clavatum*) et Polygale à feuilles de serpolet (*Polygala serpyllifolia*), ou des pelouses écorchées à Brome dressé (*Bromus erectus*) et Canche gracieuse (*Aira elegantissima*). Le maintien d'une luminosité suffisante au sol par le pâturage, l'entretien des bords de pistes forestières ou de coupe-feux est impératif pour assurer une bonne conservation des espèces patrimoniales de ces milieux.
 - o sur les dépôts sablo-graveleux de la Bourne et de la basse Vernaison, des pelouses xérophiles et thermophiles à Liseron cantabrique (*Convolvulus cantabricus*) hébergent localement la Scrophulaire luisante (*Scrophularia lucida*) et diverses plantes annuelles comme la Vulpie à épillets disposés d'un seul côté (*Vulpia unilateralis*). C'est surtout l'éventuelle extension des carrières qui est la menace la plus lourde pour ces milieux.

- **Les milieux humides remarquables**

- ✓ Les prairies humides ou marécageuses sont rares d'une manière générale sur la partie ouest du territoire du parc naturel régional du Vercors, hormis sur la haute-Vernaison, où elles sont un peu mieux représentées. Les plus originales sont :
 - o les prairies humides à tendance acide à Laîche brune (*Carex nigra*) et Epilobe des marais (*Epilobium palustre*), disséminées autour de la Chapelle-en-Vercors
 - o les bas-marais alcalin à Laîche de Davall (*Carex davalliana*) et Œillet superbe (*Dianthus superbus*), milieu relictuel dans la partie aval du marais de Léoncel
 - o les prairies para-tourbeuses à Marisque (*Cladium mariscus*) et Choin noircissant (*Schoenus nigricans*), rencontrées ponctuellement dans le secteur du marais des Sagnes sur Saint-Romans et par ailleurs très dégradées (embroussaillage, plantation de peupleraies).
- ✓ Quelques tuffières avec Fougère capillaire de Vénus (*Adiantum capillus-veneris*) existent dans le bassin de la Vernaison et de la Bourne. Sur marnes, les suintements offrent des milieux favorables aux Grassettes : Grassette des marais (*Pinguicula vulgaris*) et Grassette à grandes fleurs (*Pinguicula grandiflora*).
- ✓ Les abords du lac de Bouvante présentent plusieurs milieux humides rares : ru à *Groenlandia densa* et Characées, berges vaseuses soumises au marnage à Souchet brun (*Cyperus fuscus*), Leersie faux-riz (*Leersia oryzoides*), Cresson de forêt (*Rorripa sylvestris*).
- ✓ Les quelques mares du plateau du Vercors sont particulièrement intéressantes, mais fragiles et la flore très variable d'une mare à l'autre. On peut y rencontrer le Vulpin fauve (*Alopecurus aequalis*), le Jonc bulbeux (*Juncus bulbosus*) dont il s'agit de la seule station vercusienne connue, et la véronique en écusson (*Veronica scutellata*).

- **Les milieux rocheux remarquables**

- ✓ C'est dans les falaises thermophiles des Gorges du Nant et de Combe-Laval notamment que se rencontrent les rares populations de Genévrier thurifère (*Juniperus thurifera*) du Vercors ouest et la Raiponce de Charmeil (*Phyteuma charmelii*), espèce protégée au niveau régional Rhône-Alpes.
- ✓ Les falaises ombragées et plus en altitude hébergent notamment l'Arabette à feuilles de serpolet (*Arabis serpyllifolia*), le Mélinet glabre (*Cerinth glabra*), la Primevère auricule (*Primula auricula*) et la Silène naine (*Silene pusilla*) dans la partie nord de la zone (Mallevall).

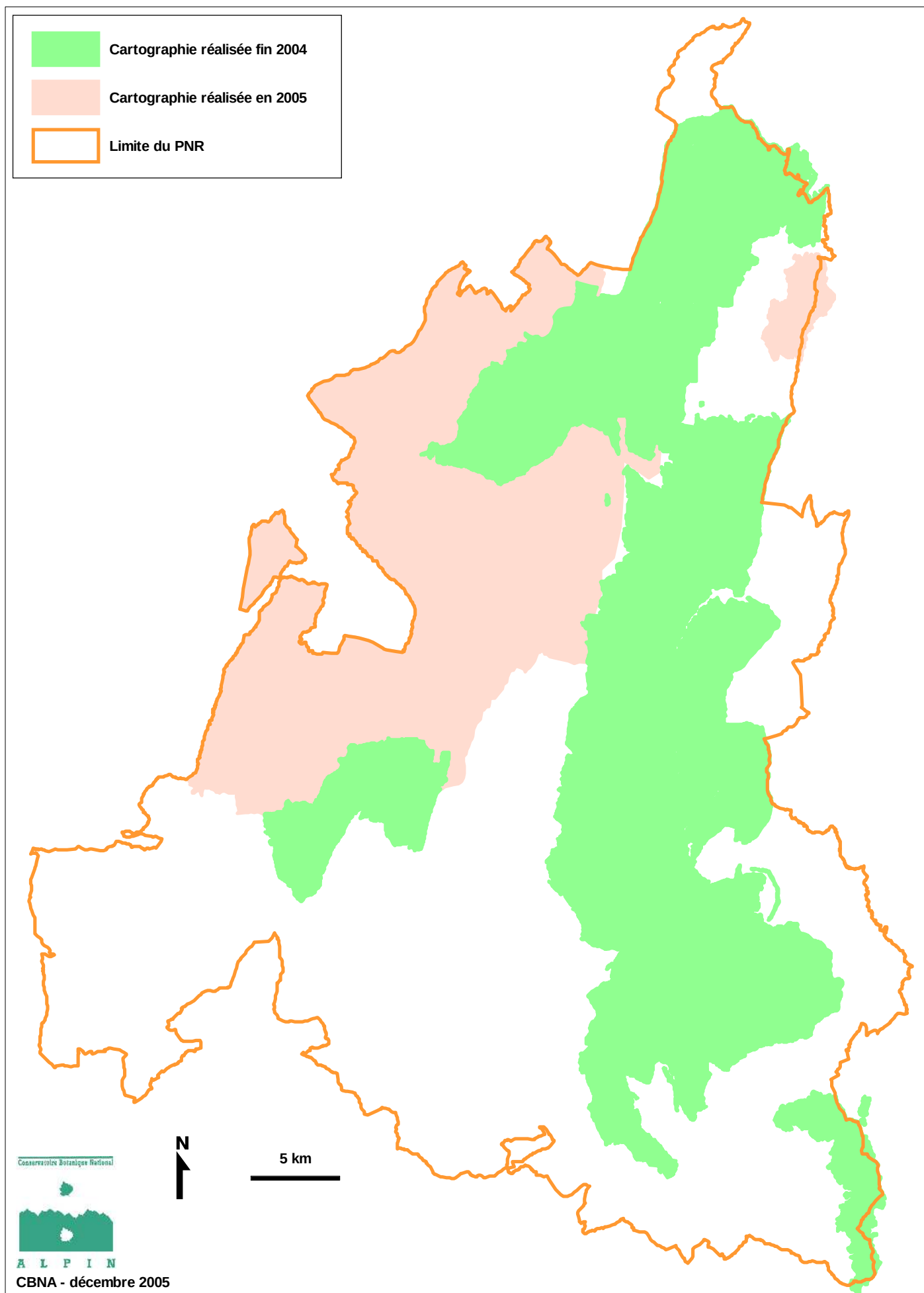
3 LES CARTES THEMATIQUES

Plusieurs cartes thématiques ont été réalisées, à partir de la sélection d'informations descriptives spécifiques issues du SIG (voir « Atlas cartographique »). Quelques cartographies appellent un commentaire.

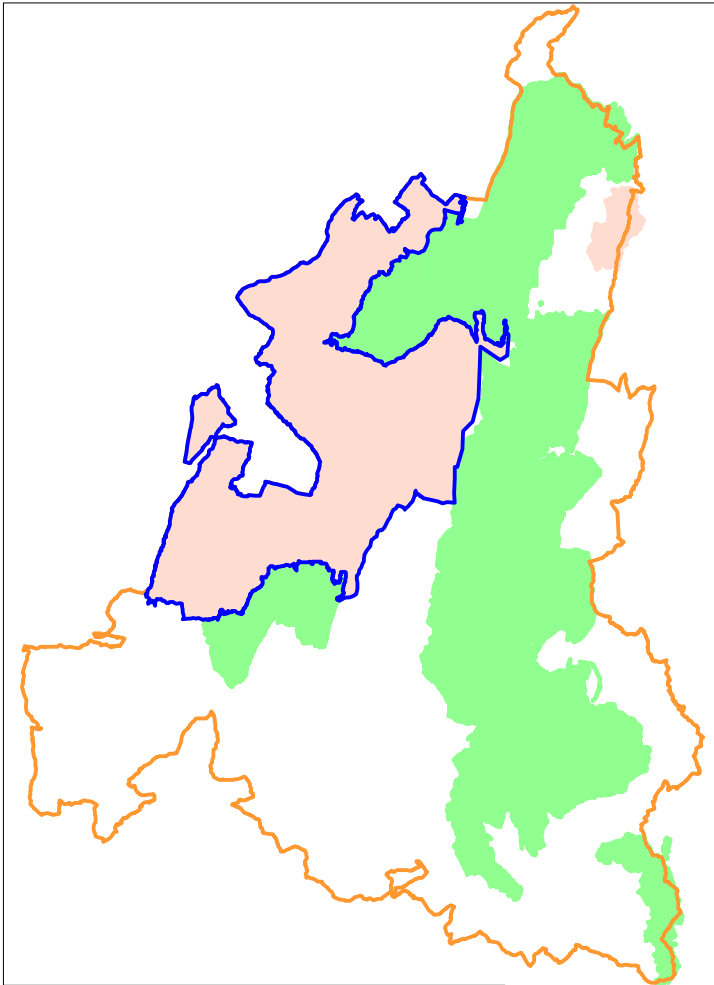
- La carte « Habitats simplifiés » se limite à exprimer de façon simple les habitats principaux, c'est à dire dominants (ou prépondérants), de chacun des polygones. Les habitats associés (jusqu'à quatre habitats au total pour un polygone donné) n'apparaissent pas sur cette cartographie, dans un souci de clarté. Ils auraient pu y être figurés en surimposant un système de hachures, dont l'épaisseur aurait été proportionnelle à leur recouvrement respectif, mais qui l'aurait rendu trop confuse
- La carte des « Milieux ponctuels » fait figurer les entités ou sous-entités de surface trop restreinte pour être représentées sur les cartes d'habitats. Ces milieux ponctuels sont représentées sous forme de symboles permettant leur localisation.
- Les cartes de « Répartition des habitats d'intérêt communautaire et d'intérêt prioritaire » font figurer les habitats reconnus remarquables au plan européen, dans le cadre de la mise en œuvre de la Directive Habitats.
- Diverses cartes spécifiques ont été réalisées par familles d'habitats : falaises et rochers calcaires, éboulis, lapiaz, pelouses et rocailles, prairies hautes, landes et fruticées, boisements
- Les cartes de répartition d'espèces : « Espèces végétales inscrites à la Directive Habitats », « Espèces végétales protégées », « Espèces végétales rares » ont été établies à partir des relevés botaniques géo-localisés effectués au cours de l'été précédent.

ANNEXES CARTOGRAPHIQUES

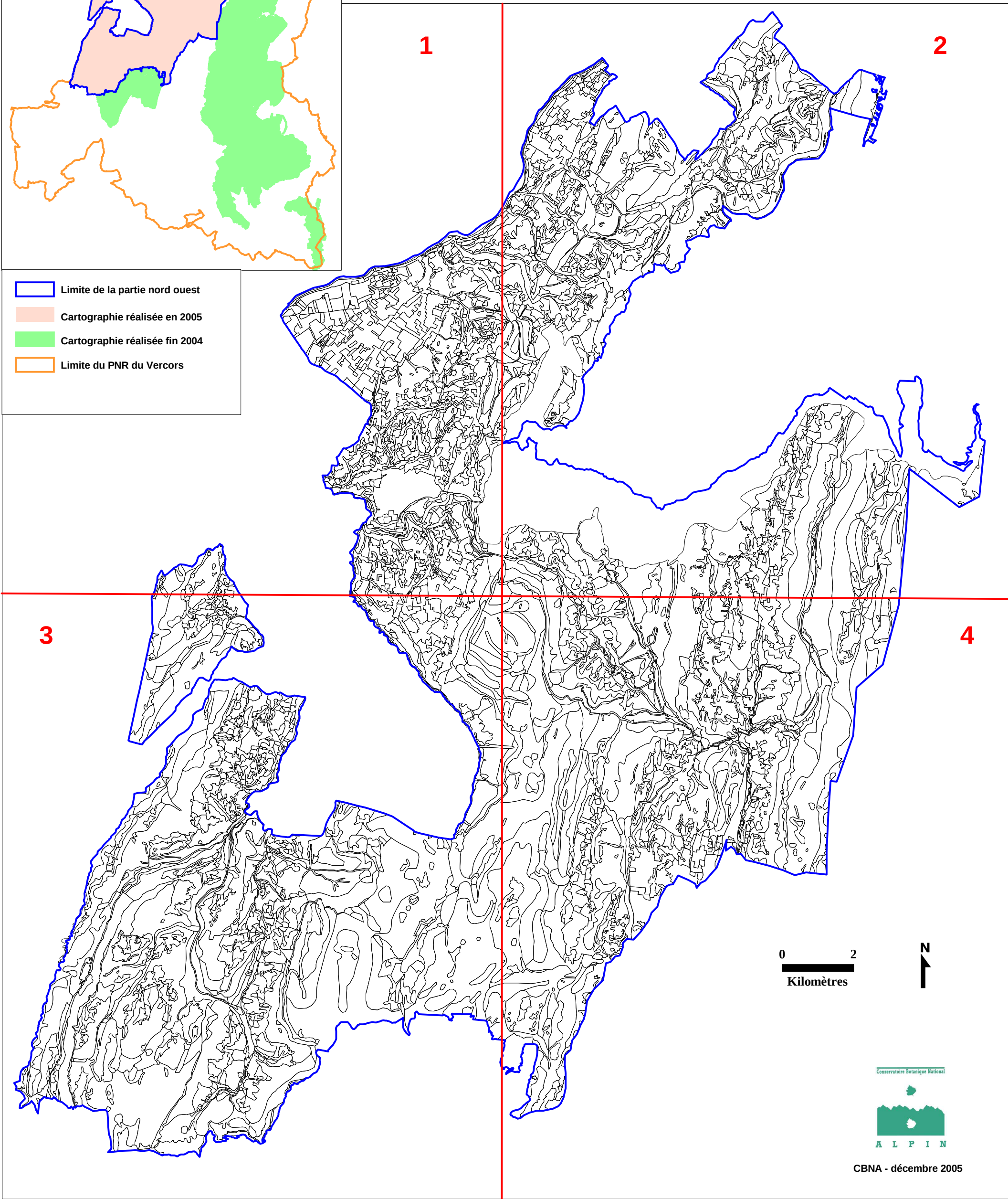
Cartographie du Parc Naturel Régional du Vercors



Etat d'avancement de la cartographie des habitats naturels et semi-naturels de la partie nord-ouest du PNR du Vercors



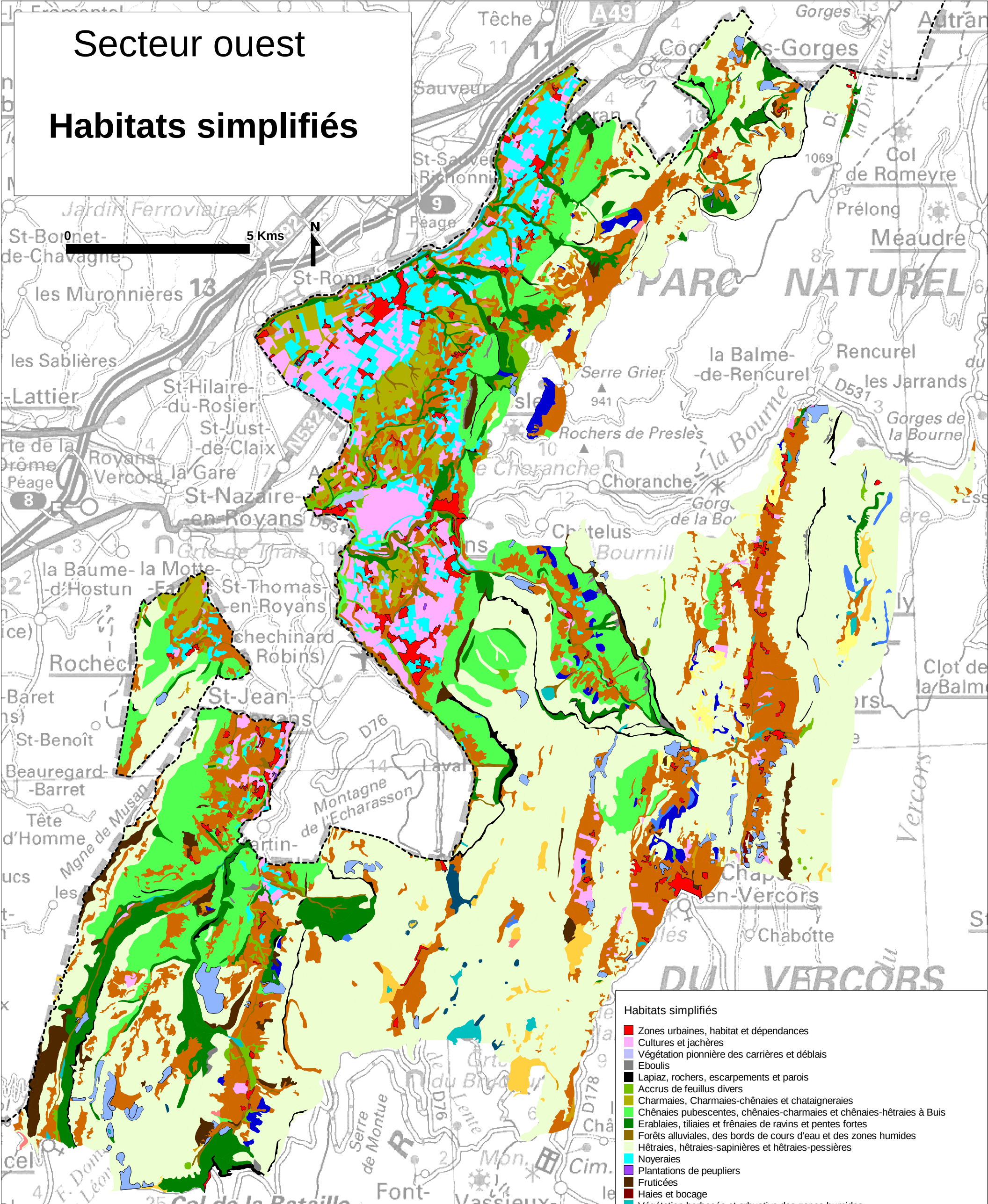
- Limite de la partie nord ouest
- Cartographie réalisée en 2005
- Cartographie réalisée fin 2004
- Limite du PNR du Vercors



Cartographie du Parc Naturel Régional du Vercors

Secteur ouest

Habitats simplifiés



SCAN 250 © IGN 2001

Décembre 2005

Rhône-Alpes

Région

DIACT

Parc naturel régional du Vercors

Conservatoire Botanique National

ALPIN

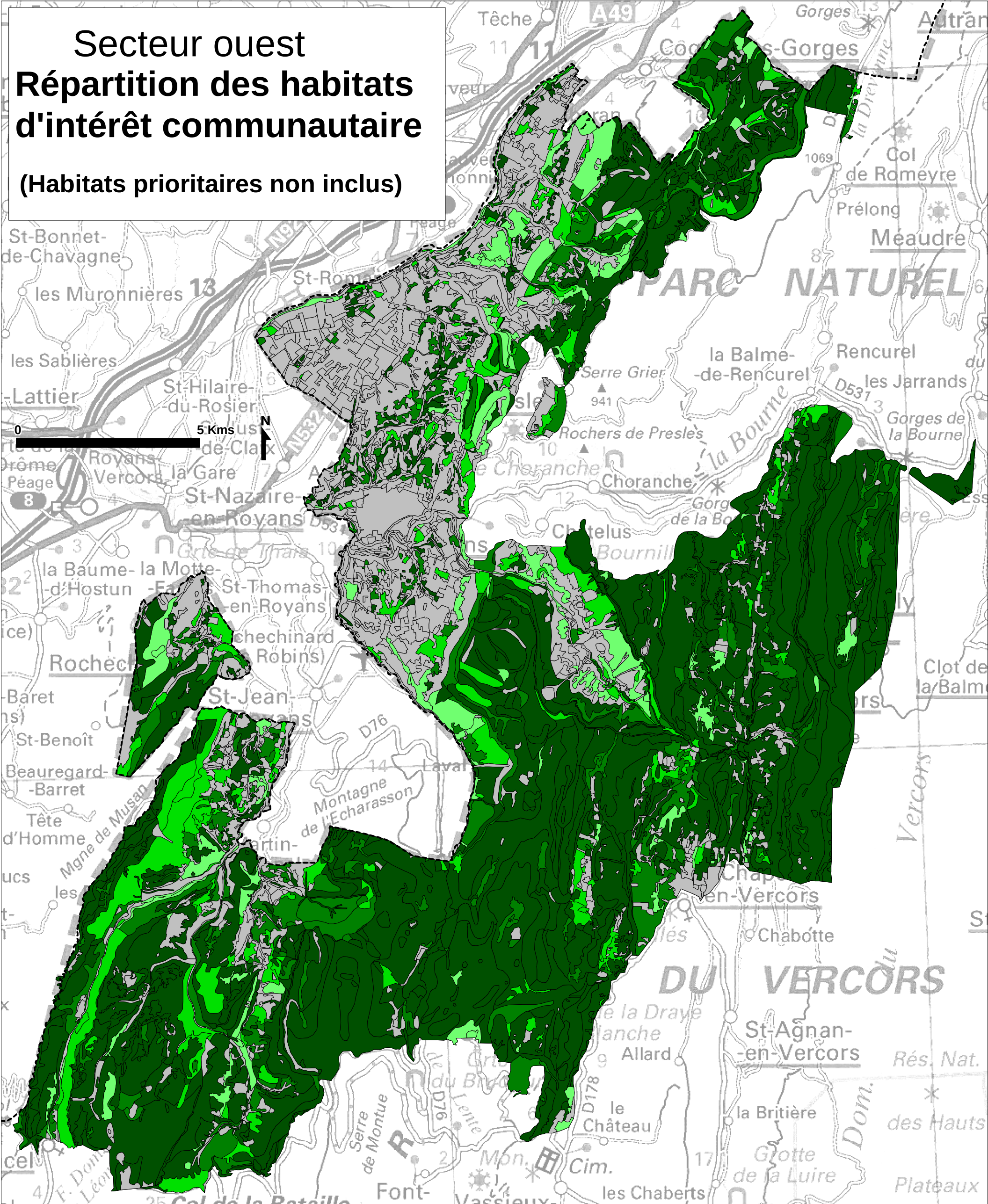
Habitats simplifiés

- Zones urbaines, habitat et dépendances
- Cultures et jachères
- Végétation pionnière des carrières et déblais
- Eboulis
- Lapiaz, rochers, escarpements et parois
- Accrus de feuillus divers
- Charmaies, Charmaies-chênaies et chataigneraies
- Chênaies pubescentes, chênaies-charmaies et chênaies-hêtraies à Buis
- Erablaies, tiliaies et frênaies de ravins et pentes fortes
- Forêts alluviales, des bords de cours d'eau et des zones humides
- Hêtraies, hêtraies-sapinières et hêtraies-pessières
- Noyeraies
- Plantations de peupliers
- Fruticées
- Haies et bocage
- Végétation herbacée et arbustive des zones humides
- Boisements artificiels de résineux
- Pessières et pessières-sapinières
- Pinèdes sylvestres
- Landes
- Pelouses acides
- Pelouses calcicoles
- Pelouses sèches
- Prairies de fauche et pâtures
- Végétation herbacée des clairières
- Mégaphorbiaies et fourrés herbacés de lisières
- Végétation nitrophile et des renouillers

----- Limite du PNR du Vercors

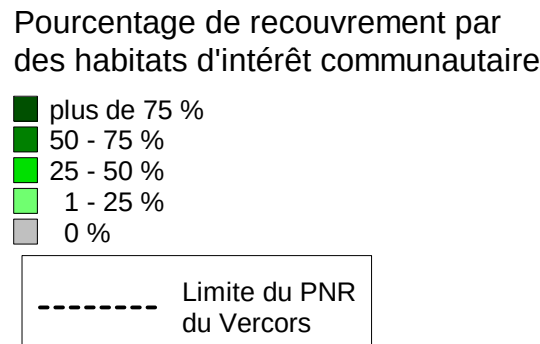
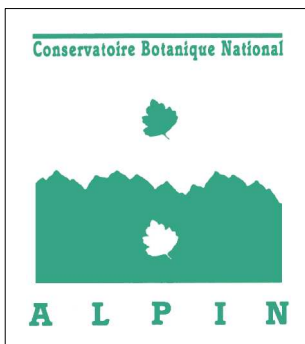
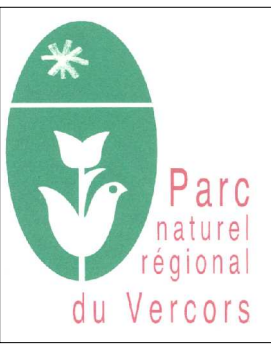
Cartographie du Parc Naturel Régional du Vercors

Secteur ouest
**Répartition des habitats
d'intérêt communautaire**
(Habitats prioritaires non inclus)



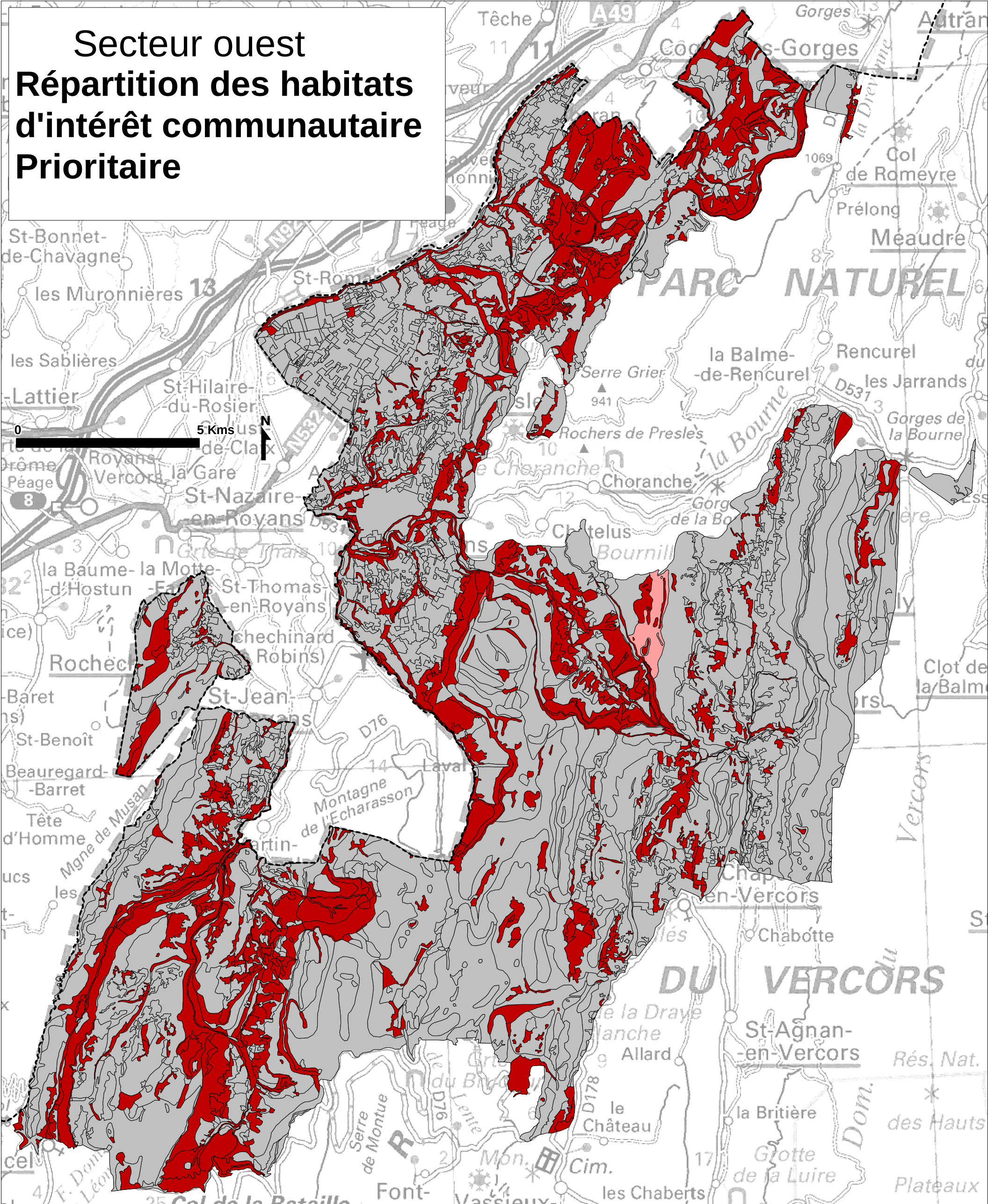
SCAN 250 © IGN 2001

Décembre 2005



Cartographie du Parc Naturel Régional du Vercors

Secteur ouest Répartition des habitats d'intérêt communautaire Prioritaire

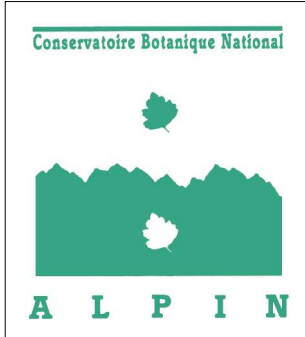


SCAN 250 © IGN 2001

Décembre 2005

Rhône-Alpes Région

DIACT



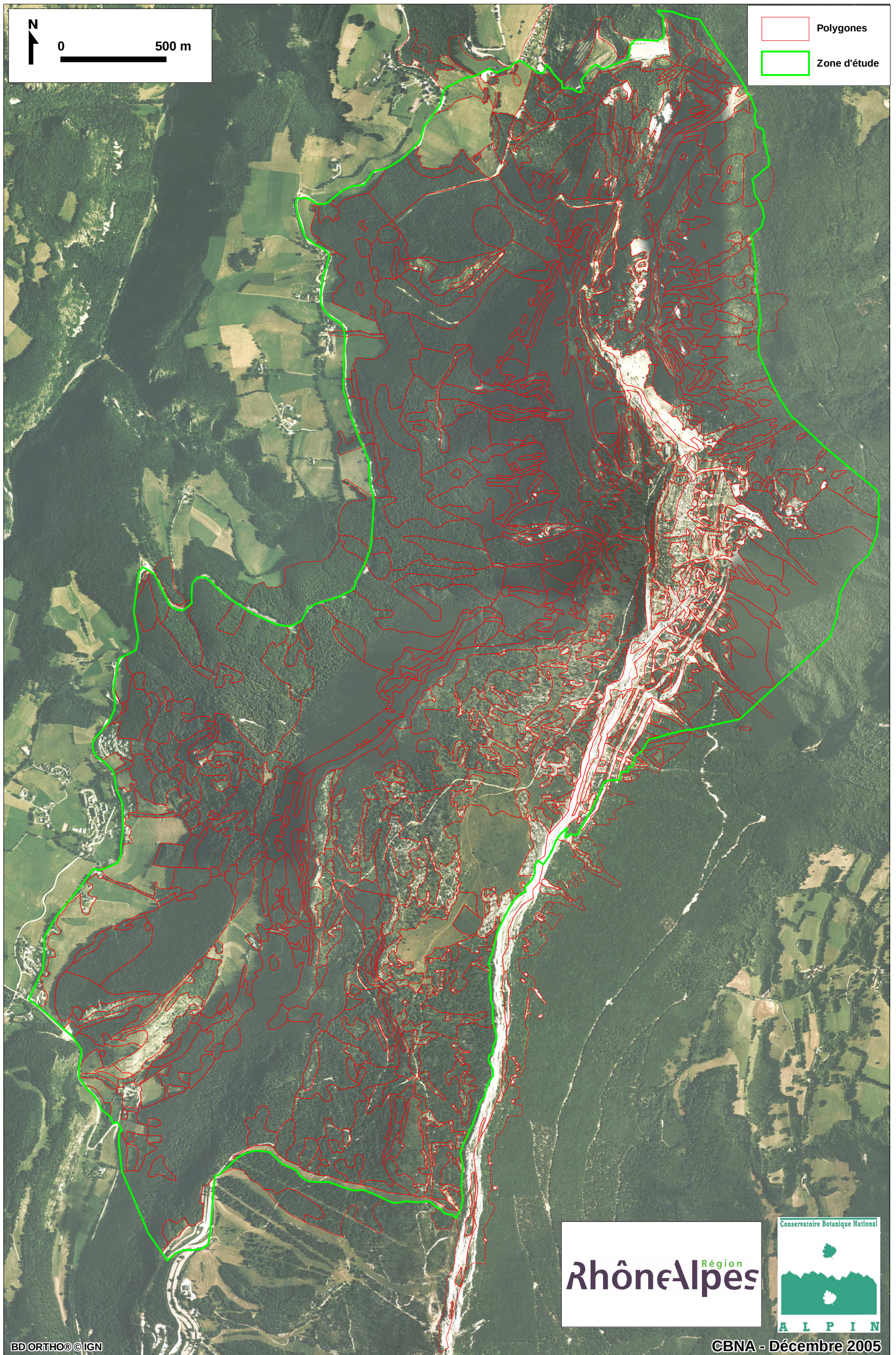
Pourcentage de recouvrement par des habitats d'intérêt communautaire prioritaire

- plus de 75 %
- 25 - 50 %
- 1 - 25 %
- 0 %

----- Limite du PNR du Vercors

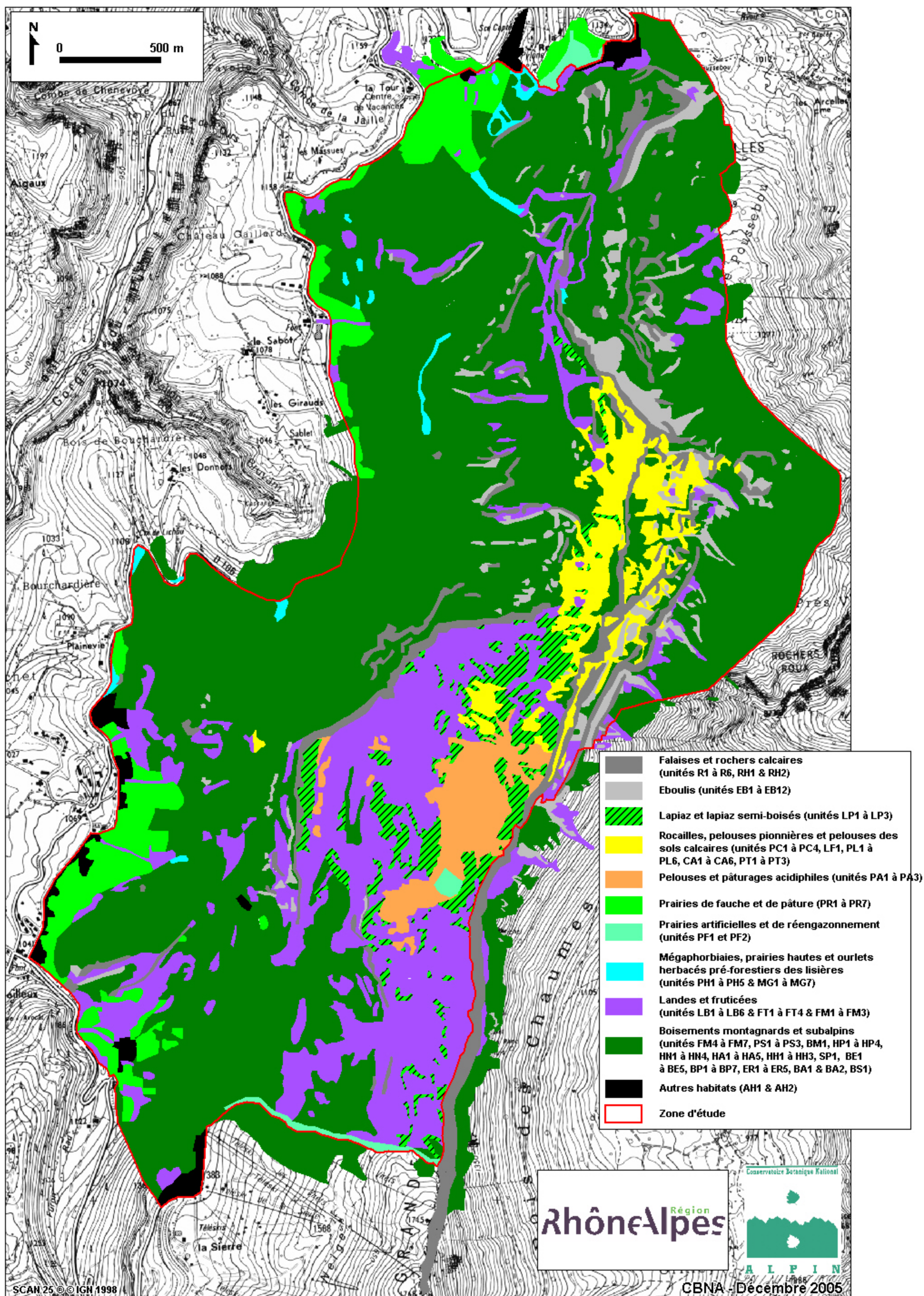
SECTEUR DU MOUCHEROTTE

Polygones



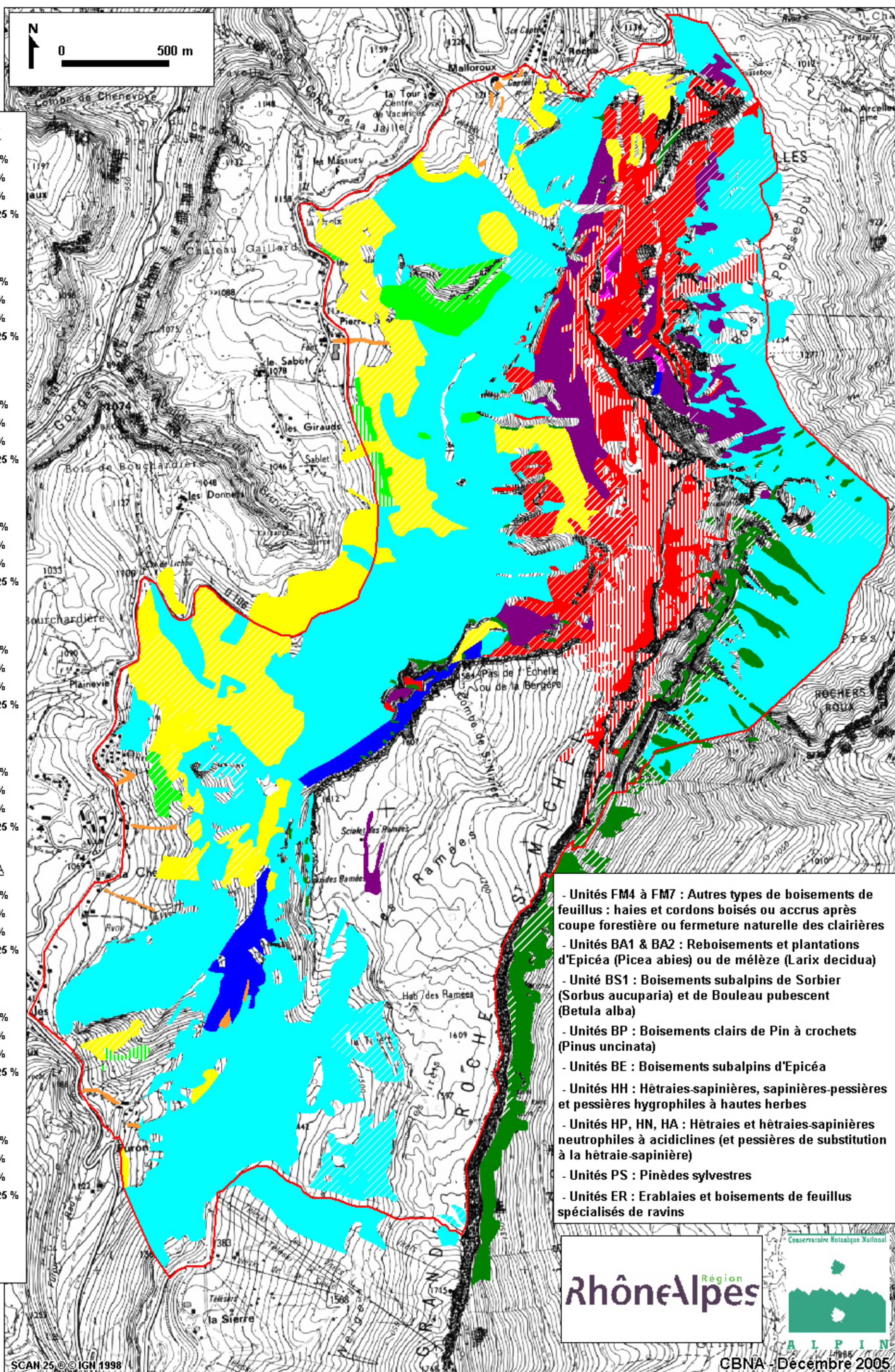
SECTEUR DU MOUCHEROTTE

Habitats simplifiés



SECTEUR DU MOUCHEROTTE

Principaux types de boisements



Rhône-Alpes



CBNA - Décembre 2005

BIBLIOGRAPHIE

- ALLIER,C., RITTER,J., 1970, **L'Androsaco-Gentianetum du Vercors méridional et les groupements vicariants des Baronnie**, Ann. Litt. Univ. Besançon 125:271-292, in Actes Coll. Flore & Vég. Chaînes Alpine & Jurassienne
- ANONYME, 1912, **Aperçu sommaire de la géographie botanique du Massif du Vercors**, Bull. Soc. Bot. Fr. (1904) 59:6-19, Session extraordinaire du Vercors
- ANONYME, 1979, **La forêt de Lente**, FRAPNA Drôme Association de Défense du Plateau de Lente, Rapport de stage, 40 p.
- ANONYME, 1981, **Section de Grenoble - Alpes de Savoie et du Dauphiné. Sorties de 1981**, Pl. Montagne 29e année, 8 (119):197-200
- ANONYME, 1983, **Section de Grenoble - Alpes de Savoie et du Dauphiné. Sorties de 1983**, Pl. Montagne 32e année, 8 (128):476-477
- ANONYME, 1985, **Alpes du Dauphiné et de Savoie - Sorties de 1984**, Pl. Montagne 34e année, 9 (134):190-191
- ANONYME, 1986, **Section de Grenoble - Alpes du Dauphiné et de Savoie. Sorties de 1985 (suite)**, Pl. Montagne 35e année, 9 (137):287-288
- ANONYME, 1993, **Section Dauphine-Savoie. Sorties botaniques de l'année 1992**, Pl. Montagne 42e année, 11 (165):213-214
- ANONYME, 2000, **Développement touristique et économique du Vercors central. Amélioration de l'accessibilité. Aménagement de la RD518 entre Sainte-Eulalie-en-Royans et les Baraques en Vercors. Etude d'impact : les Petits Goulets, section intermédiaire, les Grands Goulets**, Rapport d'étude, Conseil Général de la Drôme, Service Technique Départemental
- ARDOIN,R., 1993, **Une saxifragacées méconnue : le Saxifrage du Dauphiné**, Bull. Soc. Bot. Dauph. Gentiana 3:8-9
- ARDOIN,R., DELARUE,G., 1994, **Sortie mycologique dans les forêts et les prairies d'Esparron (Vercors, Isère)**, Bull. Soc. Dauphin. Etudes Biol. Protect. Nat. Bio-Club 22:93
- ARVET-TOUVET,C., 1871, **Essai sur les plantes du Dauphiné. Diagnosis Specierum Novarum vel dubio praeditarum**, Prudhomme, Grenoble, 72 p.
- ARVET-TOUVET,C., 1873, **Monographie des Pilosella et des Hieracium du Dauphiné suivie de l'analyse de quelques autres plantes**, Prudhomme, Grenoble, 54 p.
- ARVET-TOUVET,C., 1876, **Supplément à la monographie des Pilosella et des Hieracium du Dauphiné suivi de l'analyse de quelques autres plantes**, Vve Rigaudin, Grenoble, 39 p.
- ARVET-TOUVET,C., 1879, **Additions à la monographie des Pilosella et des Hieracium du Dauphiné suivies de l'analyse de quelques autres plantes**, Vve Rigaudin, Grenoble, 20 p.
- ARVET-TOUVET,C., 1881, **Spicilegium rariorum vel novorum Hieracium praecipue Americanorum et Europaeorum**, Vve Rigaudin, Grenoble
- ARVET-TOUVET,C., 1883, **Notes sur quelques plantes des Alpes précédées d'une revue des Hieracia scandinaviae exsiccata de C.J. Lindeberg**, Vve Rigaudin, Grenoble, 28 p.
- ARVET-TOUVET,C., 1885, **Commentaire sur le genre Hieracium**, Assoc. Franç. Avancem. Sci.Congr. 14:426-436, Congrès de Grenoble
- ARVET-TOUVET,C., 1887, **Les Hieracium des Alpes françaises ou occidentales de l'Europe**, Ann. Soc. Linn. Lyon (1847) 34:131 p., Lechevalier Paris 1888
- ARVET-TOUVET,C., GAUTIER,G., 1894, **Hieracium nouveaux pour la France et pour l'Espagne**, Bull. Soc. Bot. Fr.C. r. Séances 41:328-371
- ARVET-TOUVET,C., GAUTIER,G., 1904, **Hieracium nouveaux pour la France et l'Espagne. II (1) : Diagnoses**, Bull. Soc. Bot. Fr. (1904) Session extraordinaire Paris, 51:23-93
- AUJARD-CATOT,C., 1960, **Végétation du rebord oriental du Vercors dans le bassin supérieur de la Gresse (Isère)**, Université Scientifique et Médicale Joseph Fourier Grenoble I, Mémoire de

D.E.S., 36 p.

BARBARO,L., 1995, **Typologie et évolution de milieux pastoraux soumis à des modifications de pratiques d'utilisation en moyenne montagne calcaire (Parc Régional du Vercors)**, Thèse 3e cycle

BARBARO,L., 2000, **Gestion de la biodiversité par le pastoralisme : exemple des pelouses calcicoles sèches du Vercors méridional**, Fayolle (La) 2:18-27

BARRET,J., 2003, **Inventaire et cartographie des milieux naturels d'Ambel et de Font d'Urle Vercors drômois**, Université Scientifique et Médicale Joseph Fourier Grenoble I, Rapport de stage, Conservatoire Botanique Alpin de Gap-Charance, 29p.+annexes

BAUX,M., 1887, **Compte-rendu d'une excursion aux Goulets**, Bull. Soc. Sci. Nat. Drôme 1:97

BEGUIN,C., RITTER,J., ROUX,Maurice, 1974, **Application de l'analyse factorielle des correspondances à la phytosociologie de quelques groupements culminaux du secteur delphino-jurassien**, Ber. Schweiz. Bot. Ges. 84 (3):218-242, in Trav. Inst. Bot. Univ. Neuchâtel n°22

BERNARD,Christian, FABRE,G., 1976, **Une nouvelle station du *Silene nemoralis* W. et K. pour le département de la Drôme**, Bull. Mens. Soc. Linn. Lyon 45 (1):47-48

BERNARD,Christian, FABRE,G., 1978, **Contribution à l'étude de la flore de la Drôme**, Monde des Plantes Le 395:5-7

BERNARD,Y., 1989, **Section de Grenoble - Alpes du Dauphiné et de Savoie. Sorties 1988**, Pl. Montagne 38e année, 10 (150):215-218

BERNARD,Y., 1990, **Section de Grenoble - Alpes du Dauphiné et de Savoie. Sorties 1989**, Pl. Montagne 153:337-340

BERTHET,P., BANGE,C., 1960, **Notules d'herborisations ptéridologiques. IV**, Bull. Mens. Soc. Linn. Lyon 29 (8):227-231

BILLON-GALLAND,G., 1970, **Le potentiel fourrager des alpages : son évaluation, recherches pour une méthode expérimentale**, INERM, Mémoire d'ingénieur, 73 p. + annexes

BLAISE,S., 1965, **Observations sur la caryosystématique et l'écologie de *Myosotis silvatica* (Ehrh.) Hoffm. sensu latissimo**, C.R. Hebd. Séances Acad. Sci. Paris 260:647-650

BLAISE,S., 1975, **Sur la répartition en France de quelques *Myosotis* annuels rares**, Colloq. Int. Cent. Natl. Rech. Sci. in "La flore du bassin méditerranéen" 235:501-507

BLANC-COQUAND,A., 1958, **Environs de la Chapelle en Vercors**, Université Scientifique et Médicale Joseph Fourier Grenoble I, Mémoire de D.E.S., 26 p.

BOISSIER,J.M., 1999, **Le massif du Vercors. Types de stations forestières**, Université Scientifique et Médicale Joseph Fourier Grenoble I, Rapport d'étude, Conseil Régional Rhône-Alpes, 52 p.

BONET,R., 2001, **Analyse des réseaux bocagers de l'axe Vercors-Chartreuse**, Conservatoire Botanique National Alpin de Gap-Charance, Rapport d'étude, Conseil de l'Europe, DIREN Rhône-Alpes, Région Rhône-Alpes, 40 p.

BONNIER,G., 1880, **Quelques observations sur la flore alpine d'Europe**, Ann. Sci. Nat.Bot. 6e Sér., 10 (1):5-48

BONNIER,G., **La botanique en chemin de fer du Monestier de Clermont à Sisteron**, DauphinéLeX. Drevet, Grenoble, p.6-16

BOSC,G., 1988, **Nouvelles stations de *Lapsana communis* L. subsp. *intermedia* (Bieb.) Hayek (= *L. intermedia* Bieb.)**, Monde des Plantes Le 83e année, 433:15

BOULLU,A., 1885, **Affinité des *Centaurea lugdunensis* et *C. intermedia***, Bull. Mens. - Soc. Bot. Lyon 3 (4):116-118

BREISTROFFER,M., 1936, **Contribution à l'étude des Orchidées du Dauphiné**, P.V. Soc. Dauphin. Etudes Biol. Bioclub 15e année, 273:114-118

BREISTROFFER,M., 1936, **Sur quelques plantes du Dauphiné et des régions voisines**, P.V.

Soc. Dauphin. Etudes Biol. Bioclub 15e année, 275:132-136

BREISTROFFER,M., 1937, **Considérations sur le polymorphisme d'une crucifère (Clypeola jonthlaspi L.)**, P.V. Mens. Soc. Sci. Dauphiné 16e année, 129:5 p.

BREISTROFFER,M., 1937, **Supplément au catalogue des plantes vasculaires de la Drôme. (1ère partie)**, P.V. Soc. Dauphin. Etudes Biol. Bioclub 16e année, 288:49-58

BREISTROFFER,M., 1937, **Sur la répartition géographique des diverses races du Clypeola jonthlaspi L.**, Bull. Soc. Sci. Dauphiné 56:347-451

BREISTROFFER,M., 1938, **Supplément au catalogue des plantes vasculaires de la Drôme. 3eme partie**, P.V. Soc. Dauphin. Etudes Biol. Bioclub 17e année, 315:121-129

BREISTROFFER,M., 1938, **Supplément au catalogue des plantes vasculaires de la Drôme. 2eme partie**, P.V. Soc. Dauphin. Etudes Biol. Bioclub 306:58-68

BREISTROFFER,M., 1940, **Contribution à l'étude des plantes vasculaires du Dauphiné**, Bull. Soc. Bot. Fr. (1904) "87:47-59 ; 93:327-335 (1946), 94:10-15 (1947), 96:16-24 (1949)"

BREISTROFFER,M., 1941, **Supplément au catalogue des plantes vasculaires de la Drôme. 4e partie**, P.V. Soc. Dauphin. Etudes Biol. Bioclub 3:68-84

BREISTROFFER,M., 1941, **Sur quelques plantes rares du Dauphiné**, P.V. Mens. Soc. Sci. Dauphiné 20e année, 157:2 p.

BREISTROFFER,M., 1942, **Note sur N. Roux et la flore drômoise**, Bull. Mens. Soc. Linn. Lyon 11 (7):100-104

BREISTROFFER,M., 1943, **Sur quelques plantes très rares ou nouvelles pour le Dauphiné**, P.V. Mens. Soc. Sci. Dauphiné 22e année, 175:3 p.

BREISTROFFER,M., 1946, **Nouvelles contributions à l'étude monographique du Clypeola jonthlaspi L.**, Candollea 10:241-280

BREISTROFFER,M., 1950, **Les limites septentrionales d'extension de la flore méditerranéenne dans la Drôme et l'Ardèche**, Mém. Soc. Bot. France "97:81-95 ""1950-1951""

BREISTROFFER,M., 1950, **Sur le Clypeoletum et à propos d'un Myosotis obscuricole des Préalpes françaises du sud**, Feuille Nat. n.s. 5:69-72

BREISTROFFER,M., 1952, **Les limites de la flore eu-méditerranéenne et du midi méditerranéen dans le couloir rhodanien**, P.V. Mens. Soc. Dauphin. Ethnol. Archéol. 28e année, 221-222-223:40-65

BREISTROFFER,M., 1952, **Les limites septentrionales d'extension de la flore méditerranéenne dans la Drôme et l'Ardèche**, Bull. Soc. Bot. Fr. (1904) 99:75-100

BREISTROFFER,M., 1952, **Sur quelques plantes vasculaires signalées autrefois dans l'Isère**, Congr. Soc. Sav. 77e Congrès, Grenoble, p.293-305

BREISTROFFER,M., 1954, **Les limites septentrionales d'extension de la flore méditerranéenne dans la Drôme et l'Ardèche (suite)**, Mém. Soc. Bot. France "101:62-95 ""1953-1954""

BREISTROFFER,M., 1955, **Les limites septentrionales d'extension de la flore méditerranéenne dans la Drôme et l'Ardèche**, Mém. Soc. Bot. France 102:8-34

BREISTROFFER,M., 1960, **Les limites septentrionales d'extension de la flore méditerranéenne dans la Drôme et l'Ardèche**, Bull. Soc. Bot. Fr. (1904) Lettres Bot., 107 (3):112-141

BREISTROFFER,M., 1962, **Sur le Genistella refracta (Genista delphinensis) de la Drôme**, Monde des Plantes Le 57e année, 335:1-2

BREISTROFFER,M., 1963, **Déroulement de la Session et compte-rendu des excursions**, Bull. Soc. Bot. Fr. (1904) 110:3-13, session de Die et Grenoble

BREISTROFFER,M., 1963, **Flore abrégée du Diois (Drôme)**, Bull. Soc. Bot. Fr. (1904) 110:42-143

- BREISTROFFER,M., 1963, **Le Diois phytogéographique**, Bull. Soc. Bot. Fr. (1904) 89e session, 110:15-41
- BREISTROFFER,M., 1965, **Les éléments endémiques relictuels et disjoints de la flore des Basses-Alpes**, Congr. Soc. Sav. 90e Congrès, Nice 2:435-445
- BREISTROFFER,M., 1981, **Flore du bois de Taulignan en Tricastin NE (Drôme). Excursion du 1er Juin 1980 (Molières-Glandaz)**, Bull. Soc. Dauphin. Etudes Biol. Protect. Nat. Bio-Club 8:42-44
- BREISTROFFER,M., 1982, **Excursion du 14 Juin 1981 au Pas de la Ville en Vercors (Isère)**, Bull. Soc. Dauphin. Etudes Biol. Protect. Nat. Bio-Club 9:23
- BREISTROFFER,M., **Flore du Vercors**, 24 p.
- BUISSON,J., 1983, **Etat hydrobiologique d'une rivière du massif du Vercors : le Furon. Impact des pollutions organiques sur son équilibre biologique**, Mémoire de D.E.A., 31 p.
- CARIOT,A., SAINT-LAGER,J.B., 1889, **Flore du bassin moyen du Rhône. II : étude des fleurs** - 8e éd., 995 p.
- CHABERT,A., 1902, **Les Euphrasia de la France**, Bull. Herb. Boissier sér. 2, 2:121-152, 3:265-280, 6:497-518
- CHABOISSEAU,T., 1877, **Course de deux botanistes à la recherche du Genista delphinensis**, Naturaliste Le ?
- CHARRAS,A., 1992, **Découverte d'une station de Meconopsis cambrica (L.) Vig. dans le Vercors (Drôme)**, Monde des Plantes Le 87e année, 445:11
- CHARRAS,A., GARRAUD,L., LEPRINCE,J.H., 1995, **Taxons rares ou méconnus du département de la Drôme**, Monde des Plantes Le 90e année, 453:22-25
- CHATAIN,G., 1977, **Etude floristique des secteurs d'Ambel et de la croix du Vellan (Vercors-Drôme)**, Parc Naturel Régional du Vercors, 26 p.
- CHATAIN,G., 1978, **Le Vercors méridional : cartographie de la végétation et analyse des relations entre facteurs écologiques**, Université Scientifique et Médicale Joseph Fourier Grenoble I, Thèse 3e cycle, 71 p.
- CHATENIER,C., 1887, **Liste des plantes recueillies ou observées par C. Châtenier pendant la session extraordinaire de la Société à la Chapelle-en-Vercors les 22, 23 et 24 Août 1887**, Bull. Soc. Sci. Nat. Drôme p.83-92
- CHATENIER,C., 1896, **Le Pinguicula grandiflora Lam.**, Bull. Soc. Bot. Rochelaise 18:36-37
- CHATENIER,C., 1910, **Plantes nouvelles, rares ou critiques du bassin moyen du Rhône**, Bull. Soc. Bot. Fr. (1904) "57:122-127 ; 59:32-40"
- CHATENIER,C., 1911, **Plantes nouvelles, rares ou critiques du bassin moyen du Rhône**, Bull. Soc. Bot. Fr. (1904) 58 (4-5):344-349
- CHATENIER,C., 1922, **Plantes nouvelles, rares et critiques du bassin moyen du Rhône**, Bull. Soc. Bot. Fr. (1904) 69:710-720
- CHEDIN,S., 1988, **La déprise agricole dans le Vercors. Mise au point d'une méthode d'analyse évolutive, quelques caractéristiques du dynamisme ligneux**, ENITE Dijon
- CHENEVIER,D., 1983, **Etude écologique des zones humides du Vercors - Etude floristique**, Parc Naturel Régional du Vercors, Rapport de recherche, 24 p.
- CHENY,J.F., 1985, **Les espaces intermédiaires entre pâturage et forêt dans les Alpes du Nord. L'exemple de Gresse-en-Vercors**, CEMAGREF-ENITEF
- CHIROSEL,J.X., 1981, **Glandasse, notes et histoires du...**, 177 p.
- CHOLER,P., 1993, **Le Genévrier thurifère dans les Alpes. De l'histoire d'une reconnaissance à l'Histoire d'une présence dans les Alpes**, Bull. Soc. Bot. Dauph. Gentiana 3:2-5
- Collectif, 1912, **Session extraordinaire tenue dans le massif du Royans-Vercors pendant les mois de Juillet-Août 1912**, Bull. Soc. Bot. Fr. (1904) 59:1-132
- Collectif, 1966, **XIVe Excursion Phytogéographique Internationale. Alpes occidentales. 4-28**

Juillet 1966, Université Scientifique et Médicale Joseph Fourier Grenoble I, 62 p.

CONSERVATOIRE BOTANIQUE ALPIN, 2004, **Inventaire et cartographie des habitats naturels du Parc Naturel Régional du Vercors. Contrat de plan Etat-Région 2000/2006**, Conservatoire Botanique National Alpin de Gap-Charance, Rapport d'étude, Conseil Régional Rhône-Alpes, Service Environnement., 49p. + annexes

CRASSOUS,C., VILLARET,J.C., 2001, **Cartographie des habitats sur un transect entre les massifs du Vercors et de la Chartreuse**, Conservatoire Botanique National Alpin de Gap-Charance, Rapport d'étude, Direction Régionale de l'Environnement Rhône-Alpes, Région Rhône-Alpes, Union Européenne, 20 p. + ann.

CREPIN,F., 1890, **Mes excursions rhodologiques dans les Alpes en 1890**, Bull. Soc. R. Bot. Belg. 30 (1):98-176

DAUMAS,J.C., MANDIN,J.P., 1992, **Sortie du 13 Septembre 1992 à Saint-Nazaire-en-Royans (Drôme)**, C.R. Soc. Bot. Ardèche 37:45-47

DEKKER,H., **De orchideeën van de Vercors** p.9-43

DELANNOY,J.J., 1986, **Vercors, histoire du relief. Carte géomorphologique commentée**, Parc Naturel Régional du Vercors, 77 p. + carte

DELFORGE,P., 1983, **Orchis spitzelii Sauter en France**, Orchidophile L' 56:346-347

DELFORGE,P., 1985, **Orchis x klopfensteiniae hybr. nat. nov.**, Orchidophile L' 16 (68):912-914

DELFORGE,P., 1989, **Le groupe d'Ophrys bertolonii en France. 1. Les Préalpes**, Orchidophile L' 85:13-21

DEMARGNE,M., 1985, **Groupement Rhône-Alpes : sortie en Vercors**, Orchidophile L' 16 (69):958-960

DESCOINGS,B.M., 1983, **Végétation du Vercors**, C.R. Soc. Bot. Ardèche 3:14 p.

DESCOINGS,B.M., MANDIN,J.P., 1987, **Herborisations sur les Monts du Matin**, C.R. Soc. Bot. Ardèche 18:19-23

DHIEN,R., 1964, **Répartition géographique des Selaginelles françaises**, Bull. Mens. Soc. Linn. Lyon 33 (10):385-389

DIGUET,A., 2002, **Journées botaniques en Vercors**, Bull. Soc. Etudes Sci. Nat. Béziers 60 (1):17-20

DISMIER,G., 1933, **Aperçu sur la flore bryologique du Vercors (Drôme)**, Bull. Soc. Nat. Archéol. Ain (1924) 47:176-178

DOUILLET,R., COPPEL,B., BERNIER,S., BARRET,P., 1994, **Territoires dégradés, quelles solutions ? 33 expériences de génie écologique pour valoriser les espaces abandonnés ou menacés**, Fondation de France GEYSER, 116 p.

DUCHAMP,J., 1992, **Le Val Sainte-Marie. Projet de Réserve Biologique Domaniale et zone de quiétude**, Office National des Forêts, Rapport interne, 5 p.

ELEFTERION,A.M., 1961, **Etude de la végétation du plateau du Villard-de-Lans**, Université Scientifique et Médicale Joseph Fourier Grenoble I, Mémoire de D.E.S., 27 p.

FAURE,C., 1968, **Feuille de Vif (XXXII-35)**, Doc. Carte. Vég. Alpes 6:7-69

FOL,A., 1993, **Note sur la présence de Bupleurum falcatum L. subsp. cernuum (Tenore) Arcangeli dans le Vercors**, Bull. Soc. Bot. Dauph. Gentiana 3:10-11

FRITSCH,R., 1971, **Dans le cadre du Mont-Aiguille**, Pl. Montagne 5 (78):322-328

GARNAUD,J.C., 1956, **Trois jours en Dauphiné**, Pl. Montagne 4 (15):242-247

GARRAUD,L., 1997, **Flore et végétation du plateau de Beure. Commune de St-Agnan en Vercors (Drôme)**, Conservatoire Botanique National Alpin de Gap-Charance, Rapport d'étude, Syndicat Mixte du Col du Rousset, 27 p.

GARRAUD,L., VILLARET,J.C., 1995, **Expertise botanique de la forêt domaniale du Purgatoire (Isère)**, Conservatoire Botanique National Alpin de Gap-Charance, Rapport d'étude, Office National

des Forêts, Service Départemental de l'Isère, 15 p.

GARRAUD,L., VILLARET,J.C., 1995, **Expertise botanique de la forêt domaniale de la Sarna (Drôme)**, Conservatoire Botanique National Alpin de Gap-Charance, Rapport d'étude, Office National des Forêts, Service Départemental de la Drôme, 22 p.

GARRAUD,L., VILLARET,J.C., 1995, **Inventaire botanique du Val Ste Marie (Drôme) dans la perspective de la création d'une réserve biologique domaniale**, Conservatoire Botanique National Alpin de Gap-Charance, Rapport de recherche, 20 p.

GARRAUD,L., VILLARET,J.C., 1997, **Etude de la flore et de la végétation de la forêt communale de Gresse-en-Vercors (Réserve Naturelle des Hauts Plateaux du Vercors)**, Conservatoire Botanique National Alpin de Gap-Charance, Rapport d'étude, Office National des Forêts, Division Départementale de la Drôme, 82 p.

GARRAUD,L., VILLARET,J.C., 1999, **Inventaire botanique de la réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors (départements de la Drôme et de l'Isère)**, Conservatoire Botanique National Alpin de Gap-Charance, Rapport de recherche, 575 p. + 25 p. + annexes

GASQUEZ,J., GALLINET,J.P., 1970, **Données chimiotaxonomiques sur Festuca glauca var. macrophylla (St. Y.) Bid.**, Ann. Litt. Univ. Besançon 125:231-236, Colloque flore & végétation chaînes alpine & jurassienne

GATTUS,J.C., 2000, **Site I-28 : Plateau de Sornin - Alpapes de la Molière. Cartographie des habitats**, Conservatoire Botanique National Alpin de Gap-Charance, Rapport d'étude, Natura 2000

GAULTIER,C., 1989, **Relations entre pelouses eurosibériennes (Festuco-Brometea) et groupements méditerranéens (Ononido-Rosmarinetea). Etude régionale (Diois) et synthèse sur le pourtour méditerranéen nord-occidental**, Université de Paris-Sud Orsay (Paris XI), Thèse 3e cycle, 230 p. + 119 p.

GAUSSEN,H., LE BRUN,P., 1964, **A propos des cartes de répartition**, Monde des Plantes Le 59e année, 344:2-4

GENSAC,P., 1981, **La hêtraie sapinière. Ecosystème forestier montagnard**, CRDP/CDDP Académie de Grenoble (Informations Scientifiques n°2, 44 p.

GERBAUD,M., GERBAUD,O., HENNIKER,C.J., 1993, **L'Ophrys du Royans, nouvel hybride naturel en Isère**, Orchidophile L' 108:169-171

GERBAUD,M., GERBAUD,O., HENNIKER,C.J., 1993, **L'Ophrys du Royans, nouvel hybride naturel en Isère**, Orchidophile L' 108:169-171

GIBAUT,R., 1980, **Section de Grenoble - Alpes de Savoie et du Dauphiné**, Pl. Montagne 28e année, 8 (115):83-84

GIBAUT,R., 1991, **Section de Grenoble - Alpes du Dauphiné et de Savoie. Sorties 1990**, Pl. Montagne 40e année, 10 (158):543-545

GIBAUT,R., 1992, **Section de Grenoble - Sorties 1991**, Pl. Montagne 41e année, 11 (162):79-82

GOBERT,J., OZENDA,P., THIEBAUD,M., TONNEL,A.M., 1963, **Feuille de la Chapelle en Vercors (XXXII-36)**, Doc. Carte. Vég. Alpes 1:25-46

GOBERT,J.E., **Naturschutz in den französischen Alpen**, Ber. Vereins Schutze Alpenfl. Jubiläumsjahrbuch 1900-1960, 25:1-10

HAACK,H., 1980, **Contribution à l'étude des structures de la végétation forestière dans les principales série de végétation du Vercors**, Université Scientifique et Médicale Joseph Fourier Grenoble I, Mémoire de D.E.A.

HAACK,H., 1983, **Recherches sur les structures spécifique, physionomique et spatiale des phytocénoses du Parc Naturel Régional du Vercors**, Université Scientifique et Médicale Joseph Fourier Grenoble I, Thèse 3e cycle, 96 p.

HAACK,H., LACAZE,B., 1993, **Intérêt et limites de la télédétection spatiale (SPOT) pour la cartographie des structures de la végétation : l'exemple du massif du Vercors**, Bull. Mens. Soc. Linn. Lyon 62 (6):189-198

HENNIKER,C.J., 1985, **Un lusos d'ophrys**, Orchidophile L' 68:894

- HERITIER,M., 1984, **Regards sur le Vercors drômois**, Etudes Drôm. 9-45
- HUBER,W., 1988, **Natürliche Bastardierungen zwischen weissblühenden Ranunculus-Arten in den Alpen**, Veröff. Geobot. Inst. Eidgen. Tech. Hochsch. Stift. Rübel Zür. 100:1-160
- HUSNOT,T., 1905, **Descriptions et figures des Cypéracées de France de Suisse et de Belgique**, Cahan - (1905-1906), 80 p. + ann.
- IF, 2004, **La typologie des stations forestières. Rhône-Alpes : plaines, plateaux et montagnes continentaux, alpins ou méditerranéens**, IF 4:6, 1p.
- JALAS,J., 1970, **Thymus sectio Serpyllum in the Southern French Alps (Alpes françaises du Sud)**, Veröff. Geobot. Inst. Eidgen. Tech. Hochsch. Stift. Rübel Zür. 43:186-203
- JEANPERT,E., 1916, **Sur l'Epipactis microphylla Sw. en Dauphiné**, Bull. Soc. Bot. Fr. (1904) 63:251
- JORDAN,A., 1847, **Observations sur plusieurs plantes naturelles, rares ou critiques de la France. Sixième fragment**, Ed. J.B. Baillière, Paris, 88 p.
- JORDAN,A., 1860, **Diagnoses d'espèces nouvelles ou méconnues pour servir de matériaux à une flore réformée de la France et des contrées voisines**, Ann. Soc. Linn. Lyon (1847) "7:373-522 ; 11:303-304 (1864)"
- JORDAN,A., 1860, **Quelques mots sur Geranium purpureum Vill. suivis de la description de deux plantes nouvelles des environs de Grenoble (Sedum verlotti et Galeopsis verlotti)**, Bull. Soc. Bot. Fr. (1854) 7:605-608
- JOUD,D., 1990, **Typologie forestière de la région Bas-dauphiné, éléments de la pré-étude**, Université Scientifique et Médicale Joseph Fourier Grenoble I, Mémoire de D.E.A., 100 p.
- JOURNES,F., 1984, **Compte-rendu de la sortie des 16 et 17 Juin 1984 du groupe Rhône-Alpes au Mont-Aiguille**, Orchidophile L' 15 (64):740-742
- KUNSTLER,G., 1999, **Découverte du Conservatoire Botanique National Alpin et Cartographie des habitats sur les Hauts Plateaux du Vercors**, Rapport de stage, Conservatoire Botanique National Alpin de Gap-Charance, 31 p. + annexes
- LANDOLT,E., 1954, **Die Artengruppe des Ranunculus montanus Willd. in den Alpen und im Jura**, Ber. Schweiz. Bot. Ges. 64:9-83
- LAURENT,R., ODDOS,A., 1989, **Sortie dans les Hauts Plateaux du Vercors. La Coche (1.350 m) - Fontaine de Gerland (1.497 m) - La Grande Cabane (1.563 m) - La Cléry (ou Queyrie) et les Carrières romaines - Montagne de Beurre**, Bull. Soc. Dauphin. Etudes Biol. Protect. Nat. Bio-Club Nvle sér., 17:111-112
- LE BRUN,P., 1918, **Observations et localités nouvelles ou intéressantes pour la flore du Sud-Est**, Monde des Plantes Le "19e année 114:19-20 ; 115:23-24"
- LE BRUN,P., 1923, **Une Graminée nouvelle pour la flore française et quelques localités inédites de plantes peu communes pour le Sud-Est de la France**, Bull. Soc. Bot. Fr. (1904) 70:661-665
- LE BRUN,P., 1962, **Tour d'horizon floristique sur les Alpes françaises**, Vegetatio 11 (1-2):55-70
- LENEPVEU,J., 1954, **La bordure orientale du Vercors. Etude de géographie régionale**, Université Scientifique et Médicale Joseph Fourier Grenoble I, Mémoire de D.E.S.
- LENOBLE,F., 1925, **Sur la composition floristique des prairies et pâturages des Alpes françaises**, Annu. Soc. Fr. Econ. Alpestre "4:3-28 ""1924""
- LENOBLE,F., 1929, **La végétation des Monts du Matin (chaîne la plus occidentale du massif Alpin)**, Rev. Géogr. Alpine 17 (1):55-154
- LENOBLE,F., 1935, **Les Genévriers de la flore française**, Arbre L' 1 (2):30-36
- LENOBLE,F., BROYER,C., 1945, **Sur la distribution de Buxus sempervirens L. en France**, Bull. Soc. Bot. Fr. (1904) 92 (7-8):118-131
- LEONARD,S., PORQUET,I., 1987, **La sapinière-hêtraie du Vercors drômois : typologie des**

peuplements, ENITEF, Mémoire d'ingénieur, 115 p.

LIERDEMAN,E., 1987, **Méthode, résultats et limites d'une cartographie appliquée des espaces naturels du Vercors. Réflexion à partir de l'exemple des secteurs "Vercors-Nordet Vercors Central"**, Mémoire de D.E.A., 43 p.

LITARDIERE,R. de, 1932, **Les colonies abyssales d'Orophytes de la vallée de la Roise près Voreppe (Isère)**, Rev. Géogr. Alpine 20:777-792

LITARDIERE,R. de, 1933, **Contributions à l'étude de la flore des Alpes occidentales**, Bull. Soc. Sci. Dauphiné 5e Sér., 53:371-403

LITARDIERE,R. de, 1937, **Un Festuca nouveau des Alpes dauphinoises : F. ovina L. subsp. laevis Hack. var. chatenieri. R. Lit.**, Candollea 7:215-216

LITARDIERE,R. de, 1945, **Contribution à l'étude du genre Festuca**, Candollea 10:103-146

LITARDIERE,R. de, 1947, **Festuca nouveaux ou rares de France et d'Espagne, principalement des Pyrénées**, Bull. Soc. Hist. Nat. Toulouse 82 (1-2):110-122

LITARDIERE,R. de, 1950, **Nombres chromosomiques de diverses Graminées**, Bol. Soc. Broter. ser. 2.a, 24:79-87

MAGNIN,A., VEULLIOT, 1883, **Excursion au col de l'Arc**, Bull. Mens. - Soc. Bot. Lyon 1:110-114

MALINEAU,J., 2003, **Cartographie des habitats de la bordure nord-ouest du Parc Naturel Régional du Vercors**, Université Scientifique et Médicale Joseph Fourier Grenoble I, Rapport de stage, cartographie, Conservatoire Botanique National Alpin de Gap-Charance, 15p.+annexes

MAQUET,L., 1961, **A la recherche de la flore des Préalpes du Bas-Dauphiné**, Pl. Montagne 3 (37):138-143

MARCIAU,R., 1992, **Pré-catalogue des espèces végétales rares du département de l'Isère. Contribution de la phytothèque et du fonds bibliographique du Museum à la connaissance du patrimoine naturel isérois**, Muséum d'Histoire Naturelle de Grenoble, Rapport d'étude, Conseil Général de l'Isère, 95 p.

MARY,E., 2001, **Cartographie et typologie des habitats naturels du bassin de Château-Bernard et Saint-Andéol (Parc naturel régional du Vercors)**, ENESAD Dijon, Mémoire d'ingénieur, Ingénieur des Techniques Agricoles, Conservatoire Botanique National Alpin, 71 p. + annexes

MEYER,D.E., 1964, **Über neue und seltene Asplenien Europas**, Ber. Dtsch. Bot. Ges. 77 (1):3-13

MEYRAN,O., 1898, **Sur la distribution géographique de quelques plantes alpines**, Ann. Soc. Bot. Lyon 23:25-50

MEYRAN,O., 1924, **Un coin peu connu du Vercors : les Gorges de Nant**, Ann. Soc. Bot. Lyon 43:59-64, Notes et Mémoires "1921-1922"

MIKOLAJCZAK,A., 2005, **Cartographie au 1/10.000ème de la végétation du site de Chichilianne sur la bordure sud-orientale du Parc Naturel Régional du Vercors**, Autre mémoire, Biologie, Conservatoire Botanique National Alpin de Gap-Charance, 66p.+annexes

MIRANDE,M., 1918, **Sur les Isopyrum, genre nouveau de plantes à acide cyanhydrique, sur leur répartition géographique et sur des stations régionales nouvelles de l'Isopyrum thalictroides L.**, Bull. Soc. Stat. Sci. Nat.Arts Industr. Isère 39:157-172

MIRIMANOFF,A., 1940, **Contributions à la flore vernale du Vercors (Dauphiné)**, Bull. Soc. Bot. Genève 2e sér., 30:287-288, C.R. des séances "1937-1938"

MOSCATI, 1980, **Fleurs et forêts en Vercors**, Parc Naturel Régional du Vercors, 48 p.

MUTEL,A., 1830, **Flore du Dauphiné ou description succincte des plantes croissant naturellement en Dauphiné ou cultivées pour l'usage de l'homme et des animaux. t. 1**, Prudhomme, Grenoble, 544 p.

OFFNER,J., 1919, **Remarques phytogéographiques sur les massifs du Vercors et du Dévoluy**, C.R. Hebd. Séances Acad. Sci. Paris 169:1054-1056

- OFFNER,J., 1920, **Les étages de la végétation du Massif du Vercors**, Rev. Géogr. Alpine 8:125-140
- OFFNER,J., 1923, **Observations sur la flore des Alpes du Dauphiné**, Bull. Soc. Bot. Fr. (1904) 70:471-480 et 679-689
- OFFNER,J., 1929, **L'Edelweiss, sa répartition géographique, principalement dans les Alpes françaises**, Montagne Sér. 3, (1):1-11
- OFFNER,J., 1946, **Du comportement différent d'une plante méditerranéenne en Dauphiné et en Savoie vers sa limite septentrionale**, Bull. Soc. Bot. Fr. (1904) 93 (1-4):49-51
- OFFNER,J., 1952, **Sur la distribution géographique de la Lavande officinale dans les Alpes françaises**, Congr. Soc. Sav. 77e Congrès, Grenoble, p.345-348
- OFFNER,J., 1954, **Notes floristiques sur les Alpes du Dauphiné**, Bull. Mens. Soc. Linn. Lyon 23 (7):201-203
- OFFNER,J., ALLORGE,P., 1912, **Société Botanique de France. Session extraordinaire tenue dans le massif du Royans-Vercors pendant les mois de juillet-août 1912**, Bull. Soc. Bot. Fr. (1904) 59:1-19
- OFFNER,J., BREISTROFFER,M., 1948, **Sur la répartition géographique du Juniperus thurifera L.**, Bull. Soc. Sci. Dauphiné 63:6-8
- OFFNER,J., TESSIER,L.F., 1912, **Les étages de végétation**, Bull. Soc. Bot. Fr. (1904) session extraordinaire Vercors 59:77-93
- OFFNER,J., VIDAL,L., 1904, **Note préliminaire sur les colonies de plantes méridionales des environs de Grenoble**, Assoc. Franç. Avancem. Sci.Compt. Rend. p. 698-701, Grenoble
- OSTERMANN,O., 1990, **Der Einfluss der Schafweide auf die Vegetationsdynamik der subalpinen Hakenkiefernbestände (Pinus uncinata Mill. ex Mirbel). Methoden und Ergebnisse im Vercors, Frankreich**, Thèse 3e cycle, 150 p. + annexes
- OSTERMANN,O., 1990, **La dynamique de la pinède à crochets des hauts plateaux**, Rev. Géogr. Alpine 78 (4):52-55, in Le Vercors : la recherche dans la nature
- OSTERMANN,O., BERNARD-BRUNET,J., 1994, **Les formations végétales des Hauts-Plateaux du Vercors. Notice de la carte au 1/33 000e établie par traitement d'une scène SPOT**, Parc Naturel Régional du Vercors
- OZENDA,P., 1963, **Note technique sur les feuilles de la Chapelle-en-Vercors, St Bonnet et Briançon**, Doc. Carte. Vég. Alpes 1:19-23, 5p.
- PARC NATUREL REGIONAL DU VERCORS, 2005, **Document d'objectifs - Site Natura 2000 I-28. Pelouses, forêts remarquables et habitats rocheux du Plateau de Sornin. Annexes 1 à 4 : cahier d'habitats, réglementation, cartographie**, Parc Naturel Régional du Vercors, Rapport d'étude, Parc Naturel Régional du Vercors, 4 vol. 70p.+4 annexes
- PERPOINT,A., 1954, **Localités de plantes du Valentinois**, Bull. Mens. Soc. Linn. Lyon 23 (8):227-228
- PERPOINT,A., 1955, **Localités de plantes du Valentinois (deuxième note)**, Bull. Mens. Soc. Linn. Lyon 24 (1):7-8
- PERPOINT,A., 1956, **Localités de plantes du Valentinois (3eme note)**, Bull. Mens. Soc. Linn. Lyon 25 (4):98-99
- PERROUD,L., 1881, **Herborisations dans la vallée de la Gervanne et au pic de Touloud (Drôme)**, Ann. Soc. Bot. Lyon Notes & mémoires, 9:87-100
- PERROUD,L., 1884, **Quelques herborisations dans l'Ardèche, la Drôme et les Bauges (1)**, Ann. Soc. Bot. Lyon Notes & Mémoires "1883", 11:95-132
- PETETIN,A., 1993, **Cartographie des espaces naturels du Vercors (formations végétales) à 1/25 000e. Communes de la bordure orientale et commune de Montaud**, Parc Naturel Régional du Vercors Centre Permanent d'Initiation, 51p.
- PUEL,T., 1860, **Catalogue des plantes vasculaires de France**, Bull. Soc. Bot. Fr. (1854) 7:269-

RAVAUD, 1860, **L'herborisation à la Moucherolle et dans ses alentours suivie d'une liste des mousses, hépatiques et lichens de l'arrondissement de Grenoble et des montagnes qui l'avoisinent**, Bull. Soc. Bot. Fr. (1854) 7:740-754, Session extraordinaire de Grenoble

RAVAUD, 1875, **Guide du botaniste dans le Dauphiné (excursion 5 bis). Herborisation à la Moucherolle**, X. Drevet, Grenoble, p.5-32

RAVAUD, **Guide du botaniste dans le Dauphiné (2eme excursion). Environs de Grenoble**, X. Drevet, Grenoble, p.5-32

RAVAUD, **Guide du botaniste dans le Dauphiné (4eme excursion). De Grenoble au Villars-de-Lans**, X. Drevet, Grenoble, p.5-63

RAVAUD, **Guide du botaniste dans le Dauphiné (5eme excursion : la Grande Moucherolle et ses alentours)**, X. Drevet, Grenoble, p.3-16

RAVAUD, **Guide du botaniste dans le Dauphiné (6eme excursion : le Grand-Veymont et le Diois. Les forêts du Vercors)**, X. Drevet, Grenoble, p.17-35

REVOL, L., 1937, **Juniperus thurifera L. dans le Vercors septentrional**, Bull. Mens. Soc. Linn. Lyon 6 (7):100-104

REY-PAILHADE, C. de, 1899, **Les Sélaginelles de France**, Ed. P. Dupont, Paris, 24 p.

RICHARD, D., **Inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique du massif du Vercors**, SRPNSNRV Grenoble

RICHARD, J.L., BEGUIN, C., 1971, **Un groupement pionnier à la limite supérieure de la forêt dans le Jura : le Valeriano-Rhamnetum**, Vegetatio 22 (6):345-354

RITTER, J., 1969, **Les groupements végétaux des étages subalpin et alpin des Alpes du Vercors méridional. Essai d'interprétation statistique**, Université de Paris-Sud Orsay (Paris XI), Thèse 3e cycle

RITTER, J., 1970, **Remarques sur la distribution altitudinale et phytosociologique de quelques taxons de Festuca dans le Diois septentrional**, Ann. Litt. Univ. Besançon 125:185-195, in Actes Coll. Flore & Végét. Chaîne Alpine & Jurassienne

RITTER, J., 1972, **Contribution à l'étude des groupements végétaux du Vercors méridional : les groupements fontinaux et des bas-marais de l'étage subalpin**, Vegetatio 25 (5-6):357-365

RITTER, J., 1972, **Les groupements végétaux des étages subalpin et alpin du Vercors méridional. Essai d'interprétation statistique**, Vegetatio 24 (4-6):313-403

RITTER, J., 1972, **Sur la présence, dans le Vercors méridional, des cytotypes diploïde et tétraploïde d'Anthyllis montana L. et du cytotype diploïde de Ranunculus pyrenaicus L.**, C.R. Séances Soc. Biol. 166 (12):1622-1625

RITTER, J., 1973, **Sur la caryologie et la phytosociologie de quelques espèces d'un secteur des Préalpes françaises**, C.R. Séances Soc. Biol. 167 (2):240

RITTER, J., 1973, **Sur les relations floristiques entre le Vercors méridional, les Alpes et les Pyrénées**, Caryologia 26 (2):187-191

RITTER, J., BOTTNER, P., 1970, **Les relations sol-végétation au niveau des pelouses de l'étage subalpin supérieur du Vercors méridional**, Ann. Litt. Univ. Besançon 125:??, Actes Coll. Flore & Vég. Chaînes Alpine & Jurassienne

RITTER, J., MATHIEU, D., 1972, **Remarques sur la dynamique interne des associations végétales : les relations entre la répartition spatiale des espèces et la géomorphologie**, Ann. Sci. Univ. Besançon Bot. 3e Sér., 13:317-331

RITTER, J., MATHIEU, D., 1976, **Nouvelles remarques sur les relations entre les associations végétales et la géomorphologie. Exemples pris dans le Vercors du Sud et le Dévoluy méridional**, Phytocoenologia 3 (4):375-424

ROCHETTE, P., 1955, **Observations sur quelques orchidées du Dauphiné**, Bull. Soc. Bot. Fr. (1904) 102 (9):534-540

- ROCHETTE,P., 1956, **Présence de l'*Orchis spitzelii* Saut. en Dauphiné et remarques sur l'aire de cette espèce**, Bull. Soc. Bot. Fr. (1904) 103 (7-8):480-484
- ROLLAND,Christian, 1995, **Note sur le maintien des pelouses subalpines envahies par le pin à crochets dans le Vercors**, Acta Bot. Gall. 142 (7):793-794
- ROLLAND,Christian, 1996, **Croissance du pin à crochets (*Pinus uncinata* Mill. ex Mirb.) dans la réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors**, Rev. Forest. Fr. 48 (2):144-151
- ROLLAND,Christian, 1997, **Analyse statistique de la carte de la végétation du Vercors par système d'information géographique**, Rev. Ecol. Alpine 4:13-22
- ROLLAND,Christian, SCHUELLER,J., 1995, **Comparaison dendroécologique de trois pinèdes de pin à crochets (*Pinus uncinata* Mill. ex Mirb.) dans les Alpes occidentales externes, intermédiaires et internes**, Dendrochronologia 13:101-111
- ROLLAND,Christian, SCHUELLER,J., 1995, **Croissance comparée du pin à crochets et de l'épicéa (*Pinus uncinata* Ram. et *Picea abies* Karst.) sur dalle calcaire karstifiée en moyenne montagne française tempérée (Vercors, France)**, Rev. Géogr. Alpine 1995 (1):17-31
- ROUSSET,P., 1981, **Carte hydrogéologique du Vercors**, Comité Sci. Parc Naturel Régional VercorsInst. Dolomieu
- ROUX,N., 1893, ***Genista tetragona* au roc de Toulau (Drôme)**, Bull. Mens. - Soc. Bot. Lyon 11 (2):38-39
- ROUX,N., 1898, **Séance du 15 Mars 1898 (*Genista delphinensis* Verlot)**, Ann. Soc. Bot. Lyon 23:10-11
- ROUX,N., 1902, **Espèces pyrénéennes naturalisées dans le Dauphiné et la Savoie**, Ann. Soc. Bot. Lyon 27 (2-4):28-29, C.R. séances
- ROUY,G., 1885, **Suites à la "Flore de France" de Grenier et Godron**, NaturalisteLe 0
- RUFFIER-LANCHE,R., 1956, **Concerning the French forms of *Gentiana acaulis***, J. Scottish Rock Gard. Club 5 (part 1), 18:1-4
- SAINT-LAGER,J.B., 1901, **Note sur le *Narcissus silvestris* x *poeticus* récolté par M. Constant Chatenier à la montagne de Chironne**, Ann. Soc. Bot. Lyon C.R. séances, séance du 8 Octobre, p.31
- SCAPPATICCI,G., 2001, **Compte-rendu de la sortie de la section de botanique dans les contreforts ouest du Vercors, le 20 mai 2000**, Bull. Mens. Soc. Linn. Lyon 70:142-ss
- SERVIER,F.F., ***Orchis spitzelii* en Dauphiné**, Orchidophile L' 85:36-38
- STRAATEN,J. van der, VERHAGEN,M., DEKKER,H., 1994, **Orchideeën in de Vercors**, Eurorchis 6:3-39
- TESSIER,L.F., OFFNER,J., 1912, **Rapport sur les excursions de la Société botanique de France (juillet-août 1912)**, Bull. Soc. Bot. Fr. (1904) 59:94-134, Session extraordinaire du Vercors
- TESSIER,L.F., OFFNER,J., 1912, **Rapports sur les herborisations faites par la Société pendant la session du Vercors**, Bull. Soc. Bot. Fr. (1904) 59:71-75, Session extraordinaire de Royans-Vercors
- TIBERGHIE,B., 1989, **Les peuplements forestiers de Pins à crochets sur les Hauts-Plateaux du Vercors ; structure de la population de jeunes pins, étude dendro-climatique**, Parc Naturel Régional du Vercors
- TILLET,P., 1876, **Les grands et les petits goulets. Excursion botanique dans le Vercors (Drôme). De St Marcellin à la Sône ; Pont en Royans ; La Vernaïson et la vallée de la Bourne**, Feuille Jeunes Nat. 8 (91-92):1-8
- TRUC,R., 1991, **Les noms de lieux du Vercors. Essai de toponymie régionale** Collection Etudes et chroniques du Parc Naturel Régional du Vercors, 136 p.
- VAISSIERE,H., 1986, **Excursion géologique et botanique dans le Vercors (22 Septembre 1985)**, Bull. Soc. Dauphin. Etudes Biol. Protect. Nat. Bio-Club Nvle sér., 13:71-74
- VAISSIERE,H., 1987, **Excursion dans le Vercors oriental. Le plateau karstique du Ranc de**

l'Abbé au Sud de Corrençon, Bull. Soc. Dauphin. Etudes Biol. Protect. Nat. Bio-Club Nvle sér., 15:101-104

VAISSIERE,H., 1988, **Excursion dans le Vercors occidental (Isère). St-Pierre-de-Chérennes - Le Faz (994 m) - Les Charmettes - Montchardon (800 m) - Cognin-les-Gorges (269 m) (29 Mai 1988)**, Bull. Soc. Dauphin. Etudes Biol. Protect. Nat. Bio-Club Nvle sér., 16:69-70

VAISSIERE,H., 1989, **Excursion dans la région de Léoncel (Vercors - Drôme). De la maison forestière du Grand Echaillon à la Vacherie (9 Avril 1989)**, Bull. Soc. Dauphin. Etudes Biol. Protect. Nat. Bio-Club Nvle sér., 17:99-101

VAISSIERE,H., 1996, **Le sentier-balcon GOBERT (GR 91), du Collet du Furon à Villard-de-Lans dans le Vercors (Isère) : géologie et végétation**, Bull. Soc. Dauphin. Etudes Biol. Protect. Nat. Bio-Club 24:139-143

VERLOT,J.B., 1860, **Les herborisations des environs de Grenoble**, Bull. Soc. Bot. Fr. (1854) 7:634-673

VERLOT,J.B., 1872, **Appendice au Catalogue raisonné des plantes vasculaires du Dauphiné**, Bull. Soc. Stat. Sci. Nat.Arts Industr. Isère 3e sér., 11:17-66

VERLOT,J.B., 1879, **Note sur deux espèces critiques d'Hieracium de la flore du Dauphiné** in Catalogue des graines récoltées au Jardin Bot. de Grenoble, p.11-12

VERON,F., BORNARD,A., BERNARD-BRUNET,C., BERNARD-BRUNET,J., FAVIER,G., DOREE,A., 2004, **Dynamiques respectives des pelouses et de la pinède de Pins à crochets (Pinus uncinata Miler ex Mirbel in Buffon) sous l'influence du pâturage ovin. Conséquences pour la gestion de la biodiversité dans la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors. Rapport final**, CEMAGREF, Rapport d'étude, Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable - Direction de la Nature et des Paysages, 152p.

VIDAL,L., OFFNER,J., 1905, **Sur la flore méridionale des environs de Grenoble et de quelques régions voisines**, Bull. Soc. Bot. Fr. (1904) 57:424-436

VIDAL,P., 1982, **Les pelouses de la Drôme. Caractéristiques floristiques. Relations avec les facteurs géopédologiques et physiographiques. Essai de zonage en vue de leur aménagement**, Université d'Aix-Marseille III Faculté des Sciences & Techniques de St-Jérôme, Thèse 3e cycle, Sciences biologiques fondamentales et appliquées, 82 p.

VILLARET,J.C., 2004, **Site Natura 2000 – I27 Landes, pelouses, forêts et habitats rocheux des Hauts Plateaux du Vercors - Secteur sud : crêtes de Bellemotte, Jocou, Col de Grimone, Aupillon, Toussière - Cartographie de la végétation et des habitats**, Conservatoire Botanique National Alpin de Gap-Charance, Rapport d'étude, Parc Naturel Régional du Vercors, 48p.avec annexes, cartes et tableaux

VILLARET,J.C., 2004, **Site Natura 2000 – I27 Landes, pelouses, forêts et habitats rocheux des Hauts Plateaux du Vercors - Secteur nord : Réserve Naturelle des Hauts Plateaux du Vercors - Cartographie de la végétation et des habitats**, Conservatoire Botanique National Alpin de Gap-Charance, Rapport d'étude, Parc Naturel Régional du Vercors, 34p.avec annexes, et tableaux

VILLARET,J.C., GENIS,J.M. 2004, **Site Natura 2000 – I27 Landes, pelouses, forêts et habitats rocheux des Hauts Plateaux du Vercors - Secteur nord : Réserve Naturelle des Hauts Plateaux du Vercors - Cartographie de la végétation et des habitats - Atlas cartographique**, Conservatoire Botanique National Alpin de Gap-Charance, Rapport d'étude, Parc Naturel Régional du Vercors, 40p. cartes

VILLARET,J.C., GENIS,J.M. 2004, CHARLANDIE,O. 2004 **Espace naturel sensible de la Molière et du Sornin. étude botanique, cartographie des habitats et orientations de gestion – Atlas cartographique**, Conservatoire Botanique National Alpin de Gap-Charance, Rapport d'étude, Conseil Général Isère, 23p. cartes

VILLARET,J.C., 2004, **Domaine départemental des Ecouges : étude botanique, cartographie des habitats et orientations de gestion**, Conservatoire Botanique National Alpin de Gap-Charance, Rapport d'étude, Conseil Général Isère, 70p.+cartes+tableaux

VILLARET,J.C., 2004, **Espace naturel sensible de la Molière et du Sornin. étude botanique**,

cartographie des habitats et orientations de gestion, Conservatoire Botanique National Alpin de Gap-Charance, Rapport d'étude, Conseil Général Isère, 60p.+annexes+tableaux

VILLARET,J.C., 2005, **Massif et espace naturel sensible du Moucherotte : étude botanique, cartographie des habitats et orientations de gestion**, Conservatoire Botanique National Alpin de Gap-Charance, Rapport d'étude, Conseil Général Isère, 91p.+annexes+tableaux

VILLARET,J.C., GARRAUD,L., 1999, **Inventaire botanique de la réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors**, Fayolle (La) 1:4-11

VILLARET,J.C., GARRAUD,L., al, 1994, **Relevés botaniques : forêt domaniale de Lente, val Sainte-Marie, plateau d'Ambel**, Conservatoire Botanique National Alpin de Gap-Charance, Rapport d'étude, Office National des Forêts, Service Départemental de la Drôme, 80 p.

VILLARET,J.C., GATTUS,J.C., 2002, **Site Natura 2000 : I-28. Pelouses, forêts remarquables et habitats rocheux du Plateau de Sornin. Cartographie de la végétation et des habitats**, Conservatoire Botanique National Alpin de Gap-Charance, Rapport d'étude, Parc Naturel Régional du Vercors, 14p.+annexes

VIVIAND-MOREL,V., 1886, **Compte rendu de l'excursion de la Société à la Moucherotte des 18 et 19 Juillet**, Bull. Mens. - Soc. Bot. Lyon 4 (3):76-79